Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937

AUDITED PAID CIRCULATION ABC — SCN IMPRIMEURS LTÉE — 92

Vol. XX — No 9 | SAINT-JEAN, JEUDI, LE 20 JANVIER 1955 | Cinq sous le numéro

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Nouveau Curé à Saint-Michel — Autres nominations

Par décision de Son Excellence Mgr le Coadjuteur, M. l'abbé René Bouthillier, jusqu'ici principal

Abbé R. Bouthillier

de l'Ecole Normale Eulalie-Durocher, de St-Lambert, devient curé à St-Michel de Napierville. Il succède au très regretté Chanoine Albert Lafrance, décédé récemment.

Le nouveau curé de St-Michel est né à St-Remi, le 3 décembre 1905, du mariage de Alexandre Bouthillier et de Lucrèce Lefort. A la fin de brillantes études chez les Sulpiciens, M. Bouthillier se voyait conférer l'ordination sacerdotale le 21 mai 1932.

Il fut professeur au Séminaire de Saint-Jean jusqu'en septembre 1941 alors qu'il fut nommé vicaire à Longueuil. En 1942, l'abbé Bouthillier devenait aumônier à l'Hospice et au Couvent de Longueuil; deux ans plus tard il était nommé aumônier à l'Ecole ménagère de St-Lambert.

Et c'est depuis 1947, queM. l'abbé Bouthillier était le dévoué principal de l'Ecole Normale Eulalie-Durocher.

L'instalation de M. l'abbé René Bouthillier à la cure de St-Michel aura lieu dimanche, le 30 janvier, et sera faite par M. l'abbé J. O. Thouin, curé de St-Rémi, que S. E.

(suite à la page 16)

AUX JEUNES FIANCES

"Ne croyez pas aux béatitudes du monde"

(Mgr Coderre)

"Votre corps n'est pas un jouet, il doit être avant tout le Temple du Dieu vivant", c'est ainsi que s'exprimait Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre au cours d'une inoubliable cérémonie qui se déroulait dimanche dernier à la chapelle de l'Ecole Normale des Dames de la Congrégation où quelque 26 couples de jeunes fiancés étaient venus faire bénir leurs fiançailles.

Avant de procéder à la bénédiction proprement dite des jeunes fiancés, Son Excellence Mgr le Coadjuteur adressa un vibrant message aux jeunes gens. Il leur rappela que le mariage était plus que l'union de deux corps en vue d'un assouvissement passager. "Jeunes gens, dit Mgr Coderre, ne croyez pas aux béatitudes du monde. D'autres avant vous en ont fait la lamentable expérience. Ils ont cru un temps que le bonheur résidait dans un apaisement de la concupiscence. Non, le saint état du mariage n'est pas seulement celà. On vous l'a dit aux Cours de Préparation au Mariage, le premier but du mariage, c'est la procréation. Acceptez joyeusement les enfants que Dieu vous fera la grâce de vous envoyer et soyez surtout en garde contre la tentation capitale du ma-

(suite à la page 16)

LES ELUS DANS LES MUNICIPALITES

Nous avons publié, la semaine dernière, le résultat de la mise en nomination de mercredi, 12 janvier. Voici maintenant les résultats des élections qui ont eu lieu, lundi, dans les municipalités où il y avait lutte.

ST-BLAISE — M. Aimé Latour est élu maire avec une majorité de 13 sur son adversaire, M. Jean Robert. M. Paul-Emile Oligny a été élu conseiller, avec une majorité de 18 sur son adversaire, M. Gaston Bissonnette, et M. Emile Mongeau a défait M. Floribert Robillard par une majorité de 35.

ST-JACQUES-LE-MINEUR— M. Léonard Poissant a été élu conseiller avec une majorité de 50 sur M. Roland Legrand.

MONT SAINT-GREGOIRE — M. Grégoire Bessette a été élu maire par une majorité de 85 sur M. Chs Gladu. M. Aldéi Barrière a été élu conseiller par une majorité de 124 sur M. Ernest Carreau.

SAINT-SEBASTIEN — M. Emile Campbell a été élu maire par une majorité de 27 sur M. Albert Brault. MM. Edgar Duval et Urgel Manny ont été élus conseillers.

ST-BERNARD DE LACOLLE — M. Edéas Gamache a été réélu maire par une majorité de 14 sur son adversaire M. Joseph Dupuis. M. Narcisse Barrière a été élu conseiller par une majorité de 161 sur M. Ovila Pinsonneault.

ST-CONSTANT — M. Laurier Baillargeon a été élu maire par une majorité de 45 sur son adversaire, M. Léon Poissant. MM. Fernand Marotte, P. E. Syse et André Bellefleur avaient été élus conseillers par acclamation.

ST-ISIDORE — M. Donat Dubuc a été élu maire par une majorité de 47 sur M. Henri Lanctôt. MM. Lucien Desgens, Germain Binette et Jean-Marie Surprenant ont été élus conseillers par acclamation.

LACOLLE (paroisse) — M. André Rémillard a été élu maire par acclamation. MM. Donat Bourgeois, Ernest Duquette et Victor Dumouchel ont été élus conseillers par acclamation.

MOINS DE CHOMAGE DANS LA REGION

Voici quelques renseignements qu'à bien voulu nous fournir M. G. René Lomme au sujet des activités du bureau local de St-Jean pour l'année 1954.

Le nombre de sans travail le 7 janvier 1955 était de 1382 hommes et 427 femmes comparativement à 1647 homes et 414 femmes comparativement à 1647 hommes à la même date en 1954.

Rappelons d'abord qu'en plus des villes de St-Jean et Iberville, le bureau local dessert les endroits suivants: Lacadie, Napierville, Henrysburg, Lacolle, St-Bernard de Lacolle, Cantic, St-Blaise, St-Paul Ile aux Noix, Noyan, Clarenceville, Baie Missisquoi, St-Sébastien, Henryville, Sabrevois, Mt. St-Grégoire, Ste-Angèle de Monnoir, St-Alexandre, Marieville, Richelieu, Fort Chambly, Ville Chambly, St-Mathias et St-Luc. La population de cet arrondissement est d'environ 70,000 âmes dans une superficie de 1,300 milles carrés, compenant 864 employeurs et environ 12,000 employés assu-

(suite à la page 13)

FEMME ATTAQUEE DANS L'EGLISE

Dans l'après-midi de jeudi dernier, vers 5 heures, Mme Joseph Provost, 73 ans, de Mont-St-Grégoire, était seule dans l'église St-Athanase d'Iberville, à prier dans un banc. Soudainement un jeune homme, d'environ 18 ans, vint s'asseoir près d'elle. Se doutant de quelque chose d'anormal, Mme Provost se dirigea vers la Crèche de l'Enfant-Jésus où il y avait plus de lumière. A peine s'agenouillait-elle qu'elle était frappée violemment à la tête. Elle se mit à crier et le malandrin prit la fuite, aissant près de sa victime, la bouteille de bière brisée dont il s'était servi pour frapper Mme Provost. Cette dernière, qui saignait abondamment, parvint à se rendre à l'épicerie Auguste Rome d'où on la fit transporter à l'Hôpital de St-Jean. On dut lui faire plusieurs points de suture.

La police de la Ville d'Iberville et la Sûreté Provinciale font des recherches pour mettre la main sur cet indésirable.

JUBILES SACERDOTAUX EN 1955

DANS LE DIOCESE DE SAINT-JEAN

Un prêtre du diocèse de Saint-Jean célèbrera son jubilé d'or sacerdotal en 1955, c'est M. le chanoine Napoléon Labrosse, prêtre retiré à St-Luc. Trois prêtres cé-

M. le chanoine N. Labrosse

lèbreront leur jubilé d'argent, ce sont MM. les abbés Robert Corriveau, curé de L'Acadie; Jean Côté, aumônier de l'Hôpital de St-Jean et Philippe Martin, actuellement au repos. Quatre prêtres du clergé régulier célèbreront aussi leur jubilé d'argent, ce sont les RR. PP. Guy Courteau, S.J.; Pascal Provost, O.F.M.; Albert Guyot, des Pères du Sacré-Coeur et Aldéi Denis, C.S.V.

M. le Ch. Labrosse

M. le chanoine Labrosse, qui célèbre son jubilé d'or est né à Ste Geneviève, le 26 novembre 1877 de Toussaint Labrosse, cultivateur et de Mélina Brunet. Il fit ses études au séminaire de Montréal, et fut ordonné prêtre par S. E. Mgr Bruchési le 23 décembre 1905 Il fut vicaire à St-Irénée, à Pte aux Trembles, à St-Jean Bte, à Verdun, à St-Etienne, à St-Clément et à Lachine. En 1926, il était nommé curé à St-Luc et en 1940 il devenait curé à Chambly-Bassin. En 1949, il prenait sa retraite. Il a été fait chanoine honoraire de la Cathédrale de Saint-Jean, le 6 avril 1947.

Communiqué au Clergé

Son Excellence Mgr le Coadjuteur demande de réciter au singulier l'oraison "Pro infirmo" comme oraison "De Mandatur", (M). Cette oraison était récité depuis le 9 décembre dernier pour Sa Sainteté le Pape Pie XII et Son Excellence Mgr Forget. On voudra bien comme auparavant faire la mention suivante: "Pro infirmo Anasthasio".

LA CHANCELLERIE.

Mgr Coderre rend hommage aux dirigeants des Oeuvres diocésaines

PLUS DE 500 PERSONNES PRESENTES

Depuis son retour de son premier voyage "ad limina", Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur à Saint-Jean, n'a pas cessé de distribuer chapelets, médailles, bénédictions apostoliques rapportés de Rome. Il n'est pas un secteur de notre société diocésaine auquel Son Excellence n'ait pas pensé. Après les religieux et les religieuses, puis les enfants et les familles, Mgr le Coadjuteur remettait dimanche dernier aux dirigeants des oeuvres diocésaines de pieux souvenirs rapportés de la Ville Eternelle.

Plus de 500 personnes, des dirigeants, des responsables, des représentants de tous les mouvements diocésains, tels: l'Action catholique, l'Action sociale, Caritas-Saint-Jean, et divers mouvements auxiliaires et groupements patriotiques, en un mot, tous ces gens que l'Evêque dans son éloquente allocution appellera "son armée d'avant-garde", avaient été convoqués dimanche après-midi à la Centrale Catholique de Saint-Jean. Il en est venu de tous les coins du diocèse et de tous les milieux représentatifs.

Avaient pris place sur l'estrade

(suite à la page 7)

NE VOUS EN FAITES PAS...

Les élections ont été chaudement disputées dans certaines paroisses, mais pas une n'a soulevé un intérêt aussi provincial que... celle de Séraphin et Alexis.

★

Il en est même qui y sont allés d'une bonne gageure... il s'en paie des têtes, l'ex-maire Grignon, dans son coin, à Ste-Adèle.

★

Les protestations se sont faites tellement nombreuses, quand les téléspectateurs ont appris qu'il était question de supprimer "14, rue de Galais", que Radio-Canada a annoncé que ce programme sera maintenu avec ou sans commanditaire...

★

Pauvre TV, on la tient maintenant responsable de la diminution des voyageurs dans les autobus de Québec, le soir... encore un peu de temps et on l'accusera d'être la cause de la rareté des familles nombreuses.

★

Dans le pays les buanderies chinoises ont sensiblement diminué, il n'y en a plus que 900... à Saint-Jean, on n'en compte plus qu'une... Il faut avouer que les "collets" se font plus rares!

★

Le Canada comptait 15,410,000 habitants au 1er décembre, d'après le Bureau de la Statistique fédérale. C'est une augmentation de près de 100,000 sur les chiffres publiés antérieurement. "Tu t'en viens bien, mon... Canada", dirait sans doute M. Poudrier, cultivateur.

★

Aux Etats-Unis, sur une population de 170 millions d'âmes, il y aurait de quatre mille centenaires.... pour cet âge-là, aux Etats-Unis comme au Canada, beaucoup d'appelés, mais peu d'élus!

★

Service militaire obligatoire au Canada? Non, pas encore, mais on en parle... tranquillement on s'y habitue... et le problème du chômage serait résolu.

★

Les défauts des autres sont comme les phares d'une automobile.... ils vous paraissent toujours plus aveuglants que les vôtres.

★

—Mon vieux, si le patron ne retire pas ce qu'il a dit, je m'en vais.

—Ah! Qu'est-ce qu'il t'a dit?

—Qu'il me flanquait à la porte.

NORBERT

CARNET Social

M. et Mme Philippe Baillargeon ont reçu, la semaine dernière, en l'honneur de leurs jeunes filles, à leur nouvelle résidence, construite récemment, sur leur ferme, au village de St-Luc, place natale de la famille Baillargeon.

Nous avons appris qu'à la résidence de St-Jean, 460 rue Champlain, dans la paroisse Notre-Dame on effectuera des travaux de restauration et les membres de la famille Philippe Baillargeon y séjourneront, comme auparavant.

—o—

M. et Mme Roméo Bessette, de la rue Notre-Dame, sont partis lundi dernier, pour un séjour de quelques semaines en Floride.

—o—

Mlle Louise DesMarais, de Montréal, rendait visite à des amies de notre ville, en fin de semaine dernière.

—o—

Dr et Mme Paul Marin nous ont quittés, ces jours derniers, pour passer quelques semaines en Floride.

Faire-Part

M. et Mme Maurice LeSieur font part du mariage de leur fille Lucie, à Me Guy Roy, avocat, fils de M. Lucien Roy, I. C., et de Madame Roy, de Montréal.

Le mariage sera béni par Mgr A. Charest en la Cathédrale de St-Jean, le 14 février, dans l'intimité.

PARTIE DE CARTES, LE 22 FEVRIER

ORGANISEE PAR LES DAMES PATRONNESSES DE L'HOPITAL DE SAINT-JEAN

Notre partie de cartes aura lieu le 22 février, mardi-gras, à 2 hres p.m., à la salle des infirmières.

Il y aura un prix de table, de nombreux prix de présence et un délicieux goûter sera servi. Le prix du billet est de 75 sous.

L'organisation demande aux dames de former leur table dès maintenant — elles peuvent obtenir leurs billets en s'adressant à la présidente, Mme Gagnon, 492 Champlain, tél. 6967, ou à Madame René Payen, 32, 1ère, Iberville, tél. 7528, ou à Mme Philippe Villeneuve, 138 Richelieu, tél. 3825. Si vous ne pouvez venir, pourquoi ne pas jouer chez vous? Nous nous ferons un plaisir de vous apporter le prix de table et les billets.

Les membres sont spécialement invitées à former une table. Les personnes qui veulent nous faire parvenir des cadeaux pour prix de présence peuvent le faire en s'adressant aux dames mentionnées plus haut.

Qu'on se le dise et soyons toutes là, le 22 février prochain.

ASSEMBLEE DE LA S. S. J. B. DE ST-JEAN

Mardi soir prochain, le 25 janvier, à 8h.15 précises, aura lieu, au No 112, Richelieu, l'assemblée mensuelle régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Jean, Section Masculine.

Le programme des activités de 1955 sera alors communiqué aux membres présents qui pourront constater de nombreuses et nouvelles intiatives pour leur agrément et qui résulteront en de multiples avantages pour eux au point de vue économique.

La réunion sera probablement clôturée par la présentation d'un film et documentaire par le Conseil du Film de St-Jean. Détail important à noter pour les sociétaires c'est qu'ils devront utiliser la seconde parte du couloir au lieu de la première comme d'habitude, pour cette fois. Que tous se fassent un devoir d'être présents dans leur intérêt.

NOTES PAROISSIALES

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 10 janvier, a été baptisée Marie, Aldona, Madeleine, née le 5 janvier, enfant de M. Roger Latour et de Cécile Ouimet. Le parrain a été M. Jean-Ls Hamel et la marraine Marie-Reine Ouimet, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 16 janvier, a été baptisée Marie, Céline, Andrée, née le 6 janvier, enfant de M. René Gamache et de Annette Daniel. Le parrain a été M. Armand Dumont et la marraine Héléna Daniel, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Benoit, Robert, né le 11 janvier, enfant de M. Jean-Remi Quintal et de Lina Berger. Le parrain a été M. Benoit Quintal et la marraine Dora Malboeuf, grands-parents.

—o—

A la Cathédrale, le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Maurice, Réal, né le 10 janvier, enfant de M. Ernest Laguë et de Cécile Fortin. Le parrain a été M. Maurice Lord et la marraine Yvette Fortin, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Jean, Jacques, Claude, né le 12 janvier, enfant de M. Jacques Phaneuf, médecin, et de Marguerite Cambron. Le parrain a été Dr Jean Normandin et la marraine Monique Phaneuf, oncle et tante.

C'est le R. P. Ceslas Forest, O.P., grand-oncle, qui a présidé la cérémonie du baptême.

—o—

A la Cathédrale, le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Jacques, Daniel, né le 11 janvier, enfant de M. Omer Pinsonneault et de Albertine Caillé. Le parrain a été M. Chs-Emile Pinsonneault et la marraine Elisabeth Lincourt, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 16 janvier, a été baptisée Anne, Marie, Claire, Cécile, née le 11 janvier, enfant de M. Joseph Goulet et de France-Hélène Boulais. Le parrain a été M. Arsène Boulais et la marraine Aurore Tremblay, grands-parents.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 16 janvier, a été baptisée Marie, Rachel, Ginette, née le 8 janvier, enfant de M. Léopold St-Hilaire et de Lucille Lafaille. Le parrain a été M. Léopold Lafaille et la marraine Rachel Poirier, oncle et tante de l'enfant.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Jean, Michel, né le 4 janvier, enfant de M. Jean L'Heureux et de Madeleine St-Germain. Le parrain a été M. Lucien L'Heureux, grand-père, et la marraine Jacqueline L'Heureux, tante de l'enfant.

—o—

A St-Edmond, le 16 janvier 1955, a été baptisé Joseph, Pierre, André, né le 28 décembre 1954, enfant de M. André Charbonneau et de Marguerite Paquette. Le parrain a été M. Victor O'Toole et la marraine Claire Paquette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Madame Jérôme Paquette, grand'mère.

—o—

A St-Edmond, le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Yves, né le 3 janvier, enfant de M. Andrien Senécal et de Rita Vivier. Le parrain a été M. Ernest Senécal et la marraine Cécile Giroux, oncle et tante. Porteuse: Mlle Gertrude Senécal, cousine de l'enfant.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 16 janvier, a été baptisée Marie, France, Laurette, Francine, née le 6 janvier, enfant de M. Jean-Paul Boucher et de Laurette Deland. Le parrain a été M. Olivier Deland et la marraine Laurette Arcand, oncle et tante de l'enfant.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 18 janvier, a été baptisé Joseph, Jacques, Luc, né le 10 janvier, enfant de M. Raymond Goyette et de Françoise Robin. Le parrain a été M. Héliodore Lapointe et la marraine Manthe Caron, cousins de l'enfant.

MARIAGES

En l'église Cathédrale, le 15 janvier, a été célébré le mariage de M. Yvan McDonnell, fils de feu John P. McDonnell et de feu Sarah De Loughery, à Mlle Yvonne Goulet, fille de M. Adelphus Goulet et de Cécile Rioux. Les témoins ont été MM. John Hamley et Gérard Goulet.

PARTIE DE CARTES à Notre-Dame Aux.

Les Dames de Sainte-Anne de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice, organisent pour jeudi soir, le 27 janvier, leur grande partie de cartes annuelle au Centre Notre-Dame. La soirée commencera à 8 heures p.m.

En plus des prix de table, il y aura de nombreux prix de présence de grande valeur et un délicieux goûter sera servi. Les personnes qui désirent former une table à domicile recevront le prix de table et le goûter à leur demeure.

On procédera, ce soir-là, au tirage de l'appareil de télévision.

Les dames qui possèdent des livrets sont priées de les retourner le plus tôt possible à la présidente, Mme Adélard Richard, 84 rue St-Paul, tél. 2150.

PARTIE DE CARTES

L'Amicale des Infirmières de l'hôpital de Saint-Jean donnera sa partie de cartes annuelle, jeudi le 27 janvier 1955, à 8h. 30 p.m.

On est prié de former dès maintenant, sa table pour participer à cette soirée qui connait un succès chaque année.

Pour renseignements, s'adresser à Mme E. Laroche, 189 rue Trahan, tél. 2291.

Attention ! Attention !

Nous avons reçu les licences de chauffeur et conducteur, ainsi que les plaques d'automobiles, pour l'année 1955.

Veuillez vous présenter au bureau, le plus tôt possible, afin d'éviter la foule de la dernière heure. N'oubliez pas que la date finale est le 28 février 1955.

LOUIS E. ROBERGE,
286, rue Laurier,
Saint-Jean, P.Q.

PREMIER NÉ DE 1955 A IBERVILLE

M. et Mme R.-L. Bonneau, née Lilianne Deslauriers, les heureux parents d'un cinquième enfant, né le 1er janvier 1955. C'était le premier né de l'année à Iberville, dans la paroisse St-Noël Chabanel. De nombreux paroissiens de St-Noël ont envoyé des cadeaux à l'enfant qui fut baptisée le 6 janvier, sous les prénoms de Marie,Jeannette, Ghislaine.

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

A la première assemblée de l'année 1955, tenue sous la présidence de Mme Irène Poirier, Régente, assistée de M. le chanoine Eugène Martineau, aumônier, assistait un nombre imposant de membres à la satisfaction de l'exécutif lequel se dévoue avec générosité, pour le bien-être le maintien et la réussite de l'Ordre en général. La réunion débutait selon le cérémonial, vint ensuite les rapports financiers par nos secrétaires, lecture de la correspondance et du procès-verbal par notre secrétaire archiviste, rapport du comité des malades, les membres sont invitées à visiter Madame Valéda Bédard, hospitalisée à Montréal, Mlle Aline Daigneault et Mme Joseph Charest, à l'Hôpital de Saint-Jean et Mme Armand Boudreau, à son domicile.

A la suite de cette assemblée, un délicieux goûter fut servi sous la direction habile de Mlle Marie-Rose Galipeau, et de ses aides, pour la plupart membres initiées durant l'année 1954, le tout avait un cachet d'intimité ce qui procura aux membres le plaisir de se rencontrer afin de se mieux connaître et apprécier.

Bien prendre note que la partie de cartes sous la direction de Mme Hilaire Monty, téléphone 2348, est fixées au 9 février, au Centre Notre-Dame Auxiliatrice, à 8 hres p. m., rue Laurier, il y aura un prix par table pour le gagnant, et un goûter sera servi après la soirée, laquelle nous désirons être des plus intéressantes pour l'assistance, et un succès sans précédent.

Mme Monty demande à chaque membre du cercle de former au moins sa table ce qui assurera la réussite de cette organisation. Vous pourrez surveiller, pour de plus amples détails, les colonnes des journaux locaux.

Aussi retraite fermée à la Maison Ste-Bernadette, organisée par Mme Eugène Proulx, tél 6772 à la fin de semaine du 24 au 27 février prochain, nous acceptons avec très grand plaisir quelques personnes qui aimeraient se joindre à nous pour cette retraite annuelle.

Pour les quelques-unes qui l'auraient oublié, veuillez voir la secrétaire-financière afin de régler votre contribution à temps.

Mme G. de MONTIGNY

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

"LE LIVRE DE POCHE"

Les plus beaux textes aux meilleurs prix!

Les Clés du Royaume de J. A. Cronin 0.85

Le Silence de la Mer de Vercors 0.50

Le Troisième Homme de G. Green 0.50

Pilote de guerre de St-Exupéry
Marius, de Pagnol — Etc...

EN VENTE AUX

Editions du Richelieu

170 St-Jacques St-Jean

Grande Vente
du 36ème Anniversaire

COMMENÇANT LE 14 JANVIER

Prix régulier $75.00, sur mesure

$55.00 CHACUN — 2 HABITS POUR $95.00

26 SEMAINES POUR PAYER

Adélard Granger

TAILLEUR ET MERCERIE

Téléphone 2732 — 253, Richelieu, Saint-Jean

AU CONSEIL DE VILLE

Il s'est tenu une courte séance spéciale, lundi soir, au Conseil de Ville, sous la présidence de S. H. le maire Armand Ménard. L'échevin Bernard Milot était absent.

RAPPORT 1954

Le chef Stanley Tremblay a présenté un rapport général pour les activités de l'année 1954 dans le département de feu et police. On y révèle qu'il y eut, au cours de l'année, 552 accidents d'automobile qui ont été rapportés; 20 automobiles ont été volées et toutes ont été retrouvées; 111 bicyclettes ont été rapportées volées et on en a retrouvé 78; 105 bicyclettes ont été trouvées abandonnées; 146 portes d'établissements commerciaux ont été trouvées non verrouillées durant la nuit; nos pompiers ont répondu à 168 appels pour incendie et il s'est tenu 24 séances d'entraînement; on a enregistré 129 vols simples et 90 ont été réglés; il s'est commis 7 vols avec effraction et 2 ont été réglés et enfin 50 enfants ont été rapportés disparus mais tous ont été retrouvés.

DIVERS

La Ligue Canadienne de Santé demande au Conseil de proclamer une semaine de la Santé du 30 janvier au 5 février. On demandera à la Chambre de Commerce de prendre cette initiative.

M. Normand Lafaille obtient une licence pour poste de taxi qui sera situé entre le Boul. du Séminaire et la rue Chénier

On accorde le transfert de la licence du restaurant de M. J. C. Tanguay à M. Armand Pilon, à 364 rue Laurier.

La Chambre de Commerce accorde l'octroi annuel de $200. à la Chambre de Commerce pour l'illumination des rues.

L'avance de l'heure se fera à St-Jean, depuis le 24 avril jusqu'au 25 septembre.

Et la séance est levée.

Les élections municipales

La liste des contribuables qui ont droit de vote aux élections municipales de 1955 vient d'être complétée. Elle contient 3,609 noms, soit 131 de plus que celle de 1954.

La mise en nomination se fera lundi, 21 février, comme nous l'avons dit la semaine dernière et la votation, s'il y a lieu, se fera le lundi suivant, 28 février.

Disons, pour cette semaine, qu'on parle de plus en plus, dans les différents groupements, d'une possibilité d'élections par acclamation le 21 février.

M. SAMUEL BESSETTE, REELU MAIRE

A MONT-ST-GREGOIRE

Mercredi, 19 janvier, c'était la mise en nomination pour l'élection du maire et de six conseillers pour le village de Mont-St-Grégoire.

M. Samuel Bessette a été réélu maire par acclamation. MM. Alfred Hardy, Elphège Audet, Ernest Savaria, Sylva Lalanne, Simon Vigeant et Roland Lussier furent élus conseillers par acclamation.

LEOPOLD FORTIN ELU PRESIDENT

DE L'ASSOCIATION CHASSE ET PECHE

Jeudi le 13 janvier, avait lieu, sous la présidence de M. A. Kerkland assisté de M. Paul Bourassa, l'élection des officiers et directeurs de l'Association de Chasse et Pêche, de Saint-Jean pour la saison 1955. Les officiers élus furent:

Président: Léopold Fortin; 1er vice-président: Léo Raymond; 2e vice-président: Dr J. N. Normand; sec.-trésorier: Lionel Tétrault; aviseur: Me André Sabourin; Directeurs: A. Béchard, J. F. Goyette, Louis LeSieur, A. Nizet, B. Landry, J. Auger, A. Vézina, G. Fortin, G. Meunier, P. Beaulac, L. Leduc, E. Grisé, L. Goyette, G. Vigeant. Officiers d'ordre: Oscar Raymond, G.-A. Dupuis.

Après l'élection, les nouveaux officiers prennent place à la table du conseil et M. le président remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont accordée et en profite pour inciter tous et chacun au devoir qu'ils ont de respecter et de protéger notre poisson, notre gibier et nos forêts.

Qu'il nous soit permis en passant de remercier tous ces membres, qui, sans égards aux labeurs ou aux temps donnés, ont permis la réalisation du champ de tir, rêve de tant de chasseurs depuis nombre d'années. Merci messieurs!

Surveillez notre colonne dans vos journaux locaux, la saison prochaine sera fertile en activités de tout genre.

CLUB RICHELIEU SAINT-JEAN

Mercredi, 12 janvier, c'était le 1er souper hebdomadaire du Club Richelieu, pour 1955, à l'Hôtel St-Jean. Il était présidé par M. André Langlois, président sortant et M. Maurice Gamache, le nouveau président. Une cinquantaine de membres et leur compagne y prirent part.

A la fin du souper, M. André Langlois, céda le siège présidentiel à M. Maurice Gamache et lui remit le maillet de l'autorité, avec ses meilleurs voeux pour un règne fructueux. M. Gamache voulut exprimer la reconnaissance des membres à M. Langlois pour son dévouement couronné de succès au cours de son règne de 1954 et lui offrit comme souvenir tangible, une paire de boutons de manchettes à l'effigie du Club Richelieu ainsi que l'insigne d'ex-président.

Le conférencier-éclair de la soirée fut Me Jean Desmarais et le prix qu'il a offert fut gagné par Mme Charles Roy.

Le conférencier du souper était M. H. Lavoie, gérant de la Société Centrale d'Hypothèque, qui a parlé de la nouvelle loi sur l'habitation.

Il fut présenté par M. Armand Chagnon et M. Bernard Lavallée, architecte, le remercia.

Au souper de mercredi, 19 janvier, l'ex-président André Langlois a présenté un rapport des belles réalisations du Club Richelieu-St-Jean en 1954. dans le domaine de la charité envers l'enfance malheureuse. Nous en donnerons un compte-rendu dans la prochaine édition.

Journée syndicale à la Cent. Catholique

Dimanche, le 23 janvier — Thème de la journée: "Syndicalisme et famille"

Le Comité d'Education Ouvrière du Conseil Central des Syndicats Catholiques de Saint-Jean et d'Iberville, qui a pour fonction l'éducation de ses membres et de tous les travailleurs en général, pour obéir à la ligne de conduite qu'il s'est tracée, a organisé une journée syndicale.

Pourquoi avons-nous choisi ce thème: **"Syndicalisme et famille ?**

Dans bien des cas, nos travailleurs aimeraient que leurs femmes et leurs enfants s'intéressent à leur action syndicale, mais, ne sachant trop comment l'expliquer dans leur famille, souvent ils n'en parlent pas. C'est pour cette raison que nous invitons spécialement les épouses à cette journée. Leur présence leur permettra de comprendre et aussi d'apprécier le travail de leur mari. La compréhension qu'elles apporteront au travail de leur époux sera pour ceux-ci un stimulant qui les rendra plus efficace dans leur action syndicale.

La famille ne peut se dissocier des revendications et des aspirations de celui qui apporte, nourriture, logement, habillement, instruction, éducation, etc. La promotion ouvrière chrétienne ne comprend pas seulement l'ouvrier mais la famille ouvrière.

Le Comité d'Education a voulu que cette journée soit des plus profitables aux participantes et participants, nous avons donc demandé la collaboration et l'aide de quelques chefs ouvriers au service de la C. T. C. C. Nous avons déjà eu l'avantage de les connaître, et les ouvriers présents se sont facilement rendu compte de leur compétence. C'est donc un gage de succès.

M. Jean-Paul Malo, le dévoué président de notre Comité d'Education, présidera cette journée. L'animateur de cette rencontre sera M. Jean-Paul Lefebvre, directeur-adjoint au Service d'Education de la C. T. C. C. La causerie au dîner sera donnée par un officier supérieur de la C. T. C. C.

Tous les travailleurs de St-Jean sont invités avec leurs épouses et nous invitons spécialement ceux qui n'ont jamais participé à ces journées syndicales, nous sommes assurés d'avance que nous les reverrons plusieurs fois par la suite.

Cette journée débutera à 9h.30 a.m. par l'inscription, pour se terminer à 4 h. p.m.

Maurice PROULX,
publiciste.

Avis très important

Une autre série de Cours de Préparation au Mariage commencera à la Centrale Catholique, mardi le 25 janvier, à huit heures précises !

Ces cours s'adressent aux fiancés ou encore à tous ceux qui se veulent sérieusement préparer au mariage.

Les inscriptions se feront à la Centrale Catholique ce soir même, 20 janvier, de 7h.15 à 9 h., et au soir du premier cours, le mardi 25 janvier, de 7h.15 à 8 heures. Vous n'avez qu'à vous présenter dans le hall d'entrée, nous serons là pour vous accueillir.

Pour de plus amples informations vous pouvez communiquer avec les responsables :

Mlle Fernande Thibodeau, téléphone 6792.

Mlle Françoise Boivin, téléphone 2658.

M. Yves Prince, téléphone 4948.

COURS DE FORMATION AU SCOUTISME

Attention! jeunes filles et jeunes gens, qui avez le temps nécessaire pour vous dévouer à l'éducation de la gente scoute. Des cours de formation au scoutisme ont débutés à Longueuil le 11 janvier dernier et ces cours se continueront alternativement à Saint-Jean et à Longueuil.

Le prochain cours aura lieu à St-Jean, le 27 janvier prochain, à la Centrale Catholique, à 8 h. 30 p.m., le troisième cours aura lieu à Longueuil, le 3 février 1955.

Il n'est pas nécessaire que vous ayiez déjà fait du scoutisme pour vous intéresser à ces cours. Si vous avez les loisirs voulus et surtout si vous êtes prêts à vous dévouer, vous êtes cordialement invités.

Le Secrétariat diocésain des Scouts

Aux membres des SSJB

Les membres sont priés de noter que leur contribution à leur section paroissiale est payable durant le mois de janvier.

Ceux qui font partie du Cercle d'Entr'aide diocésain doivent payer en même temps le dollar pour l'administration du cercle.

Les membres qui n'ont pas déjà acquitté ces contributions sont priés de le faire avant le 31 janvier.

Voici une liste des personnes autorisées à recevoir ces contributions:

St-Jean: Mlle G. Filion, 197 rue Champlain; M. P. E. Pétrin, 70 rue Cousins.

St-Jean (paroisse N.-D.-A.) Mme J. Touchette, 371 Laurier; M. Alfred Rameau, 80a De Salaberry.

St-Luc: M. J. R. St-Arnaud.

L'Acadie: M. Robert Berthiaume.

St-Blaise: M. Aimé Chabot.

St-Bernard et Henrysburg: Mme Adrien Desbois.

Chambly: M. Roméo Boucher.

St-Hubert: M. Jean-Gilles Jutras.

Longueuil: M. Paul Léveillée, 220 rue Grant.

Roger FILION,
trésorier diocésain.

Activités de la Légion

Samedi dernier, le 15 janvier, se tenait dans les salles de la Légion Canadienne, l'installation des officiers du nouvel exécutif pour l'année 1955.

M. R.-D. Allen, commandant du District No 9 pour la vallée du Yamaska, Légion Canadienne, agissait comme officier installateur. Le camarade Ball aussi de Granby agissait comme officier présentateur.

Voici la liste des nouveaux officiers tels qu'ils ont été installés:

Willie Auclair, sergent d'armes; Réal Sabourin, secrétaire; Cliff Jones, trésorier; "Bob" Rosembert Goyette, 2e vice-président; "Ken" Kenneth Campbell, 1er vice-président; membres du comité de l'exécutif: Edouard Wagnart, Léo Morin, Georges Dunlop, Jacques Mercier, Victor Rouse. Finalement, Fernand Bonneau, président. Le camarade Bonneau qui en est à son 2e terme comme président, reçut des mains de M. Allen, une médaille et un bouton d'ancien président de la Section.

Après la cérémonie d'installation, un goûter et des rafraîchissements furent servis à tous les invités et les membres de la section.

Un gros merci aux dames auxiliaires qui comme toujours avaient préparé le goûter qui fut servi. Le "punch" de Rolland fut aussi bien goûté.

N'oubliez pas la campagne de recrutement: un nouveau membre pour chaque membre actif; tel est le mot de passe pour les prochains trois mois. Les dûs sont dûs alors pensez-y ces jours-ci, voyez le secrétaire des membres ou le trésorier.

VOX 79

ECOLE SUPERIEURE BEAULIEU

ELEVES A L'HONNEUR EN DECEMBRE

Années:	%
12e (M. Roch Rheault):	
Eddy Mombleau	88.7
Roland Kruse	83.2
Robert Paradis	80.7
11e (M. Omer Vachon):	
Roma Boulerice	90.
André Larochelle	82.3
Guy Fortin	80.5
10e (M. Joseph Bertrand):	
Olivier Langlois	86.
Jean-Pierre Madore	84.5
William Pitt	82.7
9e (M. Georges Duval):	
Réal Georges	92.4
Pierre Diamond	91.4
Paul Hébert	90.9
8e (M. André Jacques):	
Pierre-André Denis	81.
Georges Goulet	81.
Robert Marchand	76.
7e (M. Edouard Fortier):	
Robert Lord	75.
Marcel Lasnier	73.
Serge Surprenant	70.
6e (M. Raymond Rheault):	
Oscar Perreault	75.
Pierre Patenaude	69.
Denis Lanciault	69.
5e (M. Jean Lamy):	
Louis St-Amand	91.2
Luc Granger	88.2
Claude Lefebvre	87.5
5e (M. Paul Fortier):	
Pierre Dulude	81.2
Normand Gamache	76.5
Claude Grégoire	69.5
4e (Roger Ducharme):	
Joseph Moro	83.9
Jean-Noël Belval	76.9
Roger Désautels	76.6
4e (Mlle Suzanne Gaudreau):	
Jacques Benjamin	89.1
Marc Gaudette	89.
Marcel Sylvain	83.5
3e (Mlle Berthe Rondeau):	
Bernard Laroche	92.
Jacques Alix	88.
Robert Breault	87.
3e (Mlle Bernadette Coupal):	
André McDonald	83.5
Gaétan Picard	79.
André Brault	78.7
2e (Mlle Bernadette Coupal):	
Jacques Peltier	91.
Louis Richer	90.7
Yves Ostiguy	90.4
2e (Mlle Pierrette Thibodeau):	
Michel Aubé	89.5
Paul Savoie	82.
Guy Laplante	80.6
Louis McNulty	80.6
1e (Mlle Gertrude Davignon):	
Liette Desrochers	96.
Denis St-Pierre	93.
Guy Granger	93.
Jacques Bessette	92.
1e (Mlle Simone Lanciault):	
Mario Guérin	97.
Claude Génier	97.
Jacques Desrochers	97.
Classes Anglaises	
(Mr. Camille Desmarais):	
7th Roger Chiasson	88.2
Michael McCaughey	87.7
6th Maurice Boivin	89.3

(suite à la page 14)

Prochaines retraites fermées

A LA VILLA SAINT-JEAN

Janvier

Vend. 21-23 — Boucherville, St-Basile, Saint-Bruno.

Février

Vend. 4-6 — Syndicats Nationaux de Montréal.
Vend. 11-13 — Laprairie.
Vend. 18-20 — Syndicat du bas façonné et autres syndicats Nationaux de Saint-Jean.
Dim. 20-23 — Hommes d'affaires.
Vend. 25-27 — Singer.
Dim. 27-30 — L'U. C. C.

N. B. — Sauf avis contraire, les retraites commencent à 8 hres p. m. et se terminent le 2ième jour à 4.30 hres p. m., ou le 3ième jour à 2 hres p. m.

Pour tout renseignement s'adresser à la Villa Saint-Jean, 468 Champlain, Saint-Jean, P. Q. Tél.: 2539.

"Le Richelieu" est votre journal : faites-le lire !

Fiancés . . .

Les fiancés qui croient aux valeurs spirituelles feront bien de se préparer au mariage par une retraite fermée.

Dans ce but, **La Villa St-René-Goupil** (910, bd Taschereau, Ville Jacques-Cartier, Montréal-23) leur offre une retraite spéciale, commençant le 4 février, à 8h.30 p.m. et se terminant dimanche, le 6 février, vers 4 heures p.m.

"JEUNE COMMERCE"

SLEIGH RIDE : Samedi, le 29 janvier prochain, Jeune Commerce organise pour ses membres et leurs amis, un "Sleigh Ride". Le prix du billet pour les membres est de $1.50 et $2.00 le couple pour les amis. De plus amples informations vous seront données par un communiqué spécial que vous recevrez à cet effet.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: 7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU, LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 20 JANVIER 1955

LE PROBLEME DE L'UNITE CHRETIENNE

Nous vivons cette semaine . . . du 18 janvier, fête de l'épiscopat de saint Pierre, au 25 janvier, conversion de saint Paul . . . des jours où il nous est donné, si nous le voulons bien, de réfléchir et de méditer sur le problème de la séparation des chrétiens, le problème pénible et angoissant de ce déchirement de l'Eglise, le problème de tous ces frères séparés qui devraient ensemble constituer une belle unité chrétienne.

Les catholiques ne sont pas les seuls à songer à ce problème, qui tient divisées les victimes du schisme d'Orient tout aussi bien que les adeptes de la Réforme. Les protestants, les anglicans, les réformateurs et les réformateurs des réformateurs voudraient bien aussi réussir une unité. Pour y parvenir que de solutions dites pratiques ont été suggérées. Elles n'étaient que des moyens impropres, comme le démontre un article remarquable du R.P. L. d'Apollonia, s.j., dans le numéro de janvier 1955 de "Relations". Aussi les églises en cause les ont-elles rejetées !

Et nous en sommes venus, comme dit le R. P. d'Apollonia, "à cette impasse douloureuse où chacune des parties en présence, dans la mesure où elle justifie sa propre foi, se trouve contrainte, pour rester fidèle à la "vérité entière", de condamner la foi de l'autre".

Que faire ?

Je voudrais, après ces quelques lignes d'entrée en matière, citer la fin de l'article du P. d'Apollonia et inviter nos lecteurs à réaliser, à comprendre tout ce qu'a de profond et d'angoissant ce problème de l'unité chrétienne . . . puis à collaborer à sa solution.

* * *

Arrivé à cette exigence déchirante, il n'y a plus, dira-t-on, qu'à cesser de se voir entre chrétiens, et à parler d'autre chose. Oui, si l'on se place au point de vue de l'homme, et que l'on fasse de l'unité chrétienne d'abord l'oeuvre de nos efforts. Non, si l'on se place au point de vue de Dieu, le seul vrai en la matière, et que l'on fasse de l'unité chrétienne d'abord l'oeuvre de la grâce, de la foi qui transporte les montagnes, de l'espérance surnaturelle, forte de la promesse du Christ, de la charité enfin qui est la voie royale de la vérité. Dans leur nostalgie de l'unité, les chrétiens, non-catholiques comme catholiques, se rendent de mieux en mieux compte que l'unité de l'Eglise du Christ ne sera pas d'abord le fruit glorieux de recherches bibliques, d'entretiens théologiques, de tractations diplomatiques, de conciles et de conférences. Elle sera à proprement parler une oeuvre divine, un miracle que seule une nouvelle Pentecôte pourra réaliser. Quand? Quand l'Esprit Saint le voudra et que nous n'en serons pas trop indignes.

Aussi le rôle de la prière est-il souverain. A ce rôle personne n'a le droit de se dérober. Il n'est nécessaire, pour prier ou pour exercer la charité, ni d'être riche, ni d'être théologien, ni de voyager au loin, ni d'entrer en rapport avec des chefs protestants. Il n'est que de s'unir à la prière de l'Eglise et à celle des diverses confessions séparées qui répètent, à la suite du Sauveur, la prière de l'unité: "Ut sint unum!" ou encore cette autre prière que le Sauveur nous a enseignée, sans la réciter toutefois avec nous, car il est le Bien-Aimé, le Fils unique et éternel: "Notre Père..., que votre règne arrive, que votre volonté soit faite..."

L'Octave pour l'Unité chrétienne, impliquant une position doctrinale: le rattachement à la Chaire de Pierre, empêchait les chrétiens séparés d'y prendre part. L'abbé Couturier, de Lyon, ne s'en consolait pas. En 1934, il établissait la Semaine universelle de prières pour l'unité chrétienne. Dorénavant, deux groupes prieraient pour l'unité pendant la même octave. La deuxième assemblée mondiale du Conseil oecuménique tenue à Evanston (Illinois), au mois d'août dernier, devait combler officiellement ce voeu. Elle accepta le rapport de la commission Foi et Constitution qui recommande la Semaine annuelle de prières pour l'unité. Cette semaine, lit-on également dans ce rapport, atteste que la prière est la voie vers l'unité.

* * *

Inutile cependant de se bercer d'illusions: l'unité chrétienne ne se fera pas d'un coup de baguette magique. Elle se paiera très cher. Il y faudra beaucoup d'intelligence pour rapprocher les esprits, beaucoup de charité pour unir les coeurs, beaucoup d'humilité pour reconnaître, de part et d'autre, les torts et expier les duretés; beaucoup de vie chrétienne pour faire pardonner les scandales et tous les péchés secrets. Peut-être même y faudra-t-il quelque nouveau cataclysme qui nous réunira tous au pied de la Croix. Mais n'en doutons pas un seul instant: cette unité des chrétiens est déjà préfigurée et annoncée par la communauté de toutes les âmes de bonne volonté unies ensemble dans la prière sacerdotale du Christ: "Que tous soient un, comme vous, Père, êtes en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que c'est vous qui m'avez envoyé."

P. L.

CHLOROFORME A PRIX D'AUBAINE...

Petro a quitté l'usine tapageuse à six heures. Il a englouti un tiède souper aux fèves, en présence de sa femme grasse et de ses enfants remuants, dans la cuisine humide de la rue St-Jacques. Puis il a vainement essayé de calculer comment il répartirait son salaire hebdomadaire de $41.50 entre un accompte au Docteur pour "les amygdales de Thérèse", un versement "facile" pour la laveuse à crédit, des sous-vêtements de laine pour les deux gars, et douze gallons d'huile à chauffage...

Petro est envahi par le découragement; la vie terrestre, dans sa quotidienne réalité, ne lui paraît pas aussi paradisiaque et parfumée qu'au retour du voyage de noces...

x x x

Mais ATTENTION, un changement épouvantable est sur le point de se produire dans le coeur de Petro... Il va faire une retraite fermée??? Non, il vient de glisser $0.45 à une caissière de cinéma dans sa cage de verre, de tendre un billet rose à un Monsieur costumé comme un prince de Buckinham Palace, et de pénétrer gaillardement dans une salle vaste, tiède, climatisée, très obscure, où l'on projette de larges images en Technicolor...

Pour une heure et cinquante minutes, Petro n'est plus le pauvre homme triste que vous avez connu, — il est chloroformé...

1 — *D'abord le voici* isolé *le plus complètement possible du monde extérieur, de la petite rue raboteuse, des commères laides du voisinage, des camarades barbus de la manufacture, des marmots plaintifs de son loyer: il gît dans une obscurité reposante...*

2 — *Le voici, de plus, débarrassé totalement* des bruits *ordinaires de sa ville piètre, des klaxons agaçants des camions, du vacarme irritant des machines pressées, de la voix désagéable de sa femme autoritaire: Petro s'est enfoui dans une grande bâtisse aux murs épais, il oublie entièrement le brouhaha quotidien organisé par la Providence.*

3 — *Ce n'est pas tout: Petro est instantanément* véhiculé à travers les espaces. *De grandioses images en couleurs crues, sur un mur intelligemment disposé en face de son fauteuil, l'enlèvent incontinent vers des plages enchanteresses, entre les banquises bleues du Groenland, sous les palmiers de Panama, parmi les baigneurs dorés des Bermudes ou dans les clubs gais de Chicago...*

4 — *En outre, Petro n'est pas seulement déposé sans effort dans des contrées fascinantes, il est* engagé *tout de suite et profondément dans* une action captivante (*car il ne faut absolument pas qu'on lui laisse le temps de penser à sa famille chrétienne*) : *"l'espionne blonde s'enfuit à toute allure dans une auto blindée volée habilement à la police militaire; des maquisards la devancent en motocyclettes grondantes; deux avions de chasse la recherchent de leurs projecteurs éblouissants dans la nuit humide; vont-ils l'attraper avant qu'elle ne franchisse la frontière dynamitée???"... Ou encore: "un prétendant jaloux a sauvagement poignardé le fiancé affectueux de la tendre orpheline; il se cache dans une cave de maison déserte; mais le frère musclé de la dulcinée évanouie vient d'entrer dans la cuisine au-dessus de lui et il tient dans son poing un revolver à répétition; le criminel pourra-t-il se sauver par le vasistas???"*

5 — *Surtout, (Petro est trop chloroformé pour s'en apercevoir), on a eu* soin de comprimer *tous les événements éloignés et prolongés et distants en une avalanche* précipitée *d'épisodes accélérés, car un film qui représenterait la vie TELLE QU'ELLE SE PASSE sera parfaitement intolérable : "les longs conciliabules des conspirateurs, le vaste coup de main international, la torture savante du prince qui ne veut pas révéler où est sa fille, la fuite éperdue de la princesse dans la forêt sauvage, les recherches passionnantes pour la capturer," — tout cela qui a pris (ou qui aurait pris) dans la réalité 150 heures au moins, est condensé pour le charme de notre Petro fasciné en une séquille étourdissante de 26 minutes et quarante secondes...*

x x x

RESULTATS ?

Notre homme, devant ces puissants moyens combinés de fascination (isolement des yeux et des oreilles, transport au loin dans une action captivante et accélérée), est presque anéanti comme un petit enfant qui s'endort. Oui, oui, oui, son état mental est très voisin du sommeil et du rêve. Tout comme dans son lit, Petro, au cinéma, adopte une attitude passive, se détend, s'entoure de noirceur, s'abandonne aux images faciles.

La seule différence importante, c'est que dans sa chambre à coucher, s'il veut se représenter Haïti ou les Antilles, Petro doit PRODUIRE ses rêves, tandis qu'ici on ne lui demande pas même ce petit effort-là, les rêves lui sont fournis, et sans arrêt, par l'écran chloroformant.

*Petro perd donc, pour $0.45, et presque sans s'en rendre compte, l'*usage complet de ses facultés supérieures, — *l'activité énergique de sa volonté baptisée, les jugements critiques de son intelligence spirituelle. Petro est devenu une "chose" que le cinéma berce, soulève, ondule, enfonce, grise, charme, caresse, fascine, détend, absorbe comme l'océan majestueux imprègne une éponge docile...*

Petro chloroformé, ici, dans cet édifice propice, gobe tout, avale tout, croit tout, se laisse emporter, regarde sans frémir un meutre sadique, contemple sans réactions un suicide prémédité, regarde béatement un jeune bandit s'enfuir avec les documents diplomatiques, — sans la moindre activité intellectuelle, consciencieuse, réflexe ou surnaturelle...

Son âme rachetée lui est enlevée sans douleur, *comme une toute petite dent de lait que le dentiste aurait anasthésiée localement...*

"Petro, pauvre Petro chloroformé, seras-tu heureux quand tu rentreras à la maison?..."

Jehanne d'Arc.

ACTUALITE

LOGIS DEMANDE

par Paul BERGER

De sa limousine stationnée, le monsieur corpulent passait un regard caressant et paternel sur le bungalow de 17 chambres qu'une équipe de menuisiers grelottants était en train de construire pour lui et sa jeune épouse emmitouflée de vison; d'une voix ironique, entre deux bouffées de son cigare House of Lord, il badinait: "Qui donc a écrit qu'il y avait une crise du logement? sans doute un député de l'opposition? Tous les gens n'auront pas autant de salons que nous deux, ma chère, mais au fond, qu'est-ce que ça peut faire pourvu qu'un jour ils aillent au ciel..."

Lassé pourtant par une série d'audiences graves, Sa Sainteté Pie XII prenait à ce moment-là un peu de ses dernières forces physiques pour écrire d'une main ferme: "Le problème du logement n'est pas un problème local, ni même national, c'est une question universelle d'une GRAVITE NOTOIRE dans ses conséquences... Quand les règles d'hygiène font défaut, quand il est impossible d'observer les lois de la morale, quand on ne peut donner aux enfants l'éducation nécessaire, à cause d'un foyer qui manque de la paix et du calme requis, il est affreux de penser aux difficultés que les mauvaises conditions de l'habitation occasionnent..."

— — — —

Faisant apprécier à ses "amies" du Club la nouvelle formule de ventilation humidifiante et les récents perfectionnements de l'éclairage indirect de son vivoir démesuré, la jeune parvenue redressait sa taille ferme et diagnostiquait comme en se jouant la raison occulte de la pénurie de loyers: "Les ouvriers gaspillent leur argent, ils ne savent pas économiser, ils ne savent pas faire profiter leurs revenus, et d'ailleurs ils sont satisfaits de leurs petits loyers dans le centre tapageur de la ville..."

A ce moment-là, dans une froide salle paroissiale cinq ou six prolétaires étudiaient la pensée du Pape sur le même problème: "L'augmentation progressive de la population, la concentration des hommes dans les centres industriels, le coût élevé de la construction, les multiples impôts et taxes exigés des propriétaires, et les guerres récentes, tout cela a eu pour résultats que le rythme de la construction des maisons a été absolument insuffisant pour les besoins humains..."

— — — —

Au terminus, un voyageur oisif causait, en grillant une Pall Mall, avec une serveuse du restaurant; il se lavait les mains (moralement) de toute cette question des taudis et des loyers rares: "Je n'ai rien à faire là-dedans, moi. Qu'est-ce que tu voudrais que j'y fasse? Ça regarde le gouvernement..."

Devant lui, sur le comptoir graisseux, s'écrasait une pile de journaux où il aurait pu lire, s'il avait jamais cherché à se renseigner: "Le premier remède à ce problème du logement est de se rendre compte que devant une situation aussi urgente L'EFFORT de TOUS est indispensable. Personne ne peut se dispenser de faire raisonnablement ce qui est en son pouvoir pour soulager cette nécessité humaine de l'habitation. L'expérience a démontré les excellents résultats obtenus par des groupements organisés en vue de favoriser la construction de maisons pour les classes les plus pauvres..." (Pie XII, 25 juin 1954).

— — — —

Le député calme s'enfonça dans son fauteuil de cuir confortable et repoussa d'une main lasse, son pupitre d'acajou, la requête monotone d'une petite minorité d'électeurs: "Les gens du peuple deviennent de grands bébés, ma foi, — confia-t-il à son attentive secrétaire, — à les entendre il faudrait que nous, les législateurs, nous leur fournissions le travail, la nourriture, l'argent, les routes, et maintenant des maisons.... C'est à eux de se bâtir des cuisines et des chambres à coucher... Nous avons d'autres choses à faire.... Répondez-leur que nous prendrons leur lettre en sérieuse considération..."

Dans le même courrier matinal, une modeste plaquette de l'Ecole Sociale Populaire passa inaperçue, mais elle contenait ces enseignements de Pie XII: "Dans cette question de l'habitation nécessaire, les POUVOIRS PUBLICS doivent rendre les choses réalisables. La législation fiscale devrait se montrer favorable à la propriété urbaine et plus apte à protéger les droits des propriétaires. On doit considérer aussi comme d'un très grand intérêt la diminution directe ou indirecte du prix des matériaux de construction..."

— — — —

Attablé au Motel moderne, en train de siroter un Coke stimulant, le vieux célibataire déclarait à son amie qu'il fréquentait depuis six ans: "Je ne vois pas pourquoi "Le Richelieu" s'embarque encore dans cette question des maisons familiales: c'était bon pour 1890 ces idées-là. Aujourd'hui, quelques petites chambres minuscules suffisent amplement à nos familles diminuées. Et puis, on ne va plus à la maison que pour manger et dormir aux petites heures..."

A ce moment-là, le Pape était à prendre un repos nocturne bien mérité, mais de sa vaste table de travail un texte important allait le lendemain descendre aux presses de l'Osservatore: "Aujourd'hui, on vit TROP en dehors du foyer, on n'aime pas le foyer comme auparavant, on n'y recherche plus autant qu'autrefois les saines émotions de la vie de famille. Pourtant, dans la CONCEPTION CHRETIENNE, la maison est un SANCTUAIRE, UN OUVROIR ET UNE ECOLE, — et ces fonctions sont difficilement réalisables dans un logement qui n'a pas ses indispensables caractéristiques..."

Et dans un couvent de moniales cloîtrées une Soeur priait saint Joseph, — jadis repoussé sur les seuils de Bethléem, — pour qu'il pousse tous les chrétiens à s'occuper activement du problème du logement...

LE COMITE DE MORALITE
DU DIOCESE DE SAINT-JEAN

Comment ne pas reconnaitre, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

ARTICLE 53

UN BILAN TRAGIQUE

Au cours de l'année 1954, le Comité de Moralité du diocèse de St-Jean n'a pas mené moins de 291 enquêtes à travers les comtés de St-Jean, Chambly, Verchères et Laprairie-Napierville, soit 245 sur les débits de boisson et 46 sur les cinémas qui admettent des mineurs.

C'est donc dire que le travail n'a pas manqué, et c'est dire également — vu que la situation ne s'est guère améliorée — que la *tolérance*, surtout en ce qui concerne les débits de boissons, devient de plus en plus *intolérable!*

Ce bilan met à nu l'innombrable tragédie de notre diocèse et aussi de toute la Province, **tragédie qui ne réside pas en une** double taxation ou en de lourds impôts, **mais en l'insouciance** désolante d'une population qui dévale la pente de la plus totale indifférence en face des bonnes moeurs.

Quels sont les premiers coupables de ce néfaste état de chose? Il est certes toujours facile de jeter la pierre à nos gouvernants actuels héritiers d'une situation pénible qu'ils n'ont pas su on n'ont pas voulu améliorer.

Les vrais coupables, Sa Sainteté Pie XII les a signalés depuis longtemps. Qu'on se reporte plutôt à l'en-tête de cette chronique et qu'on relise la phrase de Pie XII que nous avons placée en exergue: "... LA RÉACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNÊTES" ..., voilà la cause profonde du laisser-aller actuel.

VOTRE AIDE

Fondé dans le but d'alerter l'opinion publique devant les assauts insolents d'une immoralité triomphante et impunie, le Comité de Moralité du diocèse de St-Jean a travaillé sans relâche depuis 1953. Plus souvent qu'autrement il a rencontré sur sa route des embûches de toutes sortes: on croyait l'affaiblir, l'effrayer. Il n'en a pas moins continué la lutte qu'il poursuivra jusqu'au bout.

Mais pour ce faire il lui faut un support non seulement moral mais financier. On a compris sans peine que ce n'est pas la Police des Liqueurs qui défraie le coût de nos enquêtes, de plus, le Comité ne s'attend pas de recevoir des octrois! Il espère cependant que les groupements, les associations, les individus lui prêteront une oreille favorable et le seconderont dans sa campagne d'épuration.

Des gens, trop peu nombreux à notre désir, nous ont fait parvenir des dons. Nous leur en sommes bien reconnaissants et nous leur réitérons ici nos plus sincères remerciements. Mais, afin d'atteindre davantage le grand public, le Comité de Moralité a institué l'an dernier un système de carte de membre annuelle. Ces cartes nous ont rapporté la somme de $700.00, c'est-à-dire 8 fois moins que l'objectif que nous avions posé.

De nouveau cette année nous faisons appel à la compréhension du public. Nous espérons que la population bien pensante du diocèse fera cause commune avec nous et nous permettra de mener à bien notre travail d'assainissement.

Chaque citoyen du diocèse de St-Jean peut devenir membre du Comité de Moralité pour l'année 1955 en nous faisant parvenir la somme de $1.00. Nous invitons ceux qui étaient membres en 1954 de s'enregistrer de nouveau cette année. C'est grâce à leur support financier et aux autres dons reçus que nous avons pu poursuivre notre tâche.

Si réellement la population du diocèse désire une saine administration, l'observance de nos lois et la fin de la tolérance, elle épaulera le Comité de Moralité.

* * *

(Commandité par le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean)
N.B.—Toute souscription, si minime soit-elle sera la bienvenue.
Elle peut-être envoyée à l'adresse suivante:
LE COMITE DE MORALITE,
LA CENTRALE CATHOLIQUE,
190, RUE LAURIER — SAINT-JEAN, Qué.

A VOTRE SERVICE
POUR IMPRESSIONS
de toutes
PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu Ltée
170 St-Jacques Tél. 7529 Saint-Jean

En feuilletant nos vieux journaux
par
Me R. Fournier, N.P.

LE HOCKEY A ST-JEAN EN 1910

Samedi soir, un grand nombre de téléspectateurs de notre région étaient devant leur appareil à l'heure de la partie de hockey.

Ils tenaient particulièrement à voir la cérémonie de remise de chèques et cadeaux à Maurice Richard en hommage à ses 400 buts record qu'il a accru.

Quand le hockey a-t-il commencé à Saint-Jean ou les environs? Les souvenirs de nos vieux citoyens à ce sujet seraient forts intéressants; il nous ferait plaisir de les publier dans ce journal.

Par la lecture des vieux journaux, nous pouvons affirmer que le hockey est populaire à Saint Jean depuis une cinquantaine d'années au moins. Pour le moment versons au dossier à ce sujet la nouvelle parue dans le Canada (Montréal), le 5 mars 1910 où l'on constate que non seulement des clubs rivalisaient, que l'on assistait aux joutes en bon nombre, mais que les femmes elles-mêmes jouaient au hockey:

"Le Carnaval sportif organisé par l'Association Athlétique de Saint-Jean, qui a eu lieu jeudi de la semaine dernière, a été un brillant succès. Le patinoir (sic) de l'Association était bondé d'une foule élégante et joyeuse. Les courses en patins et en raquettes sur la glace ont été fort intéressantes et les concurrents étaient très nombreux. Mais le clou de la fête, ce fut la partie de hockey jouée entre les dames de Saint-Jean et l'équipe de la Eastern Township Bank. Ces messieurs gênés par le costume dont ils étaient tenus de s'affubler et n'ayant le droit de jouer que d'une main un peu aussi peut-être, à cause de la fascination de jolis yeux, furent vaincus de la façon la plus agréable du monde.

Deux clubs d'amateurs de hockey, les Cliffsides et les Singer Juniors, se sont rencontrés, la semaine dernière, en une partie qui fut fort intéressante. Ce sont les Cliffsides qui ont remporté la victoire par un score de six à un L'équipe victorieuse se composait des joueurs suivants: P. Hébert, C. E. Allaire, W. D. O'Connor, A. Contant, M. Ford, H. Pigel, J. Richard, A. Gaudette, V. Marier, J. Lanciault, A. Mombleau, Referee, Wm. Rollo; le juge de la partie, C. Latour". (13-1-55)

Les chrétiens en Israël

Selon les dernières statistiques, il y a actuellement 40.000 chrétiens dans l'Etat d'Israel, dont 21.000 catholiques (4.000 latins, 17.000 melkites), 17.000 orthodoxes grecs et melkites, 1.000 arméniens dissidents, 1.000 anglicans et quelques coptes dissidents et maronites (catholiques). Presque tous sont des Arabes.

AGREGATION DU TRES SAINT-SACREMENT

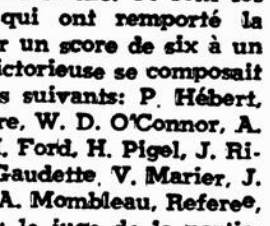

Les membres de l'Agrégation du Très Saint-Sacrement de la paroisse Cathédrale, sont convoqués JEUDI soir, le 20 janvier, à 8h. 30 p.m. à la Cathédrale, pour l'heure d'adoration mensuelle. Cette heure sera suivie de la Sainte Messe au cours de laquelle on distribuera la Sainte Communion.

Que tous soient fidèles au rendez-vous, Jésus-Hostie vous appelle et Il appelle aussi tous ceux et celles qui hésitent encore à venir lui tenir compagnie une heure par mois!

COMMENTAIRE SUR LA MISE A L'INDEX D'UN OUVRAGE DE L'ABBE MARC ORAISON

CITE DU VATICAN (C.C.C.) — L'*Osservatore Romano* du 8 janvier a publié avec commentaire un décret de la S. Congrégation du Saint-Office, en date du 18 mars 1953, prescrivant la mise à l'Index des livres interdits un ouvrage de M. l'abbé Marc Oraison, docteur en Théologie et en Médecine, intitulé "Vie chrétienne et problèmes de la sexualité", éditions P. Lethielleux, Paris, 1952.

Le décret du Saint-Office est accompagné du commentaire suivant:

L'insertion à l'Index des livres interdits de l'ouvrage de Marc Oraison "Vie chrétienne et problèmes de la sexualité" ne surprendra pas ceux qui avaient déjà noté dans les revues traitant de ces problèmes les sévères critiques adressées au livre du jeune prêtre. Encore moins a-t-elle surpris ceux qui avaient connaissance de l'ordre, donné il y a environ un an, de retirer du commerce les exemplaires de ce livre.

Le Saint-Office, estimant en un premier moment que cette dernière mesure était suffisante, s'était abstenu de publier le décret de condamnation. Mais malheureusement, la mesure se révéla en réalité insuffisante, car la délibération de condamnation du livre n'étant pas connue, l'ouvrage d'Oraison a continué à être lu, cité et même recommandé, sans les réserves nécessaires; si bien que les dangereuses affirmations faites par l'auteur en matière morale d'une extrême délicatesse ont produit un véritable trouble chez beaucoup d'érudits et provoqué la désorientation de plus d'un directeur spirituel.

Aussi, après plus d'un an, a-t-on dû constater la nécessité d'en arriver à la publication du décret.

—o—

Même en étant animé des meilleures intentions, l'abbé Marc Oraison a illustré dans le livre "Vie chrétienne et problème de la sexualité" divers aspects du problème de la chasteté en se basant sur certains résultats de ses études de médecine. Cependant, dans son zèle, il a parfois oublié les positions de la doctrine traditionnelle de l'Eglise, qui sont à la base de la vie morale dans toute son ampleur et, en particulier, de la vie morale en matière de chasteté. Si le proverbe "parvus error in principio, fit magnus in fine" est vrai, il l'est plus que jamais dans la doctrine au sujet de cette vertu.

La principale erreur de l'auteur se trouve dans certaines de ces conceptions concernant les éléments qui constituent l'acte humain sous l'aspect de sa moralité. Il exagère l'extension de la conception de "voluntarium inperfectum"; il restreint la liberté de la "voluntas executionis"; il accentue trop la distinction entre l'aspect objectif et l'aspect subjetcif de l'obligation de la loi morale. Il en arrive ainsi à des affirmations confuses au sujet de la gravité et du caractère véniel des péchés. Selon l'auteur, les théologiens des temps récents auraient donné trop d'importance à l'aspect purement légal de la loi morale; et leur méthode devrait être corrigée à la lumière des nouvelles enquêtes scientifiques, spécialement dans le domaine de la psychiâtrie.

En conséquence de cette prise de positions, Oraison propose des conclusions insoutenables en matière de chasteté, même en ce qui concerne les conditions exigées pour recevoir la sainte Communion.

Aussi l'Eglise a-t-elle élevé sa voix en avertissement. Actuellement sont discutés avec intérêt divers problèmes concernant la chasteté; mais la première condition pour en traiter est la sûreté de la doctrine fondamentale. L'Autorité Suprême, soucieuse du salut des âmes, a confiance que cette voix maternelle de l'Eglise sera écoutée et que le premier à la méditer sera précisément l'auteur du livre mis à l'Index.

L'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise du 18 au 25 janvier 1955

OTTAWA (C.C.C.) — Dans *Cristo nel mondo*, ouvrage publié en italien à Assise par le mouvement *Pro Civitate Christiana*, on trouve d'intéressants renseignements sur l'octave de l'Unité de l'Eglise; en voici la traduction.

Chaque année, du 18 au 25 janvier, tous les catholiques observent l'Octave de prières pour l'unité de l'Eglise. C'est un choeur puissant de suppliques qui élève sa voix partout dans le monde, pour que cesse cette division entre les chrétiens qui est le vrai scandale de notre temps.

La date même de l'octave revêt une profonde signification: elle se situe entre la fête liturgique de la Chaire de saint Pierre à Antioche et celle de la conversion de saint Paul, l'apôtre des gentils.

L'initiative de cette octave revient à Paul Matson, anglican, qui sentait comme une épine profonde la division des Eglises; c'était en 1907. Plus tard, il se convertit au catholicisme. Aujourd'hui l'octave de prières dont il a pris l'initiative, est suivie avec ferveur dans le monde entier.

Le 21 mars 1924, Pie XI adressait une lettre (**Equidem Verba**) à l'abbé-primat des Bénédictins, lui demandant explicitement de faire une fondation monastique entièrement vouée à la prière et à l'action pour la réunion des chrétiens. L'appel du Pontife fut recueilli par un jeune professeur bénédictin de Liège, dom Lambert Beaudoin, qui fonda le "Monastère de l'Union", dont le siège fut d'abord à Amay-sur-Meuse, puis, à compter de 1939, à Chevetogne, dans les Ardennes.

Depuis le début, le Monastère de l'Union abrite des religieux de toutes les nationalités, ce qui ajoute à son ambiance catholique, ce dernier mot étant pris au sens large. Les moines de Chevetogne publient une revue intitulée **Irenikon** (c'est-à-dire "message de paix") qui, depuis 25 ans, apporte aux frères séparés d'Orient une parole de sympathie, des articles sur les plus intéressants problèmes historiques et actuels concernant les diverses Eglises que, souvent, seul un léger diaphragme sépare de la communion avec Rome.

L'OEUVRE DES VOCATIONS

E. H. Lanctôt (Cathédrale)	$50.00
Mlle Valérie Dubuc (Longueuil)	$50.00
M. le notaire Léo Lareau (Chambly)	$50.00

DÉCÈS

M. l'abbé J. A. Gareau dans le deuil

M. l'abbé J. Alcide Garreau, curé de Notre-Dame Auxiliatrice, vient d'être épouvé par la mort de son frère, M. Bruno Garreau, survenue à Verdun, samedi dernier. Agé de 53 ans, le défunt était l'époux de Gabrielle Champagne, qui lui survit ainsi que sept enfants, trois fils fils et quatre filles. Il laisse aussi cinq frères et trois soeurs: M. le curé Gareau de Notre-Dame; Dr Roland Gareau, de Montréal; Gérard et Florian, de Montréal et l'abbé Bernard Gareau, directeur du Séminaire de Saint-Jean; Mme Lily Noiseux, de Montréal; Mlle Laurette Gareau, G.M., et Mlle Denise Gareau, institutrice.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église Notre-Dame de Lourdes, de Verdun. M. l'abbé J. A. Garreau a chanté le service, en présence d'un nombreux clergé et d'une assistance nombreuse qui remplissait l'église. Le chant fut exécuté par la chorale de Notre-Dame Auxiliatrice, dirigée par M. Marc Tougas. M. B. Renaud était à l'orgue.

A MM. les abbés Gareau et aux membres de la famille, "Le Richelieu" présente ses sincères condoléances.

Obsèques de M. F. Lestage

Samedi dernier ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Jean, les funérailles de M. Frédéric Lestage, dont nous avons annoncé le décès dans notre édition de la semaine dernière.

M. le chanoine Eugène Martineau curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par l'abbé Gérard Deslauriers, assisté des abbés Roger Cyr et P. Deland, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe de Perosi.

Les porteurs d'honneurs étaient: MM. Jacques Tougas, François Lestage, Guy Tougas, Guy Lestage, Claude Bessette et Gaétan Tougas, tous petits-fils du défunt.

La quête fut faite par MM. François Lestage et Jacques Tougas.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nous réitérons nos condoléances à la famille.

REMERCIEMENTS

Mme Frédéric Lestage et les membres des familles éprouvées remercient toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathie.

CHAMBLY

Décès du Dr L. Trudeau

Dimanche, 16 janvier, est décédé à l'Institut Cardiologique de Montréal, le docteur Laurent Trudeau, époux de Marthe Panneton.

Agé de 48 ans, le défunt pratiquait la médecine à Chambly depuis 1934, année de son admission au Collège des Médecins. Il avait fait ses études classiques au Gesù et ses études médicales à l'Université de Montréal. Il était échevin de la municipalité de Chambly depuis 1949, et membre du Club Richelieu-Chambly.

Né à Richelieu, il était le fils de feu le Dr A. Trudeau. Outre son épouse, il laisse une soeur: Mme veuve Elie Beauregard.

Ses funérailles ont eu lieu à Chambly, mercredi.

Nos sincères condoléances à la famille.

LACOLLE

Décès de M. Emile Bouchard

Le 13 janvier à Lacolle est décédé en la paroisse N-D-duMont Carmel à l'âge de 71 ans M. Emile Bouchard, époux de Adécia Landry.

Cultivateur bien connu dans la région, commandeur du Mérite Agricole il avait été président de la Commission scolaire, marguillier et conseiller de sa paroisse.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 7 enfants, dont 5 fils: R. P. Irenée Bouchard, c.s.c, Gérard, Lucien, Pierre et Joseph,

deux filles: R. Sr Marie Irenée, des Srs S. N. J. M. et Marie-Ange du toit paternel; trois frères: MM. Philias et Arthur, de Springfield, Mass et Louis de St-Valentin.

Une soeur Mme Dalphée Landry de Napierville et vingt petits-enfants.

Le service fut chanté le 13 janvier en l'église paroissiale par son fils le R. P. Irenée Bouchard assisté de MM. le Capitaine aumônier Olivier Patenaude, c.s.c., et le R. P. Emile Patenaude, neveu du défunt, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait M. le chanoine Lafortune, curé, MM. les abbés Edagr Boileau, aumônier à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine, L. Lafontaine, curé de St-Valentin, Benoit Caron, de Longueuil, Jean Peloquin, aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie, les RR. PP. Emile Bessette, supérieur du Séminaire Ste Croix, Diomède Langelier, préfet des Etudes au Collège St-Laurent, Pierre Poisson, c.s.c., secrétaire provincial, Donat Boyer, vicaire à St-Laurent et Georges Bilodeau, c.s.c, de l'Oratoire St-Joseph.

C'est le Capitaine O. Patenaude c.s.c., qui fit la levée du corps. Les porteurs étaient MM. Denis Bouchard, Nazaire Poulin, Martial Landry, Alfred Patenaude, Rodolphe Prud'homme, neveux du défunt et André Rémillard, maire de la paroisse.

La quête fut faite par le deux petits-fils du défunt Marc et André Bouchard.

La Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse, drapeau en tête, précédait le cortège.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

RESTER EN FORME

Des exercices réguliers sont nécessaires à la santé mais ils doivent être appropriés aux exigences de l'individu compte tenu de son âge, de son état physique et de son activité. La personne qui est assise à un pupitre pendant toute la semaine ne peut pas devenir sportive en fin de semaine. Lorsqu'on atteint un âge mûr ou qu'on souffre d'obésité, on doit consulter son médecin avant de s'adonner à une activité intense.

Décès de Madame Eug. Normandin

Jeudi, 13 janvier est décédée à l'Hôpital de Saint-Jean, Mme Eugène Normandin, née Antoinette Moreau. Agée de 77 ans et 10 mois Mme Normandin a passé la majeure partie de sa vie à Saint-Jean, elle demeurait à Montréal depuis quelques temps seulement.

Elle laisse dans le deuil un fils: docteur Jean Normandin, de notre ville; une fille Mlle Irène, de Montréal; trois frères: le chanoine Eugène Moreau, p.s.s., MM. Fortunat et Léopold Moreau; une soeur: Madame Napoléon Gauthier (Blanche) tous de Montréal; une bru: Mme Jean Normandin, née Monique Phaneuf; deux petits-enfants: Pierre et Luc Normandin.

Ses imposantes funérailles eurent lieu lundi matin à la Cathédrale de Saint-Jean. M. le chanoine Eugène Martineau, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le chanoine Eugène Moreau, p.s.s., frère de la défunte, assisté de M. le chanoine Armand Racicot, curé de St-Pierre Apôtre, de Longueuil, et de l'abbé Jean Côté, aumônier de l'Hôpital de Saint-Jean. Mgr Lucien Martin, P.A., V. G., supérieur du Séminaire de St-Jean assistait au prie-Dieu.

Avaient pris place dans le sanctuaire: Mgr A. Beauséjour, P.D., principal de l'Ecole Normale; Mgr Lucien Messier, C.S., de l'Evêché; MM. les chanoines Hercule Guay et Eugène Martineau; M. Jean-Paul Laurence, p.s.s., supérieur provincial de St-Sulpice; MM. Aimé Lalande, R. Bissonnette, G. Asselin, J. R. Piché, tous Sulpiciens; le R. P. Léonard Mondat, o.s.j.o., de Montréal; MM. les abbés Marcel Lecavalier, de la Centrale Catholique; Roland Gamache et Paul Belval, du Séminaire de Saint-Jean; Gérard Deslauriers, vicaire à la Cathédrale.

La chorale, dirigée uar M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe de Perosi.

Les porteuses d'honneur, Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre, étaient Mmes Georges E. Lestage, A. E. L'Ecuyer, Georges Phénix, Michel Lanoue, Joseph Marceau et Armand Bourgeois. La quête fut faite par Mmes Honorius Moreau et Hormisdas Morais.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Obsèques de M. Fortunat Duiude

Récemment ont eu lieu les funérailles de M. Fortunat Dulude, 51 ans, employé de la St-Régis Paper.

M. le chanoine D. Roy fit la levée du corps et chanta le service, assisté des abbés L.-P. Carrière et Donat Marcoux, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Conrad Davignon, René Poulin, Aurèle Gauthier, Charlie Ramsay, Charles Rivard, André Charbonneau.

Outre son épouse, il laisse deux fils: Roland et Marcel; trois filles: Hélène, (Denise) Mme Donald Smith; (Madeleine) Mme Josaphat Fontaine; sa mère: Mme Alphonse Dulude; une bru: Mme Roland Dulude; trois gendres: M. Josaphat Fontaine, M. Donald Smith et M. Albert Loyer; ses frères: Wilfrid, Emile, Ernest Dulude; deux soeurs : Mme Elie Berger (Eveline), Mlle Yvonne Dulude, de Montréal; ses belles-soeurs: Mmes Wilfrid Dulude, Emile Dulude; ses beaux-frères: MM. Elie Berger, Arthur Brassard; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Euclide Giroux, M. et Mme Jean-Paul Tougas; sept petits-enfants.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Enfin, le P. Emile Bouvier a été appelé récemment à organiser et diriger à l'Université de Mexico une nouvelle faculté de science sociale. (Gérard Despatie, S.J.)

In Memoriam

M. Gérard Grégoire, Napierville, Qué.

Le 21 janvier, jour anniversaire de la mort de notre Gérard bien-aimé, nous désirons rappeler à tous ceux qui l'ont connu que des messes pour le repos de son âme seront chantées en ce jour, à Napierville, à 7 h. a.m., en l'église Notre-Dame Auxiliatrice de St-Jean à 8 h. et en la chapelle du Collège de St-Jean à 8 heures.

Nos sincères remerciements pour toute prière récitée ou toute messe entendue en souvenir de celui qui demeure toujours au milieu de nous par la pensée.

Son père et sa mère,
M. et Mme Médéric Grégoire,
Napierville

Nation trop bien servie !

Le Canada compte maintenant 177,919 employés civils fédéraux dont les salaires s'élèvent à $43,328,000 chaque mois. C'est trois et demi fois plus de fonctionnaires que nous en avions en 1939, et 57,000 de plus qu'il y en avait à la fin de la guerre. De plus, il y a au service des compagnies de la Couronne telles que Radio-Canada, Air Canada, La Commission du blé, l'Energie atomique et 18 autres corporations gouvernementales, quelque 142,000 employés qui reçoivent $38 millions de rémunération par mois. En d'autres mots, les contribuables du Canada ont sur leur liste de paye plus de 320,000 hommes et femmes à qui ils paient $972,000,000 par année et ceci ne tient pas compte des milliers d'employés des gouvernements provinciaux et municipaux. Le coût des salaires fédéraux équivaut donc à plus de $5 par semaine pour chaque travailleur canadien. Et nous permettons que ces chiffres augmentent continuellement. Il nous faudrait sans doute à Ottawa des législateurs imbus d'un plus grand esprit d'économie.

ATTENTION !

Nous désirons aviser notre estimée clientèle que notre département de service ainsi que nos pièces et accessoires situés à 130, Place du Quai, sont maintenant déménagés à 141, CHAMPLAIN, coin Saint-Georges, et sommes toujours à votre disposition pour vous servir comme par le passé.

Nous avons toujours en magasin un assortiment complet de pièces authentiques (Genuine) Ford – Meteor – Mercury – Monarch et Camions Ford – Mercury, ainsi que Pneus et Chambres à air.

Garage Georges Lasnier Enr'g.

Georges et Guy Lasnier, Props.

141, RUE CHAMPLAIN TELEPHONE 2165

25e ANNIVERSAIRE DE L'ENCYCLIQUE "DIVINI ILLIUS MAGISTRI"

L'Osservatore Romano rappelle à cette occasion l'attitude de l'Eglise sur les problèmes scolaires.

Dans un éditorial du 1er janvier 1955, "L'Osservatore Romano" commente la parution, il y a vingt-cinq ans, de l'Encyclique "Divini Illius Magistri", publiée par Pie XI le 31 décembre 1929, sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Après avoir souligné les problèmes, notamment le laïcisme scolaire et le monopole d'Etat, devant lesquels se trouvait alors Pie XI, le journal du Vatican fait remarquer l'erreur d'une éducation où l'Eglise et la famille n'auraient pas leur mot à dire. Etablir une Ecole où la vérité religieuse n'aurait pas les mêmes titres à être enseignée et vécue — et même des titres spéciaux — que les vérités profanes, est, du simple point de vue pédagogique, faire fausse route. Aussi l'Etat doit-il vouloir, autant qu'il le peut, une école non seulement où l'on respecte, non seulement où l'on enseigne les principes religieux, mais une Ecole où les vérités religieuses sont vécues et commentées dans la vie scolaire elle-même.

Traitant ensuite du monopole scolaire d'Etat, "L'Osservatore Romano" constate qu'un tel monopole peut avoir plusieurs formes, il existe non seulement quand l'Etat interdit l'ouverture d'écoles libres, mais aussi quand il crée ou tolère un système qui rend pratiquement impossible la création d'écoles libres ou l'inscription d'enfants de toutes les classes sociales dans ces écoles. Cela se vérifie notamment lorsque les frais scolaires sont tels que les catholiques désireux d'ouvrir des écoles conformes à leurs principes ne peuvent réaliser ce désir, qui n'est pas une fantaisie, mais la poursuite d'un droit familial qui prime tous les droits de l'Etat.

Procurer une telle Ecole religieuse aux enfants catholiques d'un pays, conclut "L'Osservatore Romano", ce n'est pas faire une politique de parti, mais c'est faire une oeuvre religieuse indispensable pour les consciences de vrais chrétiens.

Nouveau Vicaire Forain

Par décision de Son Excellence Mgr le Coadjuteur, M. l'abbé J.-Orphée Thouin, curé de Saint-Remi, est nommé vicaire forain du vicariat No 8 en remplacement du regretté Chanoine Albert Lafrance décédé dernièrement. Le vicariat No 8 comprend les paroisses suivantes: S.-Remi, S.-Edouard, S.-Isidore, S.-Michel et S.-Patrice de Sherrington.

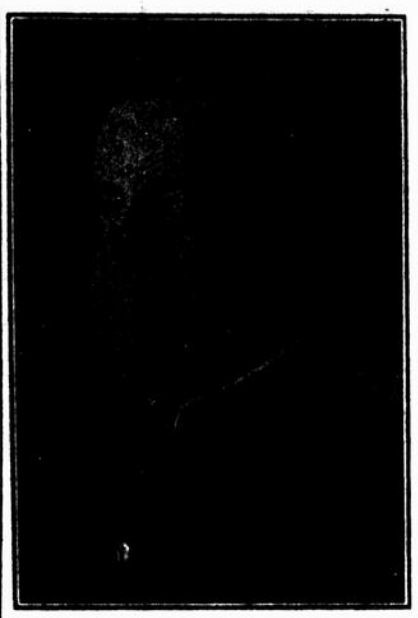

Né à Repentigny, le 8 septembre 1892, M. l'abbé J.-O. Thouin est le fils de Isaïe Thouin, cultivateur. Après avoir fait ses études au Collège de L'Assomption et au Séminaire de Montréal, il reçut l'ordination sacerdotale le 29 juillet 1917. Peu après l'abbé Thouin devint professeur au Collège de L'Assomption jusqu'à sa nomination comme vicaire à Saint-Vincent de Paul (Laval), le 12 juillet 1918. Puis il fut successivement vicaire à Ste-Elisabeth, à Ste-Cécile et à Saint-Remi.

Le 5 décembre 1938, S. E. Mgr Forget appelait M. l'abbé Thouin de Ste-Théodosie où il demeura jusqu'au 8 novembre 1941 alors qu'il fut nommé curé de Sainte-Julie. Depuis le 1er mai 1949, le nouveau vicaire forain occupe la cure de Saint-Remi.

Mgr Coderre rend hommage...

(suite de la page 1)

d'honneur auprès de Son Excellence, Mgr Romain Boulé, P.A., V.G., curé de Saint-Antoine, de Longueuil, M. le Chanoine Ludovic Deslauriers, curé de Saint-Lambert, M. le Chanoine Laurent Brault, l'infatigable et dévoué directeur diocésain de l'Action catholique, de l'Action sociale et de Caritas-Saint-Jean, M. l'abbé Maurice Laforest, vice-chancelier du diocèse, M. l'abbé Marcel Boucher, secrétaire de Mgr le Coadjuteur.

Dans son allocution, Mgr Coderre donna les raisons pour lesquelles il avait convoqué tous ces militants et tous ces représentants de la société diocésaine.

"L'Evêque, dit-il, c'est le chef de tout apostolat de l'Eglise qu'il dirige. Pour ce faire il s'entoure de laïcs qui avec lui cherchent à ramener au bercail ceux-là qui ne sont pas engagés dans l'action."

"Comme laics chrétiens, poursuit Mgr Coderre, vous êtes appelés à achever l'apostolat de l'Evêque ; sans vous il ne pourrait rien. L'Evêque dans un diocèse n'est pas le directeur de toute action rénovatrice mais il en veut être l'animateur, le responsable. Il cherche à grouper autour de lui les bons chrétiens qui peuvent et qui veulent bien l'aider à accomplir cette action et à soutenir cette responsabilité.

"A Rome, continua Mgr le Coadjuteur, j'ai prié pour nos prêtres, nos religieux, nos familles, mais j'ai également pensé à l'armée de tout l'apostolat dont vous êtes l'avant-garde."

Puis Son Excellence explique ce que c'est que l'apostolat qui est, dit-il, une obligation inhérente à la condition de tout baptisé, selon la formule du Corps Mystique de l'Eglise.

Parlant du Saint-Père dont il dit qu'il est également notre évêque tout comme Mgr Forget et lui-même, Mgr Coderre ajouta qu'il avait demandé au Pape un témoignage de reconnaissance et d'appréciation et de nombreuses bénédictions apostoliques afin de remercier toutes ces personnes engagées, tous ces chefs de file de l'armée diocésaine.

En terminant, Son Excellence expliqua ce que comportait une bénédiction apostolique pour les membres et leurs groupements, et formula le voeu que cette milice qui gravite autour de l'Evêque prolonge son rayonnement avec une intensité encore plus grande si possible.

Après l'allocution de Mgr Coderre, M. l'abbé Laforest, le vice-chancelier du diocèse appela à tour de rôle les représentants des différents mouvements et groupements et que chacun d'eux reçut des mains de Son Excellence une bénédiction apostolique sur parchemin, rapportée de Rome.

Nous publierons la semaine prochaine la liste des personnes qui ont reçu une bénédiction.

Canadien Junior défait le Frontenac 6 à 2

Cette joute a été marquée d'une bagarre générale dans les dernières secondes de jeu. — L'arbitre Ken Mullins a perdu complètement le contrôle de la partie pour mttre fin à ces combats de boxe. Il a dû arrêter cette joute après 19.27 minutes de jeu dans l'engament final.

(Par André DION)

Les Canadiens de Montréal ont défait, vendredi à l'Aréna du CARC les "Frontenac" de Québec au compte de 6 à 2 dans une joute de la Ligue Junior de Québec qui a dégénéré en bagarre générale et qui a dû être arrêtée 33 secondes avant la fin du temps réglementaire.

Les joueurs des deux équipes en sont venus aux coups dans une troisième période qui a suivi un deuxième engagement très paisible au cours duquel aucune punition ne fut imposée. Pat Presley de Québec a commencé le bal en protestant trop vigoureusement auprès de l'arbitre Ken Mullins contre une punition mineure. Il se vit décerner une punition de match pour mauvaise conduite.

Un peu pus d'une minute plus tard, à 18.26, Léo Amadio, également de Québec, se fit imposer une autre punition de mauvaise conduite pour avoir "hurler" en direction de l'arbitre. Jacques Marcotte, le gardien de buts des Frontenac, se mit en frais de venir lui aussi protester, mais il changea d'avis en entendant les huées des spectateurs

Il prit plutôt la direction de la bande où il se mit à jouer du bâton dans la foule qui s'était rendue à l'aréna du CARC pour assister à la partie. Il se vit imposer une punition de mauvaise conduite et une autre de match avant d'être escorté par l'instructeur Phil Watson, hors de la patinoire.

Jean-Guy Huneault, sans jambières ni protecteur spécial, prit la place de Marcotte dans les buts. Le jeu venait à peine de recommencer que Bill O'Ree, des Frontenac, se mit à se battre avec Longarini, des Canadiens. Puis, dans le temps de le dire, ce fut Henri Bouchard contre Junior Langlois, Neal Burke contre Huneault et O'Ree contre contre une couple d'autres, ayant déjà terrasé son adversaire.

Incidemment, le meilleur compteur des Canadiens fut André Pronovost, avec deux buts. Les autres compteurs des Montréalais ont été Kennedy, Hynes, Claude Vinet et Richard. Fred Carter et Jacques Gagné ont compté les buts des Frontenac.

Québec: — Buts: Marcotte; défenses: Harbinson, Amadio, Langlois, Presley, Huneault; avants: Rousseau, Désy, Gagné, Bouchard, Carter, O'Ree et Lagacé.

Canadiens: — Buts: C. Pronovost; défenses: Ruel, Longarini, McNiff, O'Reilly; avants: Burk, Kennedy, Richard, Atwell, Konik, Laforge, Vinet, Fleming, Hynes, Anabelle et A. Pronovost.

LIGUE DES DAMES D'IBERVILLE

Parties jouées le 11 janvier:

Topazes—4 pts

E. Tarte	278
H. Dumas	229
R. Dubuc	274
M. Toupin	290
J. Davignon	216
L. Meunier	266
	1553

Diamants—0 pt

P. Courtemanche	217
M. Albertson	294
R. P. Toupin	233
L. Albertson	251
M. Thuot	209
M. Daniel	213
	1417

Perles—4 pts

G. Lacasse	263
Y. Ruest	317
J.-C. Chamberland	271
J. Jeanson	236
M. Duquette	302
M. P. Bisson	282
	1671

Saphirs—0 pt

S. Alexandre	228
L. L'Ecuyer	287
Dummy	213
Dummy	222
G. Dumas	270
N. Bouchard	271
	1491

Plus haut simple:
Yvette Ruest 144
Haut triple:
Yvette Ruest 317

x x x

Dis! Yvette ça tombait les quilles mardi, c'est si fin quand ça veut tomber! Léa L'Ecuyer aussi a bien roulé, un simple de 116 et un triple de 287, continue comme ça Léa!

Voilà la première série finie, et le détail commence, les perles seront aux prises avec les topazes et les diamants et Saphirs ensemble. Qui sera vainqueur?

MARGOT

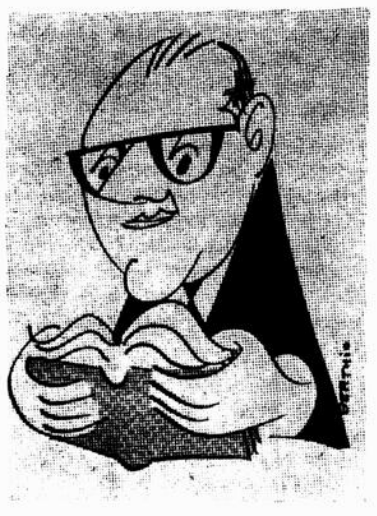

GILLES MARCOTTE, titulaire de la rubrique Quillet "Témoignages de notre poésie" diffusée le dimanche soir à 7h. 30 sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

UNE FENETRE SUR LE MONDE

L'un des buts de l'UNESCO est d'ouvrir une fenêtre sur le monde, de montrer que personne ne peut rester indifférent à ce qui se passe de l'autre côté du globe comme de l'autre côté de la rue. C'est également le but du "Courrier de l'UNESCO", qui tente de l'atteindre en présentant chaque mois, par le texte et par l'image, par tous les moyens qui permettent à l'oeil et à l'esprit de comprendre, une pensée qui se veut accessible à tous les pays, à tous les hommes.

Un périodique pour tous

Dans plus de soixante-dix pays du monde, les lecteurs du "Courrier" se recrutent parmi ceux qui s'intéressent à la science, à la culture, à l'éducation. Parmi les membres du corps enseignant, en particulier, mais aussi parmi tous ceux qui désirent élargir leur horizon, sortir du quotidien et du local.

Variété d'articles intéressants

Parmi les thèmes récemment traités par le "Courrier" et qui constituent d'importants problèmondiaux, citons celui des langues vivantes et des méthodes modernes employées pour leur enseignement, les usages pacifiques de l'énergie atomique, l'art des enfants et son rôle dans l'éducation, l'inanité des doctrines racistes, les bibliothèques publiques, la télévision, les zones arides, le cinéma et la compréhension internationale.

Pour rendre plus commode la lecture du "Courrier", nous en avons changé le format, et pour en élargir l'audience, nous avons diminué le prix de l'abonnement annuel à $1.50, que vous n'avez qu'à adresser à PERIODICA, Inc., agent oficiel des publications de l'UNESCO, 5112 Ave Papineau, Montréal 34, P.Q. Un numéro spéciment vous sera adressé sur réception de quinze cents en timbres.

De plus, des conditions spéciales sont accordées aux membres du corps enseignant, aux étudiants et aux institutions de caractère éducatif, pour des abonnements de groupe expédiés à une même adresse. Les remises sont de 5% pour 25 exemplaires, 10% pour 50 exemplaires, 15% pour 100 exemplaires et 20% pour 200 exemplaires.

Dans plus de soixante-dix pays, des nouveaux lecteurs ont profité de ces prix et se sont abonnés. Et vous?

Pharmacie Sagala

Vend bon marché — Livraison gratuite

TELEPHONE 6565 - 2277

122, rue St-Jacques (en face de la Cathédrale) Saint-Jean

75c SIROP Dr Bouthillier
- Pour la toux
- Rhumes obstinés
- Enrouement
- Bronchite
- Grippe

Agent pour le programme *Vive la Canadienne*
$20.00 à $5,000.00 en prix !
Demandez vos chansons avec chaque achat.

Tablettes Slendor et Thé des Carmélites
- Médicaments efficaces pour conserver votre ligne.
- Inofensifs pour la santé.

Imperial
ST-JEAN P.Q.
● Continuel tous les jours ●

JEU. — VEN. — SAM.
20 - 21 - 22 JANVIER

Ils chevauchaient dans une contrée dévastée par les Apaches!

Un flot continu d'action!

Rory CALHOUN
Colleen MILLER

"Four Guns To The Border"

en technicolor
FILM COMPAGNON

Un spectacle incomparable d'aventures et d'action!

"Sins of Pompeii"

AUSSI...

SUJET COURT
en couleurs
COMÉDIE
CARTOON
et Dernières Nouvelles

— A L'AFFICHE —
DIM. — LUN. — MAR.
23, 24, 25 JANVIER
3 JOURS SEULEMENT ! !

Une jolie fille parcourt la moitié du globe en quête d'AMOUR et d'AVENTURES!

COLOR BY TECHNICOLOR
ELEPHANT WALK
starring
ELIZABETH TAYLOR
DANA ANDREWS
PETER FINCH
A Paramount Picture
THEATRE

EN AJOUTE

SA RAGE... était trop violente!
SON AMOUR... trop sincère!
SA HAINE... trop vive!

Kirk DOUGLAS
Milly VITALE

"The Juggler"

Commençant MERCREDI

La vedette et le film qui ont suscité tant de commentaires....

Martine CAROL

"Caroline Chérie"

CINE-GUIDE

Sous cette rubrique pour l'information de nos lecteurs nous donnons une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans différents cinémas sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

★

Le CINE-GUIDE ne tient aucun compte de la réclame des exploitants, mais s'inspire aux meilleures sources d'information possibles. Ses cotations tiennent compte, cependant et quand il y a lieu, des modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure de la Province.

APPRECIATION
— M O R A L E —

1—Pour tous
2—Pour adultes
2A—Pour adultes avec réserves
3—Condamné en partie et par conséquent à déconseiller
4—Totalement condamné. Par discipline chrétienne, il est demandé de s'abstenir d'aller voir les films cotés 4.
?—Film dont nous n'avons pas la cotation.

★

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience, elle veut seulement le faciliter. Munie de nos renseignements, chaque personne doit savoir à quelle catégorie elle appartient et dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

IMPERIAL

2A—FOUR GUNS TO THE BORDER
2—SINS OF POMPEII
2—ELEPHANT WALK
2—JUGGLER
2A—CAROLINE CHERIE

BIJOU

2—JOCELYN
2A—FURIES
?—EN ROUTE VERS SINGAPOUR
2—SANG ET OR
2 C'EST ARRIVE A PARIS
1 SERVICE SECRET

CARTIER

? RETOUR DES FRERES CORSES
2A—IMPASSE TRAGIQUE
2—BOULANGER DE VARLOGUE
2A—AVALANCHE

ST-JEAN, QUE. TEL. 2558
CARTIER
SALLE CLIMATISEE

JEU. — VEN. — SAM.
20, 21, 22 JANVIER

2 VERSIONS FRANÇAISES
Richard Greene — Paula Raymond
"LE RETOUR DES FRERES CORSES"
Deuxième film
Lucille BALL — Clifton WEBB
"L'Impasse Tragique"

DIMANCHE à MER.
23, 24, 25, 26 JANVIER

FERNANDEL
vous émerveillera dans
"LE BOULANGER DE VARLOGUE"
avec
PIERRETTE BRUNO
GEORGES CHAMARAT
en programme double
L'angoisse d'un drame !
La passion d'un grand amour !
Gaby SYLVIA — Frank VILLARD
"AVALANCHE"

ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE-DAME-AUX.

"Il fera beau toute la journée le 30 janvier prochain", parce que la tradition le veut ainsi lorsque la date du carnaval sportif en est fixée. Les membres ont pris cette décision à leur réunion régulière de jeudi le 13 janvier dernier.

Ce 11ème Carnaval sportif qui promet de dépasser tous les autres à tous les points de vue, sera organisé par les comités suivants dont les responsables ont été choisis:

Comité de convocation aux invités d'honneur: Le Comité exécutif actuellement composé de Stanislas Desrochers, président, Zoël Rondeau, vice-président, Lucien Labarre, secrétaire, Alfred Dion, trésorier, J.-Théo Picard, publiciste, M. l'abbé Réginald Lamarre, aumônier.

Comité de réception: L'Association sportive N.D.A. (section féminine).

Mme Alfred Dion, présidente.

Comité des rubans-souvenirs: M Moïse Clouâtre jr.

Comité des prix et cadeaux: Mmes Norman Langlois et A. Baillargeon.

Comité de décoration: Mmes Arsène Baillargeon et Bruno Gibeau.

Comité du feu d'artifice: M. Jean-Charles Lefebvre.

Comité de surveillance: M. Aldéi Marcoux.

Comité du patinage: M. Paul Dubé.

Comme par les années passées ce Carnaval a pour but de mettre en valeur les Loisirs extérieurs de la saison hivernale, et plus particulièrement celui qui intéresse nos jeunes en plus grand nombre, le patinage de fantaisie.

Les concours de patinage de fantaisie sont ouverts à tous les jeunes de St-Jean et d'Iberville qui aspirent au championnat de notre région. Il suffit de s'inscrire dans la classe appropriée suivant son âge, c'est-à-dire:

Classe junior: De 8 à 10 ans inclusivement;
Classe intermédiaire: De 11 à 13 ans inclusivement;
Classe sénior: De 14 ans et plus.
Pour le championnat: De 16 ans et plus.

Les inscriptions seront reçues par le président du comité, M. Paul Dubé, et le gardien du chalet-kiosque au Parc Beaulieu, M. Arsène Baillargeon, jusqu'à 9 h. précises, vendredi le 28 janvier.

De nombreux prix seront distribués aux participants de même que des coupes aux gagnants des différentes classes, ainsi que le trophée de la Cité de St-Jean pour le championnat simple, le trophée E. Dulude pour le championnat double, et le trophée J.-H. Meunier pour le gagnant du costume "le plus approprié au patinage de fantaisie".

Le club de fantaisie de St-Hyacinthe sous l'habile direction de M. Jos. Geisler et de Mme Halsted présenteront des numéros spéciaux et vous verrez aussi évoluer nos tout petits qu'exercent patiemment deux de nos aînés, Jacques Rainville et Gisèle Labarre.

C'est dans l'après-midi que les juges détermineront les meilleurs à tracer les figures que doit connaître parfaitement tout bon patineur de fantaisie.

Nous aurons le plaisir de recevoir nos autorités municipales et religieuses et d'accueillir Mme Bernard "Boum Boum" Geoffrion, notre concitoyenne, elle-même instructrice et professionnelle du patinage de fantaisie.

Enfants et parents..... tous sont bienvenus.

Enfants et parents..... ensemble nous y serons.

Le Publiciste

"LE THEATRE DES DEUX RIVES"

Comme il a été annoncé le mois dernier, le "Théâtre des Deux Rives" reprendra ses activités le mois prochain.

Il vous présentera, à cette occasion, deux comédies: les "IRASCIBLES", de Léon Chancerel, et les "VIEILLARDS AMOUREUX" de Martens.

Pour rendre service au public, la direction de la troupe a décidé de donner deux représentations: l'une le mardi, 8 février et l'autre le jeudi, 10 février. Les billets qui avaient été imprimés pour le 7 décembre seront valables pour le 8 février, et du 9 décembre seront bons pour le 10 février.

La semaine prochaine vous pourrez lire, dans ce journal, de plus amples détails sur les pièces ainsi que sur les acteurs.

Conseil du Film de Saint-Jean

Tous les délégués des groupes membres devront prendre note, que l'assemblée générale du Conseil du Film se tiendra, le mardi, 25 janvier prochain. La réunion débutera à 8 heures précises, pour se terminer à 10 heures par la projection d'un film spécial.

Les principaux item à l'agenda seront: Election d'un nouveau Bureau de direction; services aux membres; programme de l'année.

Rendez-vous au "Bureau des agronomes" 112 rue Richelieu, Cité de Saint-Jean, Qué.

(Communiqué) Secrétariat.

Nouvelles souscriptions à la J. A. C.

Honorable Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce $100.00; Monarch Bottling Works, Ménard et Frères, props: $25.00; Société Coopérative Agricole de Sherrington: $35.00; Mlle Hélène Beauchemin, Varennes: $5.00; Mlle Yvette Riendeau, Boucherville: $2, Union Catholique des Fermières, de St-Amable: $5.00.

ACTIVITES CHEZ NOS PATRONAGES

A St-Edmond

Sur le rond de glace de l'Association Sportive Saint-Edmond avait lieu, samedi matin, une joute de hockey entre les 11-12-13-14 ans de la Cathédrale et ceux de Saint-Edmond. Les "Royaux" de la Cathédrale affichèrent, dès le début de la joute, une tenue digne de leur nom; et malgré un ralliement de leurs adversaires, vainquirent l'équipe de la paroisse par le compte de 6 à 4. Voici le détail de se score: Equipe de Saint-Edmond:

Jacques Lachance, 3 buts; Gaëtan Labonté: 1 but; Donald Marier: 1 assistance. Gardiens de buts: Donald Marier, Gaëtan Cédras.

Equipe de la Cathédrale:

Freddy Lawrence: 4 buts; Maurice Richard, 1 but; Pierre Patenaude, 1 but; Michel Grégoire: 3 assistances; Yvan Provost, 2 assistances; Jacques Charette: 1 assistance.

Ces deux clubs se rencontreront à nouveau samedi matin, le 22 janvier à 9h. 30 à la Cathédrale.

A la Cathédrale

Les choses se sont passées autrement à la Cathédrale. L'équipe de Saint-Edmond de calibre juvénile (15 et 16 ans), s'est avérée beaucoup trop forte pour l'équipe de la Cathédrale; c'est pourquoi, après certains pourparlers ont fit un échange de joueurs ce qui permit (ironie du sort) à la Cathédrale de l'emporter par le score de 14 à 11. Les étoiles de cette joute furent sans contredit Jacques-Charlot Cedras, Jean-Guy (Mignon) Degonde et Jean-Pierre Madore. Il faut signaler également la magnifique tenue du cerbère Roma (Bou-Boule) Boulerice, un imitateur de Jacques Plante, et celle de Pierre Charette, qui, s'il a mal fini, avait du moins bien commencé.

La prochaine partie de cette nouvelle ligue juvénile aura lieu à St-Edmond, samedi prochain, et les éliminatoires commenceront la semaine suivante.

Nadeau PAPINEAU,
Moniteur en chef.

● La statistique révèle que les Canadiens ont dépensé presque autant de leur revenu pour des automobiles, des pneus et de la gazoline (22 pour cent) qu'ils ont affecté à l'achat de vivres (24 pour cent).

Théâtre BIJOU
NAPIERVILLE
Jules BOIRE, prop.

JEUDI — SAMEDI
20-22 JANVIER

Le conflit douloureux de l'amour et de la foi. Une histoire d'amour vécue qui passionna des millions de lecteurs devient un grand film inoubliable...

"JOCELYN"

avec

Jean DESAILLY
Simone VALERE

— AUSSI —

Violence, émotion, grandeur. Le feu et le sang sont le tribut du domaine de...

"LES FURIES"

avec

Barbara STANWICK
Wendell COREY

DIMANCHE — MARDI
23-25 JANVIER

Un film d'un comique étourdissant de vos vedettes préférées, avec les plus belles filles du monde, dans un décors exotique...

"En Route vers Singapour"

avec

Bing CROSBY
Bob HOPE
Doroty LAMOUR

aussi

Un film qui sort de l'écran! La vie mouvementée, brutale d'un champion de la boxe, ses amours, sa gloire, sa déchéance...

"Sang et Or"

avec

John GARFIELD
Lili PALMER

JEUDI — SAMEDI
27-29 JANVIER

"C'est Arrivé à Paris"

avec

Henri VIDAL
Evelyn KEYES

— AUSSI —

"Service Secret"

avec

James MASON
Michael WILDING

$25. chaque jeudi

M. André Adam, de Nap.,
est le gagnant de jeudi dernier avec le No 6556

Gracieuseté de

GEORGES REMILLARD
EPICIER-BOUCHER

ICI ET LA

SAINT-BLAISE

INSTALLATION DE NOTRE NOUVEAU CURE

Dimanche dernier, le 16 janvier 1955 eut lieu l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Philémon Corriveau.

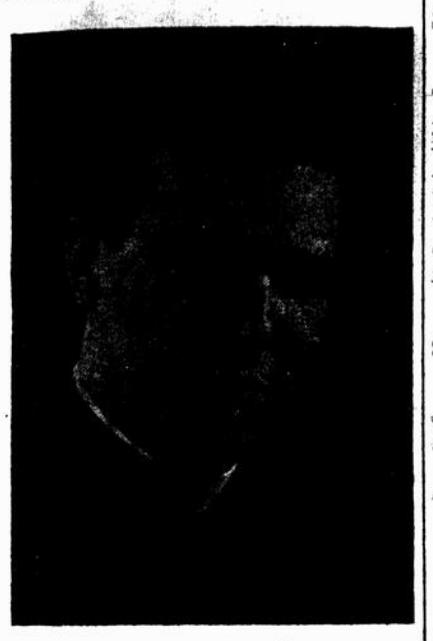

M. l'abbé P. Corriveau

Tous les paroissiens ont assisté à la cérémonie, présidée par M. le Chanoine Damase Roy, vicaire forain et curé de Saint-Edmond.

Outre les marguilliers et notables de la paroisse, on remarquait parmi l'assistance Mme E. Corriveau, mère du curé et le Rév. Frère Sébastien Alfred des Frères Maristes.

M. le curé a su conquérir tous les coeurs par son air affable, sa parole chaude et persuasive.

Nous l'assurons de notre plus profond respect et amitié. Bienvenue et meilleurs voeux à notre nouveau pasteur.

—o—

CARNET SOCIAL

Le 6 janvier courant M. et Mme Arcade Mongeau avaient le plaisir de recevoir M. et Mme François St-Vincent et leur fille Yolande, de Verdun, ainsi que M. et Mme Léopold Gagnon, de Montréal.

—Dimanche le 9 janvier, M. et Mme Anselme Gagnon et leurs enfants rendaient visite à M. et Mme Arcade Mongeau ainsi qu'à leur tante Mme Joseph Mongeau.

St-Jacques-le-Mineur

Décès de Mme A. Poissant

Récemment est décédée à l'âge de 63 ans et 9 mois, Mme Adélard Poissant. Outre son époux elle laisse deux fils: Hector et René; une fille: Mme Charles Tremblay (Simone); une bru: Mme Hector Poissant; (Claire Doris); un gendre: M. Charles Tremblay; cinq petits-enfants: Jeannine et Roland Tremblay; Serge, France et Bertrand Poissant; un frère: M. Zéphir Mc Neil; ses belles-soeurs: Mmes Z. McNeil, Philias Poissant, Achille Lavoie; un beau-frère: M. Achille Lavoie; plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par M. l'abbé Armand Rancourt, assisté des abbés Germain Legrand et Robert Corriveau, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. V. Denault, Fortunat Lestage, Omer Lavoie, Omer Forgue, Jean-Marie Poissant et Romain Beaudin. La quête fut faite par MM. Maurice McNeil et Simon Lestage, ses neveux.

Nos condoléances à la famille.

(suite à la page 24)

L'ACADIE

RECENSEMENT

Dans la paroisse, on nous annonce qu'il y a 219 familles.
Catholiques: 1021
Communiants: 822
Non-communiants: 199

Au cours de 1954, il y eut 29 baptêmes, 2 mariages et 7 sépultures.

—o—

NAISSANCE

A M. et Mme Bernard Landry (Marguerite Dextradeur) est née une fille le 6 janvier et baptisée Marie, Béatrice, Françoise Hélène. Parrain: M. Georges Landry, marraine: Béatrice Brais, son épouse, de St-Blaise, oncle et tante. Porteuse: Mlle Jocelyne Landry, cousine.

Nos félicitations.

—o—

FIANCAILLES

Le soir de la messe de Minuit eurent lieu les fiançailles de Mlle Annette Senécal, institutrice et de M. Jacques Bourdeau, imprimeur. A cette occasion, un succulent réveillon fut servi. Le dimanche suivant notre dévoué pasteur, M. le curé Corriveau bénit les nouveaux fiancés.

Nos félicitations.

—o—

SOIREE

Le 29 janvier aura lieu au Chalet des Raquetteurs une soirée organisée par le Club Sportif de Lacadie.

La musique sera sous la direction de l'orchestre réputée Fournier.

SAINT-MATHIEU

ELECTIONS

Les élections à St-Mathieu n'ont pas été un progrès. On se serait attendu à beaucoup mieux. Prendre ses décisions de voter pour tel ou tel candidat entre deux bouteilles de bière, ce n'est pas un honneur, ni une gloire. C'est plutôt honteux. On serait mieux de faire un signe de croix suivi d'une petite prière. On aurait alors les lumières d'en-haut et on ferait moins de sottises. On obtiendrait peut-être aussi de ceux qui gouvernent la grâce du ciel pour faire passer le bien des citoyens avant les caprices et les égoïsmes inavouables. Il serait grandement temps que nous fassions un peu de progrès de ce côté.

Elire un maire et des conseillers est chose sérieuse et pleine de responsabilités. Il ne faut pas prendre cela à la légère et se laisser tromper par la boisson ou par quelques hommes sans conscience. Il y a assez de membres de l'une ou de l'autre congrégation dans la paroisse pour qu'on espère qu'à l'avenir on fasse passer le bien de la paroisse avant tout. Le bien de la paroisse, c'est de favoriser l'esprit chrétien, la tempérance, le respect de l'église et de la religion. C'est de chercher le progrès véritable sous toutes ses formes. **Progrès matériel:** donner des bonnes routes d'été et d'hiver, une école moderne, un chemin large et libre dans le village et les rangs, donner des trottoirs, de l'égouttement, des lumières. **Progrès de l'esprit:** un enseignement plus élevé, une caisse populaire, une meilleure idée du bon ordre et de l'embellissement des propriétés. **Progrès spirituel:** soutenir avec plus d'entrain et de sincérité les mouvements religieux, favoriser les vocations religieuses et sacerdotales, le respect des lois.

Voilà un idéal digne d'un bon paroissien et d'un bon citoyen. Nous voulons être bien vus des visiteurs et des étrangers, méritons-le! Nous suggérons au nouveau conseil de se mettre consciencieusement à l'oeuvre pour réaliser ce magnifique programme. S'il le fait, il sera béni du bon Dieu comme tous ceux qui accomplissent leur devoir.

MARIAGE

Samedi dernier, le 15 janvier, a été béni en l'église paroissiale, par M. le curé Gabriel Martin, le mariage de Réjean Lefrançois, de Delson, à Thérèse Lefebvre, de St-Mathieu, fille de M. et Mme Hercule Lefebvre.

Nos félicitations et meilleurs voeux pour une vie à deux heureuse. "Le mariage est un sacrement qui sanctifie l'alliance légitime des époux..."

Au cours de la messe basse pour les époux le chant fut exécuté par les enfants de Marie: Mlles Rosalie Pinsonneault, Jeanne Potvin, Lucienne Guilbeault, Gisèle Guilbeault, Lucille et Florence Robert. Mlle Denise Laplante touchait l'orgue.

RESULTAT DES ELECTIONS

M. Charles Robert a été réélu maire et MM. Edouard et Onésime Philie ainsi que Fernand Dupuis ont été élus conseillers. Nos félicitations et bon succès dans la voie du bien et du progrès de la municipalité. Qu'on se rappelle "qu'à ceux à qui il a été donné davantage il sera demandé un compte plus sévère."

DE BONS CONSEILS

Un groupe d'une cinquantaine de personnes assistaient à une conférence de M. le Dr Jean Ho, jeudi soir, le 13 janvier.

M. Ho, un converti au catholicisme de nationalité chinoise, donna à l'assistance d'admirables conseils. Selon ce converti, les chrétiens doivent s'occuper davantage du bien, de la moralité. On doit collaborer plus sincèrement avec le prêtre. Le communisme et le franc-maçonnerie sont à l'oeuvre de satan. Nous, nous devons être à l'oeuvre de Dieu. Si nous abandonnons le prêtre, si nous lui nuisons, un jour, nous serons sans prêtre et sans religion. La punition vient toujours. A l'exemple des martyrs de Chine, manifestons notre foi. Cherchons la lumière et les directives auprès de nos prêtres. L'Eglise catholique seule a la lumière infaillible. La conférence était présidée par M. Roland Trudeau, président de la Ligue du Sacré-Coeur.

VIE SOCIALE

Récemment ont eu lieu les fiançailles de Mlle Armande Poupart, fille de M. et Mme Lucien Poupart, de St-Remi, avec M. Germain Fournier, fils de M. et Mme Wilfrid Fournier, de cette paroisse.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux les accompagnent.

NOTRE CENTRE SPORTIF

Le 16 janvier, nos jeunes joueurs rencontraient l'équipe de St-Philippe. La victoire fut décernée à St-Mathieu au compte de 5 à 2. Nos félicitations à St-Mathieu et meilleure chance pour St-Philippe.

FORT-CHAMBLY

Chez les Filles d'Isabelle

Jeudi le 17 janvier dernier, avait lieu notre assemblée mensuelle qui fut suivie d'un délicieux goûter auquel assistaient M. le curé Roland Archambault et M. Alcide Bessette.

Le goûter se termina joyeusement par un échange de cadeaux. Il y eut également plusieurs prix de présence. Toutes se quittèrent sur une note joyeuse.

SAINT-CONSTANT

Le Cercle St-Georges des Filles d'Isabelle désire annoncer que le tirage du manteau de fourrure se fera le 23 janvier, à l'occasion d'une soirée canadienne au Centre civique de St-Rémi à 7.30 hres p. m.

Bienvenue à tous.

A ces droits, l'Eglise rappelle les devoirs et les obligations de la classe patronale et ouvrière:

AUX PATRONS, elle demande :

a) le respect de la personne du travailleur;

b) le paiement du juste salaire;

c) la promotion de l'ouvrier à l'usine. (R. P. E. Bouvier, s.j.)

Le dimanche soir de 5 h. 30 à 6 heures, on peut entendre sur les ondes du réseau Français de Radio-Canada, une émission religieuse intitulée "LA PORTE D'ESPERANCE". Au cours de cette demi-heure, on donne lecture de l'Evangile. C'est une lecture à plusieurs voix: celles du Narrateur, du Christ, de ses interlocuteurs. Le R.P. Jean-Paul Audet, o.p., professeur d'Ecriture sainte au couvent des Dominicains à Ottawa, choisit les textes et les met en lumière. On voit ici les principaux collaborateurs de l'émission: Charlotte Boisjoli, Pierre-Etienne Chayer, réalisateur de la Porte d'espérance; Jean-Louis Paris, le R.P. Audet et Gérard Berthiaume.

Nous sommes outillés pour tous genres de travaux d'impressions : confiez-nous les vôtres.

Nouvelle crème dentifrice COLGATE avec GARDOL*

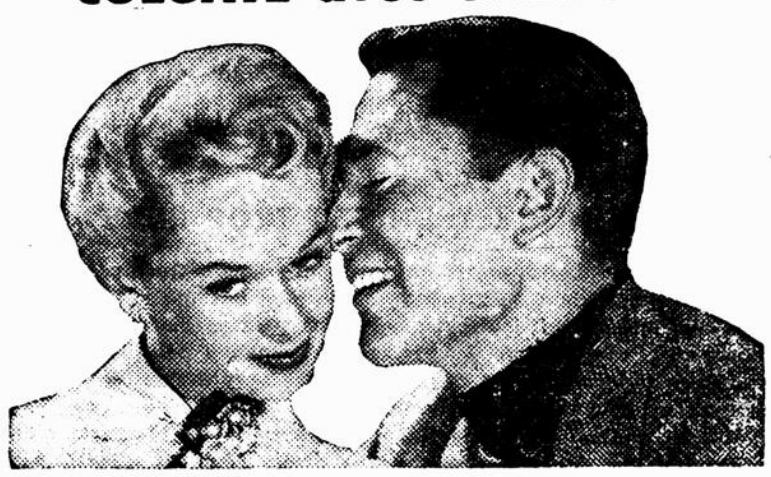

Rafraîchit l'haleine *tout en* **protégeant les dents**

Vous obtiendrez la meilleure protection contre la carie dentaire jamais fournie par aucune crème dentifrice . . . et vous aurez bonne bouche durant 12 heures et plus . . . si vous employez la Nouvelle Crème dentifrice Colgate avec Gardol. Seule la crème dentifrice Colgate agit contre la mauvaise haleine instantanément . . . combat la carie dentaire constamment . . . Toujours la même délicieuse saveur de menthe dont les enfants raffolent.

GARDOL*

L'ingrédient anti-enzyme persistant qui rend la Crème dentifrice Colgate doublement efficace!

Prières et pratiques chrétiennes

Petit manuel préparé spécialement pour les élèves de nos écoles canadiennes-françaises, par l'Office Catéchistique et contenant :

- **Prières usuelles** en latin et en français.
- **Méthode de confession** comment bien se préparer à recevoir le pardon de ses fautes et à remercier Dieu de son pardon.
- **Suggestions pratiques** avant et après la Communion.
- **Pratiques chrétiennes** ce que tout chrétien doit faire chaque jour, chaque mois, chaque année.
- **Manière de servir la Messe** tirée textuellement du catéchisme 1950.
- **Règlements nouveaux** du Carême et du jeûne Eucharistique, qui ne sont pas dans la plupart des livres de prières actuels.
- **La traduction de l'ordinaire de la Messe** faite avec grand soin par l'Office Catéchistique, pour mettre à la portée de nos écoliers et du peuple en général un texte extrêmement riche, mais que trop de missels présentent malheureusement dans un langage lourd, savant et ancien.
- **Une préface imagée et directe** enseigne aux enfants la nature, la beauté et l'aisance étonnante de la prière chrétienne.
- **Magnifique brochure** 64 pages, format 3½ x 5½, imprimée soigneusement en deux couleurs, rouge et noire, sous couverture attrayante. Prix au détail: 25 sous.

REVUE SPORTIVE

par Bernard BEDARD

PARLONS BASEBALL

D'ici l'ouverture de la saison, de la Ligue de Baseball Provinciale, le 1er mai prochain, nous aurons l'occasion de vous parler de baseball, de temps à autre. Cette semaine, nous dirons un mot d'une fructueuse assemblée des directeurs, tenue jeudi dernier à l'Hôtel Saint-Jean. Le principal item à l'ordre du jour et qui fut fort heureusement résolu était la nomination, ou le choix d'un agent d'affaires. Les directeurs ont été unanimes sur le choix de notre concitoyen, Jean-Marie Laforest, qui prend une part active dans tous les sports de notre ville, depuis plusieurs années. Jean-Marie travaillera durant toute l'année exclusivement pour le Club de Baseball de Saint-Jean. Il prendra un congé à son emploi à l'usine Singer pour s'occuper totalement de baseball.

A cette assemblée, on décida aussi du prix des passes de saison qui seront de trois catégories. Passes de loges à $45.00; passes de sièges réservés à $30.00 et passes pour admission générale à $15.00 pour toute la saison.

GAGNANTS "SPORTS"

Samedi dernier, on procédait à l'élection du président honoraire de "Sports" pour le mois de janvier. L'heureux élu qui recevra $1,000. est M. Georges Farrar, Jr, 16, 2e Avenue, Iberville. C'est M. Jean Daigneault, gérant de la Commission des Liqueurs, qui lui avait offert son billet. Le prix de $100. a été gagné par M. Conrad Dussault, 483 Mercier, Saint-Jean.

Pour aider aux mouvements sportifs de Saint-Jean et plus particulièrement à assurer du baseball organisé chez-nous, procurez-vous un billet "SPORTS" chaque mois. La prochaine élection du président honoraire se fera le 15 février.

DU HOCKEY UN PEU TROP RUDE

Les assistants à la partie entre Frontenac de Québec et Canadien Junior, à l'Arèna du CARC, vendredi dernier ont été servis à souhait, surtout ceux qui aiment les fortes sensations. Le gardien de buts Jacques Marcotte, du Frontenac de Québec, a été suspendu pour une période de deux parties pour avoir cherché noise à des spectateurs. On s'est aussi battu à coups de bâton, simplement, à part çà, à tel point que l'arbitre a dû arrêter la partie avant la fin. Heureusement, les blessures n'ont été que superficielles. Mais si rien de plus grave n'en est résulté, ce n'est pas la faute des belligérants "qui avaient complètement perdu la tête". Des jeunes gens de cet âge qui ne peuvent mieux se contenir et qui se livrent à des assauts du genre, qu'on ne permettrait pas sur la rue, devraient accrocher leurs patins pour de bon. Ils ne sont pas faits pour un sport qui les excite à ce point et les expose à mettre la vie des autres en danger. Si on veut régler des comptes, qu'on jette au moins son bâton par terre et qu'on se batte à poings nus, jusqu'à ce qu'on puisse arrêter les ébats pugilistiques.

RÉCEPTION MANQUÉE

Les autorités du CARC avait fait préparer un buffet pour une réception des joueurs des deux clubs, après la partie. Inutile de dire que le tout fut cancellé pour éviter d'autres bris.

AUTRES PARTIES DU JUNIOR

Il y aura d'autres parties de la Ligue Junior qui seront disputées à l'Arèna du CARC, à Saint-Jean. Le Canadien Junior rencontrera le Trois-Rivières, le 28 janvier; le Frontenac de Québec, le 4 février et de nouveau le Trois-Rivières, le 11 février.

AU CLUB DE SKI DE SAINT-JEAN

La belle température favorise les skieurs qui se rendent en grand nombre sur les pentes du Club, au Mont St-Grégoire. Les conditions sont excellentes et le monte-pente fonctionne régulièrement.

Sur semaine, le monte-pente fonctionne les mardis et jeudis soirs. De puissants réflecteurs éclairent éclairent la côte et permettent de faire du ski comme en plein jour.

Les membres qui désirent se perfectionner dans la pratique du ski, pourront le faire moyennant une faible rétribution. Des professeurs habiles et compétents seront à la disposition des membres.

Les Autobus Boulais assurent le transport des skieurs, les samedis et dimanche après-midi. Le départ se fait des Autobus Boulais et au coin des rues Richelieu et St-Jacques, à 1.30 hre p. m., près de la Banque Canadienne Nationale. A Iberville, l'autobus laisse monter les skieurs au coin de la 1ère rue et de la 5ème avenue.

La Brigade Ambulancière St-Jean délègue quelques ambulanciers en fin de semaine pour assister les skieurs en cas d'accident.

Dimanche le 23 janvier

Dimanche, 23 janvier, ce sera une journée spéciale au Club de Ski. Au début de l'après-midi, soit vers 2.30 hres, il y aura bénédiction des skis en face du Chalet du Club. A 5.00 hres p. m., il y aura promenade (Sleigh ride) et à 6.00 hres p. m., un souper de fèves au lard sera servi au Chalet du Club. On peut participer à cette organisation promenade et souper pour la modique somme de $1.00. On peut avoir des billets en appelant Thérèse Paquette, tél.: 2361 ou 2143.

Ce sera la journée du Club de ski et on compte sur la présence d'un grand nombre de membres.

Les ex-présidents et les amis du Club sont cordialement invités à cette journée qui fera revivre des souvenirs.

L'Ecole Volante de Ski "Dow" sera au Club de Ski de Saint-Jean ce même dimanche.

Skieur prudent — Skieur content

POUR L'EXCURSION AU MONT-TREMBLANT

Ceux et celles qui ont fait réserver des billets pour l'excursion de ski au Mont Tremblant, samedi et dimanche, 29 et 30 janvier, doivent les réclamer avant lundi 24 janvier, afin de permettre de disposer des places libres.

Pour autres informations, adressez-vous à tél.: 7529, 9541, et le soir, à 2620.

BADMINTON

Vendredi dernier, le Club de badminton Richelieu recevait l'équipe

Pour cette rencontre, le Club étant privé de plusieurs de ses meilleurs joueurs, le président M. Jacques Richard et l'instructeur de l'équipe M. Nadeau Papineau ont agi à la manière de MM. Frank Selke et Dick Irvin en faisant confiance à six recrues qui ne se sont jointes au Club que l'automne dernier.

Ce sont Mlles Michèle Martin, Margaret Lauder, MM. Peck Turner, Norman Cyr, Gérald Comeau et Paul Morin. Ces nouveaux joueurs ont créé une formidable impression à leur début. Jouant avec des joueurs d'expérience tels que chez les dames: Mme Jeannette Milburn et Mlle Huguette Daneau et chez les hommes MM. Nadeau Papineau, Paul Côté, Ronald Papineau et Charles Loiselle.

Charles après une absence de 4 ans fait un magnifique retour sur l'équipe locale. Jouant avec M. Paul Côté ils ont formé un des meilleurs double d'hommes de la soirée.

L'équipe locale a facilement remporté la victoire ne subissant que 2 défaites durant la soirée.

Un match revanche doit se disputer à McMasterville dans 3 semaines.

Cette soirée se termina par un magnifique goûter froid préparé et servi par Mme Jeannette Milburn et Mlle Huguette Daneau.

Citoyen de "bonne foi"

A la dernière assemblée de la Ligue Inter-Cité, tenue à Saint-Jean au début de la semaine, une décision amère a enlevé André Tougas au club Iberville par le fait qu'il ne demeurait pas dans cette localité durant les activités du hockey.

Le règlement de la Q.A.H.A. à cet effet stipule qu'un membre de toute équipe doit être un citoyen de bonne foi de la ville en question, mais on ne put en venir à la conclusion précise de cette clause "bonne foi".

Pour ce qui nous regarde, André est tout simplement un des nôtres et il l'a prouvé à maintes reprises, pour se mériter notre reconnaissance. Le président Jean Larivière est sorti dégoûté au milieu de cette assemblée après ce verdict.

Cette décision ne touche pas à l'impartialité de ce circuit et surtout du dévoué président, M. Victor Benoit, qui doit plaire ou déplaire aux huit clubs, à la règle du livre.

La chance a favorisé le club Knowlton non représenté à l'assemblée car aux dires de ses adversaires présents, deux de leurs joueurs demeurent à Montréal, sauf preuve à l'appui. On peut dire que cette équipe a été sauvée par la cloche.

André Tougas s'est apaisé de sa surprise, et il a nié les rumeurs voulant que les porte-parole du N.D.A. de Saint-Jean ait fait cette plainte.

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

A L'ARENA DU CARC, VENDREDI

Photo prise lors de la partie de vendredi dernier, à l'Arèna, alors que le Canadien Junior rencontrait le Frontenac, de Québec. De gauche à droite, Henri Richard, frère du "Rocket"; Elmer Lach, le gérant du Canadien et l'aviateur Roland Robitaille.

LE HOCKEY A IBERVILLE

avec BABE

Joute importante ce soir à Saint-Jean — Deux défaites la semaine dernière. — Guy Lamontagne est notre compteur de francs buts. — Ben Rome est le "badman" du club.

L'APPETIT DU GAIN

L'histoire s'est répétée à Cowansville et à Bedfford et dans les deux cas, la défaite. Nos porte-couleurs n'ont pas connu d'échec sur leur propre glace et ils peuvent ainsi prouver leur supériorité alors qu'ils sont enivrés d'une généreuse assistance.

Leur appétit de la victoire s'est avéré dans un gain mérité de 3-2 contre St-Jean, jeudi dernier, et ils défendront ce même enjeu ce soir à N.-D.-A. Cependant, même dans la défaite de 3 à 2, nos représentants ont laissé une excellente impression à Bedford dimanche dernier, où les autorités locales ont admis avoir vu la plus belle performance à leur aréna cette année.

Les protégés de Paul Bisaillon ont dominé durant les deux premières périodes, bombardant sans cesse Desgagné qui offrit un vrai duel à Denis. Nos favoris ne surent pas profiter de cet avantage. Une défaite de 6-3 dans un jeu plus rude, mardi dernier à Cowansville, a également étalé le beau style des nôtres mais le Cowansville, aidé d'un arbitre zélé, prouva une grande combativité à la troisième période pour annuler nos efforts.

La tenue de nos porte-couleurs récemment a certes connu quelques fléchissements pour la bonne raison, qu'à part de faire face à Saint-Jean, ils ont mésestimé les autres adversaires. Mais on voit un bon club où il est et le gérant Paul Bisaillon conserve une grande confiance en ses coéquipiers pour pouvoir profiter de ces épreuves à l'avenir. Paul tient surtout à éliminer les punitions, ce qui ne veut pas nécessairement dire le jeu rude quand il est bien appliqué.

St-Jean en quête d'une victoire, ce soir

La victoire du club Iberville de 3 à 2 aux dépens du NDA jeudi dernier place la joute pour le 2e "cheval" ce soir à St-Jean en face d'un duel palpitant en perspective car la dernière performance entre les deux mêmes clubs a laissé le gérant Jean Payette dégoûté des tactiques de son rival. Paul Bisaillon a peut-être retardé le jeu d'une minute à la dernière rencontre, ce qui a paru dix longues minutes pour les visiteurs, mais quoi qu'il en fut, les arbitres sont là pour appliquer les règlements. Ce soir encore, les nôtres devront tout simplement sortir une joute parfaite dans leur système pour vaincre ce club rapide.

AUTRES NOUVELLES SPORTIVES EN PAGES 7 ET 15

Voulez-vous Economiser...?

Surveillez les spéciaux annoncés dans nos montres (vitrines)

De véritables aubaines vous sont offertes
Il vaut la peine que vous vous arrêtiez !

Frs. Payette & Fils Limitée
St-Jean, P.Q.

254 Richelieu Tél.: 3012 Saint-Jean

CLUB DES CENTS INC.

Le 150 de Bill Carbray monte seul en tête du classement. — Lachance, Caron, Barre, Martin, Couture, Tétreault, Winters, Brais, Brosseau, Y. Ménard, G. Ménard, Fournier en vedettes. — Ce soir à 7h. 30: 125 vs 50 et à 9 heures, 100 vs 150.

(par André DION)

La victoire remportée par le club le Bill Carbray aux dépens de celui de Guy Régnier, le place seul en tête du classement. Le 125 qui avait pris une avance de 4 à 2 dans le premier engagement a vu ses adversaires revenir de l'arrière pour remporter la victoire au résultat de 10 à 7. Martin dirigea l'attaque des vainqueurs avec 3 buts.

MARC BRAIS, ailier gauche, qui s'est signalé avec 2 buts et 2 assistances.

Flat Couture 2 buts, 2 assists, M. Couture, 1 point, 2 assists, Y. Tétreault 1 point, 3 assists. Pour les perdants, Lachance avec 3 buts, J. Caron avec 2 points, 3 assists, et Barré, 1 point, 3 assists.

Dans la 2e joute, le 100 de Gérard Pepin a difficilement remporté la victoire au compte de 10 à 9 sur le 50 de Ben Goineau. Avec cette défaite, le 50 demeure toujours en 3e position avec 2 points de la seconde. Le but victorieux a été compté à 1.38 minute de la période supplémentaire par Claude Fournier. Pour les gagnants, Y. Ménard a compté 4 buts et 3 assists O. Ménard 2 buts et 3 assists, et pour les perdants, C. Winters 6

YVAN MENARD, joueur de Centre, qui a grandement aidé son équipe avec 4 buts et 3 assistances.

buts, Marc Brais 2 buts 4 assists, Ben Brosseau 6 assistances.

N'oubliez pas ce soir, programme double commençant à 7h.30.

—o—

150 10 VS 125 7

1ère période:

150 A. Martin 0.36
(M. Couture)
150 G. Bernier 1.32
(G. L'Heureux et Y Tétreault)
125 F. Lachance 4.12
(J. L. Baré et J. Caron)
125 J. Caron 9.25
(J. L. Barré et C. Stabb)
125 F. Lachance 12.32
(J. Caron et J.L. Barré)
125 J. L. Barré 13.02

Punitions: A. Dion:1.58; R. Ménard: 4.01; J. Caron: 5.17; L. Barsalou: 5.17

2ème période:

150 G. Couture 0.28
150 R. Hébert 2.56
150 A. Martin 8.07
(G. Couture)
150 G. Couture 9.27
(M. Couture et Hébert)
150 M. Couture 11.09
(G. L'Heureux et Y. Tétreault)
125 Lachance 11.54
(J. Caron)

Punitions: Y. Tétreault 2.18

3ème période:

150 A. Martin 1.32
(G. Couture)
150 G. L'Heureux 2.58
(Y. Tétreault)
150 Y. Tétreault 8.55
125 A. Dion 13.02
(G. Caron et N. Sasseville)
125 J. Caron 13.59

Punitions: G. L'Heureux: 3.22; M Couture: 4.57; J. L. Bernier: 13.50

100 10 VS 50 9

1ère période:

50 Winters 4.43
(J. Boyer et J. P. Bonneau)
100 Surprenant 6.13

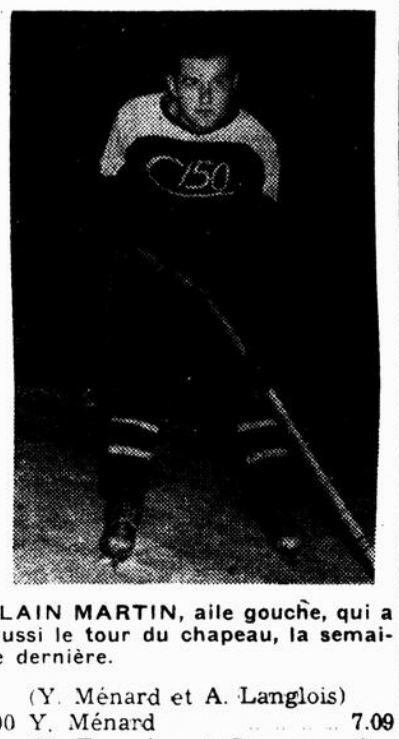

ALAIN MARTIN, aile gouche, qui a réussi le tour du chapeau, la semaine dernière.

(Y. Ménard et A. Langlois)
100 Y. Ménard 7.09
(C. Fournier et Surprenant)
100 McCaughen 12.59
(Y. Ménard)
100 Y. Ménard 12.59
(G. Ménard)

Punitions: McCaughen: 7.09; J. L. Demers: 7.33; G. Ménard: 9.45

2ème période:

100 A. Langlois 5.01
(G. Ménard)
50 M. Brais 5.27
(J. P. Brosseau)
50 C. Winters 8.52
(M. Brais)

J.-L. BARRE, joueur de défense, qui occupe la 7e place chez les compteurs. Il a compté 1 point et a obtenu 3 assistances, lors de la dernière partie.

50 M. Brais 9.54
(J. L. Demerts et Brosseau)
(J. P. Brosseau)
50 J. Boyer 11.31
(M. Brais)
50 C. Winters 13.51
(J. L. Demers et Brosseau)
50 C. Winters 14.42
(M. Brais et J. P. Brosseau)

Punitions: J. P. Brosseau:0.56; P Jourdenais: 3.23

3ème période:

100 G. Ménard 0.22
(P. Jourdenais et A. Savoie)
100 G. Ménard 4.30
50 C. Winters 11.07
(J. G. Lalanne)
50 C. Winters 10.04
100 Y. Ménard 11.45
100 Y. Ménard 13.13
(A. Langlois)

Punitions: N. Brault:3.42; G. Ménard: 5.24; M. McCaughen: 12.08

Période supplémentaire:

100 C. Fournier 1.38
(Y. Ménard et G. Ménard)

LISTE DES 10 PREMIERS COMPTEURS

	B	A	T
G. Couture	13	16	29
C. Winters	18	7	25
F. Lachance	16	6	22
M. Couture	10	11	21
J. Caron	6	15	21
A. Martin	9	11	20
J. L. Barré	6	14	20
G. Ménard	5	14	19
M. Brais	7	10	17
G. Caron	5	12	17

Ligue Commerciale

Résultat des parties du 12 janvier:

Dominion Blank Book, 4 vs Chevaliers de Colomb, 0.

Salle Baillargeon 3, vs Hôtel Richelieu 1.

Chez Ronald 3, vs Club Social 1.

Théâtre Impérial 2, vs Pharmacie Sagala, 2.

Plus haut simple de la soirée : Alain Belle, 219; Jacques Deneault 214.

Plus hauts triples de la soirée: Alain Belle ,583; Amédée Rivard, 570.

Assemblée

Lors de l'assemblée tenue à la salle de quilles après les parties, il fut unanimement décidé que dès mercredi prochain soit le 19 janvier, les rencontres commenceront à 7 h. 30 au lieu de 7 heures et ce, pour le reste de la saison.

De plus, MM. Gervais et Brault furent acceptés comme membres de la Ligue, remplaçant respectivement MM. Potvin et Langlois.

SPORTS AU C. M. R.

Au cours de la dernière fin de semaine l'équipe de ballon panier du Collège Militaire Royal de Saint-Jeann se rendait à Ottawa pour participer à deux parties régulières de la C.I.A.U. ligue.

Vendredi soir, 14 janvier, le Collège St-Patrick recevait la visite du C.M.R. Dès le début de la partie St-Pat's prit l'avantage et la conserva par la suite. Au cours de la deuxième moitié on eut une belle exhibition de jeu de la part des deux équipes. La partie se termina au pointage de 69 à 61 en faveur du Collège St-Patrick. Le meilleur compteur pour C.M.R. fut P. Aichinger avec 21 points à son crédit.

Samedi le 15 janvier l'Université d'Ottawa remportait une brillante victoire de 74 à 49 sur C.M.R. Se distinguaient pour Ottawa Baron avec 18 points et pour C.M.R. P. Aichinger avec 16 points.

Au hockey dimanche le 16 janvier C.M.R. était les hôtes du Collège St-Laurent dans une partie d'exhibition qui eut lieu à l'aréna du Collège St-Laurent. Dix secondes de jeu n'étaient pas écoulées que déjà Béland enregistrait un but chanceux pour le Collège St-Laurent. Dès lors la joute devint plus rapide, rude et enlevante même. Gauthier et Renaud par la suite donnèrent une avance confortable de 3 à 1 au C.M.R. mais Dionne et Mathieu égalèrent les chances avant la fin de la période. Au cours de la deuxième période Henderson du C. M.R. compta. Le C.M.R. s'assura la victoire définitive à la 3ème période malgré les efforts répétés du Collège St-Laurent qui furent sans succès mais qui contribuèrent à fournir un jeu intéressant de la première à la dernière minute de la joute qui se termina au compte de 6 à 5 pour C.M.R.

NOTRE-DAME — LIGUE INTER-CITE

Cette semaine Notre-Dame a enregistré deux gains et une défaite.

Mercredi dernier, le 12, Notre-Dame remporta une victoire dument contestée lorsqu'il vainquit le Marieville par le pointage de 5 à 4.

Le club Notre-Dame eut l'avantage jusqu'à la troisième période alors qu'il menait par 3 à 1. Grâce à un ralliement le Marieville porta le score à 4-3 en sa faveur. Alors qu'il ne restait que 2.54 dans la partie. J. Lacombe compta pour annuler le pointage. Une période supplémentaire s'avéra donc nécessaire. D. Letendre enrégistra le but gagnant sur une passe de Y. Payette alors qu'il ne restait que 1.07 à jouer.

Ce fut une partie enlevante et fertile en émotions de toutes sortes une vraie partie de série éliminatoire. Seulement 4 punitions furent décernées, 2 à chaque club.

Sommaire

1ère période: R. Choquette et Lapierre (Marieville)

2ème période: A. Lafontaine (D. Letendre) Y. Payette (G. Mercier)

3ème période: Dagenais, Lamoureux et Racicot (Marieville) J. Lacombe (G. Dion et A. Lafontaine)

Période supplémentaire: D. Letendre (Y. Payette).

Jeudi, le 13. Notre-Dame perdit au main du club Iberville par le score de 3 à 2. Défaite peu humiliante mais épine profonde dans l'orgueil des joueurs du Notre-Dame qui se promettent une bonne revanche. Jeudi, le 20, Iberville visitera le Notre-Dame sur la patinoire de l'Ecole Supérieure N. D. A.

Joute très rude, jeu enlevant par moments et engueulades à la douzaine ainsi se résume cette "mémorable" joute.

Sommaire

1ère période: Greendale (Iberville) J. Lacombe (A. Lafontaine)

2ème: Y. Payette(A. Denault)

3ème: Choinière et Tougas (Iberville)

10 punitions furent infligées dont 7 à Iberville.

Dimanche le 16, Notre-Dame remportait une victoire facile sur Cowansville par le pointage de 8 à 4.

Une assistance très nombreuse a été témoin d'une joute très mouvementée et passablement rude sur tout à la deuxième période alors que les joueurs échauffés par l'ardeur du jeu, se bousculèrent un peu rudement.

4 joueurs du N. D. n'ont pu participer à cette joute à cause de blessures reçues au cours de joutes antérieures. C'est donc dire que tous les joueurs en uniforme ont fourni un gros effort pour offrir une belle victoire à leurs partisans.

Sommaire

1ère période: A. Lafontaine (J. Lacombe, Y. Richard) A. Lafontaine (Y. Richard)

L. Lacombe (G. Dion, Y. Payette) A. Lafontaine (Y. Richard)

2ème: R. Mercier et Minker (Cowansville) J. Lacombe(A. Lafontaine G. Dion)

3ème: Bourelle et Winker (Cowansville) G. Dion (A. Lafontaine et D. Letendre) A. Lafontaine (Dion D. Letendre) A. Lafontaine (G. Dion et D. Letendre)

Punitions: Cowansville 5; N.-D. 6

M. Marchand, gardien des buts: 2.86.

Moyennes

	Buts	Ass	Total
A. Lafontaine	9	8	17
J. Lacombe	7	3	10
Y. Payette	3	7	10
G. Dion	3	6	9
R. Choquette	5	3	8
D. Letendre	4	4	8

—o—

Bienvenue à J. Caron à qui le gérant J. Payette fera bientôt signer un contrat pour obtenir ses services comme avant.

Jeudi le 20: Iberville VS N.-D. sur la patinoire de l'Ecole Sup. N.-D.-A.

Dimanche, le 23: Notre-Dame vs Bedford.

Mercredi le 26: Farnham VS N.-D. (patinoire Ecole Sup. N. D. A.)

Le PUBLICISTE

BALLON-PANIER

Le club d'étoiles de St-Jean défait le senior du Collège Ste-Thérèse 50-49.

L'équipe d'étoiles de St-Jean, pilotée par l'habile joueur de centre Ray Christopher, remportait dimanche dernier une victoire bien méritée sur l'équipe senior du collège Ste-Thérèse. Voici le nom des joueurs locaux, avec le nombre de points comptés par chacun.

Ray Christopher 17
Roger Wilson
Gilles Roy 14
Lorrain Rémillard 6
Jacques Tougas 4
René Menard 5
René Dion 4
Dough Peterson

L'équipe adversaire, un peu moins balancée, scora surtout à l'aide de son capitaine Robert (13 points) et de l'avant Brosseau (21 points). La partie avait pu être cédulée grâce à Yves Lymburner, citoyen de notre ville et élève au collège Ste-Thérèse.

Au Ski Shop

— SPECIAL DE LA SEMAINE —

Harnais "Super Tyrolia" Rég. $12.95 pour .. **$10.00**
Carrés d'acier (Steel Edges), Rég. $9. pour **$ 6.50**
Base Plastic (Kit) — Rég. $2.50 pour .. .. .. **$ 1.75**

403 LAURIER ST-JEAN, P.Q. **SKIS A LOUER** TEL. 6058

VENDEURS DEMANDES

Si vous êtes intéressé dans une position d'avenir nous avons des ouvertures dans nos magasins dans la vente d'appareils électriques, expérience non essentielle.

SALAIRE — COMMISSION PLUS DE NOMBREUX AUTRES AVANTAGES

S'adresser au gérant de notre magasin le plus près ou au bureau-chef, Southern Canada Power Co. Ltd., Montréal.

Nouvelles d'Iberville

Conférence à l'Ecole des Parents

Sous la présidence d'honneur du Dr Henri Laflamme, Chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre et président de la Commission scolaire d'Iberville, se donnait dimanche dernier la conférence mensuelle de l'Ecole des Parents d'Iberville.

Le Dr Fernand Ethier, président, dans son mot de bienvenue, profite de la première rencontre de l'année 1955 pour faire ses voeux aux membres de l'Ecole des Parents. Il présente ensuite le conférencier le R.P. Marie-Joseph D'Anjou, S.J., directeur de la revue "Collège et Famille".

"...Et les moutons seront bien gardés", tel était le titre de la conférence où le Père D'Anjou devait traiter des problèmes créés par les lectures, le cinéma, la télévision et la radio.

Les loisirs sont, dit-il, une activité qui n'est pas commandée. Ils varient selon le métier ou la profession de chacun.

Il est des états de vie qui ne comportent aucun loisir au sens strict, ceux d'époux, d'épouse, de père, de mère, du prêtre; dès qu'on est époux et père ou prêtre, on n'a plus le droit de penser à soi.

Parlant ensuite des devoirs d'époux, c'est, dit-il, l'entente conjugale qui doit passer avant toute autre occupation et tout autre loisir. Le devoir des père et mère c'est d'élever l'enfant. On n'a pas le droit continue le conférencier, de procréer un enfant si on n'est pas en mesure de l'élever. Il ne suffit pas d'aimer les enfants pour le bien élever. Il faut connaître l'enfant et ce n'est pas facile. Ce devoir de voir à l'éducation de l'enfant s'étend jusqu'au moment où l'enfant est prêt lui-même à s'établir. D'après les psychologues, une fille n'est mûre pour le mariage qu'à l'âge de 22 ans et le garçon à l'âge de 28 ans.

Le Père D'Anjou donna ensuite quelques principes généraux d'organisation des loisirs. Le premier négatif; aucun de nos loisirs ne doit nous détourner de Dieu ou nous faire manquer à notre devoir. Le second principe, positif celui-là: nos loisirs doivent nous aider dans la perfection de la nature humaine.

Le bonheur et la perfection humaine consistent dans le don de soi, dans la joie de donner et de se donner.

Pour ce qui est des loisirs des enfants il faut d'abord voir à ce que l'enfant soit plus heureux chez-lui qu'ailleurs. D'où la nécessité d'une pièce dans la maison où les enfants peuvent jouer et donner libre cours à leur imagination.

Parvenu à l'âge scolaire, il importe que l'enfant joue et ait des compagnons, qu'il est capable de choisir lui-même s'il a été bien dirigé. Il est très bon d'encourager le Louvetisme et le Scoutisme.

Vers l'âge de 14 ou 15 ans on doit favoriser les réunions mixtes où, non la surveillance mais la présence amoureuse des parents incitera les jeunes à s'amuser sainement et à se connaître. Il ne s'agit pas d'épeurer les jeunes vis-à-vis de l'autre sexe. S'ils ont été bien éduqués ils sauront se garder des loups qui n'ont pas reçu une éducation adéquate.

Sur la question de la radio, sachons fermer l'appareil quelques heures par jour afin d'éviter l'écueil de croire que tous les programmes sont bons. Quant à la télévision, faisons voir les programmes éducatifs et moralisants.

En terminant, le conférencier rappela "qu'il n'y a pas de loisirs quant à la recherche de la félicité; le chrétien doit toujours être chaste et dévoué."

Après le forum où le Père D'Anjou répondit aux quelque quinze questions posées par l'assistance et transmises par M. Serge Tanguay, le Dr Laflamme fut invité à donner ses impressions et à remercier le conférencier. Le président d'honneur confia les qualités et la science du Père D'Anjou qu'il remercie de sa magistrale conférence. Il émet aussi le souhait que les études des enfants se fassent dans les écoles afin de parer aux difficultés de concentrer à la maison dues au fait des distractions croissantes.

Pour clore la soirée on procéda au tirage des prix de présence. Le premier offert par M. J.-F. Thibault fut gagné par Mlle Laurette; le second, don de M. Ls-Philippe Demers fut attribué à Mme Georges Choquette.

—o—

Le Dr Henri Laflamme à la Télévision

Jeudi dernier au programme "Les idées en marche" à CBFT, le Dr Henri Laflamme était parmi les invités de M. Gérard Pelletier, animateur du programme. C'est à ce titre de président de la commission scolaire qu'il faisait partie de cette émission qui portait sur la question des instituteurs et institutrices.

Félicitations au Dr Laflamme qui a si bien représenté notre Commission Scolaire.

—o—

Retraite des vicaires

Cette semaine deux vicaires d'Iberville sont actuellement en retraite à Saint-Hyacinthe. Se sont M. l'abbé Isidore Descôteaux, vicaire à St-Athanase et M. l'abbé François Tanguay, de Saint-Noël Chabanel. Les paroissiens furent invités dimanche à avoir une pensée spéciale pour les bons fruits de cette retraite.

—o—

Profession religieuse de Mère St-Luc de Jésus

A la Maison mère de la Congrégation Notre-Dame à Montréal mercredi dernier, le 12 janvier, Mère St-Luc de Jésus, fille de M. et Mme René Dubois, avait le bonheur de faire sa profession religieuse.

Assistaient à la cérémonie, outre son père et sa mère, ses frères: Paul, Réal, Bertrand, Jacques; sa soeur: Hélène; sa tante: Mlle Aurore Dubois de Montréal. S'étaient joints au groupe, le Rév. Frère Directeur de l'Ecole Supérieure St-Georges; une compagne postulante Soeur Suzanne Goyette, Mère Ste-Marie-Yolande ancienne maîtresse de l'Ecole Normale, ainsi que Mère St-Charles, sous-maîtresse des novices.

Nos meilleurs voeux à la nouvelle religieuse et félicitations à la famille.

—o—

Statistiques de Saint-Athanase

La paroisse de Saint-Athanase a enregistré pour l'année 1954 des Baptêmes au nombre de 119; 25 mariages ont été bénis et les sépultures de chiffrent à 34.

Dimanche prochain Mgr le Curé donnera la reddition des comptes après la messe de 8h. 30.

—o—

Avis aux fiancés

La retraite spéciale des fiancés prêchée par le R.P. Chamard commencera demain soir vendredi à 8h. à Saint-Noël Chabanel, pour les fiancés d'Iberville.

Dimanche prochain à 7h. 30 aura lieu la bénédiction des fiançailles à laquelle tous sont invités même ceux qui ne suivent pas la retraite ou qui n'ont pas suivi les cours de Préparation au Mariage.

—o—

Cercle d'Economie Domestique

Le Cercle d'Economie Domestique de Saint-Noël sera officiellement fondé jeudi soir le 20 janvier à 8h. à la salle du sous-sol du presbytère. Le cercle a le privilège exceptionnel d'avoir comme aumônier, M. le Curé Omer Beauregard, lui-même. Toutes les membres sont invitées à être présentes et à payer leur cotisation. Les dames et demoiselles qui désireraient en faire partie sont priées de donner leur nom à Mmes Jérôme Goyette, présidente, Z. Lalanne, secrétaire et Jean Martin, trésorière, tél. 4222.

—o—

Naissances

A Saint-Athanase, le 16 janvier a été baptisée Marie, Suzelle, Christiane, Ginette, née le 27 décembre, enfant de M. Robert Goyette, journalier et de Carmen Quintin. Le parrain a été M. Guy Dalfond et la marraine Gisèle Quintin.

—o—

A Saint-Noël Chabanel, le 15 janvier 1955 a été baptisé Joseph, Albert, Claude, Marcel, Stephen, né le 3 janvier, enfant de M. L. Wells, aviateur et de Pauline Bellavance. Le parrain a été M. Marcel Dumont, et la marraine E. Wells.

—o—

A Saint-Noël Chabanel, le 16 janvier a été baptisée Marie, Monique, Hélène, née le 9 janvier, enfant de M. Horace Goyette, journalier et de Réjeanne Gervais. Le parrain a été M. Fernand Gervais et la marraine Monique Dextradeur.

—o—

Festival du Commerce

En marge du tirage qui s'est tenu au cinéma Venise, dimanche le 9 janvier dernier, on relève un total de dix prix qui ont été réclamés par les personnes possédant les numéros chanceux.

Prime No 1, No 29562: Mme Gérard Ménard, 30a, 4e Ave, Iberville; Prime No 4, No 78253: Alain Lefort, 2, 6e Ave, Iberville; Prime No 5, No 51688: Louis Lebeau, 41, 4e rue, Iberville; Prime No 6, No 29876: Mme Annette Turgeon, 33, 8e ave, Iberville; Prime No 7, No 38678 : Philippe Frégeau, 84, 2e Ave, Iberville; Prime No 8, No 27046: Mme Azarie Gordon, 42a, 9e Ave, Iberville; Prime No 9, No 27244: Jean-Baptiste Robert, 62, 6e Ave, Iberville; Prime No 11, No 78335: Paul Tougas, 54, 1e Ave, Iberville; Prime No 13, No 24145: Achille Fontaine, 7, St-Georges, Iberville; Prime No 15, No 20861: Mme Lucie Choquette, 53, 5e rue, Iberville.

Suivant les conditions tablées au tout début du présent Festival, toute prime non récalmée sept jours après le premier tirage, sera remise au jeu pour un 2e tirage; ce dit tirage eut lieu dimanche dernier, le 16 janvier, au restaurant Denis, en présence d'une quinzaine de personnes.

Les primes nos 2, 3, 10, 12 et 14 réclament donc maintenant les numéros suivants: 62306; 32619; 61606; 67790 et 61680; aux détenteurs de ces numéros de s'adresser au plus tôt au restaurant Denis pour prendre possession de la prime concernée. Le bulletin ou tableau dans le parc Laurier renseigne adéquatement toute personne intéressée à obtenir de plus amples renseignements.

Les organisateurs de ce Festival lequel organisé sous les auspices de la Chambre de Commerce d'Iberville pour favoriser l'achat chez nous, comptent bien pouvoir définitivement annoncer ici, la semaine prochaine, dans ce journal, la liste finale et la clôture officielle; à défaut, nous procéderons à un autre tirage dimanche, jusqu'à épuisement total de toutes les primes.

Félicitations aux heureux gagnants.

La Chambre de Commerce d'Iberville,
Bernard Larocque, prés.

—o—

CONVOCATION

Assemblée mensuelle et très importante de la Section de Bleury, à la salle de l'Hôtel de Ville, lundi le 24 janvier, à 8 hres précises. Que chacune apporte son goûter.

(suite à la page 13)

POSTE TV
MARCONI
"PRÉ-AJUSTÉ"

TV-163
Modèle de table

Cet appareil à écran de 17" se vend à un nouveau bas prix. Image de haute fidélité. Coffrets en noyer, acajou ou chêne pâle. Base-support assortie moyennant supplément.

$199.95

Lord Radio Service
1, 3ème Rue Iberville
Tél. 4552 — Rés. 4153

Voyez la NOUVELLE!
NECCHI MIRA

BRODERIE
TOUT A FAIT AUTOMATIQUE
Plus de travail de finition à la main!
NECCHI coud les boutons, fait les boutonnières, les bords en point invisible, les monogrammes, reprises . . . très belle broderie possible même pour une novice, parce qu'avec une NECCHI le travail se fait par lui-même.
Modèles NECCHI disponibles à partir de $124.00
MODÈLE Coronation
404 CONSOLE
Sa table arrondie pour vous donner plus d'espace et de confort.

● Généreuse allocation d'échange pour votre vieille machine à coudre.
● Cours de couture donné par Mme Maurice Jacques.
Maurice Jacques, Enr'g.
149 Richelieu
Tél. 4274-4275 St-Jean

POUSSINS
ACHETEURS DE POUSSINS, SOYEZ PRUDENTS !
Achetez d'un couvoir responsable qui peut vous garantir la qualité et qui reste sur place. — Pour vos poussins d'automne commandez dès maintenant; nous sommes actuellement en opération.
Couvoir Coopératif d'Iberville Tél. 4362

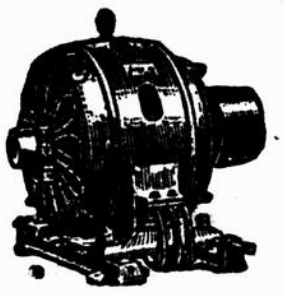

REFILAGE DE MOTEURS ELECTRIQUES
40, 6ième AVE. IBERVILLE
Tél. 4525 — LE SOIR: 3850
● UN ENDROIT où vous pourrez faire réparer vos moteurs électriques défectueux.
Nous vendons, achetons et échangeons moteurs neufs et usagés
Ce vous désirez depuis longtemps!

Nous offrons le matériel suivant à des prix défiant toute concurrence :
Jacks vissés, ratchet et hydrauliques.
Toiles usagées pour camions dimensions: 19' x 32'; 18' x 32'; 22' x 32'; 20' x 32'; 20' x 32'; 22' x 32' — Etc...
Pompes à l'eau Fairbanks-Morse de 240 à 500 G.P.H.
Barils de 45 gallons bien propres.
Réservoirs de 500, 1000, 1,500, 5000, 17000 gals.
Poêles et fournaises usagées.
Tuyaux pour supports de cave ou d'étables.
Poutres d'acier; fer angulaire; fer plat, fer en V, etc.
Masonite carreauté, peinture cuite: 25c la pi.
NOUS ACHETONS TOUT REBUT DE MÉTAL FERREUX ET NON-FERREUX.
DEMANDEZ NOS PRIX D'ABORD
BLAISE ALLARD
30 — 4e rue, Iberville, Qué. Tél. Bur. 7511-2-3 Rés. 8-1610

A LA PAROISSE SAINT-ATHANASE

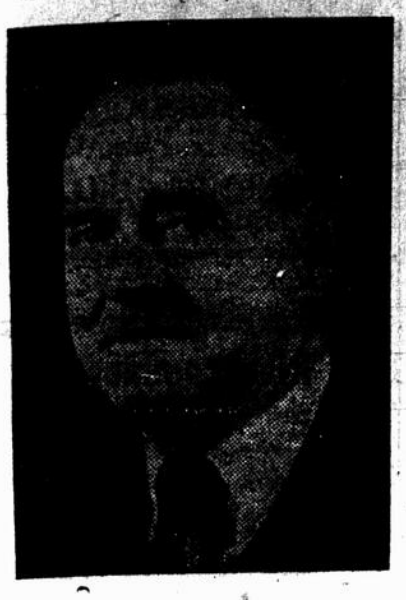

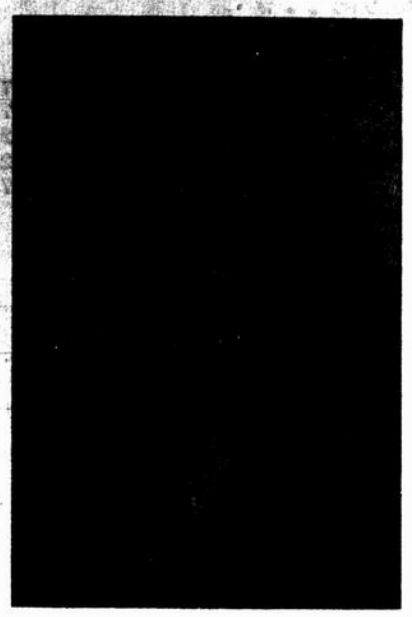

Son Honneur le Maire Louis Kelly, réélu maire de la paroisse Saint-Athanase pour un troisième terme et M. Roméo Boucher réélu conseiller pour un troisième terme.

Visite annuelle des "Fêtes", des Cercles d'Economie Domestique d'Iberville aux SS. de Charité de Ste-Marie à la Maison Provinciale

C'est avec plaisir que mardi dernier le 4 janvier, l'après-midi, qu'un groupe d'une vingtaine de membres, de nos Cercles paroissiaux d'Economie Domestique d'Iberville continuait l'heureuse initiative prise l'année dernière de visiter durant la période des Fêtes nos Religieuses italiennes, de Charité de Ste-Marie, qui sont établies maintenant depuis 3 ans à Iberville, à la Maison Provinciale des R. R. Frères Maristes.

Mme Aldéi Gosselin, présidente du Cercle du Sacré-Coeur, et son Conseil et les membres avaient organisé cette visite à laquelle Mme Gustave Bédard, Présidente diocésaine des Cercles de St-Hyacinthe, Mme Léonard Goyette, Présidente du Cercle St-Athanase son Conseil et quelques membres ainsi que Mme Roland Goyette représentant le Cercle St Noël, et Mme Zéphyr Chamberland du Presbytère du Sacré-Coeur, avaient répondu à l'invitation.

Trois des Religieuses de l'année dernière étaient présentes, et cette fois ce fut très aimable d'y rencontrer la Soeur Supérieure, qui était alors à St-Vincent-de-Paul, lorsque nous y sommes venues. L'accueil fut très sincère et chaleureux de la part de Soeur Olga Supérieure et de ses compagnes. et comme toutes parlent un bon français ce fut facile de s'entendre; et Mme Gustave Bédard fit les présentations, ainsi que Mme Zéphyr Chamberland voisine et amie des Soeurs qu'elle visite souvent. Aussitôt notre installation dans leur petit "Parloir", Mme Bédard présenta aux Religieuses, au nom des Cercles d'E. Domestique,, un cadeau-souvenir des fêtes, consistant en le don de 4 agendas, 5 ans, avec fermoir à clef. Soeur Olga remercia avec reconnaissance de la part de toutes; ce fut le moment d'aimable causerie; puis à la suite de Soeur Supérieure, l'on fit la visite de leur Communauté des pièces simples mais proprettes, une jolie installation d'un Enfant-Jésus, disait leur piété... Et de là, la visite à la magnifique Chapelle des R. R. Frères Maristes, d'où l'Immaculée rayonne avec splendeur, et les décorations des fêtes, surtout la Crèche de Noël si réaliste devant laquelle de tout coeur, nous avons chanté les cantiques d'autrefois, entonnés par Mme Bédard: et en partant, notre prière à l'Enfant-Jésus, se fit la plus fervente qu'il soit...

Et en descendant comme l'année dernière, une agréable surprise nous attendait au réfectoire des Religieuses, qui nous conviaient encore à un goûter à leur table. à l'occasion de cette visite; nous avons admiré un arbre de Noël au pied duquel était installée une jolie Crèche, préparée avec goût par elles-mêmes. Et les friandises, petits gâteaux de leur confection, crème glacée, fruits, liqueurs, café, autant de choses délicieuses qui démontrèrent leur sympathique hospitalité; et on voulut entendre leur chant; un hymne à l'Enfant-Jésus en leur langue, un morceau de folklore de leur pays, nous rappela bien l'axiome, par la douceur des voix sans les comprendre que "l'italien se chante". Puis à notre tour nous nous exécutions dans nos chants populaires canadiens. Et l'on cause longuement chacune des moeurs et habitudes de son pays, s'intéressant à tout.

Se connaissant mieux, c'est avec davantage d'amitié que nous nous sommes quittées, avec promesse de revenir durant l'année; mais surtout nous avons promis de continuer cette tradition, établie par cette seconde visite à nos Religieuses de Charité de Sainte-Marie, et de revenir chaque année, durant le temps des Fêtes en groupe des Cercles d'E. D. d'Iberville, les revoir... Toute la reconnaissance des visiteuses envers celles qui les ont reçues si cordialement à la veille de l'Epiphanie.

L'on sait que ces Religieuse sont bien appréciées partout où elles sont établies; ces Soeurs de Charité de Sainte-Marie, dont la communauté fut fondée à Turin, Italie, en 1871, a plusieurs maisons en Italie, à l'étranger, en pays de mission; au Canada à Iberville à St-Vincent-de-Paul; au Collège Laval et au Juvénat St-Joseph; elles ont aussi un Noviciat Ste Marie et une Ecole Maternelle Ste Marie à Montréal-Nord. Leur champ d'apostolat est vaste, puisqu'elles sont au service de toutes les oeuvres de miséricorde spirituelles et corporelles: Ecoles Maternelles, Jardins d'enfance, Ecoles Orphelinats, Pensionnats, Hospices, Hopitaux, Laboratoires. Au Canada: 19 Religieuses, dont quatre à Iberville.

Voici les membres de nos Cercles qui participaient à cette visite du début de janvier, aux Religieuses italiennes, à Iberville: Mme Gustave Bégard, présidente diocésaine, Mmes Aldéi Gosselin, Léonard Goyette, R. P. de Beaujour, Marcel Landry, Mlle Aline Goyette, Mmes Roland Goyette, Lucien St-Pierre, Auguste Monat Mlles Yvonne Bernier, Alice Thuot Mmes Bernard Landry, Victor Noël, Edgar Langlois, Hervé Chagnon, Charles Langlois, Zéphyr Chamberland.

Avant de retourner chacune chez elle, ce fut un réel plaisir que de faire un arrêt en compagnie de Mme Chamberland, au Presbytère de M. le Curé Robert L'Heureux, de la paroisse du Sacré-Coeur, de le saluer en sa demeure, de lui offrir nos hommages et voeux reconnaisants. L'accueil cordial de M. le Curé, sa paternelle bénédiction à tout notre groupe nous sera favorable certainement en ce début d'année.

Mme R. P. de Beaujour,
Secrétaire.

Attention, Raquetteurs !

JEUDI, LE 20

Tous les membres du Club et du Cercle Champlain sont priés de se rendre à la salle du Marché pour 8 heures p.m. afin de prendre part à une parade.

SAMEDI, LE 22

Soirée des raquetteurs au Chalet. Les membres du Club et du Cercle Champlain sont invités à se rendre nombreux, les amis des membres seront acceptés. Qu'on se le dise !

Mardi le 25

Assemblée des membres du Club et du Cercle Champlain à 9 hres p. m. au Chalet des Raquetteurs.

Cette assemblée est très importante et les membres sont invités à se rendre nombreux afin de recevoir les dernières instructions concernant la convention à Ottawa, Ont. les 28, 29 et 30 janvier.

H. CLARK, prés. tél.:6985

SAINT-IGNACE
DE STANBRIDGE

Fiançailles

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Louise Brais, fille de Mme Victorine Brais à M. Paul Choinière, fils de M. et Mme Léo Choinière.

Nos félicitations et meilleurs souhaits aux nouveaux fiancés !

—o—

Divers

Nous venons féliciter M. et Mme Wilfrid Falcon (Réjeanne Dalpé), qui ont enrichi leur foyer d'une fille.

—M. Philippe Bouchard a été élu marguillier de la paroisse St-Ignace de Stanbridge en remplacement de M. Joseph Lavoie sortant de charge. Le banc d'oeuvre est maintenant composé de M. Rosial Desnoyers, marguillier en charge, Armand Bouchard et Philippe Bouchard.

—R. Fr. Philippe Lambert de l'Evêché de St-Jean a rendu visite à ses parents, M. et Mme Roland Lambert à l'occasion du Nouvel An.

Nos félicitations à M. et Mme Conrad Gaudet à l'occasion de la naissance d'une fille.

—M. et Mme Raoul Bouchard de Témiscamingue, M. et Mme Marcel Rioux de New-London Cont., rendaient visite à leurs parents à l'occasion des Fêtes.

—Mme Isidore Couture (Ruth Pelletier) est décédée le 2 janvier à l'âge de 35 ans à la suite d'une longue maladie.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil trois filles, ses parents, M. et Mme Paul-Emile Pelletier, deux soeurs, Mme Henri-Louis Beauregard (Rita) de Cowansville; Jeanne Pelletier; trois frères Eloi, de N.-Dame de Stanbridge, Marc des Etats-Unis et Guy de St-Ignace. Ses beaux-parents, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Ignace, parmi un grand nombre de parents et d'amis. C'est M. le curé R. Beauregard qui fit la levée du corps et qui chanta le service, assisté de M. le curé Henri Martel de Notre-Dame de Stanbridge, et M. le curé Henri Fournier, de Ste-Sabine, respectivement diacre, sous-diacre.

Le chant a été exécuté par la chorale de Cowansville.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de la paroisse.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Joseph Lavoie.

Nos plus sincères condoléances à la famille durement éprouvée.

—Nos sincères sympathies à M. Romuald Frégeau vu le décès de sa mère, Mme Georges Frégeau de St-Alexandre d'Iberville, survenu au début de la semaine.

—Mlle Ida Marcuis de retour au presbytère après une promenade de quelques jours dans sa famille.

Moins de ...

(suite de la page 1)

rés sous la loi de l'assurance-chômage.

Durant l'année 1954, environ 13,000 livrets d'assurance ont été émis ou renouvelés.

Le bureau a reçu un total de 1779 commandes des employeurs demandant 1890 hommes et 978 femmes, sur ce nombre 1586 hommes et 636 femmes ont été placés par l'entremise du bureau local.

Durant l'année 1954, 15,363 personnes sont passées par le bureau local pour renseignement, enregistrement ou demande d'emploi et d'ouvriers.

Il a été payé en prestations, la somme de $1,006,354.60 durant l'année 1954 comparativement à $654,861.47 en 1953.

ATTENTION: Homme d'affaires, ménagère, propriétaire

Pour ouvrage général

ST-JEAN ACCOMMODATION

ENTRETIEN: à l'heure, au contrat, à l'année, foyer, bureau, vitrine, magasin, restaurant, édifice public, usine, etc...
SPECIALITE, pour la saison: enlèvement de la neige, et en tout temps, grand ménage.

Toujours Tél. soir 8-1834 à votre Tél. jour 3886 Service

ROGER ELECTRIC REG'D.

ROGER HACHEZ, prop.

ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN
INSTALLATIONS — REPARATIONS DE TOUTES SORTES
VENTE ET SERVICE — ESTIMES GRATUITS

323 N.-Dame St-Jean Tél. 9315
39 Saint-Paul St-Jean Tél. 6796

GRANDE SOIREE SPORTIVE

Organisée par

LE CLUB SPORTIF DE LACADIE

AU CHALET DES RAQUETTEURS,

samedi, le 29 janvier 1955

ORCHESTRE FOURNIER BIENVENUE A TOUS !

Téléphone 9547

Jacques N. Jenneau

Assurances Générales

157, rue Dollard

Saint-Jean

JACQUES N. JENNEAU

AVIS! AVIS! AVIS!

A tous les Automobilistes

ASSURANCE AUTOMOBILE

Vous pouvez maintenant vous assurer à meilleur marché. Vous pouvez vous servir du "plan de paiement facile" — un paiement à tous les trois ou six mois. Vous êtes couvert complètement sur Responsabilité Publique et sur dommage à la propriété privée aussi minime que $10.65 pour 3 mois dans la région de Saint-Jean.

N'ATTENDEZ PAS!

$10.65 Pour 3 mois, suivant ce qu'il vous faut et l'usage que vous faites de votre auto, etc.

Appelez ALLAN K. FARLEY aujourd'hui
AGENCE EMPIRE INSURANCE AGENCY REG'D.

343 Phaneuf Saint-Jean Tél. 5523

Annonces Classées

A VENDRE

Si vous désirez vendre le plus rapidement possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean", 315 rue Jacques-Cartier, tél. 4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de S.-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": MM. J.-R. Robert, tél 4232 ou V. Dupuis, HA. 6809.

A VENDRE: Prélarts en coupons à la verge et à la livre. S'adresser à M Donat Courtemanche, 116 rue St-Jacques tel 9486 St-Jean

A VENDRE: poêle, bois et charbon, Bélanger. S'adresser à 1104 De Salaberry, Chambly-Bassin.

A VENDRE: skis pour dames, presque neufs. S'adresser à 295 Mercier, tél. 6642 après 6 heures.

A VENDRE: fournaise à l'huile "Coleman". S'adresser à Henri Duranceau, 144 Chèvrefils, Saint-Remi.

A VENDRE: maison neuve fini moderne, 6 appartements, prix avantageux et bonnes conditions. S'adresser à Laprairie, tél. 447.

A VENDRE: cottage en briques, 5 appartements, système chauffage moderne, prêt du gouvernement, terrain 60 x 125. S'adresser à 148 Chaussé, Saint-Jean.

A VENDRE: Tricoteuse, caisse enregistreuse, filière de 4 tiroirs, fournaise et balance de marchandise. S'adresser à 15 St-Pascal, Verchères, tél. 145.

A VENDRE: manteau de chat sauvage très propre, grandeur 16 ans. S'adresser par tél. à 4217, Saint-Jean.

A VENDRE: maison de 2 logements (3 et 4 appartements), $4,500. Revenu $600. par année. S'adresser à 253 rue Richelieu, Saint-Jean, tél. 2732.

A VENDRE: lit complet pour enfant avec matelas et coussin, grandeur 54 pouces de long par 30 de large. S'adresser à Mme Jacques Favreau, 36a Chemin St-Jean, Laprairie, tél. 164-W.

A VENDRE: Dodge 1952 "Coronet Gyro-Matic", sedan 4 portes, noir, tout équipé, 7,700 milles vrai millage, cause de mortalité, prix: $1750. S'adresser à Réal Gendron, 11 St-Charles Ouest, Longueuil, tél. Or. 5-6451.

A VENDRE: Très bonne aubaine: deux camionnettes, couleur blanche, Bedford Van Light, ½ tonne, parfait état, bas millage, prix: $800. pour une valeur de $1800.50. Ecrire à Joubert & Frères, Varennes, Co. Verchères, modèle de la récente exposition G.M.C. Palais du Commerce.

A VENDRE : batterie de cuisine "Stainless Steel" 17 morceaux, a servi à quelques démonstrations. S'adresser par tél. à 2892.

A VENDRE: 2 terrains de 65 x 135, sur l'avenue centrale, conditions et prix raisonnables. S'adresser à M. Armand Comtois, 136 Ave. centrale, Côte Ste-Catherine, Laprairie.

A VENDRE: Dodge 1940, en bon ordre. S'adresser par tél. 3256.

A VENDRE: robe de carriole, poil noir, bon marché. S'adresser par tél. 3129.

COUVOIR BRAY

1955 peut être une année prospère si vous avez l'intention d'acheter les vrais poulets pour vos marchés, soit pour les oeufs ou pour la viande ou pour les deux. Bray a les poulets pour ces marchés. Demandez le nouveau catalogue illustrant les larges assortiments de poussins approuvés par le marché canadien. Agents: Gérard Brault, 582 St-Jacques, St-Jean; Edmour Lussier, Laprairie; Léopold Martin, Lacolle ; Origène Denault, Sherrington; Laurier Beauvais, Iberville; Edmour Prévost, Hemmingford.

PERSONEL

HOMMES, FEMMES! VIEUX A 40, 50, 60! Désirez-vous jeunesse, entrain normal? Les comprimés toniques Ostrex regaillardissent les corps faibles, "vieux", qui manquent de fer. Format de présentation seulement 60c — Toutes pharmacies.

A LOUER

A LOUER: maison à St-Remi, rue Ste-Anne, libre. S'adresser à J.-R. Grégoire, St-Remi, tél. 44 ou le soir 199.

A LOUER: logis de 5 appartements situé à St-Luc, Talon, rang du bord de l'eau. S'adresser à Georges L'Ecuyer, St-Luc, tél. 5040.

A LOUER: 1 logis de 3 appartements, en plus de chambre de toilette avec bain et douche, chauffé, eau chaude à l'année, situé dans l'édifice de l'hôtel Poutré; disponible pour le 1er février 1955, prix : $55.00 par mois. S'adresser à Roméo Poutré, tél. 3000.

A LOUER: magasin chauffé, situé coin St-Jacques et Collin, grandeur 25 x 25. S'adresser à 239 St-Jacques, St-Jean.

A LOUER: chambre. S'adresser à 176 rue Cousins, St-Jean. Tél. 6647.

A LOUER: maison de 5 appartements. S'adresser à Emile Morin, Delson Village, tél. 628-S-3.

A LOUER: maison seule, 5 appartements, chambre de bain, libre. S'adresser à Mme Jean Desautels 61 rue St-Ignace, Laprairie. Tél. 101-J.

A LOUER: 2 logis de 4 appartements avec chambre de bain, au deuxième étage, chauffé, possession immédiate à 310 rue Champlain, coin Richelieu, St-Jean, tél. 3729.

A LOUER: logis de 3 appartements avec chambre de bain. S'adresser à 131 Frontenac, St-Jean. Tél. 5447.

A LOUER: chambre moderne au soir ou à la semaine avec radio, eau chaude, bain et douche, usage du téléphone, entrée libre, prix modéré, près de la station d'autobus. S'adresser à Emile Pinsonnault, 11 Boul. Taschereau, Laprairie. Tél. 214 (Tourist Room).

A LOUER: logis neufs à Sabrevois, 5 appartements, possession immédiate. S'adresser à Mme G. L'Ecuyer, L'Acadie, tél. 3302.

A LOUER: logis de 4 appartements chauffé, eau chaude à l'année, libre le 1er février, situé à 207 rue Laurier, St-Jean. S'adresser à M. Brosseau, tél. 3357.

A LOUER: belle grande chambre, chauffée, éclairée, eau chaude à l'année, située au centre de la ville, pas de permis de cuisine. S'adresser par tél. à 2237.

A LOUER: emplacement à Sabrevois, 7 appartements, garage, eau, électricité, téléphone, service d'autobus. $25.00. S'adresser par tél. à 5955.

CHAMBRE ET PENSION pour homme seulement. S'adresser à 185 rue Fortin, Saint-Jean, tél. 5409.

A LOUER: chambre pour fille ou femme seulement. S'adresser à Madame J.-Adélard Boulais, 292 De Salaberry, St-Jean.

A LOUER: logis de 2 grands appartements, moderne, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, entrée privée. S'adresser à 300 De Salaberry, St-Jean.

A LOUER: maison de 3 grands appartements et chambre de bain, située sur la grande route, prix $25. par mois. S'adresser à M. Robert Durand, Saint-Constant de Laprairie.

A LOUER: à Longueuil, grande chambre meublée, frigidaire, toilette, lavabo, privé, couple ou 2 dames. S'adresser à 343 rue Labonté, Longueuil.

A LOUER: logis de 3 appartements, haut, village Saint-Luc, libre le 1er février. S'adresser par tél. 3331.

CHAMBRE et pension: bon chez-soi usage du téléphone et de la télévision. S'adresser à 172 De Salaberry Saint-Jean. Tél. 2638.

A LOUER: logis de 5½ appartements, dans un bas, eau chaude, $45. par mois, possession immédiate. S'adresser à Mme Gamache, 155 St-Louis, Saint-Jean.

ATTENTION : accomodation personnelle pour voyage quotidien à Montréal, travaillant de 4 heures p.m. à minuit. S'adresser par tél. 9394.

ATTENTION: prendrais bébé en pension, $8.00 par semaine, tout fourni. S'adresser par tél. FO. 2-3610.

CANADA,
Province de Québec,
District d'Iberville.

COUR MUNICIPALE DE LA CITE DE SAINT-JEAN, P.Q.

La Cité de Saint-Jean, Qué.,
Demanderesse,
—vs—
Monsieur Alcide Lebert, Springfield, Mass, U.S.A.,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur ci-haut mentionné de comparaître dans le mois devant cette Cour.
Saint-Jean, Qué.,
ce 29 décembre 1954.

J.-Wilfrid BOUTIN,
Greffier de la Cour Municipale,
de la Cité de Saint-Jean, Qué.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District d'Iberville.
Dans la Cour du Magistrat, district d'Iberville. No 9927:
André LEBEAU, domicilié en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville, marchand,
Demandeur,
—vs—
J. Raymond COTE, actuellement résidant à Iberville, district d'Iberville,
Défendeur
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
Saint-Jean, ce 17 janvier 1955
Maurice COTE,
Député Greffier C.M.

ON DEMANDE

DEMANDE D'EMPLOI: pour le soir, comme caissière, restaurant, dactylo à la maison ou gardienne d'enfant. S'adresser avant 5 heures à tél. 7551 local 10 ou après 5 h. à tél. 8-1237.

ON DEMANDE: jeune fille pour ouvrage général de maison privée. S'adresser à 340 Champlain, St-Jean.

ON DEMANDE: agents demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés, bons territoires disponibles. Ecrire à Produits Populex Limitée, 5215, rue Berri, Montréal.

DIVERS

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd" et "Alexander Murray Ltd", aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures. — Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J. Albert Morin, R. R. No 40, Tél. 2054, Iberville.

DEBARRASSEZ-VOUS DE L'HUMIDITE qui détruit votre maison... Faites isoler thermiquement avec de la machinerie appropriée. Economie allant jusqu'à 40% sur le coût du chauffage. Cessez de nettoyer vos plafonds. Plus chaud en hiver, plus frais en été. Isolation Richelieu Enrg., tél. 8-1123 Saint-Jean.

NOUVEAU! Réparation de machine à laver et tondeuses à gazon; aussi service de boutique à domicile, ouvrage garanti. S'adresser à Réal Morin, 224 rue St-Pierre, St-Jean Tél. 6762.

CUIRS ET METAUX: travaux de cuir et étain exécutés selon vos goûts, classe d'artisanat pour enfants, cours du soir pour adultes. S'adresser à Mlle Léonne Dussault, 221 rue St-Michel, St-Jean, tél. 2840.

BESOIN DE GARDIENNE? jeune fille étant disponible après ses heures de classe. Appelez avec confiance à tél. 8-1334.

M. GERARD BEDARD, de Lacolle, ne se tient aucunement responsable des dettes contractées en son nom, par son épouse.

PERDUE: une boucle d'oreille bleu pâle certie de petites perles, sur le chemin St-Jean près de l'église. S. V.P. rapporter à Mlle Gabrielle Lefebvre, 3 rue Ste-Catherine, Laprairie, tél. 51.

PERDUE: une chaine de camion a été perdue mercredi du collège de Saint-Jean à la Tillotson Rubber. Prière de la rapporter à J.-P. Trahan, 178 rue Mercier, Saint-Jean, tél. 4497.

Ecole . . .

(suite de la page 3)

	John Marcotte	77.7
5th	Robert Leroux	91.7
	Freddy Streit	90.2
4th	Gilles Chausse	82.2
	Michael Wood (Mrs. Leona Riley):	90.7
3rd	Andre Senikas	92.
	Norman Remillard	91.
	Albert Dupuis	88.
	David Remillard	88.
2nd	Robert Hughes	93.
	Marian Zajackowski	88.
1st	Robert Mulvany	97.
	Jimmy Leeke	97.
	Denis Daigneault	96.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs

Tél. 6376
Thérèse Grenier
- MODISTE DE CHAPEAUX
- PASSES DE MARIÉES
- RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES

418 rue Laurier St-Jean, Qué.

Tél. : 4856 2828
Jacques De Gagné
DISTRIBUTEUR
Huile à chauffage et Gaz
Service prompt et courtois
L'ACADIE

TEL. 2194
René Grenier
- FERBLANTIER
- PLOMBIER

Service rapide
OUVRAGE GARANTI
416 LAURIER SAINT-JEAN
Installation à eau chaude

A VENDRE
OUTILS D'ATELIER DE LIMAGE DE SCIES
COMPRENANT: moteur électrique, meules, soudeuse électrique, machine à aiguiser les patins, etc., etc.
S'adresser à 191 St-Jacques
Tél. 7203 Saint-Jean

Pour vos
- VOYAGES
- EXCURSIONS

Adressez-vous à
MONIQUE GUILLET
TEL. 7529 - 5538

Rien comme çà
...Tout à fait nouveau!

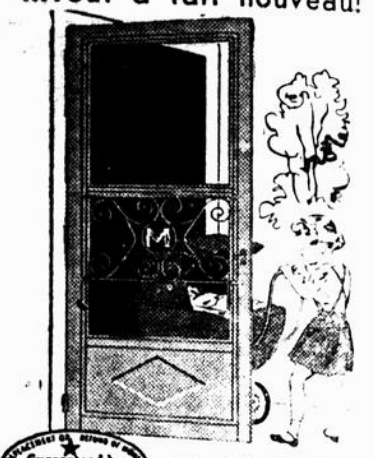

Guaranteed by Good Housekeeping
RUSCO
Tout acier, automatique
Porte Moustiquaire et contre-porte combinée
Une seule porte pour protéger contre les moustiques et contre le froid. Vous n'avez qu'à lever la vitre pour la ventilation — tout comme une fenêtre.
Demandez une démonstration gratuite.
MARCEL DELAGE
138 Champlain Tél. 4756
Saint-Jean, P.Q.

COURONS!... COURONS!
Chez RUBIN
La vente-éclair se continue ..
Débarbouillettes, 03c; fil, blanc et noir, 05c; fermeture-éclair 08c; coton jaune 19c la vg.; bas de laine pour hommes, 28c; salopettes pour enfants 99c; robes de maison pour dames, jusqu'à 50; $1; chemises barrées pour hommes $1.69; combinaisons "Penmans" pour hommes, $2.29; pantalons d'hiver pour hommes, $3.00
Boites de coupons gratis avec surprise, samedi matin le 22 janvier à partir de 9 h. tant qu'il y en aura.
Aussi: vente de coupons à 1c
Visitez le sous-sol des économies
3a Pl. du Marché, St-Jean
Des aubaines vous attendent!

IMMEUBLES GUERIN
ENR'G
LIONEL GUERIN
GERALD U. GUERIN
ADMINISTRATEURS
VENTE ECHANGE
EVALUATION HYPOTHEQUE
244 RUE MAYRAND, ST-JEAN, TEL 8-1934

LONGUEUIL

L'évaluation municipale a augmenté de $1,900,000 au cours de 1954. — La taxe reste au même taux pour 1955. — Projet d'automne.

La ville de Longueuil voit son évaluation foncière augmenter chaque année, avec le nombre des nouveaux propriétaires, de constructions nouvelles qui s'ajoutent à celles qui, depuis une quinzaine d'années, ont marqué l'augmentation de la population.

Avec une augmentation de l'évaluation de $1,900,000, de $14,000,000 à $15,900,000 la municipalité est en mesure de présenter un budget équilibré pour l'année 1955, sans augmentation de taxes. Elle prévoit quand même un surplus de $950.73 et $33,000 de revenus supplémentaires, qui seraient employés à des améliorations qui sont au programme et attendent les finances nécessaires.

La taxe générale restera donc à $1.50 le cent et la taxe spéciale de $1. pour l'année courante. La première, sur la propriété, rapporterait $238,508.84 et l'autre sur les terrains: $23,908; la vente de l'eau et la taxe $80,000, plus $125,000 au gallon, aux municipalités voisines.

Rappelons que c'est la dernière année que Longueuil fournit l'eau à Ville Jacques-Cartier en vertu d'un contrat de trois ans. C'est aussi pour cette raison que le conseil aurait fixé à 15c le gallon l'eau fournit à Montréal-Sud, dans la crainte de perdre un contrat quand l'usine de filtration de Jacques-Cartier sera construit.

La taxe dite de locataires rapportera environ $22,200 et celle des vidanges $17,200; taxes d'affaires $20,000, autres permis, chiens, bicyclettes, etc., $13,000; amusement $3,200 et intérêt sur la perception des taxes arriérées.

Le revenu total prévu est de $545,116.90.

Les dépenses sont ainsi réparties: service de la dette $179,302.23 qui se divise en deux: $70,115 déduits à mesure la rentrée des taxes spéciales, pavages des rues, etc.; finance: $97,500.83; travaux publics: $126,937.64; Police: $73,505; aqueduc et éclairage, $104,544.66; terrains de jeux et hygiène: $33,400.87. Ce qui fait un total de $544,176.17.

La ville dispose encore d'environ 60 terrains qui, vendus, devraient lui rapporter $33,000. Parmi les travaux entrevus se trouve l'élargissement du boul. Quinn, dont le coût serait de plus de $23,000. Les plans ont été préparés et on croit qu'il faudra procéder par voie de règlement pour avoir l'assentiment des propriétaires.

LE TUNNEL PROJETE

Réunis dimanche à Montréal-Sud les maires du comté de Chambly sous la présidence de M. Jacques Simard, maire de Préville, ont appris qu'une entreprise privée était prête à étudier la construction d'un tunnel sous le Saint-Laurent, que relierait Montréal à la rive sud, quelque part entre Saint-Lambert et Boucherville.

M. Simard a déclaré aux maires, qui ne sont pas encore organisés en Fédération, à cause de l'objection de Saint-Lambert et de quelques organisations, qui craignent pour l'autonomie des municipalités, que les intéressés avaient obtenu l'approbation verbale des autorités provinciales et fédérales de l'Administration de la voie maritime du S.-Laurent et seraient disposés à approcher les autorités municipales montréalaises, lorsque le projet aura pris quelque consistance. M. Simard a encore expliqué que le projet sera exploité suivant un système de péage et que toute l'entreprise sera confiée à une compagnie canadienne, quoique le capital soit anglais et américain.

On comprend que cette entreprise est intimement liée au progrès que doit faire naître la canalisation du Saint-Laurent et qui a été prédit pour la région qui s'étend de Laprairie à Contrecoeur.

Il y a aussi le problème des routes à prévoir, que ce soit pour un tunnel ou un pont nouveau. Du reste la transformation du pont Jacques-Cartier prévoit la construction d'une sortie en forme de trèfle, quelque part dans Montréal-Sud. On a aussi parlé déjà, de la disparition du chemin de fer Canadien National, qui traverse Saint-Lambert, Jacques-Cartier, Montréal-Sud, Longueuil et toutes les municipalités riveraines du Saint-Laurent. Que ne transformerait-on pas cette voie laissée libre, en un boulevard, dont le tracé est tout fait pour le trafic sans cesse grandissant de la rive sud.

A tout événement, la réunion de lim., groupait les représentants de 14 municipalités, y compris Boucherville, la dernière venue, mais Saint-Lambert était absent.

On entrevoit la nécessité d'étudier les grands problèmes qui naîtront de la canalisation et ceux qui naissent de l'administration municipale.

(Il existe, dans la région du Saguenay, une fédération des municipalités, qui ne prive aucunement celles-ci de leur autonomie, mais travaille à la solution des problèmes généraux qui débordent la municipalité. C'est le Conseil d'Orientation du Lac St-Jean-Saguenay).

NOUVEAUX OFFICIERS

La semaine dernière a eu lieu une réunion spéciale de la Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Antoine de Longueuil, pour procéder aux élections annuelles. Après la prière, M. G.-H. Ste-Marie, président sortant, a fait rapport des activités de l'année qui vient de se terminer, signalant que la Ligue a rempli les tâches qui lui ont été confiées. Il a rappelé les mots d'ordre de l'année, l'étude de la constitution, la campagne contre le blasphème, la retraite fermée. Il a insisté pour que chacun se fasse un devoir de répondre à l'appel des autorités et soit fidèle aux réunions. Il a remercié l'exécutif de son travail et de sa collaboration. M. Aldéric Roy a ensuite été appelé à présider l'élection.

Le nouveau président élu est M. D. Gagnon et les vice-présidents MM. Philippe Montpetit et R. Racine. Le secrétaire est M. René Belleau et le trésorier M. H. Brouillette. Mgr Boulé a tiré les conclusions de la réunion, remerciant les officiers sortant de charge et invitant les nouveaux élus à continuer leur travail et leur collaboration.

LES QUARANTE-HEURES

Les cérémonies des Quarante-Heures à Saint-Antoine ont été marquées de concours considérables de fidèles aux différentes heures qui ont été partagées pour assurer la garde du Saint-Sacrement, depuis dimanche matin à mardi matin, jour de clôture. Les RR. PP. Jean Malo et P.-J. Gaudette des Pères du Sacrement, ont donné la prédication et dirigé les heures d'adoration au cours de la journée et de la nuit. Dimanche soir, à 11 heures il y avait Heure Sainte et à minuit Messe ; lundi soir, à 10 heures, Messe également. Chaque rue de la paroisse devait fournir son contingent d'adorateurs, tandis que les écoliers et écolières se partageaient le reste du temps.

FEU MADAME RENE DESMARTEAUX

Une famille bien connue de Longueuil vient d'être éprouvée par la mort d'un de ses membres. Il s'agit de Mme René Desmarteaux, née Labonté (Rose Eva) décédée le 13, à l'âge de 39 ans. Elle laisse, outre son mari, une fille: Yolande; son père et sa mère: M. et Mme Joseph Labonté; quatre frères: Roger, Hervé, André en religion Père Marie-Joseph, cistercien, Jean-Charles; deux soeurs: Huguette et Cécile Labonté. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à Saint-Antoine et c'est Mgr Romain Boulé, qui a chanté le service.

NAISSANCE

A Saint-Antoine de Longueuil, le 16 janvier 1955 a été baptisé Joseph, Marcel, Roger, Michel, né le 5 janvier, enfant de M. Marcel Perron et de Marguerite Côté. Le parrain a été M. Roger Perron et la marraine Simone Audette.

MARIAGE

En l'église Saint-Antoine de Longueuil, a été célébré le mariage de M. André Balestard, fils de M. Raymond Balestard et de Armande Reau, à Mlle Emma Ste-Marie, fille de M. Cyprien Ste-Marie et de Alma Dubuc. Les témoins ont été MM. Cyprien Ste-Marie et R. Ste-Marie.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes a été organisée pour mardi le 25 janvier, vers 8 hres p. m. par les Filles d'Isabelle, cercle St-Antoine de Padoue de Longueuil, dans la Maison des Oeuvres.

De nombreux prix vous attendent

LIGUE DE QUILLES DES LOISIRS DU COLLEGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

SOIREE DU 13 JANVIER 1955

Equipe Champlain—4 pts				
G. Kirouac	82	87	82	253
A. Kérouack	85	90	105	280
Jean Ally	86	85	116	287
G. Galipeau	159	131	135	425
Dummy	114	114	114	342
	528	507	552	1587

Equipe De Lery				
C. Trahan	89	97	74	260
G. Dupré	67	85	82	234
C. Benoit	85	116	93	294
M. Trudeau	112	99	104	315
H. Desbiens	101	70	97	268
	454	467	450	1371

Equipe Caldwell—3 pts				
D. Dicaire	127	161	139	427
C. Emond	114	108	82	304
C. Meunjer	84	70	75	229
P. Vadnais	104	129	104	371
Dummy	101	101	101	303
	530	369	535	1634

Equipe Richelieu—1 pt				
D. Tétreault	38	83	78	199
Y. Bonneau	86	122	117	325
Sgt Sauvé	120	122	125	367
C. Ménard	171	108	115	394
Dummy	110	110	110	330
	525	545	545	1615

Equipe Iberville—3 pts				
H. Boutet	100	89	90	279
J. D. Davigon	105	117	96	318
R. Labelle	80	95	95	270
H. G. Roy	80	117	79	276
C. St-Pierre	101	165	145	411
	564	681	603	1848

Equipe St-Jean—1 point				
D. Poulin	146	91	69	306
D. Thompson	75	139	88	302
G. Dubé	99	102	77	278
P. Dubé	104	76	113	293
R. Frenette	134	100	71	305
D. Rheault	104	85	97	286
	662	595	515	1770

POSITION DES EQUIPES

	P	G	P	Pts
Champlain	33	25	8	33
Iberville	33	19	14	25
Caldwell	33	17	16	22
De Lery	33	15	18	19
St-Jean	33	14	19	18
Richelieu	33	13	20	15

—o—

Plus hauts simples de la soirée:
Femmes: D. Poulin 146
Hommes: G. Ménard 171
Plus hauts triples de la soirée:
Femmes: Y. Bonneau 325
Hommes: D. Dicaire 427

Hockey Junior de Napierville

Les As Jnior de Napierville profitent de cette opportunité pour remercier sincèrement les généreux bienfaiteurs de Napierville, qui, par leurs précieux dons, ont rendus possible l'achat de chandails de hoc key. Nous tenons aussi à remercier Jean-Armand Gadouas, pour avoir bien voulu garder pour nous l'argent qui nous a été accordé par M. le député. M. Jules Boire mérite lui aussi nos remerciements pour nous avoir aidé à vous faire connaître le but de notre collecte. Voici la liste de ceux qui nous ont aidés :

M. Henri Grégoire, Traveller's Inn, Pharmacie Tellier, King Edward, Jean L'Ecuyer, L. F. Geoffrion, Dr Jean Beaudin, Garage R. Fortin, Dr Ouimet, Garage Charles Fortin, Hervé Jannelle, Roland Tremblay, Aimé Provost, Léon Charbonneau. Marcel L'Ecuyer. J. Galant, Restaurant Louise. R. Martineau, Garage Fortin et Frère, M. Bourgeois. R. Cyr, R. Fortin. V. Poissant, Vianney Houde. Dosithé Martineau, Léonide Poirier, Raymond Cyr, L. G. Trudeau. Georges Rémillard et Antonio Boudreau.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries professionnelles
Les Editions du Richelieu Ltée
170 St-Jacques Tél. 7529

SUPER Kem-Tone
UNE PEINTURE MURALE SUPERIEURE, A BASE DE LATEX

J.-O. Guénette
• Pâtisseries françaises
• Gâteaux de noces
73 ouest, St-Charles
Tél. OR. 4-4450 LONGUEUIL

L'Hôpital de Longueuil Enrg.
Sous la surveillance de
• INFIRMIÈRE LICENCIÉE
• DIRECTION MÉDICALE
Médecine - Maternité
Convalescents
311 Blvd Quinn
Tél. OR. 5-7731

TV Spécial TV

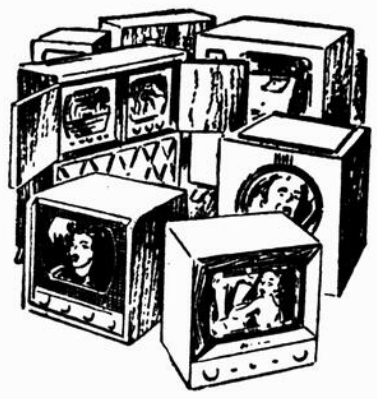

SECONDS
17" de table . . . $125.00 installé
17" avec base . . $150.00 installé
Taxe comprise et même garantie qu'un neuf.

APPAREILS NEUFS
TOUTE MARQUE : 21" de table, installé et taxe comprise $289.00
MARCONI : Console 21" noyer, installé 339.00
CONSOLE 24" : marque connue, installé . . . 449.00

Radio Télévision Clinique Enr'g
ROGER W. HAMEL, prop.
Diplômé du Radio Engineering Institute
357, RUE MERCIER TELEPHONE : 2506

SANTE et LOISIRS

par

NADEAU PAPINEAU

diplômé d'Ecole Normale

B.A., B.S., en éducation physique.

Chers Lecteurs,

Sous cette rubrique, il paraîtra, assez régulièrement, deux articles: l'un, sur l'aspect physique des loisirs: contribution des sports de la gymnastique, de l'hygiène, à la santé; l'autre, sur les loisirs en général: problèmes d'administration, d'organisation, principes de base, comparaisons entre les loisirs de divers milieux.

Chaque affirmation concernant l'hygiène, la santé, aura été approuvée par une autorité médicale reconnue. Les personnes compétentes de notre région seront appelées à collaborer à cette chronique; tantôt un médecin, tantôt un psychologue, tantôt un organisateur...

Comme notre santé corporelle est étroitement liée à notre santé mentale, émotionnelle ou spirituelle, il sera parfois question de nos émotions, de la formation du caractère par le sport, et autres sujets connexes.

SANTE

LES EFFETS ET LES MEFAITS DE LA CIGARETTE

Les nouvelles découvertes au sujet de la relation entre la cigarette et le cancer ont alerté bien des gens, et la crainte en aurait porté à cesser de fumer. Pour stimuler ceux qui sont encore dans l'indécision, voici un tableau assez complet des effets de la nicotine sur les humains.

1-Effets sur le système nerveux:

a) En petites quantités: Comme tous les alcaloïdes, la nicotine tend à stimuler un peu avant de déprimer. Prise en dose modérée, elle exerce un effet stabilisateur sur le système nerveux, obscurcit la sensation de fatigue et de malaise en donnant au fumeur une impression de calme.

b) En fortes doses: La nicotine, absorbée en forte dose (un paquet par jour et plus) augmente la nervosité. Les individus nerveux sentent davantage cet effet.

2-Effets sur la respiration:

La nicotine irrite la gorge et les bronches. On a également constaté que la capacité pulmonaire des adeptes de la cigarette est moindre que celle des non-fumeurs. Les grands fumeurs se rendent rapidement compte de cette conséquence, surtout s'ils s'adonnent au sport.

3-Effets sur la digestion:

Prise en forte dose, la nicotine nuit également à la digestion, en augmentant la quantité d'acide produit par l'estomac. On peut même la considérer comme un facteur concourant dans la formation d'un ulcère. Dans les cas de troubles digestifs, les médecins recommandent souvent de cesser de fumer.

4-Effets sur la circulation.

La nicotine est un vaso-constricteur. Elle affecte les petits vaisseaux sanguins appelés capillaires; elle les contracte un peu, ce qui élève la pression artérielle.

5-La nicotine et le cancer:

Les expériences sont de plus en plus concluantes et révèlent une forte relation entre les deux.

6-Autres effets:

Les dernières découvertes révèlent, de plus, une certaine relation entre la cigarette et les maladies de coeur, le diabète. On affirme aussi que la nicotine retarde la croissance. D'autres statistiques prétendent que la vie du fumeur est écourtée de 9 ans, en moyenne.

Conclusions:

—Si vous pouvez, sans danger pour votre équilibre, cesser de fumer, faites-le. Après quelque temps, vous vous en sentirez beaucoup mieux.

—De toute façon, essayez de fumer le moins possible, en vous fixant une limite; par exemple, essayez de diminuer d'une cigarette par semaine, ou même par jour. Lorsque vous fumerez moins qu'auparavant, il vous sera certainement plus facile d'arrêter complètement.

—Surtout, ne laissez pas fumer vos enfants -(la cigarette retarde la croissance)- du moins jusqu'à 16 ou 18 ans. Ils fumeront toujours assez tôt.

—Enfin, si vous ne fumez pas, ne tentez pas l'expérience, "juste pour voir." Occupez-vous plutôt à quelque chose de constructif. SOYEZ ACTIF.

LOISIRS:

Samedi soir, le 28 novembre dernier, dans le sous-bassement de l'Eglise Saint-Noël Chabanel à Iberville, avait lieu une soirée récréative organisée par M. l'abbé François Tanguay. Le conférencier invité, Maître Yves Pelletier, premier président de la Confédération Otéjiste Provinciale, avocat bien connu de Montréal, grand sportif et éloquent orateur, profita de l'occasion pour soulever le problème central des loisirs: "QUI EST RESPONSABLE DES LOISIRS?"

Après avoir démontré que le manque d'organisation des loisirs ne peut mener qu'à l'indiscipline, au désordre et à l'exploitation de la masse par les entreprises commerciales, il affirma que les loisirs doivent être organisés pour répondre à leur but.

On a, ajouta-t-il, trop longtemps considéré les loisirs comme une période de laisser aller. Les loisirs FONT PARTIE DE L'EDUCATION, au même titre que le travail et les heures de classe, et doivent servir au développement de l'individu et non à sa perte.

A ce titre -(LOISIRS = EDUCATION)-, la responsabilité des loisirs revient:

1- A LA FAMILLE, d'abord, première responsable de l'éducation.
2- A L'EGLISE, ensuite.
3- AUX CORPS PUBLICS.

Les parents doivent s'intéresser aux loisirs, se nommer des délégués qui se chargeront de l'organisation; l'Eglise doit voir à orienter les loisirs de façon à ce qu'ils soient bien en accord avec la morale; les corps publics (Etat, municipalité, école) doivent encourager le mouvement, fournir des octrois, prêter ses salles, etc.

Enfin, si l'on veut tenir compte de la mentalité propre aux Canadiens-franaçis, catholiques, il faut faire de nos paroisses le centre de nos loisirs et avoir nos activités bien à nous. Il est grand temps, a-t-il affirmé, que nous cessions de "singer" nos voisins, les Américains qui ne sont pas comme nous et n'ont pas nos principes. Ayons nos loisirs bien à nous, organisés sur UNE BASE PAROISSIALE. Il nous faut garder notre caractère de Canadiens-français catholiques et l'organisation paroissiale des loisirs en fait partie.

En marge de cete magnifique conférence de Maitre Pelletier, qu'il nous soit permis de suggérer que chacune des paroisses ait, à part (ou à l'intérieur) du comité de Loisirs déjà existant, un autre comité qui ait un caractère proprement D'ORGANISATION. De sorte que chaque paroisse possède deux comités:

—Un comité d'administration.
—Un comité d'organisation.

Disons, en terminant, que la construction d'un Centre Récréatif complètement équipé est très souvent une affaire supra-paroissiale, dans laquelle les corps publics doivent intervenir encore plus directement.

Ne croyez pas . . .

(suite de la page 1)

riage qui est le péché d'omission."

Mgr Coderre continua en présentant un parallèle entre les biens matériels et le luxe dévorant d'un côté et les biens spirituels de l'autre. Les biens matériels vous diviseront tandis que les biens spirituels vous uniront, dit-il. Que la conception matérialiste du mariage qui consiste à faire passer le luxe avant l'enfant ne soit point la vôtre. La vraie richesse, la seule richesse d'un couple qui a été uni devant Dieu, c'est l'enfant.

En terminant Son Excellence exhorta les jeunes gens à demander à Dieu que chacun des êtres qui naîtront de leur union arrive à sa mission propre. Mgr Coderre formula également le voeu que chaque couple présent puisse un jour avoir un prêtre dans sa famille.

Après cette allocution chacun des couples se présenta devant Son Excellence pour faire bénir ses fiançailles. A tous les jeunes gens Mgr Coderre remit un chapelet rapporté de Rome et indulgencié par le Pape, ainsi qu'une brochure intitulée "Fiancés".

Accompagné de MM. les Chanoines Eugène Martineau et Laurent Brault, Son Excellence célébra ensuite aux intentions des fiancés, la sainte messe. Au cours de la cérémonie les élèves de l'Ecole Normale dans la chapelle magnifiquement décorée, exécutèrent quelques cantiques, avec la piété et la perfection traditionnelle dans cette institution.

Le reste de la journée se passa à la Centrale Catholique où un succulent dîner à la dinde attendait les jeunes couples.

Vers une heure de l'après-midi, les fiancés se séparèrent par couples pour examiner, dans l'intimité, les problèmes relatifs à la fondation de leur futur foyer. Des prêtres visitèrent chacun des couples pour les aider à trouver solution à différents problèmes et répondre aux questionnaires qui leur avait été distribués, sur les aspects matériels et spirituels de la vie conjugale.

A trois heures, M. Leblanc, gérant de la Banque de Montréal, à Napierville, présenta sur l'administration financière d'un foyer, une conférence à la fois simple et concise et dirigea lui-même, après sa causerie, un forum sur le budget familial.

C'est sur cette note financière que se termina, pour les jeunes gens, une journée mémorable dont les fruits devraient porter les promesses des fleurs.

Nominations . . .

(suite de la page 1)

Mgr le Coadjuteur vient de nommer vicaire forain pour le vicariat No 8.

Autres nominations

Par décision de Son Excellence Mgr le Coadjuteur, M. l'abbé Paul Mercille agira comme principal intérimaire de l'Ecole Eulalie-Durocher; M. l'abbé Yves Tremblay auparavant aumônier au Collège St-Paul, de Varennes, devient aumônier à l'Ecole Eulalie-Durocher et au Pensionnat de Longueuil; M. l'abbé Benoit Legrand auparavant vicaire à Boucherville est nommé aumônier au Collège St-Paul de Varennes; M. l'abbé Irenée Jetté présentement desservant à St-Michel est nommé aumônier à Boucherville; M. l'abbé Paul Granger, vicaire à Boucherville, est nommé vicaire à St-Georges de Montréal-Sud.

Adrien Boivin en conformité

avec son principe d'un solde général de marchandise deux fois l'An ..... présente L'EVENEMENT maintenant connu comme la Grande Semi-Annuelle.

VENTE PAR TOUT LE MAGASIN

VENDREDI ET SAMEDI, LES 21 ET 22 JANVIER

Chaque article faisant partie du stock régulier du magasin ADRIEN BOIVIN est offert à un prix très réduit.

L'escompte est clairement indiqué sur l'étiquette de prix régulier que porte chacun des articles de la propre marchandise de choix A.B.... Rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente

ROBES 1.95 ET PLUS

MANTEAUX 9.95 ET PLUS

(SMOCKS BLANCS)
UNIFORMES
1.00 1.95 2.95

COSTUMES 7.95 ET PLUS

	PANTIES	SLIPS	ROBES DE NUIT	PYJAMAS	ROBES DE CHAMBRE	B.-COAT
LINGERIE	.59 ET PLUS	1.99 ET PLUS	1.39 ET PLUS	1.19 ET PLUS	3.95 ET PLUS	1.19 ET PLUS

A l'exception de certaines lignes de commerce particulières... et quelques modes récemment arrivées.

Toutes les Ventes sont Finales . . .

Adrien Boivin

20 RICHELIEU TEL. 2690 SAINT-JEAN, P.Q.

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone 7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU, LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation auditée et assermentée par A. B. C.

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 20 JANVIER 1955

Imprimé aux Editions du Richelieu, Ltée

Revue de la PRESSE

— par Me RODOLPHE FOURNIER, N.P. —

FORCES LACORDAIRE EN 15 ANS

Ceux qui abusent de la boisson sont malheureux. Ils savent qu'ils sont esclaves de leur passion, qu'ils font de la peine à ceux qui leur sont chers, qu'ils gaspillent leur argent au détriment de leur santé, etc.

Il faut les plaindre et leur aider à se libérer de ce défaut.

La mode des coqtails, les hôtels ouverts et les grills multipliés jusque dans les petits centres ont attiré à la boisson des adeptes qui y échappaient autrefois, surtout les jeunes gens et les femmes. Si les règlements étaient respectés, ce serait à mi-mal; mais l'on sait qu'ils ne le sont pas, généralement.

Les plus grands ennemis des adeptes de la boisson sont leurs amis, ou du moins la plupart de ceux-ci. Souvent, seuls, ils pourraient résister à la tentation; mais les sollicitations d'un copain sont plus fortes que leur volonté.

Depuis quinze ans, des forces nouvelles, heureusement, luttent contre la boisson chez nous. Ce sont les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc. Au début, on a tenté de les ridiculiser, mais des âmes dévouées et sincères en ont fait un mouvement salvateur pour un grand nombre d'amateurs de boisson et pour d'autres qui n'en prenaient pas mais voulaient aider les autres dans ce domaine.

Cette association, qui demande l'abstinence absolue dans la boisson, est née en Franco-Américanie, en 1911, mais, dès 1915, St-Ours, dans notre région, avait l'honneur d'avoir le premier cercle Lacordaire du Canada. En 1939, il n'y avait ici que 54 groupements avec deux mille Lacordaire et mille Jeanne-d'Arc. Aujourd'hui, l'on en compte 950 avec 67,893 et 70,202 respectivement, soit un total de 138,095 membres. C'est probablement l'association qui compte le plus d'adhérents au Canada, ce qui manifeste sa popularité et sa puissance.

C'est le diocèse de Québec qui se classe le premier dans ce mouvement, avec 207 cercles, 13,367 hommes et 13,704 femmes et un total de 27,065 membres. Celui de Saint-Hyacinthe compte 29 cercles avec 2,083 hommes et 2,285 femmes (4.358) et celui de St-Jean: 9 cercles groupant 608 hommes et 542 femmes (1,160). Souhaitons que ces effectifs continuent à s'accroître.

Voici l'historique de cette association publié dans **L'Action Catholique** du 16 janvier dernier. (Quelques lecteurs ont remarqué que cette rubrique reproduit souvent des extraits de ce quotidien de Québec; c'est que c'est l'un de nos journaux les plus documentés et les mieux écrits du Canada. Ses abonnés devraient être de plus en plus nombreux dans notre région):

"Les premiers cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc ont été fondés à Fall-River, Mass., Etats-Unis, respectivement les 5 et 12 février 1911, par le Rév. Père Joseph-Amédée Jacquemet, o.p. Appliqué au ministère paroissial, le Père Jacquemet ne tarda pas à remarquer les ravages causés par l'alcoolisme au milieu des populations canadiennes-françaises récemment émigrées du Canada. Il se mit à l'oeuvre en proposant à un petit nombre d'habitués de la bouteille le remède souverainement efficace de l'abstinence totale. Au bout d'un certain temps, il groupa ses conquêtes en un cercle qu'il appela Lacordaire par reconnaissance pour le grand Lacordaire qui avait été l'inspirateur de sa vocation religieuse. Son patriotisme français lui inspira le nom de Jeanne d'Arc pour désigner le cercle des abstinentes.

"Le mouvement Lacordaire se développa surtout en Nouvelle-Angleterre, mais il ne tarda pas à passer les frontières canadiennes, puisque l'on trouve un cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc en 1915, à Saint-Ours, province de Québec. C'est en 1936, que fut fondé, à Saint-Ferdinand d'Halifax, un autre cercle Lacordaire d'où le mouvement rayonnera ensuite dans les différentes régions de la province. Ces cercles relevaient de la même administration, le Bureau général, dont la direction était à Fall-River. Devant l'extension de son oeuvre au Canada, le Père Jacquemet constata qu'il ne pouvait plus s'occuper lui-même des cercles canadiens, en raison de leur grand nombre et des occupations qui le retenaient la plus grande partie de l'année aux Etats-Unis.

"C'est alors que fut fondée la fédération canadienne des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc sous le nom de CENTRE CANADIEN des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc. C'était le 5 décembre 1939. Le Centre Canadien recevait le droit de faire et de décréter des règlements et des réclamations concernant la régie de tous les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc du Canada, droit reconnu civilement par une charte provinciale accordée en 1940. Les cercles se fondent de plus en plus dans la province de Québec et dans les provinces limitrophes, ce qui nécessita la refonte des Statuts et Règlements de la société reconnue désormais, de par sa charte fédérale en date du 21 octobre 1954, sous le nom de "ASSOCIATION LACORDAIRE et STE-JEANNE D'ARC", avec siège social ou secrétariat permanent désigné comme: "CENTRE LACORDAIRE CANADIEN", à 39, rue de l'Eglise, Québec."

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Cet Autostrade

Par Louis COUPAL

Dans un article précédent, nous avions parlé de la nécessité d'un autostrade nord-sud pour régulariser la circulation à Montréal. Il est devenu un grand besoin depuis l'avènement de l'automobile qui a tout bouleversé les calculs anciens concernant la construction des rues des villes et des chemins de nos campagnes. En campagne, ce problème est joliment secondaire vu qu'il y a de l'espace pour refaire des routes, et que cet espace est relativement bon marché, parce qu'il n'y a presque jamais de constructions dispendieuses à exproprier ; mais dans les villes d'importance, ce problème est très compliqué à cause des sommes énormes qu'il faut dépenser pour les expropriations.

Les expropriations dans une rue résidentielle du centre d'une ville comme Montréal ne peuvent coûter guère moins de $3000 du mètre de longueur de rue pour l'expropriation d'un côté d'une rue seulement i.e.: $3,000.000 du kilomètre. Admettons que les matériaux de démolition équivaudraient au prix de construction de ce boulevard, il n'en resterait pas moins vrai que pour une longueur de huit kilomètres il y aurait à dépenser près de vingt-cinq millions de dollars pour l'expropriation seulement. Et cela ne réglerait rien encore du problème de la circulation, car le groupement existe sur toute l'île de Montréal jusqu'à la sortie des ponts, et une artère en surface serait toujours sujette au stationnement qui la rétrécirait.

Le plus pratique serait la construction d'un tunnel sous le Mont-Royal, qui, comme nous l'avons dit, $7,500,000 pour dix kilomètres, $2,250,000 pour trois kilomètres, ou $750,000 ou kilomètre en regard de $3,000,000 pour l'expropriation sur une même distance dans une rue résidentielle centrale. Ce qui, de ce boulevard ne serait pas en surface ou sous la montagne, pourrait être construit en route élevée qui pourrait peut-être emprunter assez souvent des chemins actuels de voies ferrées, soit en côté, soit à cheval si les lignes sont désellisées, d'expropriations au minimum et avoir un autostrade panoramique duquel on aurait une magnifique vue d'ensemble de la métropole du Canada. Et, comme nous le disions, ce serait aussi joli que les escaliers extérieurs ou les locomotives qui n'ôtent pas leurs pipes en entrant à Montréal et qui fument pour de bon. Un autostrade panoramique fait en temps de chômage ne ferait qu'aider le commerce et l'industrie de la ville.

Même si cet autostrade devait être payant, 75 p.c. des voyageurs qui vont dans les Laurentides voudaient l'emprunter tant on pourrait épargner de temps et d'essence en s'en servant. Il en serait de même pour ceux qui vont dans le sud. Quand le coût de la construction serait remboursé, Ce ne serait pas plus mal qu'à présent alors qu'il y a péage sur le pont Jacques-Cartier

N. B. — Autostrade, un mot nouveau heureusement formé du mot auto que l'on connait partout et de l'ancien mot estrade qui signifie chemin. Et si jamais on le faisait, il serait bon de calculer, dans ce temps, le pourcentage de plus-value que le projet réalisé aura donné à la propriété métropolitaine, il serait bon de se souvenir qu'un tunnel à grande circulation peut coûter jusqu'à dix fois meilleur marché qu'un pont qui donnerait le même service.

APRES 48 ANNEES AUX GRANDES ORGUES

M. ETIENNE GUILLET, organiste à Saint-Jean depuis 48 années, vient de prendre sa retraite comme organiste de la Cathédrale, à la suite d'une grave maladie qui l'a terrassé, il y a quelques semaines.

C'est le 19 juin 1904, que M. le Curé Charles Collin et les marguilliers du banc faisaient l'engagement de M. Etienne Guillet, alors âgé de 20 ans, comme organiste à l'église Saint-Jean l'Evangéliste. Et depuis ce jour, M. Guillet a rempli bien fidèlement ses fonctions d'organiste à toutes les cérémonies religieuses qui se sont déroulées à l'église, devenue aujourd'hui Cathédrale. Durant ces 48 années, M. Guillet prit deux semaines de vacances, soit en 1952, alors qu'avec son épouse, il se rendit à Cuba pour visiter son fils missionnaire.

M. Guillet fut aussi professeur de piano au Collège de Saint-Jean durant 40 années.

Nos lecteurs voudront s'unir à nous pour présenter à M. Guillet nos meilleurs voeux pour un prompt et complet rétablissement.

A LA SOUSCRIPTION DE LA J. A. C.

Généreuse réponse du milieu rural

La souscription de la J. A. C., organisée dans le but d'acheter la Centrale nationale du mouvement, tire à sa fin dans le diocèse.

La réponse des anciens jacistes, des organisateurs de la souscription, des différentes associations, de MM. les Curés et de tous les généreux donateurs à l'appel de la J. A. C. prouve le grand attachement du milieu rural au mouvement de la Jeunesse Agricole Catholique. "Tous à la corvée", mot d'ordre choisi par le comité national au début de la souscription s'est réalisé pleinement quand on regarde l'ardeur qu'ont déployé les organisateurs de la souscription autant sur le plan diocésain que sur le plan local. Signalons ici l'appui et le travail extraordinaires réalisés par un prêtre octogénaire, M. le chanoine J. A. Lecourt, fondateur de la J. A. C. dans le diocèse qui a rencontré lui-même, avec le président de la souscription, M. Gérard Demers, les curés du diocèse.

L'objectif de la souscription était fixé à $3,300.00 pour le diocèse. A date, il est presqu'atteint. Voici les résultats de la souscription pour les paroisses où le travail est terminé :

	Clergé	Laïcs
Verchères	$65.00	$135.00
Contrecoeur	100.00	200.00
St-Bernard	5.00	75.00
St-Blaise		69.30
Ste-Julie	5.00	60.00
L'Acadie	25.00	80.00
St-Luc	125.00	80.00
N.-D. de Lourdes	10.00	174.10

PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

F.R.L EFEBVRE C. D'A. A.
ASSURANCES
64 ST-JACQUES TEL. 6670 SAINT-JEAN

AUX MEMBRES DU CLUB JUVENILE DE LA POLICE

Nous avons au cours de cette semaine distribué dans les écoles de Saint-Jean, aux petits garçons, membres du Club, Juvénile de la Police, sept douzaines de gourets, au nom du Club. Ces gourets furent payés par un citoyen, de la Rue Chaussé, qui demande que son nom soit ignoré. Je remercie ce bon citoyen de sa générosité pour les membres du Club Juvénile, actuellement au nombre de 2054 membres.

Je demande aussi à tous les membres du Club Juvénile d'être présents au Théatre Impérial, samedi le 29 janvier 1955 à 9.00, a. m. du matin, pour votre réunion. Deux vues annimées, spécialement pour vous autres, vous seront montrées. Venez en grand nombre. Des ballons, vous seront aussi distribués, don de M. James Smith, président de la Tillotson Rubber, Merci M. Smith.

S'il y à quelques citoyens qui désirent nous faire des dons pour le maintien du Club, vous êtes toujours les bienvenus en adressant vos dons au Chef, S. Tremblay, Président du Club Juvénile de la Police,

Je profite aussi de l'occasion pour vous dire que nous avons actuellement plusieurs bicyclettes au poste de Police, qui ont été trouvées abandonnées dans la ville et qui n'ont pas été réclamées. Si ces bicyclettes ne sont pas réclamées au plus tôt, nous serons dans l'obligation de faire un encan public au mois de mai. Donc je vous invite à venir au poste de Police pour réclamer ce qui vous apportient, au plus tôt.

En terminant je demande à la population d'être d'une extrême prudence au sujet du feu. Attention encore une fois au FEU. Assurez-vous bien si tout est dans l'ordre dans votre maison avant de vous mettre au lit. Je demande aussi aux parents d'avertir leurs enfants de ne pas jouer dans les rues. Vous savez le danger pour eux. Conducteurs et chauffeurs! surveillez bien votre vitesse afin d'éviter les accidents.

Saint-Jean, P. Q. le 14 janvier, 1955. Votre dévoué serviteur,
Stanley Tremblay,
Chef de Police.

● La moyenne des salaires hebdomadaires payés par les manufacturiers canadiens aux ouvriers travaillant sur une base de salaire horaire fut de $57.14 en 1954. Ceci se compare à $20.14 en 1939.

Nouveaux . . .

(suite de la page 27)

tion d'une semelle antidérapante, en caoutchouc synthétique, pour diminuer les dangers que présentent les pavés glissants. Cette semelle à surface lisse est cependant spongieuse, et son adhérence exceptionnelle vous donnera une démarche plus sûre.

Certaines femmes apprendront avec plaisir l'apparition, cette année, d'un couvre-chaussure offrant diverses combinaisons de suède et de cuir. Fabriqué au Canada d'après un modèle italien, ce couvre-chaussure a un talon genre coin et est lacé à l'avant. Il se présente en une variété de couleurs vives et sombres.

Les spécialistes de la chaussure ont quelques suggestions à vous offrir pour vous aider à obtenir un plus long usage de vos couvre-chaussures. L'extérieur de la plupart des couvre-chaussures que l'on trouve cete année sur le marché est en nylon. On sait comme il est facile d'enlever les taches de ce tissu. On suggère donc d'éponger le bout des couvre-chaussures avec de l'eau savonneuse chaude pour l'empêcher de se décolorer sous l'action du sel que l'on répand sur les chaussées glissantes. On conseille de procéder à cette opération le plus tôt possible après que le couvre-chaussure a été taché.

Afin de répartir l'usure du couvre-chaussure sur une plus grande surface, on vous conseille d'utiliser en hiver plusieurs paires de souliers n'ayant pas toutes la même hauteur de talon. Un couvre-chaussure porté continuellement avec un soulier à talon haut et fin pourra se percer complètement au talon alors que sa semelle sera à peine usée.

L'exactitude de la pointure a aussi beaucoup d'importance. Exigez, pour vos couvre-chaussures un ajustement aussi soigné que pour vos souliers, car si vous portez pas exemple, un soulier de pointure 7 dans un couvre-chaussure de pointure 6, les deux s'useront beaucoup plus vite.

● A cause de la mauvaise température, la récolte de miel de 1954 au Canada ne s'est élevé qu'à 19,898,000 livres, soit la moins importante depuis 28 ans. C'est une réduction de 43 pour cent sur la moyenne annuelle de 1943 à 1952.

Distributeur exclusif
Beatty
Laveuses "BENDIX"
● RADIO
● TELEVISION
● REFRIGERATEUR
T. V. "Admiral"
POELES "GURNEY" - "QUAKER" - "SUNSHINE"
ACCESSOIRES ELECTRIQUES ET MEUBLES
J. ALBERT COTE
137 Richelieu Tél. 9464 Saint-Jean

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES

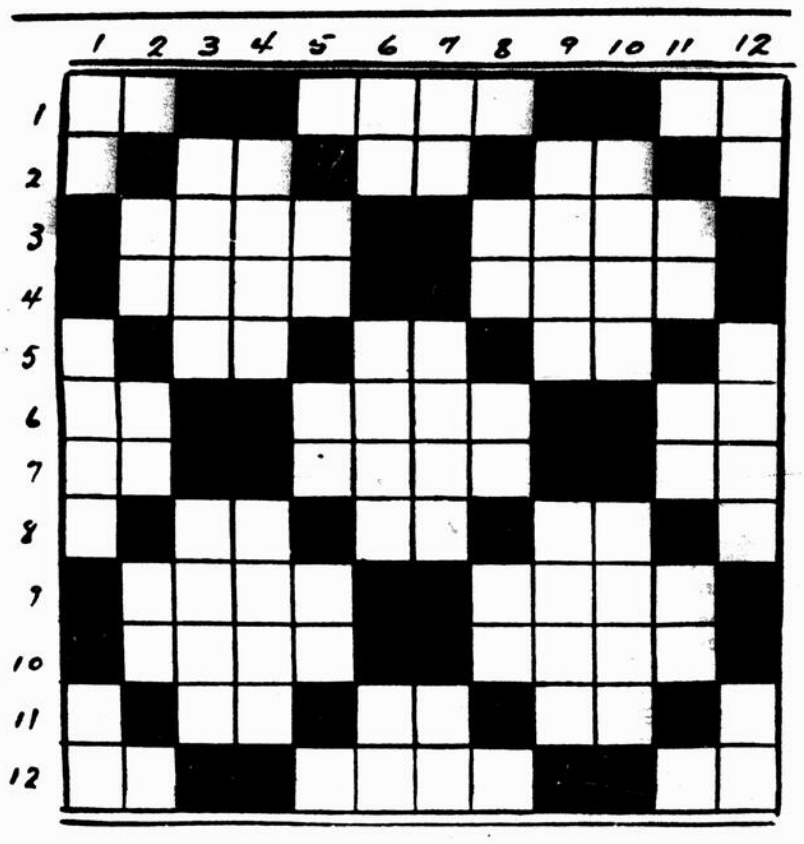

QUARANTE-SIXIEME PROBLEME

Horizontalement

1 — Carte à jouer — Célébration — Pronom indéfini.
2 — Marque le lieu — Lettre grecque — Symbole chimique du sodium.
3 — Salle à manger des officiers d'un régiment — Couleur vermeille des joues et des lèvres.
4 — Egale — Viscère double.
5 — En lés — Temps du verbe pouvoir — Article simple.
6 — Conjonction — Essai — Adverbe de lieu.
7 — Fille d'Inachos — Mesures pour les surfaces agraires — Négation.
8 — Abr. de post-scriptum — Terminaison d'infinitif — Adjectif possessif.
9 — Place forte française que les Alliés prirent après le débarquement sur le continent européen en 1944 — Pleir de santé.
10 — Boîte pour recueillir les bulletins de vote — Petit golfe.
11 — Conjonction — Adjectif possessif — Pronom personnel.
12 — Usages — Artifice pour tromper — Symbole chimique du sodium.

Verticalement

1 — Article contracté — Fin de jour — Petit ruisseau.
2 — Lettre grecque — Lettre grecque — Symbole chimique du cuivre.
3 — Dernier repas de Jésus — Orné.
4 — Déesse égyptienne — Perçoit un odeur.
5 — Pronom personnel — Adjectif possessif — Négation
6 — Dans — Mort dans un naufrage — Pronom personnel
7 — S'emploie dans l'intimité — Se servir de — Carte à jouer
8 — Abr. de route rurale — Deux lettres de sot — Adjectif possessif.
9 — Dernière fête chrétienne de l'année — Si grande quantité.
10 — Une des cinq parties du Monde — Contes joyeux.
11 — Dans — Pronom indéfini — Négation.
12 — Négation — Partie du jour où l'on se repose — Adjectif possessif.

Les FUNERAILLES
LANGLOIS
DIRECTEURS DE FUNERAILLES

SAINT-JEAN
Résidence Funéraire
280 Jacques-Cartier
TEL. 9004

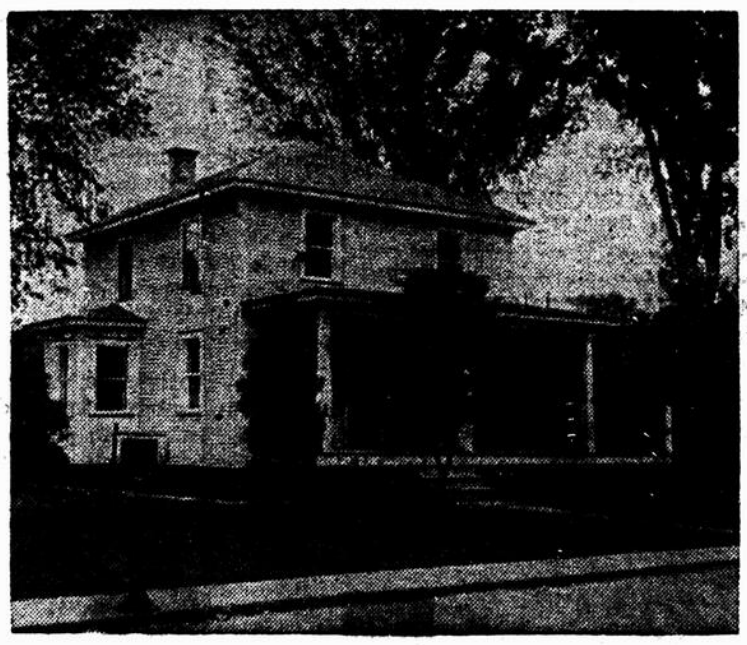

IBERVILLE
Résidence Funéraire
28, 4e RUE
TEL. 9035
PLUS QU'UN CHEZ-SOI
BUREAU JOUR: 203 RICHELIEU
NUIT: 280-A JACQUES-CARTIER
Tél. 4449

PARENTS
école des Iberville

CONCOURS DE CRECHES

L'Ecole des Parents se réjouit de constater que le concours de crèches qui s'est tenu dans la paroisse-mère d'Iberville a connu beaucoup de faveur et a obtenu un grand succès.

Un bon nombre (dix-huit pour être précis) de crèches ont été exposées à la Salle St-Charles, le dimanche de la Ste-Famille, pour être livrées à l'admiration et à l'édification des visiteurs. Il y avait foule, et il faut le dire, une foule intéressée et enthousiaste à cette exposition !

Par souci d'impartialité et pour établir un choix judicieux des gagnants, l'on s'était assuré les services du R. P. Jean Anselme Mathys de l'ordre de Saint-Benoit, qui s'est acquitté avec conscience du rôle de juge qui lui fut confié.

Les points accordés furent basés sur quatre idées maîtresses: l'apparence extérieure, les personnages, la véracité de l'ensemble et l'originalité dans la présentation.

Les prix offerts par Mgr V. Lajoie, furent accordés dans l'ordre et au mérite à MM. René Demers, Guy Bouchard, Germain Bonneau, Jean-Luc Charette et Bélair. Des médailles de Saint-Benoit, données par le Père Anselme Mathys, furent attribuées à titre de mentions honorables aux trois concurrents suivants soit MM. Jean Carreau, Fernand Martel et André Hébert.

Le bon religieux en présentant prix et mentions, motiva son choix en exposant les raisons qui y avaient présidé. Il adressa ensuite quelques mots aux très nombreux enfants présents et établit même un dialogue animé et constructif avec eux. Puis il promit à la demande du président de l'Ecole des Parents, de réunir, dans un avenir relativement proche, toutes les données nécessaires à la fabrication d'une crèche qui fût le plus près possible de la vérité et de faire parvenir les renseignements pour publication en vue du prochain concours de fin d'année.

Nous voyons dans cette manifestation une heureuse initiative que nous croyons devoir encourager.

Nous nous garderons de ne pas lui accorder tout le support qu'elle mérite, et nous nous promettons en fin d'année d'y apporter une plus grande participation.

● La production d'énergie électrique du Canada pour les neuf premiers mois de 1954 fut de 1,702,111,000 kilowatt-heures, soit une diminution de 163,361,000 sur la même période de 1953 alors qu'elle avait été de 1,865,472,000 kilowatt-heures.

Notre dictionnaire

Intuition: curieux instinct qui avertit une femme qu'elle a raison, même quand elle a tort.

M. R.

★

Bébé: canal alimentaire, avec un haut-parleur à un bout et absolument aucune responsabilité à l'autre.

E. A.

Ancien temps: époque où le prisonnier, et non la sentence, était suspendu.

W. S. J.

★

Dignité: denrée qui ne se conserve pas dans l'alcool.

R. D.

★

Silence : l'argument le plus difficile à réfuter.

J. B.

Il est si facile d'être aimable qu'on se demande pourquoi certaines gens se donnent la peine d'être désagréables. D. J.

LES LEÇONS D'UN BILAN

OU EN SOMMES-NOUS? — NOS ENNEMIS: L'EGOISME ET MATERIALISME — LES VICTIMES: NOS ENFANTS.

A cette époque de bilans, c'est une bonne pratique que de faire un retour sur le chemin parcouru, de noter les progrès accomplis, et d'enregistrer les reculs, s'il y a lieu. Ce temps d'arrêt et de réflexion permet de décider d'une meilleure orientation et d'envisager les redressements nécessaires.

C'est au cours d'un tel examen que M. J. Edgar Hoover, directeur du F.B.I. américain, constata une augmentation de 8.2% dans la criminalité américaine pour l'année qui vient de prendre fin. Poussant plus loin l'analyse des statistiques, il découvrit avec stupeur une participation de plus en plus forte de la part des adolescents à la somme des actes criminels perpétrés en son pays. Les moins de 18 ans ont effectué 53.6% des vols d'autos, 48.3% des vols avec effraction, 40.1% des vols ordinaires, 18% des autres vols et 16.2% des viols.

Nous n'avons pas en main les statistiques canadiennes, mais nous avons lieu de croire que les chiffres officiels dénoncent chez nos adolescents une tendance de plus en plus accentuée à la criminalité. Si nos voisins détiennent en ce domaine un record, nous n'avons pas à le leur disputer, nous devons au contraire tout mettre en oeuvre pour que ce fléau de la délinquance juvénile disparaisse.

Nos dirigeants ont souvent donné l'alarme et suggéré les remèdes. L'alarme ne fut pas entendue, les remèdes ne furent pas acceptés. J'aime alors pouvoir rapporter celui que M. Hoover suggère à ses concitoyens: un retour à la religion et à l'esprit familial. Proposée par un homme qu'on ne peut soupçonner de préjugés cléricaux, cette solution prend ainsi une valeur et une importance plus grande qu'elle n'aurait si elle venait directement de nous.

Nous ne pouvons pas soutenir qu'au Canada Français, religion et esprit de famille ont totalement disparu, mais nous pouvons craindre qu'ils soient en train de s'anémier. Ne nous y trompons pas, sous des apparences de santé spirituelle, nous sommes nous-mêmes subrepticement et imperceptiblement rongés par ces mêmes vers subtils qui ont pourri nos voisins du sud et qui sont l'égoïsme et le matérialisme intégral, ennemis de la foi et de la famille.

Dans ce siècle du confort, tout entraîne à prendre ses aises, à éliminer l'effort, à ne considérer le bonheur qu'en fonction du bien-être de sa petite personne. Tout porte à oublier les condamnations évangéliques du mauvais riche, et à faire fi de l'esprit de sacrifice et de pauvreté. Il est plus facile à l'homme de suivre les penchants, les passions qui le possèdent que d'y résister. Il lui est plus aisé d'ignorer les préceptes d'amour, de justice et de charité que de s'y plier. Et les parents sont fortement tentés de confier l'instruction, l'éducation de leurs enfants à d'autres, plutôt que de se restreindre, de se faire violence, de prêcher par l'exemple.

Cet amour exagéré du "moi", cette irréligion de l'esprit, mènent infailliblement à l'abandon de ses devoirs familiaux et religieux. L'on assiste à une transformation progressive et inéluctable (à moins d'un réveil) de l'âme de la nation. L'on traverse actuellement cette période de la négligence et de l'indifférence relatives qui précède celle de l'abandon et du mépris de ses devoirs et de ses responsabilités.

Il appartient à tous les gens clairvoyants et convaincus de sonner l'alarme. Il appartient à ceux qui possèdent la Vérité d'abandonner toute lâcheté et d'entreprendre ouvertement la lutte qui s'impose. C'est notre premier devoir à nous, parents, de demeurer en état d'alerte et de ne pas nous endormir dans une coupable quiétude. Faisons un retour sur nous-mêmes et vérifions la rectitude de nos positions. Ayons alors à l'esprit que nous aurons des comptes à rendre à ceux qui sont issus de nous, et souvenons-nous que de la valeur de ces hommes et de ces femmes que nous formons pour l'avenir, dépend la grandeur de la nation.

Les sacrifices peuvent nous sembler lourds, mais la récompense est au bout.

Fernand ETHIER.

" CHIENS PERDUS SANS COLLIER "

L'avocat Darrier, dans le plaidoyer final, s'écrie: "Ce n'est plus l'enfant qu'il faudrait juger mais les parents ! Et ce ne sont pas les parents qu'il faut condamner, mais le taudis, le bistro, le chômage !... Jusqu'à quand devrons-nous édifier des internats de rééducation au lieu de bâtir des habitations humaines ? ouvrir des asiles et des prisons au lieu de fermer des débits de boisson ? juger les enfants au lieu de sauver les pères ? Jusqu'à quand ?

"Les enfants meurent d'amour", avait-il dit également ; ils meurent de n'être pas aimés. Et ils pourrissent socialement par la faute de leurs "ennemis", les pseudo-grandes-personnes, infidèles à leur devoir d'établir un climat social où n'étouffent pas les fleurs du monde, les enfants.

" RELATIONS ".

"Ennemis des enfants", janvier 1955.

L'ETUDE A L'INSTITUTION OU NULLE PART

...parce qu'on n'est pas encore arrivé à trouver moyen de faire un cours d'étude sans... étude. Suivre uniquement le cours, cela n'a jamais suffi et ne suffit pas encore, quoi qu'on dise.

La raison c'est que maîtres et supérieur et préfet des études se sont aperçus que les élèves ne savaient pas suffisamment se défendre de la somme grandissante des distractions et des amusements qui sont à présent le pain quotidien de tant d'adultes. En somme les soirées ou les parties de soirées passées devant la télévision ne sont pas encore arrivées à remplacer l'étude malgré le grand pouvoir de culture que d'aucuns lui reconnaissent.

Que les écoliers et les écolières aillent à l'école publique gratuite ou à des institutions privées et payantes, comment les parents ne comprennent-ils pas qu'amusements, divertissements et congés doivent être dosés dans une juste mesure s'ils ambitionnent un rendement certain du cours d'étude poursuivi par leurs enfants ? Et de la nécessité dans ce cas de rendre l'atmosphère de la maison propice à l'étude, au travail intellectuel, à une certaine concentration de l'esprit et à la possession complète de sa faculté d'attention ?

Trop de foyers aujourd'hui, loin de favoriser l'étude et le travail de l'esprit, nuisent même à la santé mentale et morale, au système nerveux de leurs occupants par un train de vie affolant de mouvement, de bruit, d'activités puériles et de passe-temps; radio, tourne-disques et télévision marchent à tour de rôle toute la journée pendant que la voiture est à la porte, prête pour la ballade possible et fréquente. Ajoutez le téléphone par lequel la personne appelée est souvent dans l'impossibilité de s'isoler et dont la conversation résonne dans au moins la moitié de la maison sinon dans toutes les pièces.

Pas besoin d'ajouter que dans ces maisons, ni l'étude, ni le travail intellectuel, pas même la lecture pure et simple ne sont possibles. Et on croit que les jeunes qui vivent dans ces maisons, que plusieurs admirent parce qu'ils les trouvent "peppées" comme on dit quand on est bilingue, vont faire des cours d'études solides et profitables ?

Quand on confond bruit et agitation avec vie et travail, ce n'est toujours qu'à son détriment.

(Extrait d'un article de Germaine Bernier) "Le Devoir", 1 sept. 1954.

EN ROUTE POUR L'ABBAYE

Puisqu'il fut question du R. P. Jean Anselme Mathys, O.S.B., nous saisissons l'occasion de parler brièvement de l'oeuvre à la tête de laquelle la Providence l'a placé.

Il s'agit de l'oeuvre des Moines de St-Benoit-du-Lac. Elle a déjà attiré l'attention d'un certain public, elle mérite d'être mieux connue encore du plus grand nombre pour les services qu'elle peut rendre à tous.

L'Abbaye de St-Benoit-du-Lac est avant tout un monastère, mais qui se donne comme mission de prêter la main à toute personne qui a besoin de quelque secours.

A cette fin, attenant au monastère on a érigé une hôtellerie ouverte à quiconque (chrétiens, juifs, musulmans, catholiques fervents ou moins fervents, prêtres ou laïques) s'y présente.

On peut y aller dans un but de repos, d'études ou de retraite pour un nombre de jours indéterminés. On peut y entrer pour y prendre un simple repas, y passer la nuit. On y est libre de suivre ou de ne pas suivre les exercices de piété. Il n'est demandé à personne de rendre compte.

Ce qu'on y trouve sûrement, c'est avant tout le silence, également l'opportunité de méditer et enfin le repos. Au monastère, on peut à volonté assister ou ne pas assister à la grand'messe solennelle quotidienne ainsi qu'à la cérémonie du bréviaire chanté. On y chante cinq heures par jour.

La seule règle à laquelle personne n'échappe est celle de la ponctualité à se mettre à table. On y mange avec les moines. Ce serait alors une trop grande cause de désordre dans la vie communautaire que de ne pas respecter cette règle.

A huit cents pieds du monastère se dresse aussi un pavillon pour dames. Les mêmes lois et coutumes y prévalent, la même hospitalité s'y retrouve, tout comme dans l'édifice réservé aux messieurs.

L'Ordre de Saint-Benoit fut fondé par le grand Saint-Benoit, patriarche des moines d'Occident, qui édifièrent le premier monastère que connût l'Eglise catholique, celui du Mont Cassin.

A l'intention des intéressés, ajoutons que l'abbaye de St-Benoit-du-Lac est distant de 62 milles de notre ville. Il est situé sur la rive nord du lac Memphrémagog et porte le nom de Villa Ste-Scolastique. L'on y est très bienvenu, toujours et en tout temps.

● Les dernières statistiques du gouvernement canadien démontrent que le petit détaillant indépendant domine encore sur le marché canadien.

Au royaume des enfants

Les gens qui vous disent: "Je dors comme un nouveau-né" n'ont généralement pas de nouveau-né.

L. B.

★

On s'aperçoit qu'un enfant grandit quand il commence à poser des questions qui comportent une réponse.

J. P.

★

Si vous voulez empêcher les enfants d'écouter ce que vous dites, adressez-vous à eux.

S. E. P.

★

L'enfant ne craint l'eau que quand il y a du savon dedans.

S. E. P.

UN RESUME DE LA CONFERENCE DU R. P. D'ANJOU, LA SEMAINE PROCHAINE

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE, NOS DROITS

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Fondée le 24 juin 1834

450 SECTIONS ET 100,000 MEMBRES EN CANADA

Quelques réalisations de la SSJB de St-Jean en '54

DOMAINE NATIONAL

Participation active au Congrès Annuel de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Diocèse de St-Jean, à St-Hubert afin d'élaborer le programme d'activités de l'année, y étudier nos problèmes et y adopter les mots d'ordre et résolutions dans l'intérêt de la collectivité canadienne-française de la région.

Intervention auprès du Ministère de la Défense Nationale pour préserver le caractère français du Collège Militaire Royal de St-Jean.

Participation au Congrès Annuel de la Fédération des SSJB du Québec, à Montréal en mai 1954, par l'envoi de délégués et la présentation de rapports et résolutions.

Célébration grandiose et réussie de la Fête Nationale des Canadiens-Français, la St-Jean-Baptiste le 24 juin, 1954 à St-Jean avec la collaboration des autres SSJB des autorités municipales et religieuses et la participation active d'un nombreux public de St-Jean et de la région.

Collaboration à la célébration du 24 juin à Marieville par l'envoi d'un char allégorique sur le thème marial et d'une nombreuse délégation des diverses SSJB de St-Jean.

Travail d'enquête en vue de la mise en marche d'une campagne de refrancisation de l'aspect publicitaire et commercial de St-Jean et de la région.

Posage d'un magnifique Ecusson aux armoiries de la Société St-Jean-Baptiste à l'entrée de St-Jean pour y signaler la présence d'une section de notre grande association nationale canadienne-française.

Participation aux réunions de la Fédération des SSJB du Diocèse de St-Jean à St-Lambert, St-Rémi, St-Hubert, Longueuil et St-Luc.

DOMAINE ECONOMIQUE

Collaboration active de la SSJB de St-Jean à la création de Bourses d'Etudes du genre Prêt d'Honneur dans le diocèse de St-Jean et à la campagne de souscription dans ce but, afin d'aider les jeunes étudiants canadiens-français doués mais peu fortunés de notre région à compléter leurs études universitaires et devenir ainsi des compétences au service de notre groupement.

Participation active au nouveau Cercle d'Entr'Aide Mortuaire Diocésain avec secrétaire à St-Jean et fondé le 1er janvier 1954, lequel compte présentement plus de 1250 membres, ce service des SSJB impliquant un don maximum de $1,000. à la famille de tout membre décédé moyennant un versement minimum annuel de quelques dollars seulement.

Don en espèce et en volumes comme prix de français et Histoire du Canada aux diverses Institutions d'enseignement de St-Jean.

Appui financier à la Société St-Thomas d'Aquin de l'Ile du Prince Edouard à l'occasion de concours de français parmi les acadiens de cette province.

Appui financier à la Société Ambulancière St-Jean.

Appui et encouragement aux Caisses Populaires de St-Jean..

Intervention auprès du Gouvernement Fédéral pour demander la déductibilité de l'impôt provincial sur le revenu afin de respecter les droits sacrés de la Province de Québec dans le domaine des taxes directes.

Collaboration financière à diverses oeuvres à caractère national, charitable, religieux, culturel et artistique pour une somme de près de $200.00

Appui moral et financier aux sections juvéniles des SSJB de St-Jean.

DOMAINE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Organisation à St-Jean sous les auspices de la SSJB de St-Jean de Cours de français à l'intention des Néo-Canadiens et autres personnes désirant apprendre ou se perfectionner en français.

Participation à la Conférence-Concert organisé par la SSJB Juvénile de l'Ecole Supérieure N.D.A. avec le Chanoine Groulx comme conférencier.

Patronage et participation active au Gala du Bon Parler Français organisé par la Société du Bon Parler Français au Centre N.D.A. de St-Jean.

Participation active aux diverses manifestations et réunions de la Société Historique de la Vallée du Richelieu par l'envoi de délégués et le don de documents d'intéret historique.

Patronage et collaboration à la présentation de pièces d'art dramatique par la troupe du Théâtre des Deux Rives à St-Jean.

Collaboration de la Direction à une campagne d'abonnement au quotidien montréalais "LE DEVOIR" et à la revue "L'ACTION NATIONALE" parmi les membres de la SSJB de St-Jean.

DOMAINE SOCIAL ET RELIGIEUX

Présentation de diverses causeries et conférences et projection de films et documentaires d'intérêt récréatif, historique éducatif et social pour l'agrément et l'enrichissement culturel des sociétaires.

Appui au Comité de la Moralité dans sa campagne pour la stricte observance de la Loi des Liqueurs de la Province de Québec dans la région de St-Jean.

Collaboration et participation aux cérémonies d'investiture et manifestations en l'honneur des Chanoines Martineau et Damase Roy.

Collaboration et participation aux manifestations religieuses de la Semaine Eucharistique à l'occasion du 25ième anniversaire de fondation du diocèse de St-Jean, en hommage à Son Excellence Mgr Anastase Forget, évêque de St-Jean.

Organisation conjointement avec la Société Historique de la Vallée du Richelieu d'une croisière-conférence à bord du "Cyrius" à l'historique Fort Lennox à l'Ile-aux-Noix, avec la collaboration des autres SSJB de St-Jean.

Collaboration et participation à la semaine d'étude du Conseil Central des Syndicats Catholiques Nationaux à la Ville St-Paul et également aux manifestations de la Fête du Travail par ce même organisme.

Fidèle au programme tracé, la SSJB de St-Jean s'est efforcé en 1954 comme depuis sa fondation en 1942 de travailler à tout ce qui peut favoriser l'épanouissement du groupe canadien-français de St-Jean et de la région.

Dans chaque domaine, ele a essayé, selon ses moyens et les ressources dont elle dispose de provoquer leurs initiatives, de favoriser leurs décisions et susciter leurs projets.

En 1954 comme par les années passées, la SJB de St-Jean a contribué à stimuler l'achat chez nous à encourager nos artistes canadiens-français par l'organisation ou le patronage de pièces et récitals à St-Jean; elle a collaboré au commencement de refrancisation de l'aspect publicitaire-commercial de St-Jean aussi bien que des panneaux-réclame aux abords de notre ville, dans le but d'y attirer plus de touristes américains avides de l'inédit que représente pour eux le fait français dans la région; elle a encouragé le développement de la personnalité et de la fierté nationale chez notre jeunesse, etc.

Et elle continue d erester sur la brèche pour nos revendications les plus chères telles le bilinguisme intégral dans le fonctionarisme fédéral et les publications des divers ministères, un drapeau typiquement canadien, l'O Canada comme hymne national, l'indépendance complète du Canada, l'adoption de commandements français pour nos cadets et corps de police et nos régiments canadiens-français, correction de notre parler, etc.

Et ce faisant la SSJB de St-Jean, par ses sections masculines, féminines, collégiale, juvéniles masculines et féminines, croit avoir rendu service et mérité l'estime de la population canadienne française de St-Jean et la région.

(J. Roland Robert, Président,
Section Masculine, SSJB de St-J.

Au Conseil Exécutif

Rosario M. Bédard, O.D., optométriste de Fort Chambly et directeur général de la Société des Artisans qui, à la dernière réunion du Conseil général, a été choisi pour siéger au conseil Exécutif de cette société fraternelle coopérative d'assurance.

LES HEBDOS A RADIO-CANADA, DIMANCHE

A Radio-Canada, dimanche prochain, de midi à midi quinze, c'est la **Revue des Hebdos.**

Ce programme, qui commente nombre d'événements survenus dans la province au cours de la semaine, est présenté par la Société Radio-Canada en collaboration avec l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, à laquelle appartient notre journal.

Ce programme vous apporte hebdomadairement des nouvelles de votre ville ou du moins de votre région, et si pour une semaine elles ne nous concernent pas de façon immédiate, elles n'en donnent pas moins un reflet des activités bien diversifiées dont la presse hebdomadaire est de semaine en semaine l'infatigable propagandiste.

"Le Richelieu" est votre journal : faites-le lire !

Dr Jean Bachand
Chirurgien Dentiste
63 St-Jacques
Tél. 6786 St-Jean

TELEPHONE 2284 RESIDENCE 5605
ROY & FILS
PORTES ET CHASSIS
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison — Veneer — Masonite — Arborite
Vitres — Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques St-Jean, Qué.

DE L'ARGENT MAINTENANT

EXEMPLES DE PRÊTS			
Argent comptant que vous obtenez	15 MO.	24 MO.	24 MO.
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes sont en proportion. (Can.)

Prêts de $50 à $750, ou plus

TELEPHONEZ-OBTENEZ UN PRET à la PREMIERE VISITE

Epargnez du temps en téléphonant pour exposer brièvement votre situation. Sur approbation, obtenez un prêt en une seule visite. Votre prêt est "Personal-ISE," spécialement adapté à vos circonstances suivant vos besoins et votre revenu. Téléphonez, écrivez, ou venez aujourd'hui!

Personal FINANCE CO. — Beneficial Loan SYSTEM
192 RUE RICHELIEU, au dessus de Woolworth's, ST. JEAN
Téléphonez: 3686 • Demandez le gérant qui dit oui
Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
Prêts faits aux résidents des villes environnantes • Personal Finance Company de Canada

Attention ! Mesdames ! Mesdemoiselles !
VENTE SPECIALE
MATERIEL POUR MANTEAUX
54-60 pouces de large, 100% laine
Valeur de $9.95 la verge, pour $2.50
GRAND CHOIX DE NOUVEAUX LAINAGES
Nous vendons toujours meilleur marché qu'à n'importe quel autre magasin.
★
SHEFFORD WOOLENS
(Sous-sol de l'Hôtel Poutré)
34 Place du Barché SAINT-JEAN

CHAUSSURES
●
SPORT
TOILETTE
CONFORT
●
Ajustement à l'aide du Rayon X
Choix considérable de chaussures, Pantoufles et accessoires.
●
BAS NYLON "CHATELAINE"
●
Supports et remèdes du Dr Scholl
●
Valises de toutes sortes
— CHEZ —
GEO. SAINT-GERMAIN & FILS
252 rue Richelieu Saint-Jean

Il y a dix ans, Mussolini communiait malgré l'interdiction de Himmler

BODEFELD (C.C.C.) — Le jour de Noël 1944, Benito Mussolini, le Duce, alors gravement malade, réintégra le giron de l'Eglise catholique et reçut la sainte communion en Prusse orientale, de la main d'une institutrice catholique, contre le gré d'Himmler.

Le **Katholische Bilderbogen**, publié à Bödefeld-Sauerland, présente ces "révélations de faits remontant à l'année 1944" et attestés par le R.P. Alfons Zenzen, pallottin. Selon cette nouvelle, l'institutrice est entrée en août 1944, après des pourparlers avec le père Zenzen à Danzig, au service du chef de district Forster, à titre de secrétaire. A la fin de novembre, on la chargea d'avoir soin de Benito Mussolini, qui, gravement malade, fut "évacué" à Danzig, et de le protéger à l'extérieur.

Le séjour de Mussolini à Danzig était tout à fait secret. Pas une seule fois, le médecin ne put entrer dans la chambre aménagée à l'intérieur d'un abri bétonné; seule une permission spéciale autorisa un médecin de Munich à y pénétrer, après que tout l'appareil de la Gestapo, Himmler y compris, eut été mis en mouvement.

Mlle B., institutrice, mit Mussolini au courant des sermons prononcés à l'église Saint-Nicolas de Danzig et lui donna lecture des évangiles du dimanche, à la lueur des cierges de l'Avent. Puis l'inattendu se produisit: le dictateur demanda le secours d'un prêtre pour se réconcilier avec l'Eglise et avec Dieu. Le chef de district Forster fit part à Hitler du désir du Duce de bénéficier de la présence d'un prêtre. Hitler permit la visite d'un prêtre à condition que l'affaire restât secrète et qu'Himmler ne sût rien de l'affaire.

Un soir de la semaine entre le 2e et le 3e dimanche de l'Avent, le père Zenzen attendait portant le St-Sacrement sous son manteau, dans la voiture du chef de district, pour être amené au Duce dans un sombre vestibule. Mais Himmler le devança. Il se présenta soudain dans l'abri bétonné de Hagelsberg et menaça l'institutrice de la mort immédiate, si jamais un prêtre était admis auprès du Duce.

Le lendemain soir, une lourde voiture montée par deux officiers des SS, le Duce, Mlle B., et le médecin de Munich, quittait Hagelsberg en direction de la Prusse orientale.

Dans un entrepôt de marchandises, huit soldats des SS, Mlle B. et le médecin en question furent chargés de la protection absolue de Mussolini. La jeune institutrice se décida à demander à un prêtre d'un village voisin d'apporter la Sainte Eucharistie. Durant la nuit, elle se rendit au presbytère et après un entretien téléphonique avec le père Zenzen à Danzig, le prêtre remit l'hostie consacrée à Mlle B.

Quelques heures plus tard, l'institutrice récitait l'acte de contrition avec Mussolini et lui donnait la Sainte Communion, qu'il recevait pour la première fois depuis nombre d'années.

Le quatrième dimanche de l'Avent, l'institutrice rapporta deux autres hosties au quartier, après une visite officielle à Danzig. Le jour de Noël 1944, entre 5 et 6 heures, Benito Mussolini reçut pour la deuxième fois la Sainte Communion; un peu plus tard, soit vers 8 heures, il alla s'asseoir près d'un sapin avec Adolf Hitler et chanta lui aussi **O Sainte Nuit**, avec le médecin et Mlle B., alors que le "chef de l'empire allemand" lui tenait la main.

Un peu plus tard, Hitler prit congé de Mlle B en disant: "C'est quand même beau, pour le jour de Noël."

● Quelque 155,753 automobiles trop anciennes ou hors d'usage furent laissées dans des cours de rebut en 1953.

UNE PRIERE DE SA SAINTETE PIE XII

pour la réparation des blasphèmes

O très auguste Trinité — Père, Fils et Saint-Esprit — qui, de toute éternité infiniment heureuse en vous et par vous, daignez cependant accepter avec bienveillance l'hommage qui s'élève de la création tout entière, jusqu'à votre trône sublime; détachez vos yeux, nous vous en prions, et détournez votre ouïe divine de ces malheureux qui, aveuglés par la passion ou transportés par une impulsion diabolique, blasphèment iniquement votre nom et celui de la T. pure Vierge Marie et des Saints.

Retenez, ô Seigneur, le bras de votre justice qui pourrait réduire au néant ceux qui osent se rendre coupables d'une telle impiété.

Acceptez l'hymne de gloire qui s'élève sans cesse de toute la nature: de l'eau de la source limpide et silencieuse, jusqu'aux astres lumineux qui tournent en une immense révolution, mus par l'Amour, au plus haut des cieux. Accueillez en réparation le choeur de louanges, montant, comme un encens devant les autels, de tant d'âmes saintes qui cheminent sans jamais s'égarer dans les sentiers de votre loi et s'appliquent, par des oeuvres assidues de charité et de pénitence, à apaiser votre justice offensée, écoutez le chant de tant d'esprit supérieurs qui consacrent leur vie à célébrer votre gloire, la louange éternelle que vous offre l'Eglise en toute heure et sous tous les cieux. Et faites qu'un jour, les coeurs blasphémateurs étant revenus à vous, toutes les langues et toutes les lèvres servent à entonner, unanimes, ici-bas, le cantique qui résonne sans fin dans les choeurs des anges:

Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées. Le Ciel et la terre sont remplis de votre gloire. Ainsi soit-il.

PIUS PP. XII

(Mille jours d'indulgence

PRIVILEGES ACCORDES PAR ROME AU SANCTUAIRE DU CENTRE MARIAL CANADIEN

A la demande de S. Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, la Sacrée Congrégation des Rites ainsi que la Sacrée Pénitencerie apostolique ont accordé d'importants privilèges au Sanctuaire du Centre marial canadien de Nicolet.

L'Office des indulgences de la Sacrée Pénitencerie apostolique a concédé pour 7 ans un indult comportant une indulgence plénière pour les fidèles qui se seront confessés et auront communié, dans les deux circonstances suivantes:

1- Chaque fois qu'ils se rendront en groupe au Sanctuaire et prieront aux intentions du Souverain Pontife;

2- N'importe quel jour, mais seulement une fois l'an, lorsqu'ils visiteront le Sanctuaire et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Indult pour les prêtres

La S. Congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs spécialement concédés par S. S. le Pape Pie XII, a accordé, pour 5 ans, aux prêtres pèlerins ou directeurs de pèlerinages qui célébreront le Saint Sacrifice au Sanctuaire, la permission de dire la messe votive de la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Grâce, tous les jours de l'année, sauf les dimanches, les fêtes doubles de première et de deuxième classes, les féries, vigiles et octaves des fêtes de la Sainte Vierge et durant le carême.

Le premier indult porte la signature de Mgr Salvatore Luzio, régent de la S. Pénitencerie, et le second, celle de S. Em. le cardinal G. Cicognani, préfet de la S. Congrégation des Rites.

AUX MEMBRES DES S. S. J. B.

Les membres sont priés de noter que leur contribution à leur section paroissiale est payable durant le mois de janvier.

Ceux qui font partie du Cercle d'Entr'Aide diocésain doivent payer en même temps le dollar pour l'administration du cercle.

Les membres qui n'ont pas déjà acquitté ces contributions sont priés de le faire avant le 31 janvier.

Voici une liste des personnes autorisées à recevoir ces contributions

St-Jean — Mlle G. Filion, 197 Champlain.

St-Jean (paroisse N. D. A.) Mme J. Touchette, 371 Laurier; M. A. Rameau, 80A De Salaberry.

St-Luc — M. J. R. St-Arnaud.

Lacadie — M. Robert Berthiaume

St-Blaise — M. Aimé Chabot.

St-Bernard et Henrysburg — Madame Adrien Desbois.

Chambly M. Roméo Boucher.

St-Hubert M. Jean Gilles Jutras

Longueuil M. Paul Léveillé, 220 rue Grant.

Roger FILION, trés. diocésain

DACTYLOGRAPHES A LOUER

au mois à la semaine

JEAN OUELLET

Tél. 2689 ou Tél. 5541

La Maison R. HARNOIS célèbre son 25ème Anniversaire

Sincère merci à notre estimée clientèle pour le généreux appui prodigué durant ce quart de siècle. Puisse l'avenir nous fournir l'occasion de vous donner le même bon service.

OCCASIONS SANS PAREILLES – FORMIDABLES EPARGNES

Du 14 janvier au 12 février 1955

Magnifique crêpe imprimé la verge	39c	Dormeuses en coton ouaté pour enfants, rég. $1.49 chacune	1.00	Corps et caleçons ouatés hommes. Rég. $2.00 — Réduits	1.50	Coupons de draps de couleurs pastels	
Toile à robe, unie et imprimée la verge	69c	Débarbouillettes, ch. la douzaine	05c 50c	Combinaisons coton ouaté pour hommes. Rég. $3.39 Réduites	2.69	Coupons frippé uni et imprimé	
Broadcloth uni et imprimé aussi du rayé pour pyjamas — 3 verges	1.00	Gilets de laine pour garçons Rég. $3.00 — Réd.	2.25	Coton blanc à drap. Rég. $1.29 — Réduit la vg.	89c	Coupons Draperie "48"	
Broadcloth imprimé uni et aussi du blanc, la vg.	29c	Gilets "Jumbo" pour hommes. Rég. $4.00 — Réd.	2.99	Coton blanc à drap "82". Rég. $1.39 — Réd. la vg.	1.00	Couvertes en chenille. Réduites à	4.89
Flanellette blanche "36" la verge	39c	Breeches pour enfants, Rég. $2.59 — Réduits à	1.99	Coton jaune à drap "82". Rég. 95c — Réduit	79c	Nappes carreautées 50 x 50 chacune	59c
10 verges	3.50	Breeches pour enfants. Rég. $4.59 — Réduits	3.25	Coton jaune 39 et 40 pouces la verge	25c	Coton jaune 39 x 40 po. La verge	20c
Ratine — La verge	29c	Chemises d'édredon pour hommes, Rég. $3.69 — Réduites	2.99	Marquisette blanche unie et imprimée pour rideaux. Rég. 49c — La vg.	29c	Taies d'oreillers. La paire	78c
Flanellette blanche "27" la verge	25c	Combinaisons ouatées pour enfants. Rég. $2.19 - Réduites à	1.69	Coupons coton overall pesant la verge	40c	Beaux draps. Chacun	2.29
Bas drabs longs pour enfants la paire	29c					Duck pour pantalon, chemises etc., coul. assorties la verge	29c
Serviettes — 2 pour	35c					Camisoles et caleçons pesants pour garçons, rég. $1.25 réduits ch.	75c

Nous vous invitons à venir à bonne heure, tandis que le choix est complet. Demandez vos coupons de vaisselle ou timbres.

N'oubliez pas l'endroit:

R. Harnois

RÉAL GUÉRIN, Gérant

185 St-Jacques, St-Jean ☛ CHAQUE VENTE AU COMPTANT ET FINALE **Tél.: 2182**

CAISSES POPULAIRES

Q.—Quel est le premier et le plus important des principes coopératifs?

R.—Le premier et le plus important des principes coopératif, c'est le principe que les coopérateurs ont l'habitude d'exprimer par ces mots: "Un homme, un vote."

Il est le premier et le plus important des principes coopératifs parce qu'il est le fondement de tous les autres principes coopératifs; ils en découlent tous comme de leur source. Le principe coopératif: un homme, un vote, qui établit l'égalité sociale de hommes, renferme tous les autres principes coopératifs, tout comme le premier commandement de Dieu: "Tu aimeras ton Dieu pardessus toutes choses et ton prochain comme toi-même", renferme tous les autres commandements de la loi divine. C'est le principe absolument essentiel, celui qui distingue la coopérative des autres formes d'entreprise économique, c'est le principe qui la caractérise, la marque, l'identifie.

La coopérative groupe des personnes qui sont à la fois ses propriétaires et ses usagers. Elle les associe sur une base d'égalité, puisqu'elle est une société de personnes, et non une société de capitaux. C'est donc la règle d'égalité qui régit les relations des sociétaires entre eux. Cette règle d'égalité s'exprime par le principe: un homme, un vote. C'est le premier principe coopératif. Il permet ce qu'on appelle le contrôle démocratique. Dans son exposé des motifs sur le projet de loi concernant les syndicats coopératifs, M. Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires, écrit: "Ce qui caractérise surtout la société coopérative et la différencie de toute autre association fondée dans une pensée de pure spéculation ou de bénéfices directs, c'est la parfaite égalité des sociétaires quant à leur droit individuel de régler sa marche et de peser sur ses décisions. Dans la compagnie à fonds social, forme bien connue parmi nous, chaque actionnaire ne jouit pas d'une influence décisive égale quand la compagnie prend une résolution, puisque le vote est basé, non sur la personne, mais sur le nombre d'actions possédées."

Les coopérateurs possèdent en commun une entreprise, ils la dirigent et la contrôlent sur une base d'égalité; ils ne la dirigent pas selon la règle capitaliste, d'après le nombre de parts sociales ou d'actions qu'ils ont dans leur coopérative. Vous avez dix parts sociales dans votre coopérative agricole; votre voisin en a vingt, vous êtes malgré cette différence tous les deux sur le même pied quant aux décisions à prendre: vous avez la même influence puisque vous n'avez chacun qu'un vote, sans égard au nombre de parts sociales. Dans une société capitaliste, vous auriez dix votes, et votre voisin vingt votes, il aurait alors deux fois plus d'influence que vous sur les décisions à prendre. C'est le capital qui parle par la personne, qui confère l'influence et rend les décisions.

Ce premier principe coopératif établit que l'homme est le maître de l'économie et que l'argent en est le serviteur. Dans l'entreprise capitaliste, c'est l'inverse: les propriétaires contrôlent et dirigent l'entreprise capitaliste non pas d'après la règle d'égalité humaine, mais d'après le nombre des actions qu'ils ont, selon la règle: une action, un vote. C'est le capital qui est le maître de l'économie, et l'homme en est le serviteur. Voilà la grande distinction entre le système coopératif et le système capitaliste. Dans le premier, c'est l'homme qui mène, dans le second, c'est l'argent.

Q.—Pourquoi insiste-t-on sur la nécessité de faire sans cesse l'éducation coopérative des sociétaires de nos coopératives, dont les Caisses populaires?

R.—Les coopérateurs partent de l'idée qu'ils ne peuvent être mieux servis qu'en se servant eux mêmes. Ils se constituent leurs propres banquiers, leurs propres assureurs, leurs propres marchands, etc., etc. Tout cela ne saurait se faire sans qu'ils soient munis des convictions et des connaissances nécessaires. Une société coopérative doit jouir d'une saine administration, en plus de la participation intelligente et soutenue de ceux qui en font partie. C'est dire que l'éducation des membres et l'intruction des administrateurs doivent être faites et poursuivies sans relâche. C'est une condition essentielle de vie, et de vie prospère, de toute coopérative. L'éducation et la coopération sont liées ensemble comme l'âme et le corps. L'éducation, c'est l'âme qui assure la vie à la coopérative. Plus l'éducation des membres est poussée, plus la coopérative sera vivante et forte, plus elle sera en mesure de vaincre les difficultés et de progresser. L'éducation fait la coopérative, et la coopérative fait l'éducation économique, sociale et morale de ses membres. Elle est une école pratique d'éducation.

La nécessité de l'éducation découle directement du premier principe: un homme un vote; il en permet un bon usage, et il en conditionne l'efficacité. La direction et le contrôle de l'entreprise par les sociétaires sur une base d'égalité démocratique, selon le principe: un homme, un vote, ne saurait s'exercer intelligemment et efficacement sans les connaissances nécessaires et la mentalité qui convient. C'est le rôle de l'éducation coopérative d'assurer aux membres ces connaissances et cet état d'esprit nécessaires à la vie et à l'efficacité de la coopérative.

Récompense aux employés de Beloeil

Les employés de l'usine C-I-L d'explosifs à Beloeil, ont reçu des récompenses personnelles pour avoir gagné le Prix du gérant de service, annonce aujourd'hui M. J. M. Malcolm, gérant de l'usine.

M. L. W. Haslet, gérant du service des explosifs et munitions de la Canadian Industries (1954) Limited a félicité les employés de leur record, soit trois-quart de millions d'heures-hommes sans accident.

Les cadeaux ont été offerts par le gérant de la production, M. V. P. Row, qui a rappelé aux employés qu'ils pourront remporter un autre prix de sécurité (le prix du président) s'ils persistent à travailler en parfaite sécurité jusqu'à la mi-avril de cette année.

Dr J.-G. PHANEUF
MEDECINE GENERALE
—Tél. 3771—
228 Longueuil Saint-Jean
Heures de bureau:
2h. à 4h. P.M. - 7h. à 9h. P.M.
sauf les jeudis et samedis

Tél. YOrk 6840 4136 RUE WELLINGTON VERDUN
G. B. LONGTIN, O. D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
BUREAU A SAINT-REMI
Tous les lundis soirs de 7 à 9 heures chez
M. HILAIRE LEMIRE
coin des rues SAINT-ANDRE et du COLLEGE.

Cartes Professionnelles

NOTAIRES

Me ISIDORE COUPAL
NOTAIRE
Bureau à ST-REMI, le jeudi
a/s Mlle M.-Anne Baxinet
Téléphone: 122

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Bureau à Saint-Remi
Ouvert tous les jours et tous les soirs.
30 rue St-André Tél. 87

AVOCATS

MAURICE BOURASSA
BA., L.L. B.
AVOCAT
Saint-Remi de Napierville
Soirée: 7 à 9 hres p.m.
Bureau le lundi
à la résidence de
Me Jean BROSSARD, notaire

Bureau le soir seulement de 7h. à 9h.
LUNDI — SAMEDI
POUR RENDEZ-VOUS:
TÉL. 39
PAUL HEBERT, O.D.
OPTOMÉTRISTE
SPÉCIALISTE POUR LA VUE
71, rue Notre-Dame Ville Saint-Remi

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
Docteur en optométrie
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques
Saint-Jean, P.Q.
Téléphone 2812
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Rés. 526 Laurier Téléphone 7482
MAURICE BOULAIS, A. P. A.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC LICENCIE
COMPTABILITE — VERIFICATION
IMPOT SUR LE REVENU
Bureau: 39 St-Jacques Téléphone 4347

Hon. Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGREES
10 Est rue Saint-Jacques
Tél. MArquette 5344-5
MONTREAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean 6704
ST-JEAN, Qué.

HEBERT, ROY & CIE, C.A.
COMPTABLES AGREES
Sherbrooke: 114 Wellington, N., tél. LOrrain 2-2911
Représentant à SAINT-JEAN
J. W. LAVIGNE, A. P. A.
109, rue Champlain Tél. 6827-3894

ARCHITECTES

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54 Saint-Jacques
ST-JEAN Tél. 4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

CINQ-MARS et LAVALLÉE
ARCHITECTES
11, Place du Marché
Tél. 4295 St-Jean

OPTOMETRISTES

Tél. 2347
Dr J. R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218 Richelieu Saint-Jean

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Bureau ouvert tous les jours:
9h. à 6h. (excepté le mercredi)
Vendredi et samedi: 9h. à 9h.
Le soir: sur appointement
150 St-Jacques (coin Laurier)
TEL. 2884 Saint-Jean

Tél. 91 47, rue Chèvrefils
BUREAU:
Lundi 1.30 à 9.00 p.m.
Mardi 9.30 à 5.00 p.m.
Jeudi 9.30 à 9.00 p.m.
Dr J. A. BEAULIEU
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ville St-Remi Nap., Qué.

Tél. 4612
Jean HEBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
Bureau et résidence:
227, rue Champlain,
Saint-Jean, Qué.

Des idées et des oeuvres

L'ACTUALITE CATHOLIQUE A TRAVERS LE MONDE

ON DEMANDE QUE L'O.N.U. COMMENCE SES SEANCES PAR LA PRIERE

WASHINGTON (C.C.C.) — Le texte d'une résolution tendant à ce que les séances quotidiennes de l'O.N.U. s'ouvrent par une prière a été rendu public par le républicain Frank J. Becker, de New-York, qui présentera la résolution au Congrès.

M. Becker estime que si l'on veut établir la paix dans le monde, il faut demander l'intervention du Dieu Tout-Puissant à l'ouverture de chaque séance.

"Le congrès des Etats-Unis et les assemblées législatives des Etats n'hésitent pas à demander l'aide de Dieu dans leurs délibérations, dit M. Becker; pourquoi donc l'O.N.U. devrait-elle continuer à ne pas se soucier de l'aide divine ?"

La résolution demanderait au Président d'ordonner à la mission américaine près de l'O.N.U., de faire les démarches voulues pour que les séances quotidiennes de cet organisme international débutent par la prière.

●

AUCUN ESPOIR DE LIBERER 15 AUMONIERS CATHOLIQUES PRISONNIERS EN RUSSIE

VIENNE (C.C.C.) — Selon un groupe de 50 prisonniers de guerre qui viennent d'arriver ici, venant de prisons soviétiques, on ne peut s'attendre à la libération de 15 aumôniers catholiques qui sont détenus dans les camps de prisonniers de Russie.

La plupart de ces aumôniers sont originaires de pays maintenant dominés par les communistes, comme la Yougoslavie, la Hongrie et la Roumanie; les gouvernements de ces pays n'ont pas intérêt à demander à la Russie de les libérer. Les aumôniers, qui sont dispersés, ont fait plusieurs conversions chez les prisonniers grecs orthodoxes.

●

L'OPERATION DU CARDINAL WYSZYNSKI INSPIRE DES CRAINTES

BERLIN (C.C.C.) — On se demande si S. Em. le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, survivra à l'intervention chirurgicale dont il sera l'objet dans un hôpital contrôlé par les communistes, à Varsovie.

Les autorités communistes auraient en effet décidé de transporter le cardinal à Varsovie; pour lui faire subir une opération aux reins; le cardinal serait devenu gravement malade, dans une prison à Lidzbark, ville de l'ancienne Prusse.

On s'inquiète du résultat d'une opération aussi critique dans un hôpital communiste; la moindre négligence pourrait entraîner la mort en un tel cas, et l'on rappelle que le précédent primat de Pologne, le cardinal Hlond, est décédé en 1948 des complications d'une opération pour l'appendicite dans un hôpital de Varsovie.

Le cardinal Hlond n'avait que 67 ans et on a accusé le Régime rouge d'avoir délibérément empêché qu'il fût soigné convenablement. Les autorités communistes pourraient, cette fois-ci, affirmer qu'ils ont transporté le prisonnier à l'hôpital et qu'ils ont tout fait pour lui faire recouvrer la santé.

Le cardinal Wyszynski, âgé de 52 ans, a été arrêté en septembre 1953 parce qu'il aurait refusé de coopérer avec le gouvernement. Le monde libre a vivement protesté contre cette autre manifestation de tyrannie.

RELIGIEUX METEOROLOGISTE EMINENT

Parmi les savants invités par l'U.N.E.S.C.O. au Congrès qui s'est réuni à la mi-novembre au Japon pour étudier les typhons et les moyens à prendre pour les prévenir, se trouvait le R.P. Charles Deppermann, S.J., de l'observatoire des Jésuites des Philippines. Une cinquantaine de savants y prenaient part. En présentant le P. Deppermann, le président déclara: "Il est à peu près aussi inutile de présenter le P. Deppermann à un groupe de météorologistes que le président des Etats-Unis à un groupe d'Américains." Né à New-York, le P. Deppermann est attaché à l'observatoire des Philippines depuis 1926. Il est l'auteur d'une cinquantaine de publications dont une douzaine ont été jugées importantes. Il s'est spécialisé dans l'étude des typhons. Dans une interview à Tokio, que relate l'Agence Fides, le P. Deppermann a fait l'historique de l'observatoire de Manille. Fondé comme institution privée en 1865, ses prévisions météorologiques permirent de prévenir de nombreux désastres, aussi le gouvernement espagnol d'abord, à partir de 1884, puis le gouvernement américain en 1898, le subventionnèrent. L'observatoire, détruit par la dernière guerre, fut reconstruit à neuf sur le mont Mirador près de Baguio. Il est spécialisé dans la sismologie, l'étude de l'ionosphère et la spectrographie solaire.

ANNEE JUBILAIRE DE SAINT JOSEPH

Comme Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur à Saint-Jean, l'apprenait à ses diocésains dans un communiqué en date du 6 décembre 1954, l'année 1955 sera celle consacrée à saint Joseph.

Commencée avec la clôture de l'Année mariale, le 8 décembre 1954, l'année jubilaire en l'honneur de saint Joseph se terminera le 8 décembre 1955.

Trois motifs ont poussé les Evêques du Canada à proclamer 1955 année de saint Joseph: le premier, est le cinquantenaire de l'Oratoire du Mont-Royal; le deuxième, est le 330e anniversaire du Patronage de saint Joseph au Canada; et le troisième est le 85e anniversaire de la proclamation du Protectorat de saint Joseph sur l'Eglise universelle.

Au cours de l'année, "Le Richelieu" présentera à ses lecteurs différents articles consacrés à faire connaître davantage et à intensifier la dévotion envers l'Epoux de Marie.

PATRON DU CANADA DES 1624

Dès le 19 mars 1624, soit neuf années à peine après l'arrivée au pays des premiers Récollets amenés par Samuel de Champlain, on choisissait, d'après un voeu public, saint Joseph pour premier patron du Canada et pour protecteur de cette Eglise naissante. Un peu plus tard, en 1637, on renouvela cette consécration avec une solennité encore plus marquée. A cette occasion, le pape Urbain VIII sanctionna le choix des fondateurs du pays.

Les compagnes de Jeanne Mance qui participèrent à la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal s'appelleront les Hospitalières de Saint-Joseph et s'emploieront à propager son culte avec un zèle admirable. C'est à lui qu'elles dédieront la chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1656, qui est considérée comme la première église de Montréal.

La Congrégation Notre-Dame fondée par Marguerite Bourgoys, les Hospitalières de Québec, les Ursulines de Marie de l'Incarnation, les Soeurs Grises de Mère d'Youville seront récipiendaires des faveurs du saint et propagatrices de son culte.

Les relations des Jésuites, ces Actes des Apôtres de l'Eglise canadienne accumulent également des témoignages de la constante présence de saint Joseph en ces heures héroïques.

DEVOTION DES PREMIERS EVEQUES

Dès 1693, nous trouvons un mandement de Mgr de Saint-Valier, successeur de Mgr Laval, établissant à Ville-Marie la première Confrérie canadienne en l'honneur de saint Joseph. Sous la houlette de Mgr Bourget, le diocèse de Montréal allait se consacrer de façon définitive à la gloire de saint Joseph; dans un de ses mandements, le saint prélat déclarait: "Il faut donc à saint Joseph une église qui fasse en quelque sorte son service pour toutes les autres, et dans laquelle il pourra recevoir tous les jours des honneurs publics dus à ses éminentes vertus. Or, cette église est tout naturellement l'église cathédrale dans laquelle doivent se réunir, du matin au soir, les voeux de tout le diocèse, pour rendre à ce puissant Patron, qui protège nos paroisses, nos communautés et nos familles, un culte plus solennel."

Une Soeur Hospitalière de Saint-Joseph, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, fait voir la plaque de plomb apposée à l'une des pierres d'assise de la chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1656, ainsi qu'une plaque d'étain posée par Jeanne Mance dans les fondations de la première église Notre-Dame, en 1672.

LE SORT DU CARD. MYNDSZENTY, SELON RADIO-VATICAN

CITE DU VATICAN (C.C.C.) — Le 27 décembre, au cours de son émission de l'après-midi en diverses langues, RADIO-VATICAN a transmis la note suivante à propos du sort actuel de S. Em. le cardinal Myndszenty:

Il y a eu six ans, hier, que se trouve en prison S. Em. le cardinal Joseph Myndszenty, archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie. Récemment le bruit a couru que non seulement le cardinal avait été transféré dans une maisin privée mais qu'il avait recouvré la liberté.

La vérité est tout autre. Jusqu'à présente, aucun communiqué officiel de la part du gouvernement hongrois n'a confirmé l'information. Aussi peut-on considérer que la septième année de détention a commencé depuis l'injuste sentence qui a privé la Hongrie de son primat, en lensevelissant vivant.

Toutefois, la nouvelle de sa prétendue libération ne peut qu'intéresser le gouvernement communiste, car c'est là le meilleur moyen de faire tomber dans l'oubli et le nom et la figure du martyr.

A l'époque du procès, pour toute réponse devant le choeur de protestations provenant de l'étranger, Rakosi Maatyas répondait avec un ricannement: "Laissez-les crier. Cela durera trois jours; puis ce sera fini!"

Il n'en a pas été ainsi. Le cardinal est devenu le centre de l'attention mondiale. Il n'est point d'article traitant des dangers du communisme, de la défense de la liberté humaine, de la politique ecclésiastique ou simplement du problème religieux tel que l'envisage le communisme; il n'est point de discours ou de commération qui n'ait cité avec émotion son nom.

D'autres noms se sont ajoutés au sien, d'autres noms également dignes et vénérés: Stepinac et Wyszynski. Mais ils n'ont pas fait oublier qu'il y a maintenant six ans que la police communiste l'a enlevé à son siège primatial d'Esztergom, a étouffé sa voix, lui a arraché sa pourpre et en est même arrivée jusqu'à humilier sa dignité humaine.

La justice doit être rendue. La justice et non point une grâce, un pardon ou une amnistie. La protestation demeure aussi vive aujourd'hui qu'alors, car la prison continue aujourd'hui et elle en est désormais à la septième année.

Lorsque le tribunal communiste condamna le cardinal à la peine de mort, le gouvernement préféra plutôt le laisser vivre et languir dans une prison. Aujourd'hui que la prison est devenue glorieuse, le gouvernement laisse ou fait courir le bruit de sa libération, afin que le monde libre laisse retomber le rideau sur le dernier acte de ce pénible drame.

Aujourd'hui, Myndszenty en prison est un héros: hors de pri-

(suite à la page 30)

ICI ET LA

SAINT-EDOUARD

DECES

A l'âge de 84 ans est décédé à Saint-Edouard le 10 décembre, M. Jean Levert époux de feu Hélène Snider. Il fut inhumé à St-Edouard de Napierville.

Il laisse dans le deuil: sa fille, Mme Florentin Lussier (Rose-Ida); ses fils: Jean-Louis et Harris; son gendre: M. Florentin Lussier et 9 petits-enfants: Yvan, Violette, Gaëtan, Réjeanne et Florent Lussier; Jean, Jeanne d'Arc, Jeannette Levert et 5 arrière-petits-enfants: Yves, Roseline, Christiane, Richard Lussier et Raynald Guérin; ses frères: M. Arthur Levert, de Saint-Jean, M. Emery Levert, de Saint-Edouard; ses soeurs: Mme Philias Trudeau, Mme Domina Dulude de Saint-Mathieu et Mlle Marie Levert de Saint-Edouard; ses petites-filles: Mme Y. Lussier (Luce Guérin) et Mme Gaëtan Lussier (Simone Laplante) et un petit-fils: M. Clément Guérin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Barclay assisté des abbés A. Rousseau et E. Barbeau comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses deux petits-fils: MM. Yvan et Gaëtan Lussier.

Les porteurs étaient MM. Albert Poissant, T. Levert, Léonard Fortin, Clément Guérin, J.-Paul Levert, Pierre Sédillot. M. Wilfrid Dorais portait le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur.

Remerciements

La famille M. et Mme Florentin Lussier et ses enfants et M. Jean-Louis Levert et M. et Mme Harris Levert remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Jean Levert soit par offrande de messes, de prières, par télégrammes, par visites ou par leur assistance aux funérailles.

—o—

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Monique Lahaie de Saint-Michel avec M. Joseph Thibert fils de M. et Mme Zénon Thibert.

—Mlle Marie-Paule Chouinard de Saint-Remi avec M. Lucien Sicotte fils de M. et Mme A. Sicotte.

Toutes nos félicitations à ces heureux fiancés.

—o—

NOUVEAU MARGUILLIER

Dimanche le 26 décembre 1954 eut lieu la nomination d'un nouveau marguillier: M. Emery Serres a été choisi pour les trois prochaines années en remplacement de M. Prudent Lussier sortant de charge.

—o—

ELECTIONS MUNICIPALES

Mercredi le 2 janvier avait lieu la mise en nomination d'un maire et de trois conseillers. M. Wilfrid Dorais est réélu maire; MM. René Lécuyer, Edouard Douchin et Paul Emile Serres sont élus conseillers.

Nos félicitations aux élus.

—o—

BANQUET

Samedi le 29 janvier à 8 heures p.m., à la salle paroissiale, banquet annuel des Dames Fermières. Toutes les Dames Fermières sont cordialement invitées à ce banquet avec leurs compagnes ainsi que toutes les autres personnes qui ne font pas partie du cercle seront les bienvenues.

Le prix d'admission sera de $1.25 par personne.

Après le souper, vous êtes invités à une veillée du bon vieux temps. Le prix d'admission sera de 50c par personne.

Toutes les dames fermières sont priées de payer leur contribution au plus tôt afin de faciliter la préparation de ce banquet.

SHERRINGTON

FAMILLE HONOREE

Dimanche le 9 janvier à 3 h. 15 p.m., une cinquantaine de familles du diocèse, dont M. et Mme Wilfrid Martin de cette paroisse, se réunissaient à la Centrale Catholique de Saint-Jean pour recevoir des mains de Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre une bénédiction spéciale de notre Saint-Père le Pape apportée de Rome ainsi qu'un bel écrin renfermant pour tous deux un joli chapelet.

Aux autres membres présents de la famille, Monseigneur a remis des médailles apportées de Rome et bénites par le Saint-Père.

Participaient à la fête, outre les récipiendaires, M. le Curé Gabriel Martin de Saint-Mathieu, Mlle Jeanne Potvin, M. et Mme Roland Boyer de Sherrington, Gilles Boyer, finissant à l'Ecole d'Agriculture de St-Remi, Nicole Boyer, de l'Ecole Normale de Saint-Jean, Jean Boyer, étudiant à Saint-Isidore, M. et Mme Armand Martin, Roger Martin de Saint-Philippe, M. et Mme Rogel Lamoureux, Hélène et Micheline Lamouréux de Napierville, M. et Mme René Bachand, Benoit et Ginette Bachand de Lacolle, M. et Mme Victor Desgroseilliers, France Desgroseilliers de Saint-Isidore, Mme Albert Dumouchel, de Saint-Jean.

—o—

BENEDICTION DES ENFANTS

Dimanche le 9 janvier 1955, fête de la Sainte Famille, à trois heures de l'après-midi avait lieu dans notre paroisse, la cérémonie toujours impressionnante de la Bénédiction des enfants.

—o—

VOEUX DE SANTE

Nous souhaitons une prompte guérison à M. Gabriel Riel de retour de l'Hôpital où il a subi une intervention chirurgicale.

SAINT-ISIDORE

HOCKEY

Le club de hockey St-Isidore ont endossé leur costume de joueur pour la première fois cette année mardi soir le 1 janvier, lors d'une joute de gouret à St-Urbain. La joute se termina au compte de 4 à 0 pour St-Isidore. Les compteurs étaient: Léon Goudreau 2 points, Fernand Gervais et Roland Dubuc.

Jeudi soir le 13 janvier, St-Isidore recevait le club de St-Chrysostôme. La partie se termina au compte de 5 à 2. Les compteurs étaient: Roland Dubuc, Jacques Gervais, Camille Primeau, Paul Guinois et Léon Goudreau. Bravo et bon succès pour toutes les joutes qui suivront.

—o—

FIANCAILLES

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Claire Poupart, fille de M. Hermas Poupart (décédé) et de Mme Poupart à M. Raymond Guinais fils de M. et Mme Guinais.

—Mlle Mariette Dubuc, fille de M. et Mme Ubald Dubuc à M. Jean Louis Boursier, fils de M. et Mme Stevens Boursier de Ste-Philomène.

—Mlle Lise Yelle fille de M. et Mme Napoléon Yelle à M. Noël Dubuc fils de M. et Mme Ubald Dubuc.

—Mlle Jeannine Nadeau de St-Constant fille de M. et Mme Nadeau à M. Gilles Dubuc, fils de M. et Mme Donat Dubuc.

—Mlle Agathe Vary, fils de M. et Mme Anaclet Vary à M. Roland Hébert de St-Constant fils de M. et Mme Pierre Hébert.

—Mlle Marielle Charron, de St-Constant fille de M. et Mme Paul Charon à M. Hubert Trudeau fils de M. et Mme Philodore Trudeau.

LACOLLE

Les dames de l'U.C.F. de Lacolle tenaient jeudi dernier leur réunion mensuelle. M. le Chanoine leur faisait l'honneur de sa présence et c'est avec plaisir qu'il nous donne sa bénédiction nous offrant ses voeux pour la nouvelle année. Un vote de sympathie fut envoyé à la famile Lucien Bouchard éprouvée par la perte d'un être cher en la personne de M. Emile Bouchard.

C'est avec plaisir que nous prenons connaisance de l'article de M. l'abé F. X. Coté, aumonier général. Résumé d'une conférence qu'il prononça lors du Congrès Général de Rimouski sur ce qu'est l'U.C.F. ses débuts, son progrès, ses avantages et ce qu'il faut faire pour qu'elle vive. Sujet fort interressant. Plusieurs dames ont été fidèles à l'ouvrage du mois et nous ont apporté de magnifiques poignées cependant plusieurs manquent encore et vous savez sans doute que nous comptons sur vous et sur vos poignées, pour la partie de cartes, qu'on se fasse un devoir de nous les apporter le plus tôt possible.

L'U.C.F. vous a promis une partie de cartes, et bien le temps approche. C'est le 30 janvier en la Salle Paroissiale que nous nous ferons un plaisir de vous recevoir nous n'épargnons rien pour vous rendre cette soirée des plus agréables. Il y aura un prix par table et de nombreux prix de présences.

Pour tous un délicieux gouter sera servi gratuitement.

Apportez vos cartes et qu'on se communique cette nouvelle. Merci.

Samedi dernier l'un de nos paroissiens était conduit à sa dernière demeure. M. Emile Bouchard venait vivre au village plus tôt qu'il ne l'avait prévu. M. Bouchard venait de vendre sa ferme à son fils Lucien.

Son service funèbre fut chanté par son fils Iréné père Sainte-Croix, le rév. père Bouchard semblait fatigué et très ému surtout au Libera l'on pouvait voir et lire en tous ses gestes que cet enfant prêtre priait sincèrement pour le repos d'un être bien aimé. Assistaient le père Bouchard ses deux cousins pères Sainte-Croix, Emile et Olivier Patenaude.

La levée du corps fut faite par le Chanoine Lafortune curé. Dans le sanctuaire on remarquait plusieurs prêtres MM. les abbés Donat Boyer curé c.s.c., Georges Bilodeau c.s.c. Léo Lafontaine curé de St-Valentin, D. Langlier c.s.c. du collège St-Laurent, J.E. Barbeau c.s.c. de l'Oratoire St-Joseph Benoit Caron vicaire à Longueuil cousin de la famille Bouchard. Jean Pelloquin aumonier des frères de l'Inst. Chrétienne de Laprairie, Pierre M. Poisson c.s.c., Emile Bessette c.s.c.

Une foule considérable assistait à la cérémonie et tenait rendre à ce citoyen l'hommage dernier. M. Emile Bouchard laisse après lui son épouse Mme Bouchard sa fille Jeanne religieuse des Soeurs des SS. Noms Jésus Marie. Mlle Marie Ange assignée au service social et correspondante de la Terre de Chez-nous, ses fils Lucien, Joseph, Gérard et Pierre et un bon nombre de petits fils. Ses frères Arthur et Louis.

—o—

Le club de hockey recevait vendredi soir le club de Lacadie, une partie discutée fortement fut gagné par Lacadie, vraiment Lacolle n'est pas dans sa bonne lune. La partie se termina par le pointage de 3 à 0.

Par contre dimanche dernier, le club de Lacolle recevait un club de Valleyfield mais cette fois Lacolle sorti de la lutte victorieux.

—o—

Lacolle à un nouveau maire

Mercredi dernier M. Arthur Morin était élu par acclamation maire de Lacolle remplaçant J. L. Lenoir. Ont été élus conseillers Albert Racine, John VanVliet, et Paul Mercier, à tous ces élus félicitations et joie au sein du nouveau conseil.

St-Jacques-le-Mineur

Funérailles

Mardi dernier, le 11 janvier, eurent lieu à l'église paroissiale de St-Jacques-le-Mineur, les funérailles de Mme Adélard Poissant, née Elisa McNeal.

—o—

Le Club de Hockey

Le Club de Hockey de St-Jacques a cette semaine plusieurs activités à enregistrer. Joute avec St-Constant: St-Jacques 5, St-Constant 3; avec St-Edouard: St-Jacques 5, St-Edouard 6; St-Pierre et St-Jacques: St-Jacques 6, St-Pierre 4; St-Philippe et St-Jacques: St-Philippe 1, St-Jacques 0; St-Constant et St-Jacques: St-Jacques 6, St-Constant 5.

—o—

Souper

Le 2 janvier, prenaient le souper chez M. et Mme Léandre Lucier, MM. et Mmes David Côté, Lionel Ethier, Edouard Langlois, Bruno Lucier et Samuel Côté.

—o—

Art culinaire

Une technicienne du Gouvernement sera dans notre paroisse les 25, 26, 27, 28 janvier prochains pour donner des cours d'Art culinaire.

Toutes les fermières sont invitées à suivre ces cours.

Le premier cours se donnera mardi, 25 janvier, à 9h.30 a.m.

—o—

Soirée familiale

Jeudi, le 27 janvier, à 7h.30 p.m., il y aura soirée familiale à la salle paroissiale (sous-sol de l'église) sous les auspices du Cercle des Fermières.

Toutes les fermières se feront un devoir de s'y rendre et d'y amener leurs amis ainsi que tous les paroissiens pour que cette soirée soit gaie et amusante pour tous.

Pour aider au succès de cette soirée il serait de bon goût que chaque Fermière apporte un petit cadeau de sa confection ou autre.

—o—

Aux Fermières

Avis à toutes les Fermières que les contributions devront être payées au 15 février prochain.

● M. Graham Towers, gouverneur à sa retraite de la Banque du Canada, a déclaré que le principal défi à la prospérité canadienne était de trouver le moyen de faire travailler les économies des citoyens.

A DELSON, le lundi soir, 7 à 9 hres

MAURICE BRUNET O. D.

OPTOMETRISTE

MONTREAL

1605, rue Saint-Denis,
Vis-à-vis le théâtre Saint-Denis
Tél. MA. 7944

Examen de la vue

DELSON

Bureau chez
Gérald Théberge
rue Principale, tél. 628-12

Pour un marché avantageux, voyez aujourd'hui...

GREGOIRE AUTOMOBILE LTEE
149, rue Champlain, Saint-Jean

GARAGE ERNEST B
Rue Principale, Sai

La Société Coopérative de Sherrington

La période des Fêtes touche à sa fin, mais nous sommes encore au seuil d'une Nouvelle Année, c'est-à-dire au temps des bonnes résolutions à prendre pour l'avenir en jetant un coup d'oeil sur les événements qui viennent de se dérouler.

Cette rétrospective, pourquoi ne la ferions-nous pas dans le domaine de la Coopération? On en parle beaucoup, on en dit beaucoup de bien dans toutes les parties de la Province, que ce soit dans la région de Granby, de Mont-Laurier, de Joliette, des Trois-Rivières, de Québec, du Lac Saint-Jean ou de l'Abitibi. Chez nous, dans la région de Saint-Jean, il est assez rare que l'on entende parler de ce beau système d'Entr'aire mutuel, et il est encore beaucoup plus rare d'en entendre dire du bien.

J'admets que plusieurs ont en mémoire de cuisantes déceptions causées par une pratique fort mal comprise des principes coopératifs, mais nous avons aussi chez nous un bel exemple de la coopération bien comprise, bien gardée et des réalisations qu'elle peut obtenir.

Il s'agit de la Coopérative de Sherringtondont les succès obtenus méritent d'être mis à jour. Ses débuts furent pénibles comme toute exploitation de ferme dont elle est le prolongement. Son ascension fut lente mais ferme, parce que le souffle du désintéressement animait beaucoup de ses membres et tous ceux qui ont présidé à ses destinées.

Voilà donc un peu de ce que nous avons appris d'elle, lors de son Assemblée générale, tenue dernièrement à Saint-Edouard. Tous les membres y étaient conviés avec leurs épouses. La journée débuta par une messe en l'église paroissiale, puis, à midi, les délibérations furent suspendues pour déguster un bon dîner offert à tous par la Société.

La Société Coopérative Agricole de Sherrington groupe des cultivateurs de trois paroisses, celle de Sherrington, de Saint-Edouard et de Saint-Michel. Elle fut fondée en 1936. Elle s'est donnée comme premier Président, M. J.-A. Pinsonneault qui occupe encore le même poste et elle a formé de plus le Président général actuel de la Coopérative Fédérée.

A ses débuts, ses activités ne portaient que sur la frabrication du beurre. Aujourd'hui, en plus d'une beurrerie moderne, elle possède crible à grains, moulange, gros équipement pour fabrication de la poudre de lait, fabrique ses propres moulées, fait le commerce des grains des machines aratoires, des produits d'utilité professionnelle et des oeufs.

Tout comme l'agriculture, cette Coopérative agricole a réalisé des conquêtes durables, même si elle a progressé lentement. Aussi à l'appui de ces énoncés, ouvrons les bilans de fin d'année 1936 et celui de 1954.

Le tableau suivant donne des chiffres éloquents. Ils sont à la gloire des vrais Coopérateurs et à la honte desprophètes de malheur ignorants ou intéressés.

BILAN

Nombre de membres	148	336
Capital payé	$ 1,884.76	$ 35,949.19
Patrons	200	535
Beurre vendu (livres)	99,452	523,045
Crème vendue (livres)	0	378,908
Caséine séchée (livres)	0	550,000
Chiffre d'affaires	$22,153.00	$636,539.11
Immobilisation	$13,996.70	$130,436.31
Amortissement	0	$ 72,174.99
Ristournes créditées	0	$ 11,523.48
Ristournes payées	0	$ 36,465.39
Réserve générale	$ 1,367.20	$ 16,999.60
Profit net	$ 1,367.20	$ 14,565.80

Voilà ce qu'a pu réaliser un groupe de cultivateur pris dans trois paroisses qui se sont serré les coudes pour conduire leurs propres produits. Que serait-ce si tous les cultivateurs des trois paroisses avaient suivi leur exemple?

Il importe donc souverainement d'unir les petits capitaux et les efforts individuels vers la réalisation de buts communs. A bas l'esprit individualiste, les petites mesquineries et les petites partisanneries qui rongent, nous affaiblissent, nous avilissent. Ensemble, nous serions une force, individuellement, nous perdrons notre prestige et continuerons d'être la proie facile des autres classes.

(Pour ou contre)

Pourquoi tous n'emboîteraient-ils pas le pas? La Coopérative agricole est le prolongement de chaque ferme. Elle permet au cultivateur d'acheter en commun et de porter au consommateur un produit manufacturé au lieu de laisser au Commerce le soin d'en faire la transformation.

Vous-êtes vous déjà posé cette question bien calmement? "Qui parle en faveur du mouvement coopératif, et qui le discrédite et en conseille de l'éviter?"

Si vous avez ensuite mûrement réfléchi pour y apporter une réponse vous avez sans doute trouvé ceci:

Ceux qui prêchent en faveur des mouvements sont des gens désintéressés, des gens qui sont habitués à se donner, des gens instruits sur tout l'ampleur de la question en un mot, des gens qui, selon le texte de l'Evangile: "Passent sur la terre en faisant le bien".

Ce sont le Pape, notre clergé, nos économistes, nos gouvernants honnêtes, et tous les gens de bonne foi qui voient dans le mouvement coopératif un moyen d'améliorer les conditions économiques et d'humaniser les conditions sociales.

Ceux qui sont contre le mouvement, ils sont moins nombreux, ont moins de valeur personnelle, mais comme la plus mauvaise roue de la charrette, ils crient plus fort.

Ce sont des ignorants complets sur cette question du bien et de la justice sociale. D'autres la connaissent, mais ils voient dans son application, une gêne dans leurs spéculations personnelles. Etudiez-les, vous reconnaîtrez vite leur devise qui est: "Moi d'abord, les autres ensuite, s'il en reste".

Cultivateurs, après cette méditation, dites-vous bien ceci: Dans quel clan, ai-je porté l'oreille et où la porterai-je désormais?

Je vous laisse à vos pensées profondes, et comme nous sommes encore à l'époque des souhaits, au seuil d'une nouvelle année, je formule un voeu bien ardent:"

C'est celui de voir le plus grand nombre possible de cultivateurs du Comté de Napierville s'unir très étroitement pour devenir membre d'une bonne société coopérative prospère.

Mon seul but visé par ce voeu est de rendre l'agriculteur plus riche. PLUS RICHE: oui parce qu'en faisant strictement affaire avec leur Coopérative, les cultivateurs grossiront son pouvoir d'achat qui se traduira par une baisse des prix. Plus riche aussi, parce qu'en confiant tous leurs produits à la Coopérative, les charges fixes seront réparties sur une plus grande échelle, ce qui amènera une diminution du coût d'opération et plus de revenus.

En agissant ainsi, les cultivateurs suivront enfin l'exemple des Industriels et des Commerçants qui éliminent les petites entreprises pour ne former qu'un monopole gouverné par eux et à leur profit. Pour contrebalancer un peu, Cultivateurs, vous aurez le vôtre.

Yvan MENARD,
agronome

SAINT-CONSTANT

Conseillers

Mercredi dernier, avait lieu la nomination de trois nouveaux conseillers. Ce sont: M. Fernand Marotte, qui remplace M. André Marotte; M. André Bellefleur, qui remplace M. Antonio Pagé; M. P.-Emile Fyfe, qui remplace M. Lucien Desbois.

—o—

Au presbytère

M. et Mme Alfred Cousineau et leur fils, de St-Pierre-aux-Liens, ainsi que M. et Mme Joseph Trottier et leur petit-fils, de Strathmore, étaient en visite au presbytère, dimanche dernier.

Nous sommes outillés pour tous genres de travaux d'impressions : confiez-nous les vôtres.

IL Y A DE BONNES MANIÈRES MEME DANS L'EMPLOI DE LA BROSSE À DENTS

L'arme la plus efficace jamais conçue pour protéger la propreté de la bouche et combattre la carie dentaire est la brosse à dents . . . Encore faut-il savoir comment s'en servir.

Le moment de son emploi est ce qui importe le plus. Les dents devraient être brossées après chaque repas — après chaque goûter ou simple collation, renchérissent les dentistes.

Brosser tout en imprimant une légère friction, voilà tout le secret, font-ils également remarquer. Les dentistes appellent cette méthode "interdentaire" parce qu'elle effectue son plus grand travail dans les régions situées entre les dents.

Le rôle de la brosse à dents s'écarte du rôle ingrat d'une simple brosse à récurer. Ses soies agissent plutôt comme autant de cure-dents.

Pour lui permettre de remplir ce rôle, il faut placer les soies à angle droit à la jonction du tissu des gencives avec les dents.

On exerce alors une légère pression de façon que les extrémités des soies se courbent et glissent gentiment; elles pénètrent ainsi facilement dans les interstices des dents.

Tout en pénétrant, les côtés des soies viennent en contact avec les gencives et les compriment. Les dents supérieures sont brossées en descendant et les dents inférieures en remontant.

Chaque motion doit être surveillée dans le miroir.

Le Dr. Dorothy G. Hard, de l'Université du Michigan, déplore les pratiques habituellement suivies dans le brossage des dents.

"La plupart des gens brossent leurs dents face à un miroir" remarque-t-elle, "mais si on ne leur recommande pas de fixer leurs regards sur leurs gencives et leurs dents, ils baissent la tête et regardent l'évier. Ils se fient au toucher plus qu'à leur vue.

"Ceux qui ont besoin de lunettes devraient les porter lorsqu'ils brossent leurs dents".

Les brosses ne devraient pas être gardées dans un contenant ou étui fermé. Un tel étui non seulement détruit les soies et les empêche de sécher mais il active la prolifération des bactéries. Après emploi, les brosses devraient être mises à sécher pour 24 heures afin que les soies recouvrent leur parfaite rigidité.

La brosse à dents pourvue d'un long manche et de soies fermes est préférable. La surface des soies réunies doit être bien plane et assez longue pour couvrir plusieurs dents à la fois; cependant assez courte pour effectuer aisément son travail dans une mâchoire bien garnie et plus particulièrement sur la face intérieure des dents inférieures.

Publié conjointement à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire et le Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec.

AMIONS "Job-Rated"
DODGE

Gamme complète de modèles de ½ tonne à 60,000 lb. (poids brut combiné). Construits au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

'hui ... Dépositaire Dodge-De Soto

NES BOMHOWER
ipale, Saint-Remi

GEORGES-HENRI BROSSARD
La Pinière

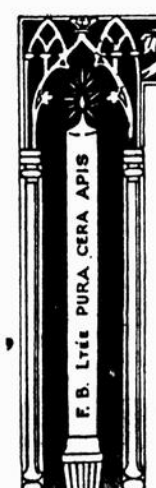

MESSIEURS LES CURES

Nous nous permettons de vous suggérer de placer DES MAINTENANT votre commande de la Chandeleur. Livraison immédiate ou début de janvier.

		La boite
Cierges de la Chandeleur	No 136	0.07½
Chandelles Purification 6s	No 137	0.20
Avec sujets religieux divers	No 137	0.25
Chandelles Purification 8s	No 137a	0.17
Chandelles 33⅓% P.C.A. 6s	No 138	0.36
Chandelles 33⅓% P.C.A. 8s	No 139	0.28

Deux chandelles à la boite. — 100 boites à la caisse.

N'oubliez pas non plus notre appareil St-Blaise avec chandelles et bougeoirs de même que nos palmes et palmettes. — Merci!

F. BAILLARGEON·LIMITÉE

SAINT-CONSTANT — MONTREAL
Comté Laprairie, Qué. — 51 N.-Dame O.

VOEUX DES SOCIETES S.J.B. DE SAINT-JEAN

Selon la tradition, il nous est agréable, en ce début de l'an nouveau, de venir transmettre au nom de la Direction des diverses Sociétés St-Jean-Baptiste de Saint-Jean, nos meilleurs voeux de "Bonne et Heureuse Année" à toute la population de la ville et de la région de St-Jean, et spécialement, à tous les membres de notre grande association nationale canadienne-française.

Que 1955 apporte à tous et chacun, santé, succès, bonheur et prospérité..... et selon une formule ancienne mais plus que jamais pleine de sens .... et le paradis à la fin de vos jours.

Que les gestes posés dans l'intérêt de la collectivité canadienne-française, et les tâches entreprises dans le but de redonner à l'élément canadien-français l'influence et le prestige que lui confèrent ses réalisations nombreuses dans le domaine national, social, culturel et économique, soient couronnés de succès.

Que 1955 voit enfin certains de nos hommes d'affaires réaliser que la refrancisation intelligente et logique de l'aspect publicitaire de leurs établissements commerciaux aussi bien que des panneaux-réclame, le long des grandes routes, aux abords de St-Jean, ne peut que jouer à leur avantage, en attirant dans la région, de plus en plus de touristes avides de l'inédit que représente pour eux le fait français en Amérique et surtout, évidemment dans la vieille province de Québec.

Que 1955 amène la maîtresse du foyer, lorsqu'elle effectue ses achats, à de plus en plus encourager les nôtres, à qualité et prix égaux, afin que nos marchands canadiens-français reprennent graduellement la prépondérance à laquelle ils ont droit, et ainsi permettre au capital ainsi gardé chez nous de produire dans l'intérêt même de la collectivité canadienne-française.

Que 1955 voit aussi notre belle jeunesse étudiante canadienne-française s'imprégner davantage de cette véritable fierté nationale qui la rende fière de ses nobles origines et l'incite à rester fidèle à nos belles traditions de culture française et de foi catholique, en réaction contre de dangereuses tendances contraires qui menacent gravement notre survivance en tant que groupe ethnique présentement, tels certains programmes de radio, de télévision et cinéma d'inspiration étrangère, la propagande incidieuse d'une certaine presse et le laisser-aller trop généralisé qui porte beaucoup trop nos jeunes à inclure dans leur vocabulaire un tas d'anglicismes et de néologismes qui la défigurent littéralement et nous font passer à l'extérieur pour des dégénérés linguistiques. (Souhaitons, entre parenthèses que le Concours du Bon Parler Français qui sera organisé incessamment dans nos institutions d'enseignement de Saint-Jean obtienne tout le succès anticipé.)

L'année 1955 verra-t-elle se dissiper les nuages qui barrent encore l'horizon mondial. Souhaitons que sous l'inspiration de la divine Providence, le monde soit enfin libéré des terribles appréhensions qui l'étreignent et que se lèvent des jours de paix et de stabilité économique en 1955.

Travaillons à cette noble cause
Que par sa pondération fondée sur le respect des principes chrétiens et des droits des minorités, le Canada français continue à donner l'exemple au reste du pays et même de l'univers.

A leurs Excellences Mgr l'Evêque et Mgr le Coadjuteur, à notre clergé, aux autorités civiles, à notre population en général et à tous nos membres en particulier, nous tenons, au début de cette année nouvelle, à réitérer nos meilleurs voeux et nos sentiments d'attachement et de profond dévouement aux causes sacrées et chères pardessus toutes, les causes de Dieu et de la Patrie.

J. R. ROBERT, président
SSJB masculine de St-Jean
Mme H. CATUDAL, présidente
SSJB féminine de St-Jean
Joseph TOUCHETTE, président
SSJB masculine de N. D. A.
Mme J. L. ST-GERMAIN prés.
SSJB féminine de N. D. A.
Claude BOIVIN, président
SSJB Collégiale de Saint-Jean
Gilles GEORGES, président
SSJB Juvénile Ecole Sup. N. D. A.
Mlle Lucie PEPIN, présidente
SSJB Juvénile féminine Couvent de Saint-Jean

Protéger les bébés contre les rhumes

Les personnes qui souffrent d'un rhume ou d'autres maladies des voies respiratoires ne doivent pas approcher d'un bébé. Lorsque la mère souffre d'un rhume, elle doit porter un masque de gaze sur le nez et la bouche lorsqu'elle tient l'enfant. Les bébés sont plus susceptibles d'attraper un rhume qu'un autre enfant qui est plus âgé ou un adulte et les effets peuvent alors être beaucoup plus graves. Une méthode qui permet d'accroître la résistance du bébé à l'infection est de s'assurer qu'il obtient sa dose quotidienne de vitamine D.

Avez-vous une question à poser concernant

L'ASSURANCE-CHOMAGE OU LE PLACEMENT ?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, rue Richelieu, Saint-Jean, Qué., Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique. Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Q. — Est-ce qu'une réclamante, qui a satisfait au jour non indemnisable et aux jours d'attente et qui se déclare alors malade et enceinte, est admissible aux prestations jusqu'à un délai de six semaines avant l'accouchement ?

R. — L'état de grossesse normale n'est pas considéré comme un état de maladie, mais si l'état de santé de la réclamante était tel qu'on ne pourrait l'aboucher à un emploi, elle ne pourrait continuer de toucher des prestations même avant les six semaines qui précèdent la date probable de l'accouchement. Chaque cas doit être étudié en particulier selon son mérite et on ne peut vraiment pas donner de réponse spécifique.

—o—

Q. — Mon livret d'assurance porte certaines inscriptions imprimées dont la ressemblance se rapproche de celles qu'on voit sur les enveloppes à l'endroit des timbres. Quelques-unes ont un petit numéro, d'autres portent une marque qui ressemble à un long "S" ou un poignard; ou une ou deux étoiles. Que sont-elles ?

R. — Certains employeurs louent du bureau de poste des compteurs d'assurance-chômage qui ressemblent aux compteurs utilisés par les bureaux de poste; ce qui dispense les employeurs d'apposer des timbres gommés dans les livrets d'assurance de leurs employés. Les petits chiffres ou symboles qui paraissent à côté du montant de la contribution représentent le nombre de jours de contributions. En raison des limites mécaniques des machines, certains symboles doivent être utilisés au lieu de chiffres; une étoile représente une semaine, deux étoiles, deux semaines; un poignard, un demi-mois, et un serpent ou un "S" double représente un total de contributions.

Ces égratignures !

Le tétanos est la suite, très douloureuse et souvent mortelle, d'une blessure où l'infection s'est glissée, peut-être d'une simple égratignure qu'un microbe tiré de la terre ou du sol aura infectée. On a trouvé le moyen d'immuniser contre le tétanos. Cette immunisation se fait sous forme d'injections, semblables à celles que l'on donne aux enfants pour les protéger contre la diphtérie et contre la coqueliche. De fait, ces trois sortes d'injection se donnent d'habitude en même temps. Le tétanos n'est pas contagieux; mais il peut s'attaquer facilement aux enfants, car ceux-ci se coupent et s'égratignent souvent en jouant dehors.

❶ **ESSIEUX GMC**—robustes, lourds, très tenaces—conçus et construits pour la charge . . . et la route! Les essieux simples, à 2 vitesses ou à double réduction vous donnent toute une gamme de force et de puissance pour *toute* application!

❷ **ARBRES PROPULSEURS GMC DÉCOUVERTS**—avec roulements à supports plus forts et très durables! Les joints universels *éliminent* le choc et la distortion nuisibles . . . donnent une plus douce transmission d'énergie!

❸ **TRANSMISSIONS GMC**—Le plus bel exemple de technique de précision que vous ayez jamais vu! Vous pouvez choisir parmi une variété complète de transmissions Synchromesh et Hydramatic, reconnues pour transmettre *toute* la puissance!

❹ **CADRES GMC**—les nouveaux cadres plus robustes sont solides . . . donnent un rendement tenace dans les conditions d'usage les plus rudes. Ce sont *des cadres sur lesquels vous pouvez compter!*

❺ **MOTEURS GMC—À SOUPAPES EN TÊTE**—absolument imbattables en fait d'économie, de performance et d'endurance! Une plus grande variété de moteurs—*avec de l'énergie à revendre!*

Quels que soient vos besoins particuliers de camionnage, vous pouvez être absolument certain de trouver *exactement* ce que vous voulez chez votre marchand GMC. Voyez-le bientôt!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

UN CAMION POUR CHAQUE GENRE DE TRANSPORT

GMC-155-DF

Rodrigue Lasnier Automobile Ltée

150 RUE FOCH TELEPHONE 7575 SAINT-JEAN, QUE.

La Page Féminine

POUR DES METS...

SIMPLES ET MOINS COUTEUX

Les fêtes sont passées laissant après elles l'heureux souvenir d'une longue série de réception, de visites rendues, de cadeaux donnés et peut-être aussi, vu la loi des compensations, un certain désiquilibre dans le système digestif et le budget. Les Economistes de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada pensent que l'on ferait bien de revenir à un régime de vie un peu plus sobre et elles nous apportent des suggestions au sujet de mets nutritifs, simples et moins coûteux.

LES POTAGES

Au chapitre des potages elles nous conseillent d'utiliser les parures des biftecks et des rôtis, les os des rôtis et des volailles, les fonds de rôtissoire comme base de consommé et de bouillon. Il est économique de préparer une grande quantité de bouillon à la fois. On le coule et on le conserve au frigidaire ou on le congèle. On y ajoute au fur et à mesure du besoin et au goût pâtes alimentaires (nouilles, vermicelles) orge, riz, légumes. Dans certaines provinces on pépare un potage aux légumes, épais, savoureux et nourrissant à partir d'un os à moëlle de 0.10 et de deux pintes d'eau. La moëlle est indispensable à la saveur du potage! Il ne faudrait pour rien au monde reléguer aux oubliettes la délicieuse soupe aux fèves rouges ni le succulent potage breton à base de petites fèves blanches ni la bonne soupe aux poids condimentée de la traditionnelle brique de lard entrelardé ou d'un os de jambon.

Pour ceux qui aiment moins les potages il reste toujours la possibilité du jus de tomate servi tel quel simplement assaisonné de sel et de poivre ou aromatisé de jus d'oignons, de fines herbes. A cette époque de l'année alors que les fruits et les légumes frais sont plus rares sur nos marchés, le jus de tomate et les tomates en conserve viennent à point pour permettre à la ménagère d'offrir à sa famille une source appréciable de vitamine C.

LES CASSEROLES

Comme mets principal de dîner les Economistes ménagères suggèrent les casseroles, les braisés, les ragoûts, les pâtés. Ces méthodes de cuisson ont l'avantage d'introduire de la variété dans les menus et de permettre l'emploi avantageux de morceaux de viandes moins coûteuses et des légumes actuellement en saison. Le terme casserole désigne un récipient peu profond muni d'un couvercle fermant juste; le marché offre des casseroles de verre à four, de poterie, de grès, de fer L'expression s'applique aussi aux mets suits dans ces ustensiles. La cuisson de casserole présente de nombreux avantages. Elle permet d'utiliser des morceaux de viande moins tendres, de préparer les mets à l'avance; de cuire indifféremment sur le poêle ou au four; elle conserve toute la saveur des aliments parce qu'elle assure une cuisson lente et à couvert; elle ne comporte aucun rôtissage préalable dans le gras, aucune addition de gras et offre ainsi des mets de tout repos pour les foies fatigués ou un peu paresseux; elle ne demande pratiquement pas de surveillance; elle devient une économie de combustible puisque viande et légumes cuisent dans le même contenant; elle simplifie le service des mets chauds et fumants car la casserole passe directement du poêle à la table; elle est même une concession aux retardataires incorrigibles car les aliments en casserole peuvent attendre au chaud sans dommage appréciable.

LES LEGUMES

Dans ces préparations les viandes et les légumes crus sont généralement coupés en gros cubes, disposés par rang dans la casserole, assaisonnés, recouverts de liquide soit bouillon, jus de tomate, eau puis cuits à couvert à feu doux sur le poêle ou dans un four modéré. Parfois la viande est hachée et façonnée en galettes ou en boulettes au lieu d'être coupée en cubes. Parfois aussi on cuit en casserole une grosse pièce de viande, comme par exemple, une langue de boeuf. Dans ce cas, va sans dire, la viande est d'abord partiellement cuite avant d'y adjoindre les légumes.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent les mélanges suivants de viande et de légumes: boeuf, carottes, oignons, persil, marjolaine; boeuf, rognons, carottes, oignons, pois, persil, graine de céleri; boeuf haché, pommes de terre, carottes, oignons feuilles de céleri, bouillon brun; langue de boeuf, carottes, pois, jus de tomate; porc, courge, céleri, tomates; porc, navet, pommes et oignons; porc, citrouille, oignons, tomates, persil; agneau, navet, pommes de terre, oignons feuilles de céleri. Les viandes et les légumes braisés appelés souvent "à l'étuvée", "à l'étouffée", les ragoûts liés à la farine brune ou à la mie de pain, les bouillis, les pâtes de viande les pains de viande bien assaisonnés et cuits à point reposent agréablement des rôtissages des fêtes.

Et les repas nutritifs, simples et moins coûteux peuvent se compléter d'un dessert au lait: crème, blanc-manger, pouddings: d'une pâtisserie: gâteau renversé, tarte aux fruits de conserve: d'une salade aux fruits de conserve agrémentée d'un ou de deux fruits frais; de fromage et de biscuits.

LE PAIN ET SES VARIETES

Toute ménagère aime servir quelque chose d'original, que ce soit lors d'une réunion d'après-midi ou dans la préparation de pains différents pour les collations tardives, la cantine à lunch ou les repas de famille. Pour mettre de la variété dans les sandwiches au fromage, au jambon ou au poulet, nous vous suggérons du Pain à l'Avoine et à la Mélasse. Ce pain est également délicieux servi simplement avec du beurre et des confitures pour un goûter dans l'après-midi ou la soirée. La saveur de noisette du gruau d'avoine lui donne un goût particulier: et la mélasse le rend encore plus succulent.

PAIN A L'AVOINE ET MELASSE

1 tasse eau tiède
2 c. thé sucre
2 enveloppes levure sèche active
2 tasses lait chaud
2/3 tasse mélasse
¼ tasse sucre
1 c. table sel
½ tasse graise végétale
1½ tasse farine d'avoine
5 tasses farine tout usage, tamisée

1. **Dissoudre les 2 c. à thé de sucre dans l'eau chaude. Ajouter la levure et laisser tremper 10 minutes.**
2. **Au lait chaud ajouter la mélasse et farine d'avoine. Mélanger le tout et laisser tiédir.**
3. **Brasser la levure et ajouter au mélange du lait tiédi. Ajouter 3 tasses farine et battre jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé.**
4. **Renverser la pâte sûr une planche légèrement enfarinée et continuer d'ajouter de la farine, en pétrissant jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique et ne colle plus aux mains. Recouvrir avec un linge et laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte ait doublé son volume.**
5. **Renverser la pâte une seconde fois sur une planche légèrement enfarinée et pétrir à peu près 5 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Diviser en 2 parties égales. Former en pains et placer dans 2 moules bien graissés Recouvrir avec un linge et laisser lever dans un endroit chaud jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume.**
6. **Cuire dans un four à 350 degrés 50 minutes, ou jusqu'à ce que les pains soient dorés et croûtés sur le dessus.**

REPAS DU SOIR

Pour celles qui ne préparent pas un gros repas le soir voici un menu qui allégera le régime alimentaire de tous les jours tout en étant soutenant et nutritif.

Les poireaux occupent de ce temps-ci une place importante au rayon des légumes dans les épiceries. Pourquoi ne pas en profiter pour servir une crème de poireaux comme potage? Trop de ménagères s'en tiennent aux traditionnelles soupes aux légumes et soupes aux pois laissant de côté ces légumes qui comme les poireaux relèvent immédiatement un repas par leur goût fin et leur emploi moins fréquent dans les préparations culinaires.

Comme service principal vous pourriez servir une salade composée de bâtonnets de viande froide ou de fromage de quantions d'oeufs cuits durs et de tomate disposés sur de la laitue ou une autre sorte de verdure. Comme dessert, il vous suffira de sortir une de ces tartes aux pommes ou au mincemeat que vous avez confectionnée d'avance et voilà, vous aurez ainsi un repas qui, sans vous donner cette sensation de plénitude, satisfera pleinement votre palais et votre estomac.

L'ADMINISTRATION DE VOTRE BUDGET

Les pièces et les billets que nous appelons de l'argent se transforment continuellement en une foule d'objets indispensables à la vie quotidienne : vêtements, aliments, distractions, articles divers tels que réfrigérateur, lampe, télévision. Et il semble qu'on n'ait jamais assez d'argent pour se procurer les choses qui seraient agréables. Il existe cependant un moyen de tirer le maximum de son budget, de l'administrer intelligemment pour qu'il suffise à ses besoins et à ceux de sa famille. Il n'y a pas de meilleur moment que le début d'une nouvelle année pour orienter ses efforts en ce sens.

La brochure intitulée L'ADMINISTRATION DE VOTRE BUDGET, publiée par Household Finance Corporation of Canada, est un guide pratique qui vous enseignera à équilibrer votre budget et vous encouragera à vous y conformer. Les tableaux y sont faciles à suivre et peuvent devenir un livre de caisse permanent.

Pour établir un budget, on doit commencer par dresser une liste de tout ce que chacun des membres de la famille tient à se procurer au cours de l'année. Après avoir déduit les frais courants — loyer, transport, etc. — du revenu hebdomadaire ou mensuel, il faut décider comment sera dépensé ou économisé le solde. Pour administrer son budget avec succès, on doit choisir avec précision la destination de chaque dollar AVANT qu'il ne soit dépensé.

L'ADMINISTRATION DE VOTRE BUDGET, brochure de 36 pages, vous sera remise contre dix cents pour frais d'envoi, par Household Finance Corporation of Canada, 1231 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Nouveaux couvre-chaussures à la fois chauds et légers

Le jour n'est pas loin où les couvre-chaussures lourds seront aussi démodés que la bassinoire. C'est du moins ce que nous assurent les spécialistes de la chaussure.

Ainsi, en vue de la prochaine saison froide, on a perfectionné plusieurs nouveaux modèles de couvre-chaussures à la fois chauds et légers. Cette année, pour la première fois, les fabricants font un large emploi de doublures légères et isolées selon un procédé spécial, qui tiennent vos pieds bien chauds.

Certaines des nouvelles doublures consistent en une mince entredoublure métallique recouverte de nylon. D'autres sont faites d'un plastique soufflé par un procédé spécial de manière à former de petites poches hermétiques, puis inséré entre des couches de caoutchouc. Au dire des manufacturiers, le résultat net de ces perfectionnements sera que madame et mademoiselle n'auront plus l'impression d'avoir des boulets aux pieds au cours de leurs promenades d'hiver. Grâce aux nouvelles doublures, qui retiennent plus longtemps la chaleur, on pourra affronter, sans crainte de se geler les pieds, les longues périodes d'attente que la circulation nous impose parfois en hiver.

Un autre avantage de ces doublures, c'est que leur légèreté permet de varier beaucoup plus les modèles de couvre-chaussures.

On signale également la créa-

(suite à la page 18)

CHAPEAUX

Pour un choix de chapeaux faits à la main et exclusifs, venez chez

Mme L. De Leseleuc

175A St-Jacques Tél. 2637
Saint-Jean

Maux d'oreille

Lorsqu'un enfant se plaint de mal d'oreille, il faut avoir recours au médecin car cette douleur peut être l'indice de troubles graves, particulièrement lorsqu'elle est accompagnée de fièvre. Naturellement, une oreille qui suppure exige des soins médicaux, autrement il peut en résulter un affaiblissement de l'ouïe.

DU LINGE PLUS PROPRE - PLUS BLANC car

POUR NETTOYER À FOND FAB est INFAILLIBLE

Adoptez FAB! Le nouveau FAB infaillible pour nettoyer à fond, extirpe rapidement la saleté et la graisse enfouies dans le linge. Et puis, FAB est délicatement parfumé!

FAB rend le linge non seulement propre, mais *vraiment propre!* Non seulement blanc, mais *vraiment blanc!* Toutefois FAB est doux pour les mains tout comme il est doux pour les tissus.

PAS DE BLEU
PAS DE JAVELAGE
(sauf pour les taches persistantes)

Des expériences ont démontré que FAB EST MÊME PLUS DOUX POUR LES MAINS, QUE LES MEILLEURS SAVONS "FLOTTANTS"!

CHRONIQUE DES LIGUES

Mot d'ordre de l'année

"Cette année sera l'année de la Constitution". C'est le mot d'ordre que le président diocésain, M. Paul L'Ecuyer lança au congrès annuel à St-Basile. Le Directeur diocésain, M. le Chanoine L. Brault, dans son allocution nous fit savoir que c'est aussi l'idée de Mgr l'Evêque, Son Excellence Mgr Coderre désire que chaque Ligue étudie la constitution et l'applique en tout point. Chaque Ligue locale s'est-elle conformée à cette directive ? Nous ne devrions pas en douter, une Ligue qui n'obéirait pas à son chef spirituel, pourrait-elle travailler efficacement ? Les officiers locaux se doivent donc de donner suite à cette directive s'ils veulent être reconnus comme des adultes au sein de l'Eglise. Si nous voulons arriver à un laïcat majeur dans l'Eglise diocésaine, il nous faut suivre les directives du représentant authentique des Apôtres, responsable de toutes les âmes du diocèse.

Retraite fermée

Les Ligues recevaient durant le mois de décembre une feuille questionnaire sur les retraites fermées, ce questionnaire devait être parvenu au secrétariat diocésain pour le 15 janvier. Nous félicitons les Ligues qui nous l'ont retourné et nous demandons aux autres de faire diligence. Un président peut-il se faire obéir par ses membres si lui-même n'obéit pas aux autorités.

Réunion diocésaine

Lundi, le 24 janvier, tous les commissaires forains et les officiers de district sont invités à assister à une réunion de formation qui aura lieu à Longueuil. La présence de chacun est requise pour le succès de cette rencontre. Une invitation personnelle suivra. Tous les membres devront prier pour l'efficacité de cette assemblée.

Maurice PROULX.

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

SAINT-JEAN — Mgr L. MESSIER, C.S., Dir. diocésain

350 savants du monde entier se sont réunis pour étudier la pensée d'un Africain

Il est des génies dont l'influence est difficile à mesurer, fut-ce avec le recul de seize siècles. Tel Augustin, évêque d'Hippône (Algérie), que l'Eglise vénère comme un saint et comme le premier de ses théologiens, que les philosophes admirent comme une des intelligences les plus vastes, les plus subtiles et les plus profondes dont puisse être fière l'humanité.

On fête cette année, le 16e centenaire de sa naissance.

C'est dans le cadre de cette commémoration que s'est tenu à Paris, du 21 au 24 septembre dernier, le premier Congrès international augustinien, auquel participaient 350 savants philosophes, historiens, archéologues et théologiens, venus du monde entier. La moitié d'entre eux étaient gens d'Eglise et la moitié laïcs. On put noter que les seconds n'étaient pas inférieurs aux premiers en théologie pure et que les premiers ne le cédaient aux seconds, ni en histoire ni en philosophie.

La participation la plus nombreuse fut sans doute celle des Augustins de l'Assomption dont le R.P. Cayré avait été l'organisateur du Congrès et celle des Ermites de St-Augustin, comme il se doit.

Ces spécialistes éminents abordèrent tour à tour St-Augustin sous l'angle littéraire, historique, philosophique, théologique et mystique. Avec grand profit, sans doute, puisqu'ils décidèrent d'un commun accord de renouveler cette rencontre tous les dix ans.

L'Afrique est légitimement fière d'avoir donné au monde et à l'Eglise un homme dont la pensée, vieille de seize siècles, éclaire encore les meilleures intelligences contemporaines.

UNE HABITUDE A PRENDRE

Nous prenons toutes sortes d'habitudes. Nous aimons fleurir nos vies de certaines attitudes, de certains gestes, de certaines joies. L'homme aspire au bonheur, à la paix: encore se trompe-t-il souvent sur la façon et les méthodes d'atteindre au bienheureux rivage de la félicité. Dans notre vie familiale, comme dans notre vie sociale, nous nous créons des habitudes, un climat qui nous repose ... encore est-il que là où nous pensons fréquemment trouver le repos, la détente, nous ne récoltons que l'ennui et la fatigue.

Quand il s'agit de notre bien-être physique, nous avons tant d'imagination, de pouvoir de création..... Le confort moderne nous a gâtés, affaiblis, rendu lâches..... Il est une habitude que tout bon catholique devrait prendre: ce serait d'arrêter, au cours de la journée, dans les églises ou les chapelles pour y saluer le Christ prisonnier d'amour dans le tabernacle.....

Oh ! notre mentalité de catholiques indifférents s'accommode mal peut-être de ce conseil : c'est que nous ne savons pas vraiment le don de Dieu, et que nous oublions jusqu'à la première ligne de notre catéchisme, du pourquoi de notre vie d'homme ... de notre fin dernière ... Nous sommes créés pour connaître et aimer Dieu: y pensons-nous ? Combien de fois, chaque jour, notre pensée monte-t-elle vers Dieu, comme à sa source? Les eaux des fleuves et des rivières suivent inlassablement leur cours ... Et nous, pauvres hommes, que faisons-nous?

Dieu n'est pas, hélas! notre première préoccupation, notre pôle, comme Il devrait l'être... C'est que nous n'aimons pas comme nous le devrions. C'est que nous n'apportons pas à l'Incarnation et à la Rédemption toute l'attention que nous devrions. C'est que notre amour est ailleurs, rivé à des choses qui ne devraient point le retenir, pris par des bagatelles ... Une habitude à prendre: ce serait de nous arrêter, chaque jour, faire une visite à Jésus-Eucharistie... Quelques instants, seulement, si nous sommes bousculés par la vie... Mais ces quelques instants d'adoration, de colloque, ne les refusons pas à Dieu qui nous jugera sur notre amour.

C'est ici qu'éclate notre effroyable manque de foi, et de conséquence. Nous savons bien que c'est Dieu qui nous tient en vie, qui nous prodigue ses bienfaits. Et nous oublions cette main secourable qui nous soutient. Nous oublions de dire merci à Dieu, de toutes ses bontés. Ah! l'affreuse routine! A temps et à contretemps, il nous faut nous en rendre compte, que la routine est un chancre épouvantable, rongeant toutes les fleurs spirituelles de notre jardin.

Une habitude à prendre: nous arrêter, chaque jour, dans une église ou une chapelle, et cela, en plus de notre assistance à la messe et à notre communion. Une visite d'amour, d'actions de grâces... quelques minutes d'intime colloque avec Dieu. Et lorsque cette habitude sera devenue quelque chose de régulier dans notre vie, nous ne voudrons plus, pour rien au monde, nous priver de cette joie que nous éprouverons à saluer Dieu dans ses tabernacles. Il n'oubliera jamais ces délicatesses, car le Coeur Sacré du Christ éprouve tant de tristesse devant notre ingratitude. Il l'a dit à sainte Marguerite-Marie. Nous nous arrêtons devant chaque vitrine des grands magasins: le moindre clinquant nous attire, nous séduit. Et le Christ, vie de l'Ame, ne nous dirait rien? Non, nous n'avons pas la véritable foi qui transporte les montagnes, la foi qui a permis aux Saints de monter si haut dans l'amour, la foi qui nous ferait accomplir des prodiges de générosité pour Dieu, pour notre prochain. Prenons l'habitude de cette visite quotidienne au T. Saint-Sacrement. Et demandons à Marie de nous découvrir toujours mieux le don de Dieu.

Centre Marial Canadien,
Nicolet, P. Q.

LITURGIE

JANVIER

Offices de la semaine

21 VENDREDI. — Ste Agnès, V.M. — D. — Gl. (M), (m). — Rouge.

22 SAMEDI. — † SS. Vincent et Anastase, MM. — S.-d. — Gl. Messe intret. 2e or. Deus qui salutis. 3e Egl. ou P., (M), (m). — Rouge.

23 DIMANCHE III ap. l'Epiphanie. —S.-d. — Gl. 2e or. de S. Raymond de P., 3e de Ste Emérentienne, (M), (m). Cr. Pr. Tr. — II V. du dim. Mém. 1° de S. Timothée, Iste sanctus ℣ Gloria, 2° de S. Raymond de P. Hic vir ℣ Justum. — Vert.

24 LUNDI. — S. Timothée, E.M. — D. — Messe Statuit. — Gl. 2e or. de S. Pierre, (M), (m). Cr. Pr. A. — Blanc.

25 MARDI. — La Conversion de S. Paul. — D.-m. — Gl. 2e or. de S. Pierre, (M), (m). Cr. Pr. A. — Blanc.
F.E.C. — Messe votive du T.S. Nom de Jésus. — Gl. Messe du 30 déc. Oraisons du dim. dans l'octave de Noël. (M). Pr. de Noël. — Blanc.

26 MERCREDI. — S. Polycarpe, E.M. — D. — Messe Sacerdos. — Gl. (M), (m). — Rouge.
F.E.C. — La Translation des Reliques de S. J.-B. de La Salle. — D. — Messe Simite, or. propres Gl. 2e or. de S. Polycarpe. (M), (m). Cr. — Blanc

27 JEUDI — S. Jean Chrysostome, E. Doct. — D. — Gl. (M), (m). Cr. — Blanc.

JOURNEE SYNDICALE

A SAINT-JEAN

Dimanche, le 23 janvier, aura lieu à la Centrale Catholique, une journée d'étude syndicale, organisée par le Comité d'Education Ouvrière du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Saint-Jean et Iberville. Cette journée débutera à 9.30 hres a. m. Tous les travailleurs et leurs épouses sont cordialement invités à assister à cette journée.

Plusieurs chefs ouvriers seront parmi nous à cette occasion. Cette journée sera sous la présidence de M. Jean-Paul Malo, président du Comité. Ce même journal vous donnera le détail de cette journée, la semaine prochaine.

Le PUBLICISTE

Nous sommes outillés pour tous genres de travaux d'impressions : confiez-nous les vôtres.

A. BEAUDRY & FILS
Entrepreneur-Electricien-Licencié
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES C.C.M.
235 Jacques-Cartier Tél. 3783 St-Jean, Qué.

Protégez-vous !
CONSULTEZ
René G. Trahan
Courtier en assurances
Bureau d'affaires :
258, rue Champlain
Tél. 2553
RESIDENCE:
250 Collin Tél. 4123

CONFIEZ-NOUS vos problèmes de RECEPTIONS

Mariages
Fêtes d'anniversaires
Noces d'argent
Noces d'or
Banquets sportifs
Souper d'hommes d'affaires
Etc., Etc.

Notre "Chanteclerc Lounge" (avec air conditionné), est à votre disposition pour le genre de réception désiré. Vous y trouverez le maximum de satisfaction.

HOTEL SAINT-JEAN
MAURICE FARAND, propriétaire
TELEPHONE: 6886 SAINT-JEAN, Qué.

Publications Françaises
MAINTENANT A NOTRE LIBRAIRIE
● PARIS MATCH
● MARIE-FRANCE
● ACTION-AUTOMOBILE
● NOUVELLE REVUE FRANÇAISE
● ECCLÉSIA
● SCIENCES ET VOYAGES
● LE PETIT ECHO DE LA MODE
● TÉMOIGNAGES CHRÉTIENS
● FIGARO LITTÉRAIRE
● ANNALES CONFÉRENCIA
● LETTRES NOUVELLES
● NOUVELLES LITTÉRAIRES
● REVUE HOMMES ET MODES
● CONSTELLATION
● HISTORIA
● BENJAMIN
● LE MONDE
Vous pouvez vous procurer ces revues et ces journaux à notre Service de Librairie
Les Editions du Richelieu, Ltée
170, St-Jacques Tél. 7529 St-Jean, Qué.

LES NATIONS-UNIES ETUDIENT L'ADOPTION DE L'ENFANT

Les meilleurs parents adoptifs sont ceux qui ont peu d'idées préconçues sur l'avenir de l'enfant, et qui veulent bien accepter les risques pris par les parents ordinaires. — L'adoption des enfants désavantagés se regarde à présent comme possible si on l'organise avec soin.

Le souci public de fournir une vie familiale permanente aux enfants privés de leurs parents entraîne un nombre croissant d'adoptions au Canada et en d'autres pays.

Le rapport d'une étude comparative faite par les Nations-Unies sur l'adoption se recevra donc comme une contribution importante au développement des bonnes pratiques adoptives par les travailleurs sociaux expérimentés et par un public beaucoup plus grand. Ce rapport s'obtient en une plaquette de 100 pages, facile à lire (1).

L'étude, limitée à l'Europe et à l'Amérique, visait des collectivités à différents systèmes juridiques et à différents systèmes sociaux et culturels. Trois provinces canadiennes: Québec, Ontario et Saskatchewan, faisaient partie du choix, avec quatre Etats-américains, cinq pays d'Amérique latine et neuf d'Europe.

Le grand but de l'étude était d'apprendre quelles directions prenaient les procédés d'adoption, devant la compréhension croissante des besoins de l'enfance.

On a trouvé de grandes différences entre les diverses juridictions examinées, mais il y a indice que ces divergences diminuent vu la ressemblance des problèmes soulevés, à mesure que les programmes d'adoption se développent.

Selon l'attente, on a constaté que les pratiques d'adoption subissent l'influence du système juridique de la région. Dans les pays où ce système a en grande partie pour ancêtre le droit romain ou le Code Napoléon, par exemple, tous les liens entre l'enfant adopté et ses parents se coupent moins facilement que dans les autres juridictions, ainsi celles qui viennent du droit commun anglais.

Plusieurs anomalies légales continuent à exister dans la plupart des juridictions.

On a découvert qu'à quelques exceptions près l'adoption ne change pas la citoyenneté de l'enfant, et dans les adoptions entre les pays, il arrive qu'un enfant a grand désavantage, une citoyenneté autre que celle de ses parents adoptifs.

Selon les rapports fournis par la plupart des agences participantes, pour parvenir à créer de bonnes relations, il convient que la différence d'âge entre les parents adoptifs et l'enfant adopté ressemble à celle des familles normales. La tendance s'oppose donc à la loi et à la coutume de certains pays, qui limitaient l'adoption aux personnes passées l'âge d'avoir des enfants.

Bien que l'adoption par un célibataire ne se trouve pas exclue en général, surtout s'il existe parenté avec l'enfant, il y a insistance sur l'adoption par les couples mariés, avec le plein accord et l'engagement conjoints.

Plusieurs motifs agiraient sur les parents adoptifs. Vouloir l'enfant pour lui-même semble essentiel aux agences participantes. Les meilleurs parents adoptifs, a-t-on découvert, sont ceux qui ont peu d'idées préconçues sur l'avenir de l'enfant, et qui veulent bien accepter les risques pris par les parents ordinaires.

Autre point d'accord: le prompt placement permet mieux à l'enfant de s'adapter à fond à sa famille adoptive. L'expérience a cependant prouvé à plusieurs agences participantes que l'adoption d'enfants plus âgés peut réussir si l'on étudie chaque cas selon son mérite, si l'enfant consent à accepter d'autres parents, et si le placement se fait chez quelqu'un qui comprend bien les besoins de l'enfant.

On a constaté qu'il en allait ainsi des enfants désavantagés au sujet desquels, contrairement au passé, l'adoption se regarde maintenant comme convenable en général, si on l'organise avec soin.

La complication des problèmes juridiques et sociaux en cause a conduit, dans la plupart des juridictions étudiées, à l'opinion que l'adoption devrait se pratiquer seulement par des agences publiques ou privées accréditées, et que ces agences devraient avoir un bon personnel pour remplir sa tâche humanitaire.

Le personnel des bureaux d'adoption doit posséder, selon les termes mêmes du rapport, "une expérience approfondie" avec, en plus, une compréhension intelligente et une sympathie profonde.

Cette sympathie et cette compréhension des sentiments qui animent les personnes en cause doivent s'exercer à tous les stades des procédures d'adoption: elles doivent également s'appliquer dans tous les rapports, soit avec l'enfant en quête d'un foyer, soit avec les parents qui donnent leur enfant, soit avec ceux qui l'adopte.

● Il y avait 10 véhicules-moteur au Canada par 43 têtes de population en 1953 comparativement à 10 par 46 en 1952.

LES FIANCES D'AUJOURD'HUI PORTENT DE LOURDES RESPONSABILITES

Tel est le sujet que la J. O. C. met de l'avant cette année du 9 au 16 janvier à l'occasion de la Semaine Nationale des Fiancés.

"Fiancés d'aujourd'hui, pères et mères de famille de demain, vous bâtirez l'avenir". Dès à présent, les fiancés, et tous les jeunes qui se destinent au mariage, doivent prendre conscience de l'importance de leur future mission et s'engager à fond dans l'apprentissage de leur noble métier de demain.

Les fiancés qui entrent dans le mariage sans s'être préparés exposent le bonheur de leurs enfants.

Beaucoup sont victimes...

Les premières victimes sont ces jeunes garçons et filles, qui, à 14-15 16 ans, sont lancés dans la vie du travail, dans un milieu adulte pour lequel leurs corps, leurs coeurs, leur esprit, ne sont pas préparés par leurs parents.

Combien de jeunes les parents n'ont su garantir contre les faux principes sur l'amour, le mariage, la vie de travail, etc...! Ces jeunes vont ensuite perdre leur coeur et leur temps dans des loisirs qui les les dégradent au lieu de les élever **Les parents sont eux-mêmes victimes.** Puisque les premiers ils ont à souffrir de l'incompétence et du manque de formation de leurs enfants.

La société en souffre aussi.

Ces jeunes qui grandissent dans nos foyers sont appelés à devenir demain des chefs de la société. Ils auront un rôle à jouer. Pourront-ils le remplir? Si on cherche la cause des désordres qui affligent notre société actuelle, on voit que bien souvent, l'éducation de base, que seule la famille peut donner a manqué lamentablement. On rapporte que 90 p. c. des cas de délinquence juvénile trouvent leur cause dans la mésentente, la désunion des parents du jeune délinquant.

Cette éducation, seuls les parents pleinement conscients de leurs responsabilités savent la donner à leurs enfants Et ils le feront dans la mesure, où dès avant le mariage ils auront su se préparer à leurs futures responsabilités.

Un apprentissage pour être père et mère de famille?

On ne s'improvise pas menuisier, électricien ou garde-malade. De ces gens. la société exige un apprentissage, carte de compétence et diplômes. Pourquoi l'Eglise et la société ne seraient-elles pas en droit d'exiger un apprentissage de la part de ceux qui doivent leur donner des membres?

Un menuisier incompétent peut gâcher quelques pièces de bois: c'est une matière inerte, la perte n'est pas irréparable. Mais des parents ayant à orienter, à élever des âmes d'enfants portent devant Dieu des responsabilités d'éternité.

Pour aider les fiancés

Afin d'aider les jeunes à connaître leurs responsabilités et à s'y préparer, la J. O. C. se met à leur disposition. Tout son programme d'action, toutes ses activités deviennent pour le jeune travalleur et la jeune travailleuse un apprentissage une école dans la vie où ils apprennent la valeur de leur travail, la beauté de l'amour, la richesse des loisirs sains, de la vie en équipe, en un mot. l'idéal qpi doit animer leur vie d'ouvriers chrétiens.

Elle leur fait comprendre que cet idéal, ils peuvent le réaliser s'ils savent s'unir et s'entraider en développant leurs talents réciproques.

De plus, le Service de Préparation au Mariage de la J. O. C. prépare d'une façon spéciale et immédiate les fiancés, en les invitant. d'abord à réfléchir sur le sens de l'engagement qu"ils vont accepter, puis à prendre à deux les attitudes qui vont permettre la réalisation de ce foyer vraiment chrétien et heureux qu'ils désirent.

La Semaine Nationale des Fiancés

Cette semaine qui se tiendra du 9 au 16 janver marquera l'ouverture des Cours de Préparation au Mariage dans la plupart des paroisses urbaines. Des fêtes de fiancés et des bénédictions de fiançailles se tiendront durant cette semaine. Les fiancés et les jeunes travailleurs et travailleuses sont invités à participer à toutes ces activités qui se dérouleront dans leurs paroisses en marge de cette semaine.

Questionnaire canadien

1 — Dans quelle province deux villes voisines portent le premier et dernier nom d'un Père de la Confédération ?

2 — Le programme d'assurance-chômage du gouvernement fédéral est-il en partie payé par les taxes ?

3 — Quelle île canadienne est considérée comme la plus grande île entourée d'eau douce ?

4 — Quelle province a la plus haute moyenne mensuelle pour les chèques des allocations familiales ?

5 — Quel changement significatif a eu lieu dans l'économie de la province du Manitoba ?

Réponses

5. Au Manitoba, l'industrie manufacturière vient de remplacer l'agriculture comme principale source de revenu. 4. Terre-Neuve avec une moyenne de $17.24 par mois. 3. L'île Manitoulin dans le lac Huron. 2. Environ $100 millions de revenus des taxes vont au fonds de l'Assurance-chômage. 1. Au Saskatchewan, les villes de D'Arcy et McGee honorent ce chef canadien d'origine irlandaise qui fut assassiné.

(Québec-Presse)

A SAINT-LAURENT

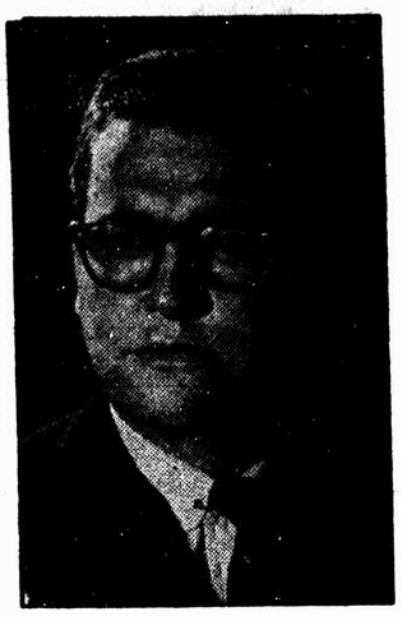

M. JEAN-GUY DECARIE, Président de la Section des Jeunes Anciens du Collège de Saint-Laurent, a le plaisir d'annoncer le prochain buffet-causerie de l'Association qui aura lieu le 6 février. Le R.P. Emile Legault, C.S.C., prononcera une allocution intitulée "Les Compagnons se retrouvent".

Dans les premiers siècles de l'Eglise, c'était l'usage, chaque jour, de tirer le feu d'une pierre avant l'office des psaumes pour en allumer les lampes et les cierges qui devaient brûler durant cet office.

"Mais ce feu nouveau recevait le Jeudi-Saint une bénédiction spéciale; c'est de ce feu nouveau que l'on tirait la lumière du Samedi-Saint pour allumer le cierge pascal, figure du Christ-Jésus."

J. E. MAILLOUX, LTEE

au service du clergé

Saint-Jean, P. Q. Tél.: 4550 - 3311

38 Est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. LA. 3395

Le coin du livre

Bulletin Hebdomadaire

RELIGION

Le Curé, par l'abbé Michonneau	$1.55
Si le Christ demain frappe à votre porte, R. Follereau	1.05
Documents Pontificaux 1951	7.00
Eglise et Apostolat "Religion vivante"	2.00
La Vierge Marie dans notre vie d'hommes, de P. Doncoeur	1.20
Sainteté et Santé par Goldbrunner	1.25
Le Soleil a dansé sur Fatima, de Benjamin Lejonne	1.35

EDUCATION

Développement psychologique de l'enfant, de Gouin-Decarie	1.50
De l'enfant à l'adolescent, de Montessori	1.60
Pour bâtir, par Lionel Groulx	2.00
Mariés devant Dieu, de Mgr Sheen	2.65
L'Education sentimentale des filles, de Paula Hoesl	1.20
Le Point d'Interrogation par l'Abbé V. Germain	1.00
Solution du problème de la vie (5 tomes) — ch.	.75
Guide des bons usages — Larousse	2.15

BIOGRAPHIES

Pie X de Charles Ledré	2.25
Les aumôniers de la Guillotine (Histoire illustrée)	0.75
Astrid, la reine au sourire	1.00
Saint-Exupery (Album Photographique)	3.50
Monsieur Pouget, de Jean Guitton	.80
Types et caractères de chez-nous, par Louis O'Neil	2.00
Saint Augustin, par Gustave Bardy	2.85
Sainte Bernadette, par le Chan. Cristiani	.90
Edel Quinn, par Mgr Suenens	2.85
L'Evêque des neiges de Roland Cluny	1.00

ROMANS

L'Agneau de François Mauriac	1.90
Brigitte et le sourire des enfants	1.10
Le Petit Prince de St-Exupéry	2.35
La Source et le Feu de Michel Dupuy	2.25
Deux portes une adresse, de Bertrand Vac	2.00
Debâcle sur la Romaine, de René Ouvrad	2.50
Les Opiniâtres, de Léo-Paul Derosiers	1.50

DIVERS

La Chasse sous-marine, de Gilbert Donkan	4.50
Grandes chasses et camera	2.50
La Vie au nord du cercle polaire artique, Illingworth	3.25
L'Energie nucléaire de M. Nahmas	3.80
Australie, 5e continent, Roger Loubère	2.95
Brésil, terre d'avenir, de Stefan Zweig	1.50
Regards sur l'histoire de Demain par Tibor Mende	1.75

En vente à notre service de librairie

Les Editions du Richelieu, Ltée

170, SAINT-JACQUES SAINT-JEAN, QUE.

ST-BERNARD

Réunions de familles

Conservant la coutume de nos ancêtres, plusieurs familles ont tenu à se réunir durant les fêtes et continuent encore en donnant ou un dîner ou un souper pour se rencontrer au début de l'année nouvelle. Entre autres familles, notons ici, les familles de Mme Henri Duquette, qui étaient au nombre de 50 à 60, dont une trentaine de petits enfants.

Notons ici, le beau programme qui fut rendu par ces derniers par des récitations, des monologues du Jour de l'An, danses à claquettes, chansons à répondre, etc., ces petits étant heureux de démontrer ce qu'on leur enseigne en classe.

Cette réunion avait lieu au foyer paternel le Jour de l'An au soir.

La famille de Mme Delphis Duquette s'est réunie au Jour de Noël au soir, et là encore on a su faire revivre le bon vieux temps par des chansons à répondre, et on s'est amusé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Mme Sylva Guay réunissait tous les siens, enfants et petits-enfants, le Jour de l'An au midi. Tous furent des plus heureux de se rencontrer et de se serrer franchement la main en se faisant des voeux sincères pour la nouvelle année.

M. et Mme Valmore Cayer recevaient toute la journée du Jour de l'An, plusieurs étant venus des Etats-Unis pour fêter avec leurs vieux parents. A propos de ces derniers, le 12 janvier au soir, leurs enfants se réunirent de nouveau pour, cette fois, fêter le 86e anniversaire de naissance de leur mère, et le 52e anniversaire du mariage de leurs parents. Une adresse leur fut lue par Mme G. A. Poirier au nom de la famille, puis ils reçurent plusieurs cadeaux, preuve tangible de l'attachement de tous les leurs et des amis. Vivez encore longtemps, chers M. et Mme Cayer, votre esprit chrétien inspire non seulement votre famille à vous imiter dans votre assiduité aux offices religieux, mais aussi vos concitoyens qui vous font ensemble leurs voeux sincères de santé, longue vie et bonheur.

—o—

Réouverture des classes

Après une assez longue vacance, nos enfants ont repris le chemin de l'école, les uns même ont eu à s'éloigner fréquentant des écoles en dehors; nous leur disons à tous Bonne Chance, appliquez-vous bien pour faire honneur à vos parents qui sacrifient beaucoup pour vous permettre de vous instruire.

Le corps enseignant s'est réuni au presbytère pour sa première assemblée avec le Père Curé pour 1955. On élabora ensemble un programme pour le reste de l'année scolaire, et afin de développer graduellement un peu l'art dramatique chez nos jeunes, il fut considéré de préparer quelques courtes pièces par les différentes écoles, lesquelles permettront aux parents de voir leurs enfants élaborer leurs talents publiquement. A la Mi-Carême, on espère voir ces jeunes s'exécuter sur la scène, et les élèves du Maître, M. Léonidas Demers, se proposent de préparer un petit drame religieux durant le carême.

Pour répondre à une demande générale, voici la liste du corps enseignant: Ecole No 1, Mme H. Barrière; No 2, Mme Aldas Surprenant No 3, Mlle G. Charron; No 4, Mme Charles Guay; No 5, Mme Adrien Desbois; No 6, Mme Lise Bérubé; No 7, Mlle Germaine Bérubé; No 8, Mlle L. Charbonneau; No 9, Mme Robidoux, et No 10, Ecole du Maître, M. Léonidas Demers.

—o—

Dames de Ste-Anne

Le 10 janvier, à 8 heures du soir eut lieu la réunion des Dames de Ste-Anne. On assista à la bénédiction du T. S. Sacrement à l'église, puis on se rendit dans le petit salon de la salle. Le Père Curé ouvrit l'assemblée par la prière coutumière. Mme Emile Mathieu présidait, ainsi que Mme Achille Pinsonnault 2e assistante; Madame Leveault fut empechée par la maladie. Les dames suivantes étaient présentes : Mmes Albert Landry, Patrick Murray, Grég. Dupuis, Adalbert Martin, Armand Savard, Siméon Beaudin, Aurélien Laforest, Raoul Guay, Jean Dupuis, Emile Guay, Gilbert Duteau, John Gamache et G. A. Poirier.

Notre Père curé réitère une fois de plus ses meilleurs voeux pour 1955, souhaitant qu'on veuille doubler l'effectif des membres de la société qui est de 73 membres dans le moment. Il félicita pour le travail accompli l'an dernier, et fit le rapport financier de la société en l'absence de Mme Desbois, sec.-trés. retenue par la maladie de son mari, qui est à l'hôpital. Il insista encore sur les activités spirituelles, comportant surtout l'assistance à la messe sur semaine, une fois au moins, disant qu'il continuera la messe le vendredi soir pour faciliter ce devoir. Il annonce que dans le but de prospérer encore plus, le conseil a décidé d'appointer une nouvelle charge: celle de recevoir les suggestions des membres, et Mme Gaston Poirier a accepté la charge.

Les cours de couture n'auront lieu qu'après Pâques, ce qui sembla plaire à toutes à cause des froids et des routes glissantes de l'hiver.

On discuta longuement le programme de la Mi-Carême, laquelle tombera le 20 mars cette année; la société organisera une partie de cartes pour ce soir-là et on procédera à un grand tirage pour les oeuvres paroissiales et auxquelles contribueront les autres organisations. Les prix constitueront d'un gros lapin en velours (à cause de l'approche de Pâques) garni de beaux dollars; une douillette première qualité et cinq dollars, donc trois prix attrayants à toutes les classes, jeunes et vieux, dont les billets se vendront à 25c chacun ou un livret pour $1. Le tirage aura lieu le soir de la Mi-Carême. L'effort que nous mettrons pour faire de cette activité un vrai succès financier et social sera une preuve tangible de notre reconnaissance pour notre Père Curé qui se dévoue sans cesse à sa paroisse.

—o—

Nos malades

Dans la semaine du 10 janvier, trois de nos paroissiens étaient à l'hôpital de St-Jean, ce sont: MM. Adrien Desbois, Camille Duteau, interventions chirurgicales; et John Barrière. Espérons quand on lira cette chronique que tous trois seront de retour dans leur foyer, en voie de guérison. Nos prières accompagnent tous nos malades et nos vieillards au début de '55 pour que le Bon Dieu qui les retient à la maison leur donne le courage de supporter leur épreuve avec courage.

—o—

Incendie

Nous voulons présenter nos plus vives sympathies à Madame Seller et sa fille du Brathwaith, qui, dans la veillée du 8 janvier dernier, est revenue de Champlain pour trouver leur foyer rasé par les flammes. C'est triste perdre tout ce qu'on possède dans un incendie, et déjà plusieurs leur ont témoigné de vives sympathies par le secours mutuel et charitable que tout chrétien doit avoir pour son prochain.

—o—

Ligue du S.-C.

Les officiers suivants furent élus à l'assemblée de la Ligue du S.-C., jeudi soir, le 13 janvier:

M. Emile Guay, président
M. Hervé St-Hilaire, 1er v.-prés.
M. Emile Mathieu, 2e v.-prés.
M. Roméo Patenaude, sec.-trés.

Chefs de groupe: Ubald Guay, Albert Landry, Paul Poirier, Raoul Guay.

Que les membres veuillent renouveler leur contribution pour cette année.

Nos élections — délivrez-nous, Seigneur!

Avec un grand soupir, je ferme la porte sur le quatrième "cabaleur" qui avec tous les arguments possibles et aussi avec une adresse remarquable tâche de me convaincre que c'est lui seul qui redressera la paroisse en banqueroute. Ma tête me tourne. Comme ils sont zélés! Il y en avait un qui me prêtait sa machine pour ce jour-là afin que je puisse aller voter.

Mais les autres dimanches il ne veut pas même embarquer un de mes enfants parce qu'ils salissent sa machine. Je ne salirai pas la sienne non plus. J'espère que je serai tranquille. Je me berce et je pense à ce monde dans ma paroisse. Tout d'un coup, j'entends une voix qui me dit: "Voteriez-vous pour moi"? J'ai un sursaut et je regarde autour de moi, personne. Ai-je rêvé.....? Je reste tranquille et ma conscience me dit: "Vraiment pour qui voteriez-vous quand le Seigneur viendra vous le demander?" "Quelle question il n'y a pas de doute que je veux voter pour Dieu. "Alors, ma conscience pour répondre, commencez vous aussi à travailler pour que Dieu soit élu maître de tous. Ne restez pas chez vous commencez à cabaler et continuellement. Ne perdez pas votre temps. Ne restez pas peureux comme ça dans votre coin. Quand les autres attaquent les prêtres, défendez-les, au lieu de vous en aller bêtement.

Dites-le aux autres qu'ils perdent leur temps s'ils ne cabalent que seulement pour un chef temporaire. Vous êtes aussi un grand peureux. Un peu du froid vous arrête à venir à la messe. Pas vrai que l'autre dimanche vous avez manqué votre messe parce que.... oui.... vous aviez assisté à un comité?" Je ne me berce plus et je commence à avoir chaud. Ma femme me regarde avec inquiétude. "Qu'avez-vous, dit-elle". "Ecoute ma femme dès aujourd'hui je veux être un chrétien plus fervent et on va travailler pour le bon Dieu. Je commence à donner le bon exemple et on va y aller à la messe. Vous n'aurez plus de misère avec moi." Ebahie, elle regarde et je continue: "Je veux devenir le cabaleur de Dieu et faire gagner ses élections."

CYRIUS.

Le sort . . .

(suite de la page 23)

son, il n'est plus qu'une ombre vacillante. Le monde exalte les blessures d'un martyr tant qu'elles sont sanglantes. C'est la voix de ce sang rougeoyant que l'on veut étouffer.

Mais on ne pourra croire à la restitution de la liberté au primat de Hongrie tant que sa voix ne se fera pas entendre de nouveau de la chaire archiépiscopale de sa basilique primatiale; tant que la correspondance adressée aux évêques ne portera pas sa signature de primat; tant qu'il ne pourra pas venir en visite "ad limina" au siège de Pierre; tant qu'il ne lui sera pas possible de recommencer en toute liberté à lutter et à veiller pour les droits de Dieu, de l'Eglise, de sa patrie et de son peuple martyr comme lui.

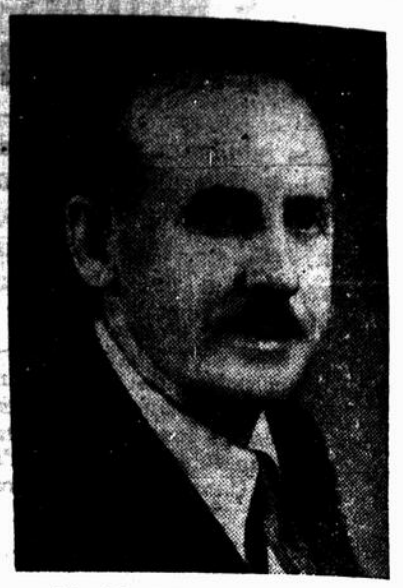

M. ALBERT CHRETIEN
Conseiller

M. Albert Chrétien, citoyen bien **connu, a été nommé, par le ministère des Affaires Municipales, Conseiller au siège No 6, de la municipalité du Village de Contrecoeur.**

● Des 5,325,000 ouvriers canadiens au travail en 1953, environ 23 pour cent étaient membres d'unions ouvrières. Un peu plus des deux tiers de ces derniers étaient membres de sections canadiennes d'unions internationales américaines.

Pour des produits de qualité

BOIS — CHARBON — HUILE A CHAUFFAGE

Adressez-vous en toute confiance

CHARBONNERIE LASNIER

170 Foch coin Collin - Tél. 2206 - St-Jean, Qué.

6897 **6897**

Masonite, Ten-Test, Gyproc, Insul-Board, Bardeau d'Asphalte

LA MAISON AU SERVICE PARFAIT

MAURICE TRAHAN

— LIMITEE —

(Successeur de Pierre Trahan)

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

GROS ET DETAIL

Nous tenons en magasin la fameuse planche décorative PANELYTE, "fabriquée à Saint-Jean même."

143, rue Mercier **Téléphone 6897**

Saint-Jean, Qué.

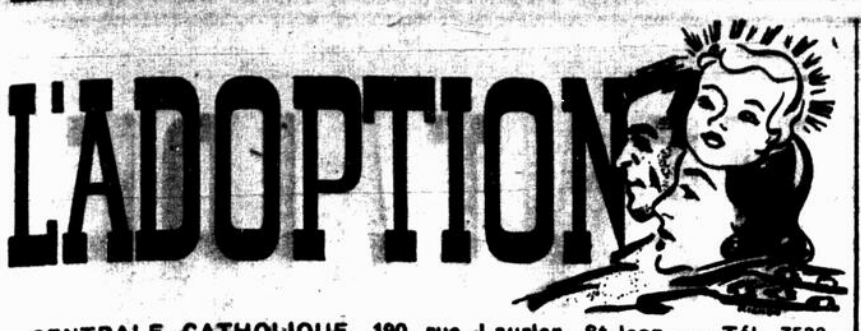

CENTRALE CATHOLIQUE, 190 rue Laurier, St-Jean — Tél. 7533
SERVICE SOCIAL, 1255 Beauregard, V. J.-Cartier — Tél. OR-5-0775

• • •

CE QUE JE LUI DIRAIS?

Votre garçonnet vient de la Crèche; il grandit; et vous vous demandez s'il faut lui dire ou lui cacher sa provenance.

Je réponds:

—Il y a des cas où les circonstances sont telles que nul ne sera exposé à révéler le secret: peu de personnes le connaissent; et toutes sont unanimes à le garder. Les probalités favorisent alors le silence et l'illusion.

Mais, je le souligne, ces cas sont des plus rares. Tôt ou tard, vous aurez à parler. Et plus ce sera tard, plus cela vous paraîtra pénible.

Heureux donc serez-vous, heureux aussi votre enfant, si vous le prévenez dès son jeune âge, du fait de son abandon et du fait de son adoption.

—o—

Ah! ce n'est pas la mer à boire! Deux phases: la préparation et l'exécution. D'avance, vous annoncez une belle histoire à raconter comme récompense de tel effort déterminé; vous faites désirer cette histoire, vous hésitez, vous doutez si cela intéresse vraiment, si on n'est pas trop jeune.

Puis, au moment propice, à l'heure zéro, le saint nom de Dieu invoqué, vous prenez votre petit à l'écart, et vous déroulez devant son imagination le beau film:

—Il y avait une fois un homme et une femme qui étaient mariés et qui demandaient tous les jours au bon Dieu de leur envoyer un petit enfant. Mais ils avaient beau prier, ils avaient beau faire des sacrifices, ils avaient beau faire des promesses, après trois ans, le bon Dieu se faisait encore tourmenter.

Un jour, deux religieuses arrivèrent dans la paroisse. Deux grandes religieuses, habillées de noir, un rosaire à la ceinture, une croix d'argent sur la poitrine, et la figure encadrée de blanc, sous une capeline noire.

Ces deux religieuses passaient de porte en porte et quêtaient pour donner à manger, à boire et à coucher à des centaines de bébés qu'elles avaient sous leur garde.

Le monsieur et la dame furent contents de donner quelques dollars à ces bonnes quêteuses. Ils s'informèrent aussi des petits enfants; s'ils avaient leurs parents? beaucoup n'en avaient pas; s'ils étaient âgés? il y en avait de quelques jours à peine; s'ils étaient malades, infirmes, laids? et les religieuses dirent qu'il y en avait pour tous les goûts, même les plus difficiles...

Mais les religieuses ne pouvaient pas causer longtemps. Elles dirent un beau merci et continuèrent leur tournée.

Or, à peine étaient-elles rendues chez le voisin, qu'une sorte de parole intérieure ne cessait de répéter à l'homme et à la femme qui s'étaient montrés généreux:

—Si vous alliez les voir, ces petits enfants, ces petits délaissés? Demain, c'est dimanche et lundi, c'est fête. Prenez un vrai congé. Allez voir les enfants. Oui, allez! allez! Ne tardez plus!

L'homme et la femme, qui priaient depuis trois ans, se dirent que peut-être c'était là la voix du bon Dieu et sa réponse à leur prière. Toutefois ils voulurent consulter M. le Curé.

Lui aussi pensa que c'était une inspiration venue du ciel. Et il donna aux voyageurs une lettre de recommandation pour les religieuses en noir et en blanc qui servent de mères à ceux qui n'en ont plus.

Mon Dieu! que c'était triste d'arriver dans cette grande maison toute remplie de bébés, trop jeunes pour comprendre qu'ils sont là parce qu'ils n'ont plus de parents. Partout des couchettes, et, dans chaque couchette, un petit enfant. Il y en a qui dorment, il y en a qui pleurent, il y en a qui jouent avec un hochet, il y en a qui sourient et ont l'air de vous reconnaître.

Le monsieur et la dame avaient le coeur malade à la pensée de toute cette misère. Et ils dirent aux religieuses:

—Nous allons être papa et maman à celui que vous nous choisirez. Donnez-nous ce que vous avez de mieux.

Or, il y avait là un petit garçon de tant de mois. Il était en bonne santé, et de bonne humeur. Le monsieur et la dame le choisirent il les regarda un peu drôlement d'abord, mais il s'accoutuma vite à leur compagnie. Et depuis ce temps, il est toujours resté avec eux. Lui, le petit garçon, pense que le monsieur et la dame sont ses vrais parents. Eux, les parents adoptifs, font comme s'ils étaient les vrais parents du petit garçon.

Etaient-ils obligés d'aller chercher ce petit étranger dont les bonnes soeurs prenaient soin? Pas du tout!

Ont-ils bien fait? Ils ne le savent pas encore. Quand le sauront-ils? Lorsque leur garçon aura grandi, s'il est bon, s'il est vaillant, s'il est gentil, s'il aime le bon Dieu et ses parents, s'il veut aller à l'école et s'instruire...

Peu d'enfants, à ce point du récit, retiendront leur enquête:

—Les connaissez-vous?... Où restent-ils?... Comment s'appellent-ils?

C'est le moment de la révélation Vas-tu le dire? Vas-tu en parler à d'autres qu'à nous? Tu promets le secret? Eh bien, voici. Ecoute de tes deux oreilles: Le monsieur et la dame, c'était nous, ton père et ta mère. L'enfant, c'était toi.

Embrasse-nous, maintenant, et aime-nous encore plus.

Mets-toi à genoux. Ensemble nous allons remercier le bon Dieu de t'avoir fait retrouver des parents, quand tu avais perdu les tiens.

—Mais mes vrais parents? où sont-ils?

—Ah! cela, nous n'en avons jamais rien su. Ils sont peut-être morts. Mais les religieuses gardent toujours le secret sur les vrais parents de leurs petits abandonnés.

Ainsi parlerais-je à mon garçonnet, bien avant que les indiscrets viennent troubler l'harmonie de notre vraie parenté de coeur.

N.B. Si vous désirez adopter un enfant, veuillez vous adresser au

Service Social de St-Jean,
Centrale Catholique,
190, rue Laurier,
Saint-Jean, Qué.,
Téléphone 7533.

ou

Service Social, Rive-Sud,
1255, Blvd Beauregard,
Ville Jacques-Cartier,
Tél. OR. 4-1553.

Local Commercial à louer

Dimension 40' x 35'
avec cave.

S'adresser par téléphone
— 8-1749 —

J. M. PETRIN & FRERE
Spécialité: Pierre Artificielle

BLOCS DE CIMENT

305 BLVD GOUIN — TEL. 2396 — MANUFACTURE
50 BOUTHILLIER — TEL. 6171 — RESIDENCE

SAINT-JEAN, Qué.

UNE POLICE
Responsabilité Personnelle
ÉVITE
UN DÉSASTRE
FINANCIER
Prime $7.50 (3 ans)
Protection: $10,000.

PHILIPPE BRAULT & FILS
93 ST-CHARLES — TÉL. 2503 - 7639

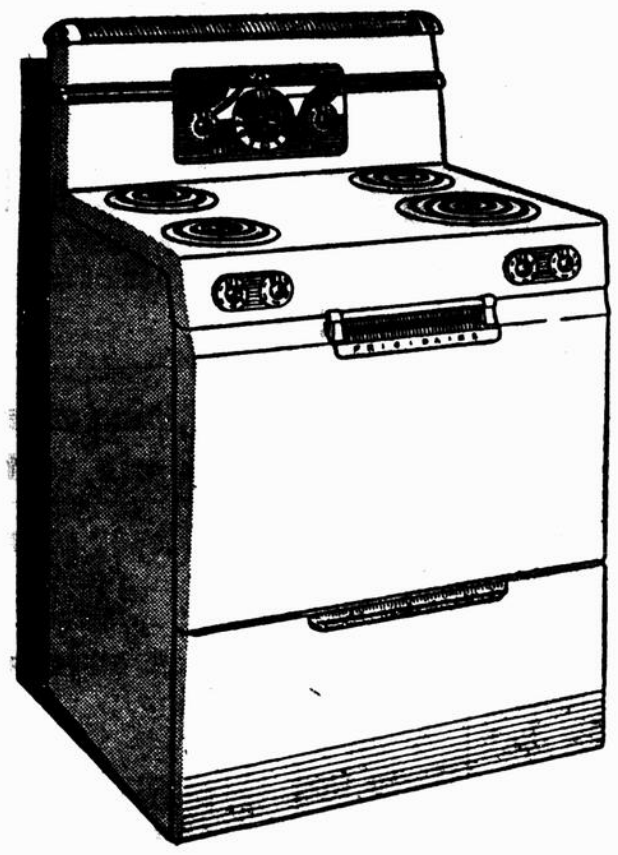

Le poêle électrique
"THRIFTY 30"
Frigidaire

C'est Frigidaire qui a mis sur le marché le premier poêle électrique de 30 pouces pour cuisines modernes.

★ Four de grandeur surprenante pour un poêle occupant si peu d'espace.

★ Poêle efficace, bien adapté au besoin d'espace des cuisines d'aujourd'hui.

★ Les Canadiens préfèrent le poêle "Thrifty 30" de Frigidaire à toutes les autres marques réunies.

Choisissez le poêle conçu par l'expérience!

Fini extérieur en émail cuit inusable, blanc ou nouveau jaune pastel "Stratford".

- Signal lumineux pour le four.
- Gril ultra-rapide.
- Fini extérieur et intérieur en émail cuit inusable.
- Nouveaux brûleurs rapides à éléments "Radiantube".
- Eclairage de surface pleine largeur.
- Tiroir à ustensiles pleine largeur.
- Nouveau four à réglage automatique "Cook-Master".
- Prise de courant à réglage automatique.
- Brûleurs à signaux lumineux.

Prix: $269.75

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

AU MAGASIN DU PEUPLE

184 RICHELIEU, COMMENÇEE LE 7 JANVIER Voisin de l'Hôtel Saint-Jean

Chemises de marques réputées tels que B. V. D. et Van Heusen

Cols nouveaux à pointes courtes et Windsor.

Régulier $3.95
Spécial à **2.88**

Pardessus en Tweed anglais,
COUPE PARFAITE
Régulier $39.95
Très spécial à **29.95**

Chemises d'une qualité insurpassable
En broadcloth anglais B.V.D. et Van Heuser
Régulier $4.95 — Spécial à **3.88**

Lot de bas pour hommes
Régulier $1.00 — Spécial à **.79**

COMBINAISONS PENMAN'S 71
Régulier $3.95 — Très spécial à **2.88**

EN GRAND SPECIAL
Habits pour hommes, 2 pantalons
Régulier $55.95
Spécial à **34.95**

LOT DE CHEMISES SPORT
Spécial à 2.88

HABITS
nouveaux tissus anglais
Régulier $39.95
Spécial à **24.95**

Habits en tweed anglais
Très spécial à . . . 12.95

POUR VOS JEUNES GARÇONS
Jolis complets à 2 paires de pantalons
Régulier $29.95
Spécial à **16.95**

Habits pour hommes, avec 2 pantalons
Régulier $59.95
Très spécial à **39.95**

MANTEAUX POUR DAMES
Régulier $29.95
Spécial à **18.95**

Manteaux pour dames, en Elysian
Régulier $55.00 — Spécial à **32.95**

IMPERMEABLES POUR DAMES
Marine, Gris et Drab
Très spécial à 12.95

LOT DE COSTUMES
Spécial à 5.95

UN AUTRE LOT DE COSTUMES
Spécial à 22.95

Un grand assortiment de robes
Régulier $8.95 — Très spécial à **2.95**

ROBES NOUVEAUX TISSUS
Régulier $19.95 — Spécial à **12.95**

Lot de robes en laine et en feutre réduites au prix coûtant

Lot de gilets et jersey pour dames
Régulier $2.95 — Spécial à **1.98**

Lot de gilets en laine
Spécial à 95

Tous nos chapeaux pour dames sont réduits au prix coûtant
Faites votre choix

BLOUSES MISTER MAN
EN BROADCLOTH ANGLAIS
Régulier $4.95 — Spécial à **2.89**

Lot de manteaux démodés
Très spécial à 5.95

ROBES EN BEAU LAINAGE
Régulier $19.95 — Spécial à **8.95**

LE MAGASIN DU PEUPLE

184 RICHELIEU **Voisin de l'Hôtel Saint-Jean**

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone 7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU, LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

"Entre toutes les oeuvres diocésaines, a écrit S. Em. le cardinal Villeneuve, je ne puis m'empêcher de recommander au premier chef celle qui entraînera toutes les autres, la presse catholique."

SAINT-JEAN, JEUDI, LE 20 JANVIER 1955 — Imprimé aux Editions du Richelieu, Ltée

UN 250e ANNIVERSAIRE À L'HORIZON

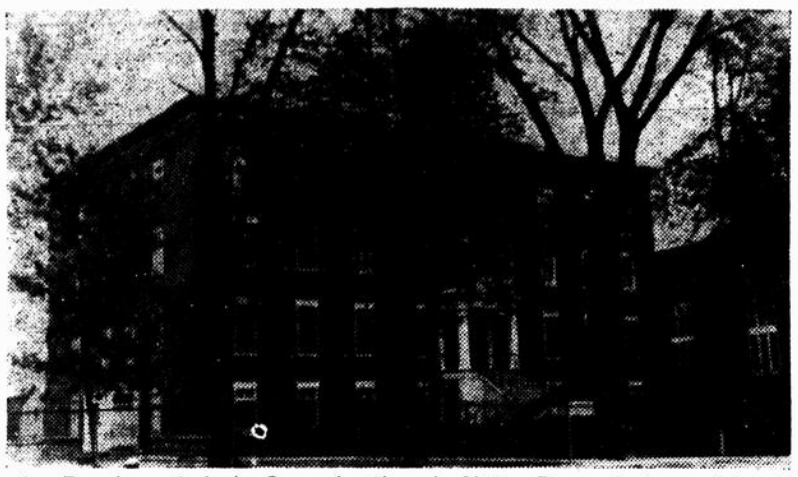

Le Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame de Laprairie, célèbrera en juin prochain le 250e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion toutes les anciennes élèves seront convoquées. Pour faciliter la tâche des organisatrices et permettre à celles-ci de n'oublier personne, votre collaboration serait bien appréciée, chères anciennes, si chacune envoyait son nom et son adresse soit à la Révérende Mère Supérieure, 6 Chemin Saint-Jean, Laprairie, ou à Mme Paul Favreau, présidente de l'Amicale, 23a rue Saint-Laurent, Laprairie.

CERCLES D'ECONOMIE DOMESTIQUE

PAROISSE CATHEDRALE

Avec la nouvelle année, nous commençons nos assemblées régulières pour 1955. Notre aumônier, M. le chanoine E. Martineau, nous honore de sa présence.

Mlle I. Ledoux, présidente, assistée de son conseil, ouvre l'assemblée par la prière. Après lecture des Minutes par Mme Mme Frégeau, secrétaire, et du dépouillement du volumineux courrier des Fêtes, nous passons au Cercle d'étude du mois; sujet qui nous touche de près, puisqu'il s'agit de discuter notre devise "travail et charité", deux mots qui ne doivent pas seulement servir à orner un tableau ou une feuille de papier, mais bien deux mots qui doivent être l'ombre de nos faits et gestes journaliers et que toute chrétienne doit savoir définir et mettre en pratique.

Des cours d'Art culinaire seront donnés gratuitement par une technicienne du gouvernement, du 7 février au 5 mars. C'est une nouvelle que les dames et demoiselles accueillent avec joie. Ces cours auront lieu à 114 rue Richelieu. Que chaque membre se fasse un devoir d'amener une ou plusieurs compagnes car toute personne pourra en bénéficier, il n'est pas nécessaire de faire partie du cercle pour profiter de cet avantage.

Il nous fait plaisir d'accueillir une nouvelle membre en la personne de Mlle B. Dupuis, bienvenue parmi nous.

La démonstration du mois: un délicieux gâteau au chocolat, préparé par Mme Durocher et que les jeunes filles ont servi avec café et liqueur, gros merci à Mme Durocher, pour votre succulente démonstration.

Mlle I. Ledoux nous fait part de sa résignation comme présidente, elle se dit peinée de ne pouvoir remplir cette charge à nouveau, mais des raisons personnelles l'obligent à démissionner. En signe de reconnaissance, les membres lui offrent un joli cadeau-souvenir. Mlle Ledoux, en termes émus, remercie pour ce geste délicat et souligne la belle coopération des officières et des membres qui lui ont rendu la tâche facile pendant son terme de présidente et demande de continuer à seconder sa future remplaçante.

Comme il a été décidé au dernier congrès général, les élections ont lieu en janvier et c'est avec plaisir que nous accueillons pour cette circonstance Mlle C. Demers, présidente diocésaine, assistée de Mme Brabant, présidente du cercle St-Edmond. M. le curé Martineau agit comme président d'élections. Le scrutin donne comme résultat: à la présidence, Mme Nap. Bessette; 1re vice-présidente, Mme Geo. Raymond; 2e vice-présidente, Mme G. Durocher; secretaire, Mme O. Frégeau, réélue; trésorière, Mme A. Granger, réélue.

Félicitations et bonne chance au nouveau conseil.

Les activités reprennent le cours normal, c'est-à-dire assemblée tous les 1er mardis de chaque mois, invitation aux nouvelles qui veulent se joindre à nous.

—o—

NOTRE-DAME-AUXILIATRICE

11 janvier 1955, notre première réunion de l'année, ce soir. Mme Landry, très heureuse, remercie les membres d'être aussi nombreuses, souhaite la bienvenue aux nouvelles recrues et aux quatre dames qui sont venues nous rendre visite.

Notre bonne présidente félicite le Comité de salle pour le magnifique travail qui se fait à notre local, en effet, c'est propre et très bien décoré, une note de gaieté y règne et on se sent comme chez soi. Remarquez cette belle crèche de Noël, don généreux de Mme Daniel, une de nos membres.

Comme par les années passées, celles qui ont 10 et 9 présences aux assemblées de 1954, sont récompensées. Le $5.00 est gagné par Mme E. Chaput et le $2.00 par Mme A. Bélanger.

Félicitations, mesdames!

Mme la Présidente remercie les dames qui ramassent les timbres pour les missions et insiste à continuer. Notre panier a vraiment bonne mine! Pensons-y et continuons, mesdames.

Une organisation est à l'affiche. D'autres détails seront donnés en temps et lieu.

Avant de terminer l'année, Mme Landry adresse des paroles de reconnaissance à son exécutif, ses comités d'organisation et de salle, sa rédactrice... invite les membres à venir ici souvent, à travailler avec ardeur et à assister aux assemblées. Elle souligne les donatrices qui de temps à autre arrivent avec un article utile, à notre local. Et elle nous annonce, non sans chagrin, la démission de Mme Chaput comme secrétaire; celle-ci dit avoir bien de la peine mais se sent incapable de continuer.

On passe aux élections. Les charges de ces élections sont réparties aux dames visiteuses. Les résultats sont:

Mme B. E. Landry, présidente
Mme Elorie Chaput, 1ère v.-prés.
Mme Alfred Laberge, 2e v.-prés.
Mme Marcel Guilbault, secrétaire
Mme Henri Catudal, trésorière.

Toutes élues par acclamation. Les officières prennent leur siège. On tourne la page — une nouvelle année débute.

(suite à la page 38)

EMPRUNT SCOLAIRE VENDU PAR LACOLLE

La C.S. de Lacolle adjuge $85,000 d'obligations à 3-3½-4% séries 20 ans à 97.69, un coût net de 4.153%.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Lacolle, comté de St-Jean, ont reçu trois soumissions, mardi soir, 11 janvier, pour une émission de $85,000 d'obligations séries vingt ans. L'adjudication a été faite au Crédit Interprovincial, Ltée, au prix de 97.69 pour $51,000 à 3% 1955-58, $87,000 à 3½% 1959-62 et $27,000 à 4% 1963-74. Le loyer net de l'emprunt est de 4.153%. Un octroi de $49,905.80 a été accordé par le Secrétaire de la province.

La corporation avait vendu au comptoir en octobre 1952, $51,500 de titres à 4½ séries 20 ans au pair.

Les soumissions suivantes ont été présentées aux commissaires pour le nouvel emprunt:

Crédit Interprovincial, Ltée
$51,000 à 3% 1955-58; $7,000 à 3½% 1959-62 et $27,000 à 4% 1963-74 - prix: 97.69 - coût net: 4.153%.

Crédit-Québec, Inc.
$51,000 à 3% 1955-58 et $34,000 à 4% 1959-74 - prix: 97.59 - coût net: 4.213%.

Crédit Anglo-Français, Ltée
$52,500 à 3% 1955-59 et $32,500 à 4% 1960-74 - prix: 97.22 - coût net: 4.265%.

Les obligations sont datées du 1er octobre 1954 et elles échoient du 1er octobre 1955 au 1er octobre 1974 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Les commissaires se réservent le droit de racheter les obligations avant échéance. L'emprunt est fait pour l'exécution de travaux d'agrandissement à l'école no 1 et payer des dépenses supplémentaires nécessitées par les travaux exécutés à cette école. Il est autorisé par des résolutions adoptées le 23 mai 1954 et le 23 septembre 1954. L'octroi de $49,905.80 applicable au complet au service de l'emprunt est payable en quatre versements annuels, égaux et consécutifs de $12,476.45, de 1955 à 1958 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation, pour 1954-55, se chiffre par $1,290,620. Le 30 juin dernier, la dette consolidée nette de la commission scolaire s'établissait à $44,500 et un octroi de $22,628.34 s'y appliquait. La population du territoire placé sous la juridiction des commissaires est de 1,860 âmes.

JOURNEE SYNDICALE

Programme de la journée, dimanche le 23 janvier, à la Centrale Catholique.

9.30 hres a.m.—Inscription.
10.00 hres a.m.—Mot de bienvenue; exposé sur le thème de la journée.
10.30 hres a.m.—Séance d'étude en commission.
1.00 hres p.m.—Dîner-causerie
2.30 hres p.m.—Séance plénière.
3.30 hres p.m.—Conclusion.
4.00 hres p.m.—Départ.

Votre journal "Le Richelieu" membre de l'ABC, possède la plus forte circulation payée des journaux de la région.

UNE BELLE CRÈCHE À FORT-CHAMBLY

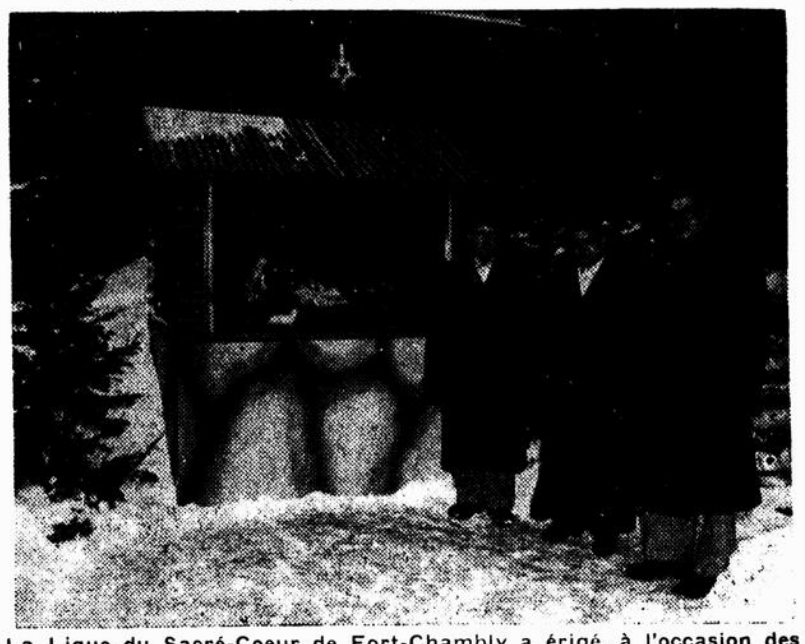

La Ligue du Sacré-Coeur de Fort-Chambly a érigé, à l'occasion des Fêtes, une magnifique crèche de Noël, dans le parterre de l'église paroissiale. Les organismes suivants y sont généreusement allées de leurs deniers: M. le Maire St-Onge et le Conseil de Ville, les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie et les Filles d'Isabelle. La Ligue adresse donc le plus cordial merci aux donateurs et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont été les artisans de cette belle initiative. — Sur la photo, de gauche à droite, M. Gérard St-Louis, président de la Ligue; M. le Curé Roland Archambault et M. le Maire Paul St-Onge.

NOUVELLES LACORDAIRE

Dimanche dernier, l'Exécutif du Conseil diocésain, répondant à l'invitation du directeur de l'Action catholique, M. l'abbé Laurent Brault, avait l'insigne honneur de rencontrer Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre évêque de Saint-Jean qui eut l'obligeance de nous présenter ses voeux et nous accorder la bénédiction papale. Chacun des délégués reçut un précieux souvenir de Notre Très Saint-Père le Pape glorieusement régnant. C'est M. Hector Leclerc, vice-président, qui reçut au nom du Cercle Lacordaire cette bénédiction du Souverain Pontife.

Egalement Mgr Coderre en profita pour adresser ses directives à tous les dirigeants de l'A.C., le laïcat chrétien doit prolonger l'Action du prêtre dans notre milieu respectif.

Pour nous du mouvement Lacordaire, soyons fiers de notre mouvement, affichons crânement nos convictions; par la tempérance, par l'abstinence, dégagés des intempérances mondaines, nous pouvons plus facilement nous consacrer à l'apostolat laïc demandé par nos évêques; mandatés auprès des malheureuses victimes des boissons, nous pouvons facilement approcher certains foyers et y rétablir le bonheur: tant il est vrai qu'au fond de toute désunion et toute division se trouve la bouteille.

Continuant notre expansion à travers le diocèse, mercredi dernier une délégation du Conseil de la Cathédrale allait diriger une assemblée à Saint-Blaise: une trentaine de personnes assistaient à cette réunion préliminaire. M. l'aumônier diocésain allait diriger, le même soir, une assemblée à Saint-Valentin où assistaient environ 40 personnes. Saint-Amable possède déjà son Conseil. Saint-Constant subit un gros réveil et bourdonne d'activités; avec la venue de la famille Farley et de quelques autres apôtres: ce Cercle prépare pour bientôt une journée de propagande.

A cause de la maladie de notre distingué président, ce fut notre populaire vice-président M. Rodrigue Potvin, avec M. l'abbé Rémillard qui se rendirent à Québec pour assister aux fêtes du 15e anniversaire de fondation du Centre Canadien. En effet c'était le 18 décembre 1939 qu'était officiellement fondé le Centre Canadien. Avec l'approbation de Son Eminence le Cardinal Villeneuve et en présence du fondateur même des Cercles Lacordaire le R.P. Jacquement qui était venu à Saint-Ferdinand pour la première convention le 16 juin 1940, le premier exécutif fut ratifié ayant pour premier président M. Raoul Poulin aujourd'hui député à l'assemblée législative et comme premier aumônier général le R.P. Villeneuve qui depuis dirige avec tant de dévouement tout le Cercle Lacordaire Canadien. Depuis cette date, le mouvement prend de l'ampleur dans tout Québec et se répand dans les Maritimes, en Ontario et dans l'Ouest Canadien. Nous comptons aujourd'hui 138,000 membres.

C'est ce soir jeudi le 20 janvier qu'ont lieu les élections du Cercle de la paroisse Cathédrale; une vive émulation anime ce cercle et nul doute qu'avec un nouveau Conseil renforci, notre Cercle connaîtra une grande expansion en 1955.

Chez les Producteurs de Légumes

AVIS DE CONVOCATION

Le syndicat des Producteurs de Légumes pour Fin Industrielle des comtés de Laprairie et Napierville désire aviser tous les cultivateurs de ces deux comtés qui produisent des légumes pour les conserveries de la tenue d'une importante réunion qui se tiendra lundi, le 24 janvier, à 1h. 30 p.m. en la Salle Littéraire de Laprairie.

Des sujets d'une importance capitale y seront discutés. On entendra entre autres, une allocution du président du Syndicat, M. René Dubuc, de Saint-Isidore, qui parlera des réalisations à date. De plus, M. Gérard Giroux, propagandiste de l'U.C.C. à Valleyfield, donnera un compte-rendu de son voyage d'étude au Congrès des Producteurs de Légumes des conserveries d'Ontario. Le secrétaire-trésorier du Syndicat, M. A. Lussier, de Saint-Remi, présentera son rapport. Pour finir on entendra plusieurs discussions sur les activités prochaines du Syndicat.

Soyez tous présents, il y va de votre intérêt et de votre protection.

L'Art culinaire au Foyer

Le prochain cours d'art culinaire aura lieu le mercredi, 26 janvier. On y confectionnera le menu suivant:

Bouillon
Roulades de veau
Salade dorée
Bananes au caramel
Biscuits à la cuillère.

ICI ET LA

SAINT-REMI

GAGNANTES

Mlle Jeanne Lanctot, représentante de la Cie Populex, désire annoncer les noms des gagnants du récent tirage de fin d'année: Mme Lionel Lefebvre de Saint-Remi, une poupée; Mlle Pauline Boyer, chapelet en cristal de roche.

Je profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année à ma clientèle et sollicite l'encouragement de nouveaux clients.

—o—

DECES ET FUNERAILLES

On annonce le décès, survenu le 10 janvier 1955, de M. Joseph Boyer, 80 ans, époux de Berthe Monette.

Ses funérailles ont eu lieu le 12 janvier en l'église paroissiale.

Le défunt a été exposé au Salon mortuaire. Le service fut chanté à 9 heures par le R.P. Aldéi Denis, c.s.v.

—A Montréal, le 11 janvier 1955, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Vve Alfred Huberdeau née Alexandrine Troie, demeurant au No 4229 De LaRoche.

Ses funérailles ont eu lieu le 15 janvier à 9 heures en l'église de l'Immaculée-Conception. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges. La défunte laisse 4 fils: MM. Yvan, Gaëtan, Gérard et Roger; une soeur: Mlle Flore Troie et plusieurs autres parents.

—On déplore le décès de Mme Eusèbe Riendeau, née Olivine Gagné, 93 ans, survenu dans la nuit du 14 janvier 1955.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi, le 17 janvier, à 10 heures.

La défunte a été exposée à la demeure de son gendre, M. Alexandre Rousseau, d'où le cortège se mit en marche, pour l'église paroissiale, où, le service fut célébré.

Plus de détails seront fournis dans le prochain courrier.

A toutes ces familles affligées par le deuil d'un de leur parent, nous offrons toutes nos condoléances.

—o—

—Nous sommes au regret d'annoncer le décès d'un citoyen de notre paroisse M. Zénon Demers, époux en première noces de Philomène Boyer, et en deuxièmes noces de Céline Houle et en troisièmes noces de Catherine Fitzpatrick survenu le 16 janvier à l'âge de 83 ans et 6 mois.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 19 courant à 10 heures A.M. en l'église paroissiale.

—o—

PARTIE DE CARTES DES FILLES D'ISABELLE

Grande partie de cartes des Filles d'Isabelle de Saint-Remi dans la salle des Chevaliers de Colomb mardi le 25 janvier à 8 heures P.M. De nombreux prix seront distribués aux gagnants. Un goûter sera servi. Entrée: 50c. Vous êtes tous cordialement invités à vous joindre à nous.

Bienvenue à tous!

—o—

NAISSANCE

A l'église de Châteauguay, le 25 décembre 1954, a été baptisé Joseph, Noël, Aldéric, Serge, enfant de M. Alfred Boulerice et de Germaine Forget. Le parrain a été M. Aldéric Boulerice, oncle et la marraine Mme Auguste Forget, de Roche-Beaucourt, grand'mère de l'enfant. Porteuse: Mlle Françoise Forget, tante.

—o—

STATISTIQUES PAROISSIALES

D'après le recensement fait lors de la visite paroissiale nous comptons...

265 familles dans campagne, formant un total de:
1409 paroissions dont
1117 communiants et
292 non-communiants
Dans la ville:
490 familles dont
1956 paroissiens
1585 communiants
371 non-communiants
Total des paroissiens est de 3365 âmes.

● La récolte de pommes du Canada en 1954 a été évaluée à 14,100,000 boisseaux, soit une augmentation de 20 pour cent sur 1953.

LAPRAIRIE

BAPTEMES

Le 1er janvier 1955, Marie, Rolande, Claire, enfant de M. Marcel Lamarre et de Lucille Demers. Parrain: M. Charlemagne Guérin, de Saint-Constant; marraine: Gisèle Demers, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—Le 2 janvier, Joseph, Alphonse, Robert, Michel, enfant de M. Marcel Martin et de Thérèse Roy. Parrain: M. Robert Martin, de cette paroisse; marraine: Mme Alphonse Martin, grand'mère de l'enfant.

—Le 2 janvier, Marie, Sylvie, Nicole, enfant de M. Thomas Lavoie, cultivateur et de Fabiana Boyer. Parrain: M. Denis Brossard, marraine: Laurette Boyer, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—Le 6 janvier, Marie, Claire, Louise, enfant de M. Robert Gagnon, cultivateur et de Raymonde Lussier. Parrain: M. Laurent Gagnon; marraine: Claire Lussier, tante de l'enfant. Porteuse: Madeleine Gagnon, tante.

—Le 9 janvier, Marie, Adelina Diane, enfant de M. Guy Tremblay et de Claire Tremblay. Parrain: M. Rosario Tremblay; marraine: Juliette Sénécal, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Céline Tremblay, cousine.

—Le 9 janvier, Joseph, Guy, Ronald, enfant de M. René Bachand et de Réjeanne Raquepas, de cette paroisse. Parrain: M. Guy Bachand; marraine: Flore-Annette L'Ecuyer, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Normand Charbonneau, tante.

—o—

SEPULTURES

Le 5 janvier eut lieu ici le libera de Mme Ambroise Beauvais, née Laure Barbeau de Saint-Pierre Claver, Montréal. La défunte était âgée de 78 ans et 10 mois.

—Le 12 janvier a été chanté le service funèbre de M. Arthur Brosseau âgé de 66 ans et 11 mois, décédé à l'Hôtel-Dieu après une assez longue maladie.

M. Barbeau laisse après lui de nombreux enfants qui ne l'oublieront pas dans leurs prières. Ils ont eu un si bon père que son départ laisse un grand vide. Son grand mérite a été d'une charité admirable pour tous. Comme c'est l'amour de Dieu et du prochain qui sauve, pas de doute qu'il aura une bonne place au ciel.

—o—

ELECTION D'UN MARGUILLIER

A la fin du mois de décembre eut lieu l'élection d'un marguillier, M. Ernest Lussier ayant terminé son office. C'est M. Léopold Bisaillon qui a été choisi à l'unanimité, comme c'est ainsi que les choses doivent se passer à l'église. Dès qu'un homme possède les années requises par la loi, qu'il sait lire et écrire, et s'acquitte de ses devoirs de chrétien, il n'y a aucune raison pour qu'on lui apporte un refus. Les paroissiens l'ont compris et ils méritent qu'on les en félicitent.

—o—

LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Laprairie a eu sa fête annuelle: un goûter au restaurant Favreau. Les membres ont répondu en bon nombre à l'invitation de leur président M. Tougas qui les en a vivement remerciés. A part M. Tougas, plusieurs orateurs ont adressé la parole. M. Favreau nous a servi un bon repas, capable de satisfaire les goût les plus délicats, nous l'en félicitons. Mgr le Curé a béni la table et a béni aussi tous les assistants. Ces réunions sont bonnes pour cimenter l'amitié.

TRAVAIL ET SOUCIS

L'ouvrier qui travaille entouré de machinerie doit avoir toute sa présence d'esprit. Lorsqu'il s'inquiète de sa famille ou de sa santé, il augmente les possibilités d'un accident. Afin de remédier à ses soucis il peut en discuter avec un ami sûr ou le conseiller du personnel. Lorsque le problème est une question de santé, consultez le médecin, c'est lui qui est le plus en mesure de donner des conseils.

SAINT-PHILIPPE

Rapport des joutes disputées à St-Philippe comme à l'étranger

Dimanche
le 1er janvier 1955

Joute disputée à Brosseau-Station: Le compte, Brosseau-Station 7 et St-Philippe 2. Les compteurs pour St-Philippe, Claude Monette sur les passes d'Alain Poissant et de Germain Hébert; Jean-Paul Plourde sur les passes de Marcel Poissant et P. Monette. Les étoiles sont: Claude Monette, Jean-Paul Plourde, Germain Hébert.

Vendredi
le 6 janvier 1955

Joute disputée à St-Jacques-le-Mineur. Le compte St-Philippe 1 et St-Jacques 0. Les compteurs sont pour St-Philippe, René Daunais sur les passes de Jean-Paul Plourde et de Germain Hébert. Les étoiles: Germain Brosseau (gardien de but), René Daunais et Jean-Paul Plourde.

Dimanche
le 8 janvier 1955

Joute disputée à Saint-Philippe: Le compte, St-Philippe 2 et Saint-Constant 1. Les compteurs: Claude Monette sur les passes de Germain Hébert et d'Alain Poissant. Alain Poissant sur les passes de Germain Hébert et de Normand Major. Les étoiles: Claude Monette, Germain Hébert, Alain Poissant.

Mercredi
le 12 janvier 1955

Joute disputé à Saint-Mathieu. Le compte St-Philippe 2 et St-Mathieu 0. Le compteur Marcel Poissant, 2 buts sur les mêmes passes de Germain Hébert et de Jean-Paul Plourde. Les étoiles: Marcel Poissant, Germain Brosseau et Jean-P. Plourde.

Dimanche le 8 janvier 1955 a eu lieu un tirage au profit du Cercle des Loisirs. Le numéro gagnant est 2401. Il n'a pas été réclamé. Veuillez vérifier vos numéros. Merci.

—Samedi le 22 janvier 1955 : Grande soirée à la Laiterie de la Madeleine organisée au profit du Cercle des Loisirs de Saint-Philippe. Il y aura tirage d'une belle lampe sur table donnée par la maison Vincent Jolivet de Saint-Philippe. Le prix d'entrée est de $1.00.

Bienvenue à tous!

VERCHERES

Au début de cette nouvelle année, les Dames de l'Ouvroir St-Alcide sont heureuses de présenter leurs voeux à tous les paroissiens de Verchères.

A Monsieur le Chanoine Alcide Gareau, notre fondateur, nos hommages et souhaits respectueux. Bonne santé, et longue vie, Monsieur le Curé beaucoup de succès et de consolations dans votre zèle apostolique.

A Monsieur l'abbé A. Surprenant, bonne, heureuse et sainte année.

A MM. les maires, les conseillers et à tous les dirigeants de mouvements paroissiaux nous souhaitons la sagesse et la prudence pour mener à bonne fin leurs diverses entreprises.

Enfin, à tous petits et grands, paix, bonheur, prospérité et le Paradis à la fin de vos jours.

Un autre devoir, bien agréable à remplir, est celui de la reconnaissance. Merci à tous les bienfaiteurs qui, il y a deux ans, ont répondu si généreusement à la collecte faite en vue de renouveler le vestiaire des ornements sacerdotaux.

Voici la liste complète de tout ce qui a été bénévolement fabriqué avec ce revenu soit $1150.52.

Toiles: 6 aubes gothiques, 4 surplis, 1 douzaine d'amicts, 1 douzaine de purificatoires, 1 douzaine de pales pour la messe, 1 douzaine de pales pour la communion, 1 douzaine de manuterges, ½ douzaine de caporaux.

Ornements pour l'office: (chacun comprenant 5 morceaux)
1 noir avec dalmatiques et chape, 1 Rouge complet, 1 Vert complet, 1 Blanc complet (2 chasubles) 1 Violet complet, 7 Voiles pour le tabernacle.

Mme Philippe Guyau a capitonné l'intérieur des tabernacles de l'autel de la sacristie et celui de l'autel principal de l'église.

La magnifique peinture à l'huile, que l'on peut voir lorsque la porte du tabernacle est ouverte, est l'oeuvre de Mlle Rita Lapierre artiste bien connue de chez-nous.

Nous avons aussi fait un drap mortuaire et plusieurs étoles pour la confession, etc. etc...

Chers paroissiens, si vous connaissez, tant soit peu, la valeur d'un seul ornement de la qualité de ceux qui sont maintenant nôtres, vous admettrez que le travail accompli par notre cercle, avec le montant en caisse, est simplement fabuleux.

Merci de tout coeur à ces vaillantes femmes, infatiguables et dévouées qui malgré leurs occupations régulières ont réussi admirablement pareille tâche. Que le Roi Tout-Puissant de la Crèche récompense leur mérite!

Mais, malgré notre bonne volonté, on ne peut faire de miracle et... la caisse est vide. Il y a encore beaucoup à faire. Nous attendons du secours de tous ceux et celles qui voudront bien nous aider pécuniairement. Toute souscription sera reçue avec reconnaissance.

Chers paroissiens avez-vous donné des étrennes à l'Enfant-Jésus? Adressez vos dons à

Ouvroir St-Alcide
Verchères

—o—

Félicitations à M. Armand Fontaine marguiller élu pour l'année 1955. Les autres sont: M. J. B. Dupré, marguiller en charge et M. Julien Trudeau.

Hommage à MM. les maires et à tous les conseilers élus par acclamation.

INCENDIE

En cas d'incendie, lorsqu'il vous faut traverser une pièce ou un corridor rempli de fumée, couvrez-vous le nez et la bouche avec de la gaze ou un chiffon humide. Ces tissus aideront à filtrer la fumée et à l'empêcher d'atteindre les poumons. Comme la fumée est beaucoup moins épaisse près des planchers, rampez sur vos mains et vos genoux. Enrouler une couverture de laine ou un vêtement épais autour du corps aidera à vous protéger contre les brûlures.

Abonnez-vous aux grandes revues françaises:

☐ Cuisine et vins de France, mensuel ..... $ 6.50
☐ Nouvelle Revue Française, mensuel 9.00
☐ La Nature, Sciences, mensuel 9.75
☐ Revue de Paris, mensuel 7.50
☐ Chapeaux de Paris, 4 nos. par an 9.00
☐ Ecole des parents, 10 nos. par an 3.50

(Si réabonnement, indiquer date d'échéance)

Nom .....

Adresse .....

Veuillez trouver mon chèque ou mandat $_____ payable à l'ordre de:

LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE
170 St-Jacques Tél. 7529 Saint-Jean

CONFIEZ-MOI AUJOURD'HUI VOTRE CHAUFFAGE DE DEMAIN

MARCEL L'ECUYER
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialité : Chauffage électrique
Vente et installation — Estimé gratuit
Napierville, P. Q. Téléphone 616

La Briqueterie Saint-Laurent, Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine Ouest, Montréal Tél. UNiversity 6-8374
MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean, Qué.

Confiez-moi, aujourd'hui, vos problèmes de demain.
•
RODRIGUE POTVIN
Assurances Générales
Ville Saint-Remi Téléphone 151

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Ancient Bottle Gin
Servez **Seagram** *en toute* **confiance**
★ Seagram's "83" ★

ICI ET LA

CHAMBLY

PARTIE DE CARTES DU CLUB DE HOCKEY

Les membres de l'équipe de hockey des Loisirs organisent, pour samedi soir prochain le 22 janvier, une grande partie de cartes qui aura lieu dans la salle de l'Ecole Saint-Joseph de Chambly.

L'organisation, par les Loisirs, d'une équipe sénior a permis à un bon nombre de nos jeunes de jouer régulièrement sur une patinoire couverte ce qui est rendu impossible sur la patinoire des Loisirs avec nos saisons d'hiver qui ne nous offrent plus de température favorable. De plus, en se divisant en équipes locales avec les plus jeunes, ces joueurs peuvent, quand la température le permet, attirer un grand nombre de ces jeunes qui peuvent espérer de se voir choisis pour le grand club. Avec le tennis de l'été, c'est l'activité de nos Loisirs qui occupe le plus grand nombre de jeunes et on se doit de les encourager mais aussi de les aider financièrement.

Même si on n'est pas sportif, on se doit d'encourager toutes les oeuvres qui occupent nos jeunes et donner le coup d'épaule à ceux qui s'y dévouent continuellement d'une façon bénévole et spontanée.

—o—

ELECTIONS ANNUELLES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les élections annuelles des officiers de la Chambre de Commerce de Chambly auront lieu mardi soir prochain dans la salle de l'Hôtel de Ville de Fort-Chambly. L'assemblée annuelle ainsi que la mise en nomination ont eu lieu à Chambly mardi dernier. Tous les membres sont invités à venir voter et à saluer les nouveaux élus pour le nouveau terme.

Le Conseil est présentement formé de MM. Marcel Brodeur, président, Henri Duclos, vice-président, Albert Bouchard, secrétaire, MM. Jean-Louis Côté, Oscar Gamache, Dieudonné Martel et Gilles Normandin, directeurs représentant Fort-Chambly et MM. Gilles Adam, Réal Demers, Gérard Lapalme et Jacques Lavoie représentants de Chambly. Tous sont rééligibles.

—o—

AUX LOISIRS

C'est cette semaine que commenceront les parties de la Ligue locale de hockey comprenant trois équipes de Chambly et une équipe de Richelieu. Les parties se joueront sur la patinoire des Loisirs et sur celle de Richelieu. Les équipes de Chambly sont composées de joueurs de la grande équipe et de jeunes joueurs de Chambly. Les joueurs de la grande équipe se divisent dans les trois équipes afin d'aider les jeunes et de leur permettre, s'ils ont les qualifications nécessaires, de pouvoir un jour faire partie du club jouant dans la ligue Richelieu-Yamaska.

Nos joueurs de l'équipe sénior continuent à faire bonne figure dans la Ligue Richelieu-Yamaska. Ils occupent présentement la deuxième position après Saint-Bruno. Les nôtres sont un point en arrière mais ils ont une partie de moins de jouée.

Cette équipe a joué trois parties sur la glace locale depuis deux semaines. Elle a joué contre Saint-Jean deux fois partageant les honneurs en gagnant la première avec un pointage de 7 à 3 et perdant la seconde avec un pointage de 6 à 2. Elle a aussi remporté une victoire contre St-Pierre-Claver au pointage de 7 à 3. Une des équipes juniors a aussi joué contre une équipe jr. de Saint-Bruno. Cette dernière a remporté la victoire à 6 à 2.

Notre équipe de tennis sur table sous la direction de Roland Monast fait aussi bonne figure dans la Ligue de la Rive-Sud, section Intermédiaire. C'est la première année que notre équipe participe dans cette section et elle est présentement en troisième position.

C'est ce soir, jeudi, qu'aura lieu l'assemblée annuelle de l'Oeuvre des Loisirs. Tous ceux qui s'intéressent à l'Oeuvre des Loisirs et à son progrès se feront un devoir d'y être présents.

—o—

PRIX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE POUR DECORATIONS DE NOEL

Les officiers de la Chambre de Commerce viennent d'annoncer les gagnants des prix que ce corps public offre chaque année pour les meilleures décorations d'arbres de Noël ou d'autres décorations dans les deux municipalités de Chambly et Fort-Chambly.

Les juges ont circulé dans toutes les rues des deux municipalités et auusi dans les routes de la campagne et ont eu à primer 11 gagnants dont quatre pour des arbres, quatre pour décorations générales, deux à la campagne et un gagnant parmi les directeurs de la Chambre. A cette occasion les juges qui sont les directeurs de la Chambre étaient accompagnés d'un bon nombre de citoyens des deux municipalités formant cortège de plusieurs automobiles.

Voici la liste des décorations primées: catégorie des arbres: Fort-Chambly, MM. Louis Leblanc et Bernard Carrière; Chambly: M. le curé C.-E. Poirier et M. J.-Aimé Petit. Catégorie des autres décorations : Fort-Chambly: G.-E. Johnson et L. Côté; Chambly: MM. Gilles Sénécal et Alexandre Caron. Pour la paroisse: MM. Gérard Brunelle et Emile Bouthillier. Les premiers recevront un prix en argent au montant de $5. et les seconds de $2.50. La décoration primée chez les directeurs a été attribuée à M. Jean-Louis Côté de Fort-Chambly. Il recevra un prix de $5.00. Nos plus sincères félicitations à tous ces heureux gagnants ainsi qu'à tous les citoyens qui ont répondu spontanément à l'invitation de la Chambre de Commerce.

Les juges ont eu la difficile tâche de juger les décorations de 130 résidences dont 80 à Fort-Chambly et 50 à Chambly. C'est déjà un beau résultat et un bel effort de la part de la population mais les officiers de la Chambre de Commerce espèrent encore mieux pour l'an prochain. Depuis que cette initiative a été prise il y a environ cinq ans, le nombre des citoyens répondant à cette invitation n'a cessé d'augmenter. Pourquoi l'an prochain nos groupements ne penseraient-ils pas à ériger une belle crèche extérieure à un ou plusieurs des beaux endroits des deux municipalités? Ces beaux coins ne manquent pas. Il nous reste de ne pas l'oublier.

SAINTE-JULIE

Baptême

Le 16 janvier, a été baptisé Joseph, Jean-Baptiste, Michel, né le 11 janvier à l'Hôpital Guérette de Longueuil, enfant de M. et Mme J.-Guy Trudeau (Blanche Savaria). Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Savaria, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Denise Savaria, tante du bébé.

Nos félicitations !

—o—

L' U. C. F.

Mardi, le 11 janvier, les membres de l'U. C. F. se réunissaient pour la soirée récréative annuelle.

En effet, au mois de janvier, la réunion régulière tourne en récréation. Chaque membre apporte un petit cadeau que l'on expose pour faciliter le choix. Une partie de cartes se joue avec entrain et l'on procède ensuite au goûter: sandwichs, beignes, gâteau aux fruits, etc., etc., qu'ont apportés quelques généreuses et habiles dames et le café... parlons-en donc ! il était si bon qu'on n'en a pas dormi de la nuit !

M. le curé nous faisait l'honneur de sa présence et sa bonne humeur (comme toujours d'ailleurs). Le choix des prix terminé, cette soirée se clôtura et toutes en garderont un bon souvenir.

La prochaine réunion, le 8 février, sera sérieuse. L'on se remettra à l'ouvrage afin de remplir le porgramme qui nous est tracé, et, ainsi, nous ferons honneur à notre Cercle, ce doit être le désir de toute fermière.

—o—

Réception d'honneur

M. le curé recevait dimanche soir pour souper MM. les marguilliers du banc: MM. Louis-Armand Savaria, Léo Carrière et Côme Brissette et M. Dollard Riendeau sortant de charge.

M. le maire, Pierre Lamoureux, était également invité à ce souper.

NAPIERVILLE

NAISSANCES

A Napierville le 6 janvier 1954 a été baptisée Marie Irène Réjeanne née le 27 décembre 1954 à Hop. St-Jean, enfant de M. Emile Frédette et de Marguerite Bombardier. Le parain a été M. Maurice Bombardier et la marraine Irène Beaudoin. Porteuse: Mme Adrien Barbeau.

ACADEMIE DAIGNEAU

Note de décembre

9e	Denis Coté	77%
	Noël Fredette	70
8e	Gérald Paré	71
	Gaétan Leblanc	68
	Yvon Martineau	65
7e	Jacques Rajotte	84
	Réal Fredette	83
	Réal Deslauriers	82
6e	André Duclos	89
	René Fortin	83
	Denis Hébert	79
5e	Alain Fortin	82.5
	Conrad Cordisco	77.5
	Jean Pierre	76
4e	Jean Fortin	93
	Jacques Fortin	92
	Réjean Rémillard	90
3e	Pierre Marinier	89.2
	Clovis Bourgeois	75.1
	Jacques Colette	75
2e	Jean Durivage	89.8
	Welde Tétrault	85.3
	Jacques Nadeau	83.6
1e	Yvon Deslauriers	80
	Raymond McNeil	78
	Elie Labonté	76

Hâtez-vous! Hâtez-vous! Hâtez-vous!

La Plus Grande Vente de Vêtements d'enfants dans l'histoire de la ville de St-Jean bat son plein

CHEZ BEATRICE

magasin à rayon pour enfants

Sur demande générale

Comme nous n'avons pu servir tout le monde,
les premiers jours, nous prolongeons la vente.

Quantité de Marchandises, nouvellement arrivées, à des prix d'aubaine.

Chez Beatrice

191, RUE RICHELIEU TELEPHONE 4177 SAINT-JEAN, Qué.

Saint-Lambert

"LA FAMILIALE" S.S.J.B. INVITATION AUX PARENTS

La Familiale, désirant aller toujours de l'avant en ce qui concerne l'avenir de la jeunesse de Saint-Lambert, vient de tenter une nouvelle expérience dans le domaine de l'éducation culturelle.

Elle a fondé, sous forme de loisir, un choeur à deux voix pour les enfants. Cette entreprise sera désormais connue sous le nom de la "Manécanterie" de Saint-Lambert et aura pour directeurs: MM. Dupuy et R. Michaud.

Le but principal de cette oeuvre est de développer chez l'enfant un talent musical en lui faisant connaître et apprécier des oeuvres artistiques choisies. Le petit chanteur apprendra non seulement à chanter mais aussi à devenir confiant en lui-même lorsqu'il paraîtra devant un auditoire.

Il y aura une seule répétition par semaine, le Mercredi soir, de 7 à 8 heures dans la salle de l'Académie Saint-Michel.

N'hésitez donc pas, chers parents, à nous confier votre enfant. Vous serez bientôt heureux et fiers de le voir présenter avec ses compagnons les petits chefs-d'oeuvre qu'il aura appris. Et qui sait? Peut-être sera-t-il plus tard appelé à devenir un artiste? Il aura fait ses débuts avec la "Manécanterie".

—o—

PARTIE DE CARTES O.T.J.:

C'est mardi soir le 25 janvier à 8 h. 30, en la salle paroissiale de Saint-Lambert qu'aura lieu la partie de cartes au profit des oeuvres de l'O.T.J. Cette organisation est formée d'hommes consciencieux qui se dévouent bénévolement à l'organisation de loisirs sains et récréatifs pour les jeunes et mérite d'emblée l'encouragement et le support des parents.

Organiser des loisirs conformément aux goûts des jeunes d'aujourd'hui n'est certainement pas chose facile; cela demande tout d'abord de la bonne volonté et ensuite, des fonds pécuniers. A l'O.T.J., la bonne volonté ne manque pas, mais on constate un besoin immédiat de fonds qui seront utilisés à l'achat d'équipement divers.

Donc, tout en se récréant avantageusement, les parents intéressés aux loisirs de leurs enfants pourront généreusement combler ce léger manque. De nombreux prix de présence y seront distribués et on prie les participants d'apporter cartes et marqueurs. L'admission est de 0.75 Pour information, OR. 1-8144.

—o—

FILLES D'ISABELLE

Le 3 janvier dernier avait lieu la première réunion générale du Cercle 490 des Filles d'Isabelle de Saint-Lambert pour l'année 1955. Inutile de dire que toutes les dames présentes en profitèrent pour offrir à leurs compagnes des souhaits généreux.

Cette magnifique soirée se termina par un échange de cadeaux entre les membres suivi d'un superbe goûter.

—o—

DECES

A l'Hôpital de Maisonneuve, samedi le 8 janvier 1955, à l'âge de 73 ans, est décédé, Joseph Poulin, époux de Joséphine Lambert, demeurant à 45 Argyle, Saint-Lambert.

—o—

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE

Des cours de préparation au mariage seront donnés les mardis soirs dans la salle paroissiale à compter de mardi, 25 janvier prochain.

—o—

COURS D'ART CULINAIRE

Comme par les années passées des cours d'art culinaire seront donnés tous les mercredis soirs à 8 heures.

—o—

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée aura lieu à la Villa Saint-René Goupil, Montée Tiffin, les 4, 5 et 6 février prochains. Pour information, appelez OR 4-1541.

—o—

RECENSEMENT

Au dernier recensement notre paroisse compte 4179 catholiques dont 4158 communiants.

FUNERAILLES DE JOSEPH POULIN

Un grand nombre de parents et d'amis de M. Joseph Poulin, industriel bien connu, décédé samedi le 8 janvier, lui ont rendu, hier, un dernier hommage.

Dans le long cortège de sept landaus de fleurs, on remarquait plusieurs industriels.

Le service a été célébré par le chanoine L. Deslauriers, curé de la paroisse. Les abbés Antonin Legendre, curé de Contrecoeur et Léo Lamarre, curé de St-Charles Borromée, agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre.

Le choeur, sous la direction de M. Gérard Désautels, exécuta la messe de Perosi.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Roland, Edouard et Paul-Emile Poulin; ses petits-fils: MM. Jacques Poulin et Claude Chartier; ses gendres: MM. René Chartier et Jacques Legendre.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Albert A. Gardiner, Ernest St-Jacques, Georges Soucie, Israel Grégoire, A.-C. Langevin et le notaire Lionel Lerous.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvrée.

—o—

ACADEMIE DES SAINTS-ANGES

(section française)

Années:	%
1e année (garçons):	
Normand Laliberté	82.7
Guy Simard	82.7
André Lachapelle	82.5
1e année (filles):	
Suzanne Tourigny	98.
Marie Eykel	97.
Arlette Couture	97.
2e année (garçons):	
François Leblanc	92.
M. Trudeau	90.
J.-M. Lefort	89.
2e année (filles):	
Danielle Joyal	92.
Audrey Johnson	89.
Diane Ranger	88.
3e année (filles):	
Suzanne Corbeil	94.
Louise Guay	94.
Claire Lalande	93.
4e année (filles):	
Francine Doyle	91.
Lise Poulin	90.
Huguette Joyal	90.
5e année "A", filles:	
Françoise Lee	
Suzanne Duguay	
Anne-Marie David	
5e année "B", filles:	
Henriette Brants	93.
Louise Belzile	89.
Lise Loiselle	88.
6e année, filles:	
Madeleine Le Tellier	86.
Louise Simard	85.
Pierrette Dupuis	85.
7e année, filles:	
Christiane Mousseau	91.
Claire McKercher	88.
Germaine Belzile	88.
8e année, filles:	
Michèle Langlois	95.
Nicole Harvey	91.
Suzanne Faucher	90.
9e année, filles:	
Hélène Longval	96.
Lorraine Boutet	92.
Jacqueline Marcotte	90.

x x x

(Section anglaise)

Grade 1A:	
Peter Sodo	89.
Maureen	88.
Peter McKenna	87.
Grade 1B:	
Robert McFadyen	95.
Marise Brodeur	95.
Pauline Voisine	94.
Grade 2:	
Barbar Goyette	90.
Patricia Kukpatrick	89.
Louis Pansault	88.
Grade 3:	
Barbara Boulerice	88.
Collin McPherson	87.
Beverley Richmond	85.
Grade 4:	
Mary Kukpatrick	81.
Heater Bender	80.
Monique Fayden	79.
Grade 5:	
Madilyn Senez	83.
Judy Huberdeau,	
Katheine Honley	82.
Elizabeth Cosly	80.
Grade 6:	
Susan Cleevely	89.
Dianna Craig	85.
Joanne Dietsche	83.
Grade 7:	
Claire Des Ruisseaux	92.
Heather Puks	90.
Diane Donshue	89.

N.-D.-DE-GRACES

(Ville J.-Cartier)

Ont été faits Enfants de Dieu et de l'Eglise:

Joseph, Paul, Emile, Michel, enfant de Fernand Piché et de Léonard Brosseau. Parrain Paul-Emile Bénard; marraine Jocelyne Piché.

Le 25 déc.: Joseph, André, Daniel, enfant de Jean Réal Lafleur et de Denise Meilleur. Parrain André La fleur; marraine Arthurette Villeneuve.

Le 26 déc.: Joseph, Pierre, Paul, André, enfant de Georges Vinet et Georgienne Beaudry. Parrain Raoul Leduc; marraine Rose Savoie.

Le 26 déc., Joseph, Lucien, Robert, Michel, enfant de Robert Gascon et de Lise Bémeur. Parrain Lucien Gascon; marraine Noëlla Fiset.

Le 26 déc., Joseph, Trefflé, Gaston, Maurice, Raymond, enfant de Gaston Picard et de Lilliane McDonald. Parrain Maurice Picard; marraine Denyse Picard.

Le 28 déc., Joseph, Marcel, Louis Georges Noël, enfant de Marcel Laterreur et de Yolande Côté.

Le 1er janvier: Marie, Claire, Maryse, enfant de Aurélien Lapalme et de Marie Lys Tellier. Parrain Fernand Lapalme; marraine Marie Claire Lerichelière,

Le 4 janvier: Marie, Lucille, Anne-Marie, enfant de Paul-Emile Boisvert et de Cécile Regeimbald. Parrain Gérard Thérien; marraine Lucille Ranger.

Le 6 janvier: Marie, Colombe, Louise, enfant de Georges Hunter et de Thérèse Lambert. Parrain: Charles-Auguste Lambert; marraine Colombe Déchaine.

Le 6 janvier: Marie, Iréna, Nicole enfant de Maurice Desormiers et de Jacqueline Dupuis. Parrain Jean Caisse; marraine Iréna Allard.

Le 6 janvier: Marie, Germaine, Lise, enfant de Alfred Desbiens et de Yvette Vachon. Parrain: Alfred Desbiens,; marraine Aldéric Beaudoin.

Le 9 janvier: Marie, Jeanne, Inesse, enfant de Paul Nicol et de Claudette Caya. Parrain: Johnny Haduryck; marraine Inesse Caya.

Le 9 janvier: Marie, Claudette, Aline, Lina, enfant de Marcel Lefebvre et de Aline Desormiers. Parrain Yvon Desormiers; marraine: Claudette Desormiers.

Le 9 janvier: Marie, Noëlla, Simonne, enfant de Georges Champagne et de Noëlla Campeau. Parrain: Robert McGregor; marraine: Simonne Brisebois.

Le 9 janvier: Joseph, Armand, Bernard, enfant de Jean Pratte et de Lucienne Forgues. Parrain: Armand Forgues; marraine Lucille Pratte.

Le 9 janvier: Joseph, Fidelio, Roger, Richard, enfant de Roger Racine et de Mireille Fournier. Parrain: Fidelio Tremblay; marraine Jeannette Racine.

Le 11 janvier: Joseph, Alfred,, Robert, Claude, enfant de Alfred Bouchard et de Jeanne Remillard. Parrain: Robert Lemay; marraine: Jeannine Bouchard.

Cérémonie de départ

Mardi, le 11, p.m., avait lieu la cérémonie de départ de notre vénéré curé. Cette séance, rendue par les élèves de Mlle Soriol, fut très significative.

Après la séance eut lieu la présentation des cadeaux. D'abord, une bourse d'environ $300 fut offerte à M. le curé par Jocelyne Saint-Onge, enfant de M. Gratien Saint-Onge, marguillier en charge de la paroisse. Un set Waterman, donné par un ami intime de M. le curé. Une paire de bottes, offertes par les Zouaves de la paroisse, et un magnifique bouquet de fleurs fut offert à la mère de M. le curé, par les Dames de Sainte-Anne et la Chorale de la paroisse.

Toutes les associations de la paroisse étaient présentes à cette soirée d'adieu que la paroisse, à regret du départ de son vénéré pasteur, présenta à cette occasion.

Les paroissiens de Notre-Dame-de-Grâces remercient de tout leur coeur M. le curé Corriveau pour son dévouement dans leur paroisse et l'assurent de leurs prières bien qu'il ne soit plus parmi eux.

Installation

Aujourd'hui, à la grand'messe, avait lieu l'installation de M. l'abbé Maurice Langlois, comme Curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâces. La cérémonie d'installation était présidée par Mgr Romain Boulé, P.A., V.G., V.F., C.T.

Aux premières places, à cette occasion, on remarquait MM. les marguilliers, le père, trois frères, deux neveux de M. le curé, et quelques notables de la place. Toutes les organisations de la paroisse y étaient représentées et avaient leur place dans les premiers bancs.

Les paroissiens acceptent donc comme un père leur nouveau curé et l'assurent de la plus étroite collaboration dans sa nouvelle paroisse.

Bienvenue donc, cher M. le curé, et n'oubliez pas que vos paroissiens désirent que vous soyiez chez vous tout en étant chez eux.

Tél. OR. 1-4567

Dr GÉRARD DUSSAULT
MEDECIN - CHIRURGIEN

Heures de bureau
2 h. à 4 h. p.m. 7 h. à 9 h p.m.
Tous les jours sauf le mercredi

14 rue Green Saint-Lambert

Vous avez besoin d'argent pour régler

Vos comptes en souffrance?

Payez *tous* vos créanciers *à la fois!* HFC vous prêtera de $50 à $1,000 sur simple signature. Conditions de remboursement faciles. Vous êtes servi le jour même. Vous avez 24 mois pour payer. Dès aujourd'hui, rétablissez votre crédit et repartez du bon pied . . . grâce à un prêt de HFC!

Soucis d'argent? Comptes à payer? Venez voir HFC

HFC HOUSEHOLD FINANCE

A.-J. Bergeron, gérant
39, rue St-Jacques, deuxième étage, Tél. 7538
ST-JEAN, P.Q.

QUELLE DIFFERENCE?

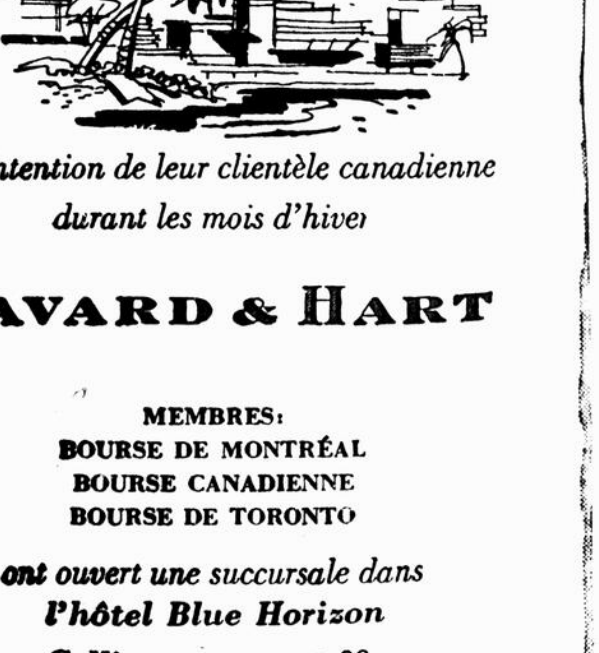

La différence chez O'Keefe, c'est qu'elle est non seulement une bière fort bien fermentée— elle est aussi *douce.*

elle est douce

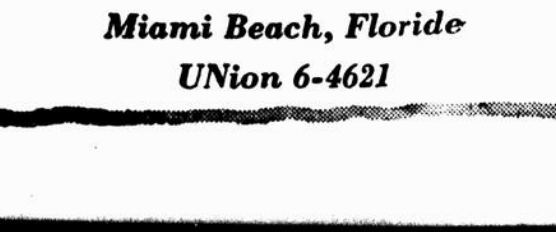

A l'intention de leur clientèle canadienne durant les mois d'hiver

SAVARD & HART

MEMBRES:
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE CANADIENNE
BOURSE DE TORONTO

ont ouvert une succursale dans
l'hôtel Blue Horizon
Collins avenue et 89e
Miami Beach, Floride
UNion 6-4621

ICI ET LA

SAINT-AMABLE

DEPART DE M. LE CURE MAURICE LANGLOIS

La nouvelle du départ si subit de notre Curé a causé beaucoup d'émoi dans la paroisse. C'estavec peine que nous l'avons vu partir. Son règne parmi nous a été si court, et notre plus grand désir était de le garder encore bien longtemps parmi nous.

Vous avez été pour nous un vrai Père et vous avez su diriger nos âmes dans la bonne voie. Les malades garderont de vous le meilleur souvenir. Dans vos visites, vous avez toujours su si bien les encourager. Aussi, c'est lors de votre séjour dans Saint-Amable que nous avons pu rénover notre église et notre presbytère. Ce fut pour nous un grand bonheur.

Lorsque votre aide nous était nécessaire vous vous faisiez une joie de répondre a notre voix suppliante.

Soyez assuré de nos plus ferventes prières et que la Sainte Vierge que vous aimez tant, vous accorde les bénédictions de son Fils.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre nouveau champ d'apostolat et que Dieu vous aide dans la lourde tâche qui vous est confiée.

La volonté de Dieu s'est manifestée par la voix de notre Evêque et nous l'acceptons avec vous.

Votre souvenir restera toujours bien vivant et sera un des plus chers pour nous.

Vos anciens paroissiens.

—o—

INSTALLATION DE NOTRE NOUVEAU CURE

Avant la grand'messe de dix heures, dimanche le seize janvier, a eu lieu l'installation de notre nouveau curé, par M. le chanoine Alcide Gareau, vicaire forain. Après lecture de la lettre de nomination par M. l'abbé Pratt, on entonna le "Veni Creator". Conduit par M. Gareau, notre nouveau curé s'est rendu à l'autel où il a touché au Ciboire, fait profession de foi et prêté serment. Ensuite, il a pris possession de sa nouvelle cure, en visitant les principales parties de l'église.

M. le chanoine Gareau a tenu à le féliciter pour le beau travail accompli partout où il est allé et lui a offert ses meilleurs voeux de bonne chance parmi nous.

Dans ses paroles aux fidèles, M. le Curé a remercié M. Gareau et

M. l'abbé P.-E. Dumas

nous a expliqué sa joie d'être dans notre paroisse. Il a aussi remercié les paroissiens pour l'accueil qu'ils lui ont fait à son arrivée.

Bonne chance et bon succès parmi nous à M. l'abbé Paul-Emile Dumas, notre nouveau curé. Soyez assuré de notre grande confiance et de notre plus entière soumission. Nous vous souhaitons de bien continuer l'oeuvre de son prédécesseur.

Longue vie parmi nous.

—o—

ELECTIONS

M. Albini Gemme a été élu marguillier en remplacement de M. Arthur Delisle sortant de charge.

Félicitations et bonne chance à M. Gemme et sincères remerciements à M. Delisle.

—o—

SOUHAITS

Bonne fête à M. C. Beaulieu de la part de son amie.

—Pareillement à M. Marcel Williams de ses cousins et cousines.

—o—

EN RETRAITE LA SEMAINE DERNIERE

Mmes Paul-Emile Drapeau et Albini Gemme ont assisté à une retraite sociale, la semaine dernière organisée par l'U.C.F.

Elles sont revenues enchantées de leurs trois jours passés dans le recueillement et en compagnie de bons conférenciers qui leur ont fait beaucoup de bien. Elles souhaitent qu'une autre année, un grand nombre de dames et demoiselles suivront leur exemple.

SAINT-BRUNO

NAISSANCES

A Drummondville, le 1er janvier 1955 a été baptisé Joseph, Jean, Denis, né le 31 décembre, enfant de M. Robert Vallières et de Jeannine Paquette, de Saint-Bruno. Le parrain a été M. Jean-Louis Paquette et la marraine Carmen Comtois, oncle et tante de l'enfant, de Drummondville

—A Saint-Bruno, le 9 janvier 1955, a été baptisé Joseph, Jean, Luc, né le 7 janvier, enfant de M. Emile Carmel et de Anne-Marie Blain. Le parrain a été M. Jean-Luc Blain, Ville Emard, et la marraine: Thérèse Harnois, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Pierrette Gravel-Blain.

—A Montréal le 8 janvier 1955, a été baptisée Marie, Jeanne d'Arc, Jasmine, née le 1er janvier, enfant de M. Frédéric Huet et de Rosanne St-Amant. Le parrain a été M. Omer St-Amant et la marraine Jeanne d'Arc Chapdelaine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph St-Amant, grand'mère.

A Saint-Bruno, le 9 janvier '55, a été baptisée Marie, Pauline, Nicole, née le 30 décembre 1954, enfant de M. Jacques Robert et de Pearl Bombardier. Le parrain a été M. Jean Robert, de Longueuil, et la marraine Pauline Labelle, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Simonne Robert.

—A Saint-Bruno, le 16 janvier '55 a été baptisée Marie, Yolande, Dorothy, né le 9 janvier, enfant de M. James Verge et de Yolande Poulin. Le parrain a été M. Louis Boivin, Montréal, et la marraine Laurette Poulin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A Saint-Bruno, le 16 janvier 1955, a été baptisé Joseph, Edmond, Denis, né le 9 janvier, enfant de M. James Verge et de Yolande Poulin. Le parrain a été M. Léon Lecourtois de Ville Lemoyne, et la marraine T. Talbot, son épouse.

—o—

INHUMATION

A Saint-Bruno, le 11 janvier 1955 a été inhumé le corps de Rose-Alma Gauthier, épouse de feu Azarie Roy décédée ici le 8 janvier à l'âge de 85 ans et 3 mois. Elle laisse dans le deuil, Edmour Robert, son gendre; et Paul Robert, son petit-fils.

Sympathies sincères à la famille.

—o—

FIANÇAILLES

A Noël eurent lieu les fiançailles de Mlle Olive Guertin, institutrice à Saint-Bruno, fille de M. et Mme Euclide Guertin, de Saint-Thomas d'Aquin à M. Aurèle Boileau, instituteur à l'Ecole Supérieure de Valleyfield, fils de M. et Mme Edmond Boileau, d'Alfred Ontario.

VARENNES

Elections municipales

Lors de la mise en nomination aux charges de maire et de conseillers aux sièges Nos 1, 2, 3, tenue à Varennes, mercredi dernier, le 12 janvier, à la salle paroissiale.

Ont été réélus par acclamation, pour un deuxième mandat:

Le Dr Léon Labarre, M.D., maire, et MM. Joseph Provost, Gaston Choquet et Gérard Chauvin, conseillers.

C'est une belle marque de confiance que les contribuables ont témoignée à ceux qui se dévouent à l'administration de la chose publique.

Sincères félicitations aux nouveaux élus. Puissent-ils réaliser dans l'harmonie les projets nécessaires au développement du village de Varennes.

CONTRECOEUR

COURS DE PREPARATION AU MARIAGE

Les cours de préparation au mariage ont débuté jeudi le 20 janvier courant à 8 hrs. p.m. à Contrecoeur. Ces cours se donnent au Collège pour tous les fiancés qui se marieront durant l'année, et sont organisés conjointement par M. l'abbé Surprenant de Verchères et M. l'abbé Plante de Contrecoeur.

Les fiancés des paroisses de Ste-Théodosie, Verchères St-Laurent-du-fleuve et Contrecoeur sont cordialement invités d'assister à ces cours de préparation au mariage afin d'assurer le bonheur de leur futur poyer. L'inscription se fait le soir même du cours.

Le bonheur sourit à ceux qui s'y préparent.

—o—

ENFANTS DE MARIE

Une nouvelle présidente du Conseil des Enfants de Marie de cette paroise a été élue à l'unanimité, en la personne de Mlle Monique Dozois. Nos hommages à la présidente ainsi qu'aux nouveaux membres du Conseil.

—o—

PATINOIRE

Tous les citoyens de Contrecoeur sont chaleureusement invités à venir prendre leurs ébats sur la patinoire publique de cette paroisse confectionnée par un groupe de travailleurs bénévoles au bénéfice de tous les paroissiens.

Déjà nous avons pu constater que plusieurs en ont profité, petits et grands jeunes et moins jeunes. Les patineurs scandent leurs pas au son de la musique et c'est très entraînant. Cette patinoire est à la disposition de toute la famille. L'invitation vous est donc lancée, à vous d'en user en venant pratiquer ce sport par excellence: le patin.

Nos félicitations aux personnes chargées de l'entretien de cette patinoire, leur travail est bien fait et apprécié.

—o—

PARTIE DE CARTES

A la salle Dollard de Contrecoeur, le 17 février prochain à 8 hrs p.m. grande partie de cartes organisée par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. L'entrée sera gratuite; des prix de tables et de présence seront donnés. Veuillez apporter vos jeux de cartes.

Sec. du cercle Lacordaire
M. Aimé Dansereau.

N.B. Avis aux amateurs de cartes; et je les crois nombreux; ne manquez pas d'assister à cette partie de cartes qui vous est offerte d'une manière gracieuse par les cercles ci-haut mentionnés.

Encourageons nos mouvements en portant intérêt à leurs différentes organisations; de cette façon leurs activités se multiplieront.

"Le Richelieu" est votre journal : faites-le lire !

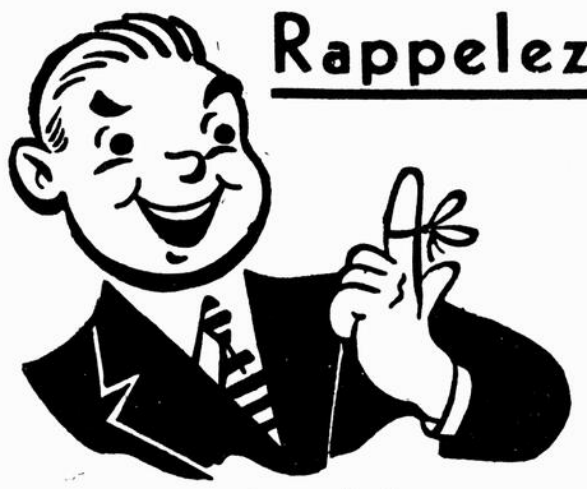

Rappelez-vous toujours

QUE pour un travail soigné et un service rapide la réputation de nos ateliers est reconnue.

QUE notre personnel est composé d'employés expérimentés et compétents.

QUE notre outillage est des plus modernes et nous permet d'exécuter avec précision les travaux les plus artistiques.

Les Editions du Richelieu, Ltée

170 St-Jacques Saint-Jean

— TÉL. 7529 —

VOTRE NOUVEL ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE SERA BIENTÔT IMPRIMÉ

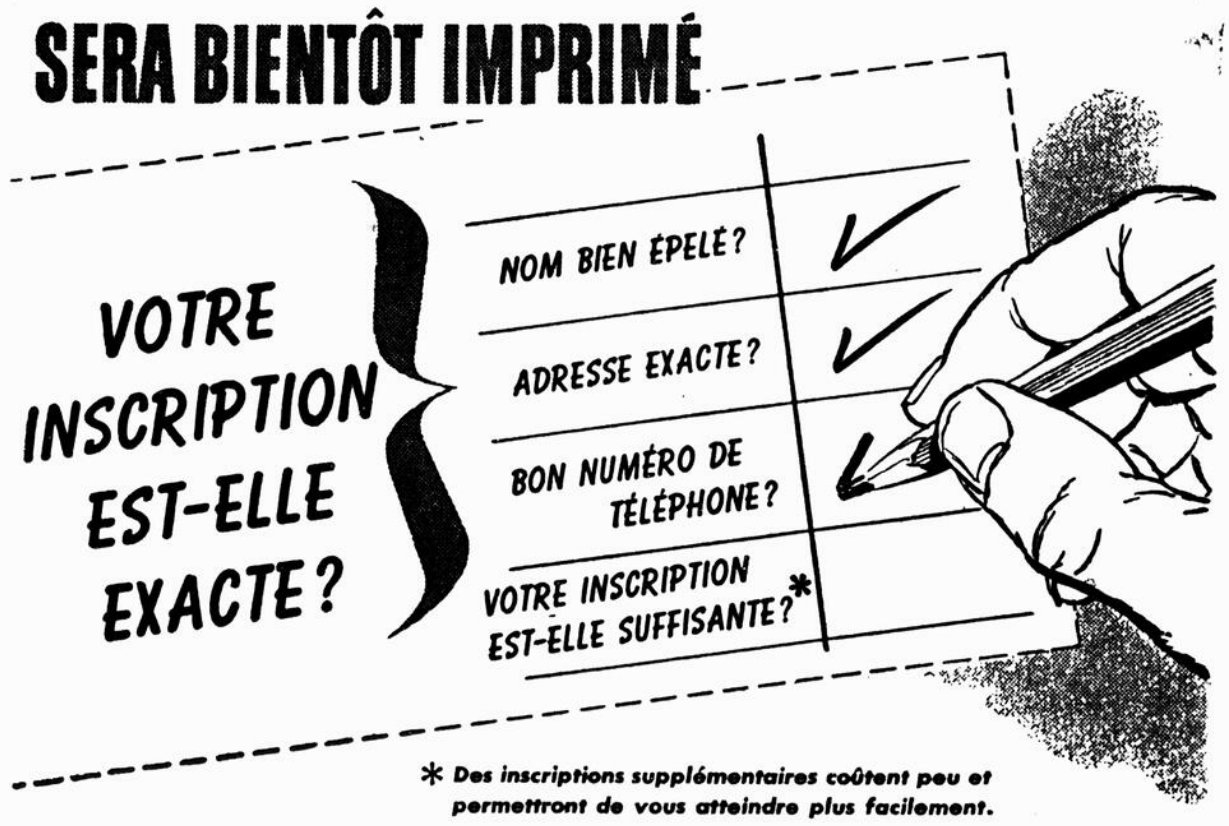

** Des inscriptions supplémentaires coûtent peu et permettront de vous atteindre plus facilement.*

POUR VOS AFFAIRES!... Au moyen d'inscriptions supplémentaires, donnez les noms des filiales de votre entreprise—ou ajoutez à l'inscription de votre firme votre nom et votre adresse personnelle—ou encore donnez les numéros auxquels on pourra atteindre vos principaux employés, après les heures de travail.

POUR LA MAISON... Les autres membres de la famille, les parents et les pensionnaires auraient intérêt à avoir leurs noms dans l'annuaire du téléphone.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Ne manquez pas de vérifier vos inscriptions dès maintenant, et pour tout changement ou addition dans la section des "pages blanches"—ou la "section classifiée"—veuillez téléphoner sans tarder à notre bureau d'affaires.

ICI ET LA

N.-D.-de-l'Assomption

SOIREE DE FAMILLE

C'est mardi soir dernier que se réunissaient avec les locistes, les couples qui désirent faire partie du mouvement pour passer ensemble la soirée. M. l'abbé Omer Ménard, les Frères du Sacré-Coeur, M. et Mme Emery Comeau, M. Gilles Boutin représentants fédéraux M. Ulderic Raymond commissaire et responsable de l'école Notre-Dame de l'Assomption ainsi que sa dame nous honoraient de leur présence.

C'est de gaieté de coeur qu'on entonna notre chant lociste. "Le bonheur des foyers" chant qui devrait être fredonné dans tous les foyers car les paroles nous enseignent où se trouve le chemin du vrai bonheur. Les Frères Marie-Aimé Gill et André-Jean exécutèrent en partie le beau chant "Voici la Noël" qui fut très bien rendu. Ayant à notre disposition la série d'albums de la Bonne Chanson chaque invité y alla de sa chanson préférée. Nos beaux chants de Noël furent aussi à l'honneur mettant ainsi une note chrétienne à cette belle soirée de famille.

Pour se reposer du chant quelques jeux de société furent organisés et chacun y alla avec entrain à la participation de chacun d'eux.

Une table joliement décorée et attrayante attendait les participants pour terminer ces réjouissances. Après le chant du benecité on s'attaqua au goûter qui consistait en jus de tomate avec biscuits au fromage, beignes biscuits carrés aux dattes maracons, gâteaux aux fruits, gâteaux blanc, petites bûches, bonbons, fruits, thé, café, liqueurs, le tout servi en abondance.

Après le chant de "Gloire à Dieu pour ce repas M. l'abbé Ménard remercia chaleureusement les organisateurs de cette soirée et encouragea à renouveler ce geste si familial. Il fit part de la bénédiction du Souverain Pontife accordée spécialement a M. et Mme Eugène Villeneuve pour leur dévouement.

Le Frère Laurent, s.c. Directeur nous remercia pour l'invitation qui lui avait été faite ainsi qu'à ses confrères donnant ainsi l'occasion de passer une agréable soirée et félicita le couple Villeneuve pour l'honneur qui leur était fait.

Tous très heureux de ces quelques heures qui nous avaient permis de nous divertir ensemble nous nous séparâmes après le chant "O Canada" en nous donnant rendez-vous à mercredi soir prochain pour le premier comité de l'année et à jeudi soir pour le 5ième noyau de formation lociste.

La L.O.C. et L.O.C.F. remercie sincèrement M. Ulderic Raymond ainsi que les Frères du Sacré-Coeur pour leur avoir laissé la liberté de se servir de la salle de l'école à cette occasion.

Mme Ernestine Villeneuve

SAINT-MAXIME

(Ville Lemoyne)

Noël

Avec le dimanche de la Sainte-Famille, le temps des fêtes est maintenant presque du passé.

Mais encore un peu des joies de ces grands mystères flottent dans l'air: les vieux cantiques que nos chantres et nos orgues n'ont pas tus; les crèches, toujours là pour nous parler leur langage éloquent; notre petite église, aux lignes harmonieuses, hier encore si jolie sous ses parures et ses lumières...

Nous repassons en esprit les belles cérémonies de ces dimanches et de ces fêtes multiples. La Messe de Minuit, particulièrement. Beaucoup de fidèles ont pu en jouir. C'est M. le curé qui célébra le saint sacrifice, assisté de M. l'abbé Letourneau, comme diacre, et du R. F. Directeur du Collège, comme sous-diacre. Au sous-sol de l'église il y eut également trois messes dites par M. le vicaire.

La chorale exécuta du beau chant. Elle était appuyée par un excellent choeur des jeunes du collège. Les élèves du couvent ont exactement apporté leur concours aux messes célébrées au sous-sol.

Les nombreuses communions ont été sans doute un grand merci au bon Dieu pour être devenu l'un de nous en ce jour.

—o—

Le Jour de l'An

En ce matin du 1er janvier, les bons pères de famille ont fait le geste traditionnel sur leurs enfants réunis. Que la grâce l'En-Haut qu'ils ont sollicitée retombe en fruits de paix, de bonheur et d'harmonie.

A l'église, une autre voix a demandé, elle aussi, la bénédiction divine pour son troupeau; c'est celle du pasteur. Nous offrons, de notre côté, nos souhaits pour qu'il ait santé, bonheur et que toutes les âmes réunies de ses paroissiens là-haut la récompense de ses labeurs. Nous n'avons pas oublié celui qui l'assiste dans son ministère.

—o—

La Fête de la Sainte Famille

Cette fête ramène chaque année à l'église nos tout-petits. Et combien nombreux puisque les places de bancs n'ont pas été suffisantes. Après leur avoir adressé quelques mots, M. le curé les a bénis, a consacré les familles à Jésus, Marie, Joseph. La cérémonie s'est terminée par le Salut du Très St-Sacrement.

Immédiatement après, à la salle paroissiale, eut lieu une représentation où figurait la Sainte Famille de Nazareth. Un petit cadeau fut distribué aux petits. Espérons que nos bambins garderont le souvenir de cette fête et qu'ils continueront de "grandir en grâce, en sagesse autant qu'en âge".

P.S. — Ceux et celles qui ont pris part au petit sketch sont: Denise Gaboriault, étudiante normalienne chez les SS. de Jésus-Marie, Claude Comtois, élève de 9e année au Collège: Pierrette Pallentier, Lise Guay, Ginette Eymard et Serge Burbridge.

—o—

Activités

a) Une crèche à l'extérieur, angle des rues St-Louis et Victoria. Très bien située. Lignes magnifiques qui sont un rappel de celles de l'Eglise. Engivrée par un coup de main de la nature artiste. C'est une innovation dont nous avons à féliciter tous ceux qui y ont travaillé, tant sous l'égide de la Ligue du Sacré-Coeur que de la Société St-Jean-Baptiste. Les étrangers qui passent saluent en St-Maxime une belle paroisse catholique et florissante. Les paroissiens, eux, portent parfois leurs pas jusque-là afin de se retremper dans le mystère de Noël.

b) Dans le domaine des décorations extérieures, citons le luminaire magnifique qui éclaire notre Immaculée-Conception pour les Fêtes. Elle est belle sous la neige et nous sommes fiers qu'elle n'ait pas été oubliée.

c) Egalement, à l'Ecole Sacré-Coeur, la Vierge Marie est à l'honneur. Sur la façade illuminée elle se dresse tenant son Enfant-Jésus en un geste d'offrande. En gros caractères une belle pensée traduit cette représentation: "C'est par Marie que Jésus est venu au monde et c'est par Elle qu'Il régnera...

—o—

Les Fêtes sont terminées. Mais elles ont pour but de donner la joie qui ne passe pas. C'est celle que nous souhaitons à tous et chacun de nos lecteurs pour ce 1955.

N.-D.-DE-FATIMA

(Ville Jacques-Cartier)

Naissances

A Notre-Dame de Fatima, le 26 décembre 1954, a été baptisé Joseph, Lionel, Normand, né le 23 décembre 1954, enfant de M. Léonidas Brodeur et de Aline Cadieux.

Le parrain a été Lionel St-Jean et la marraine Léda Cadieux, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—o—

Guignolée

Grâce au beau geste de dévouement du Club Carillon de Ville Jacques-Cartier, et aussi de la générosité des paroissiens, marchands et compagnies de notre paroisse, nos pauvres ont passé un très joyeux Noël, après la distribution de très beaux paniers remplis de toutes sortes de bonnes choses recueillies par les membres du club Carillon. Merci à tous!

Nous désirons aussi remercier d'une façon toute particulière les membres du Cercle Bon-A-Cor de Longueuil qui ont donné le dîner de Noël pour les Religieuses Notre-Dame-des-Missions de notre paroisse ainsi qu'une somme d'argent pour acheter des vêtements pour les petits enfants à leur retour à la rentrée des classes, après les vacances de Noël.

Généreux mercis de la part de tous !

—o—

Messe de Minuit

Nous avons eu une très belle Messe de Minuit à l'église ainsi qu'à l'école. L'église était remplie et plusieurs sont allés à l'école. A l'église, la messe fut chantée par M. le curé Rolland Lafrance et, à l'école, elle fut chantée par M. l'abbé Guy Pratt. Nous devons un merci spécial à notre chorale, à son directeur et à Mlle C. Paré, l'organiste.

—o—

Jour de l'An

Nous avons eu une très belle Messe de Minutit au Jou rde l'An. L'assistance fut nombreuse, mais il faudrait que cette piété ne se manifeste pas seulement aux grandes fêtes; il faudra continuer toute l'année à prouver au Bon Dieu notre amour et notre sincérité. Nous avons eu une demi-heure d'adoration durant laquelle M. le curé nous fit ses bons souhaits de pasteur spirituel.

Cercles...

(suite de la page 33)

Partie pratique

Un cours d'art culinaire commencera le 7 février, prière de donner vos noms à la Paroisse Cathédrale, à 8 h. p.m. Toutes les dames et demoiselles de la paroisse sont invitées. Les travaux pour le mois sont partagés. Un nom est tiré au hasard pour le métier vagabond. C'est Mme Vigeant et elle accepte. Nous formons nos comités et Mme Landry félicite ces dames qui veulent bien prendre ces charges qui demandent bien du dévouement. N'oubliez pas, l'article du mois — les concurrentes prendront part à une récompense en argent et ainsi chaque mois. Février nous ramène la St-Valentin, allez-y, mesdames avec vos suggestions originales et de bon goût !

Notre présidente adresse des paroles de bienveillance et de reconnaissance à Mme Chaput qui fut fidèle aux assemblées et d'un zèle remarquable à son poste de secrétaire depuis 1948. Notre Reine '54 (Mme C. Bissonnette) lui adresse ces mots: "A mon "Premier Ministre", au nom de mon "Grand Chambellan" et des sujets de la cour, j'ai le plaisir de vous présenter ce modeste cadeau pour vos nombreux services". Mme Chaput, très émue et très surprise, remercie chaleureusement les membres.

Et en moins de temps qu'il en faut pour le dire, un excellent goûter est servi, rien ne manque — le gâteau des rois est partagé. Qui sera la "Reine '55" ? Qui a la fève? C'est Mlle Aumont. La reine '54 lui remet le manteau royal, la couronne et le sceptre. Et notre nouvelle reine préside à l'échange des cadeaux.

Toutes sont fières et l'atmosphère est gaie. Pour terminer, notre Aumônier nous donne sa bénédiction et nous adresse des paroles encourageantes pour l'année 1955.

Merci, monsieur Gareau. Bonsoir. Le rideau est levé.

R. GUILBAULT, réd.

Les Loisirs du dimanche

Tel est l'important sujet qui fera l'objet cette année, de la Semaine du dimanche, du 30 janvier au 6 février. La Ligue du dimanche vient de publier sous ce titre: "Loisirs du dimanche" un tract qu'on peut se procurer au secrétariat de la Ligue, 25 rue Jarry ouest, Montréal, en envoyant un timbre de 3 sous pour frais de port.

Votre journal

Le plus important de la région et qui possède la plus forte circulation payee

QUI VOUS DONNE CHAQUE SEMAINE

EN PRIMEUR

les nouvelles de Saint-Jean et de la région. C'est ce que le public a réalisé et il en fait son journal local.

Pour le service de ses milliers de lecteurs, le journal "LE RICHELIEU" a toujours un représentant aux assemblées du Conseil de Ville, aux réunions de nos principaux groupements et aux différentes manifestations publiques.

C'est son service de nouvelles, sa présentation soignée, une collaboration amicale qui font le succès du journal

"LE RICHELIEU"

Ses abonnés, ses lecteurs, ses annonceurs, sont sa principale préoccupation depuis 17 ans

POUR NOUVELLES, POUR ANNONCES

APPELEZ 7529

170 ST-JACQUES — ST-JEAN, QUE.

DECOUPEZ POUR REFERENCE FUTURE

CULTIVATEURS

VACHES & CHEVAUX

MORTS - ACCIDENTÉS - OU MALADES

Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial

APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS

MONTREAL - ORchard, 1-7261

ICI ET LA

St-Laurent-du-Fleuve

Dépouillement de l'arbre de Noël

Jeudi le 23, avait lieu le dépouillement de l'arbre de Noël. Reconnaissance à nos dévouées Dames de Sainte-Anne qui avaient organisé **cette soirée. Les enfants** sous l'habile direction des Maîtresses d'école, ont exécuté chants, scénettes de Noël, monologues appropriés.

Comment ne pas être fiers de ces enfants, si différents de ce que nous les voyons à la maison. La distribution des cadeaux se fait dans la joie, la douce paix de Noël qui rassemble la famille paroissiale. Nous gardons le souvenir de cette soirée heureuse où le pauvre s'est senti l'égal du riche, où le bonheur simple des enfants rayonnait sur tous comme un rappel de l'Evangile.

—o—

Offices religieux

A Noël, la messe de minuit fut chantée par le R.P. Adolphe, Supérieur des Pères des Sacrés-Coeurs, assisté du R.P. Olivier faisant fonction de diacre et du R.P. Curé, fonction de sous-diacre. L'assistance nombreuse a vécu le mystère de la messe, s'unissant de coeur à la chorale pieuse, pour mieux participer à l'offrande sacrificielle et s'approcher presque entière à la Sainte Table.

C'est le R.P. Adolphe, Supérieur, qui prêcha encore l'heure sainte du 31 décembre, préparant nos coeurs au chant solennel du Te Deum. L'Année mariale, l'année de la Grande Mission ne fut-elle pas plus qu'une autre l'année du Seigneur et l'an de Grâce?

Le dimanche 2 janvier le R. P. Curé offrait ses voeux à la paroisse. La santé, la prospérité matérielle sont des biens précieux, dons de la Providence. Il faut penser aux familles que le chômage, la maladie éprouvent. Mais le vrai souhait chrétien est la paix que les anges ont chantée. C'est le privilège des coeurs qui ont entendu la parole de Dieu et en vivent. La prière, le chapelet en famille surtout, restent la meilleure garantie de cette paix que rien ne remplace, mais qui elle, supplée à tous les biens d'ici-bas. L'appel du Père Curé fut entendu: denrées, argent, lui ontpermis de soulager un peu les familles éprouvées. Cette spontanéité généreuse laisse prévoir que la coutume du chapelet journalier sera aussi maintenue par tous. C'est une promesse faite à Marie. Avec satisfaction le Père Curé note encore les quinze familles qui ont fait l'Intronisation du Sacré-Coeur et depuis vivent sous le regard du Roi d'Amour reçu dans l'Eucharistie chaque dimanche, honoré par une vie familiale très chrétienne. Puissent des vocations religieuses et sacerdotales fleurir dans ces foyers chrétiens.

Enfin la Fête de l'Epiphanie fut célébrée avec ferveur, comme le sommet de ces fêtes successives. Par tradition, cette journée est la journée missionnaire par excellence: prières, communions sont faites aux intentions de ceux qui peinent pour que la lumière luise dans les ténèbres. Notons l'assistance nombreuse qui fidèlement assista à l'heure Sainte et à la messe du soir du premier vendredi de l'année.

—o—

Bilan de la paroisse

Le dimanche 9 janvier, le R.P. Curé donnait le bilan de la paroisse. Avec reconnaissance il notait la générosité de tous: 1954 encore a permis d'alléger la dette de construction de l'église. Ici le Père Curé n'oublie pas la grande famille des paroissiens d'été: leur générosité et leur attachement à la petite église, restent un modèle.

L'année cependant restera endeuillée par le souvenir du décès de M. Albert Arpin, président de la Ligue du Sacré-Coeur. Le temps nous est prêté; Dieu viendra à l'heure imprévue. C'est la dernière leçon que nous donne notre président de la Ligue, après nous avoir été pour tous un modèle de fidélité à ses promesses.

Avec satisfaction le Père Curé s'étend sur le problème de l'instruction et de l'éducation. Les enfants, au sortir de l'école paroissiale, continuent leurs études: 5 jeunes gens sont aux Ecoles d'Arts et Métiers et 5 dans les Collèges classiques.

Le bilan spirituel de la paroisse échappe à nos calculs: il est du domaine des anges qui l'inscrivent dans le livre de Vie. Nous pouvons retenir cependant, la conversion de l'orthodoxie du rite russe à notre Eglise catholique, d'une âme que la Providence conduisit dans la paroisse. Ce sont les prières et l'exemple de tous qui ont obtenu ce miracle de la grâce.

BOUCHERVILLE

FETE DE LA SAINTE FAMILLE

Dimanche le 9 janvier dernier, avait lieu en notre paroisse la solennité de la Sainte Famille, notre fête patronale.

En cette occasion, un salut solennel fut chanté dans l'après-midi suivit d'une instruction donnée par notre curé Mgr J. Poissant, C.S.

Après quoi l'on procéda à la réception de dix nouvelles recrues dont nous leur souhaitons la bienvenue.

L'on procéda ensuite à l'élection du bureau de direction qui se compose comme suit: Présidente: Mme Denis Racicot; 1ère Vice-présidente: Mme Raymond Jodoin; 2e vice-présidente: Mme Albert Savaria; trésorière: Mme Jean Lacaille; secrétaire: Mme Edgar Baril; conseillères: Mmes Aimé Racicot, Marc Savaria et Gérard Bissonnette.

Nos sincères félicitations.

—o—

DECES

Récemment avait lieu en notre paroisse les funérailles de M. Eugène Lacaille décédé à l'Hôpital à l'âge de 71 ans.

Nos sincères sympathies.

—o—

NAISSANCES

A Boucherville à M. et Mme Claude Beauchamp née Gisèle Saint-Mars, est né un fils baptisé Joseph, Bernard, Alain. Parrain et marraine: M. et Mme Bernard Ouellette née Thérèse Beauchamp, oncle et tante de l'enfant.

— A l'Hôpital Saint-Luc à M. et Mme Roland Quintal née Thérèse Bissonnette est né un fils baptisé Joseph, André, Yvon. Parrain et marraine: M. et Mme William Quintal, née Louisiana Emond, grands-parents de l'enfant.

—A l'Hôpital Saint-Luc à M. et Mme Noël Arcand née Cécile Bourgeois est née une fille baptisée Marie, Marguerite, Diane. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Péloquin, née Marguerite Bourgeois oncle et tante de l'enfant.

—A Boucherville à M. et Mme Roch Mondat née Germaine Morrissette est né un fils baptisé Joseph, Daniel, Fernand. Parrain et marraine: M. Fernand Deshaies et Mlle Thérèse Mondat, soeur de l'enfant.

Nos félicitations!

SAINT-HUBERT

Gagnant

M. André Brosseau, du Chemin Chambly a été l'heureux gagnant du Percolateur Sunbeam offert par l'épicerie de M. Yvon Martin.

Marguilliers

Cette année est vraiment une année record pour St-Hubert. Fait qui ne se rencontre pas souvent dans l'histoire des paroisses, les francs-tenanciers, à une assemblée tenue le 19 décembre ont élus trois marguilliers: MM. Paul Chagnon, Bernard Rocheleau et Albini Lalumière.

Banquet de l'Oeuvre des Terrains de Jeux

Plus de cent convives ont assisté récemment au dîner offert par l'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-Hubert pour fêter l'équipe de St-Hubert Construction Limitée qui a remporté le championnat dans la Ligue locale de balle-molle.

La fête était présidée par M. R. Prévost, de l'O. T. J. avec M. Prévost, à la table d'honneur, on remarquait: M. le curé Ernest Coursol, de St-Lambert; le R. P. Herman Mekkelholt, curé de St-Isaac Jogues (Brookline); MM. Henri Aubertin et James O'Donnell, conseillers municipaux; Mmes Aubertin et O'Donnell; M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire de l'O. T. J. et Mme Jutras. Les quatre équipes de la Ligue de balle-molle étaient représentées par un grand nombre de leurs membres.

Après un succulent repas servi par Mme Rosario Martin, M. Prévost souhaita la bienvenue à tous les convives, sportifs ou bienfaiteurs, venus apporter l'encouragement de leur présence à ceux qui se dévouent pour l'O. T. J.

Le président demanda ensuite à M. Rosario Martin, président de la Ligue de balle-molle, de présenter le trophée à M. R. Brassard, Capitaine de l'équipe victorieuse.

Invités à dire quelques mots, M. le curé Ernest Coursol et le R. P. Mekkelholt dirent leur satisfaction de voir le travail social accompli dans la paroisse par l'O. T. J. M. le conseiller James O'Donnell ajouta des félicitations au nom des paroissiens de langue anglaise.

Le trésorier de l'O. T. J., M. Gérard Payer présenta un bref rapport sur les réalisations et projets de l'O. T. J. Il suggéra des applaudissements à l'égard de Mme Rosario Martin, et de son équipe, responsables du succulent souper qui avait été servi.

En remerciant ceux qui avaient contribué au succès de la fête, M. Payer mentionna aussi MM. Armand Carmel, Flavien St-Maurice Léo Rondeau, Paul Marcil ainsi que la famille Léopold Lewis. Le repas fut suivi d'une soirée de folklore égayée par la musique des Chevaliers Rouges.

SAINT-JOSAPHAT
(VILLE LEMOYNE)

Comme par les années passées, dimanche le 16 janvier 1955 c'était la guignolée. Un groupe de dévoués paroissiens passaient dans les rues de notre paroisse ramassant l'aumône de chacun afin de subvenir aux besoins de nos pauvres de la paroisse.

Les membres de la Société Saint-Vincent de Paul tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu les encourager par leurs aumônes. Il ne faut pas oublier: "Qui donne aux pauvres prête à Dieu".

REMERCIEMENTS

Madame Edmond Boulet et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Edmond Boulet.

M. Boulet était le père de Mme Doria Lefebvre de cette paroisse.

● La moyenne des salaires et des gages payés dans toutes les industries canadiennes en 1953 a atteint un record hebdomadaire de $58.42.

● Les expéditions de blé océaniques du port de Churchill ont atteint le chiffre sans précédent de 12,500,000 boisseaux en 1954.

A la bonne vôtre!

"Légèreté" et "pleine saveur"

Cette nouvelle étiquette bleue et or est celle d'une bière "légère"... mais qui n'en conserve pas moins toute la saveur, toute la "vigueur" d'une vraie bière.

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

NE CREUSEZ PAS INUTILEMENT ... CONSULTEZ :

Roto Rooter Service Enrg.

Nettoyage de Tuyaux d'égout

Privé ● Industriel ● Municipal

On nettoie les tuyaux de 1" à 25" de diamètre jusqu'à 1,000 pieds da longueur.

ROTO ROOTER SERVICE Enrg.

Clovis LEFEBVRE, gérant

Tél. Laprairie 342 Tél. Montréal, WE. 5030

GRANDE VENTE

Chez Mme Adrien Martin

Des aubaines qui vous permettront de faire de grandes économies vous attendent ! ! !

ROBES D'INTERIEUR

$2.95 ET PLUS

Slips (à la taille)

EN NYLON

$1.69

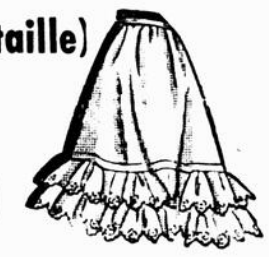

Brassières "Wander-Bra"

98c

et

$1.49

Slips en Jersey

32 à 42

98c

GRAND SPECIAL

sur toutes nos sacoches

LOT DE GANTS

59c - 98c

Gilets de coton

(T-SHIRT)

98c

ET PLUS

SPECIAL

BAS DE NYLON

51 gauge, 15 deniers
1ère qualité

59c - 89c

PANTIES EN JERSEY

S. - M. - L.

49c et 59c

(oversize) 69c

Blouses de Crêpe et Nylon

98c

BLAZERS (bleu-marin)

$16.95 pour

$10.95

Slips de Crêpe

Marques connues
dentelle haut et
bas

$1.79

$1.95

Ensemble Jupe et Boléro

$7.95

SPECIAL

Pour vous, Mademoiselle !

Une occasion spéciale dans nos Déshabillés

Robes de nuit en jersey

S. - M. - L.

$1.95

Lot de Jupes

$2.95

ET PLUS

Cette Vente commence jeudi, le 20 janvier à 9 hrs

Toute marchandise achetée pendant cette vente, ne sera pas échangeable

220, RUE RICHELIEU **SAINT-JEAN** **TELEPHONE 2183**